

Histoire de l'île de Ré, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours


BnF Gallica




LIBRAIRIE, PAPETERIE
Fabrique
de CARTES et de REGISTRES
Vve BRUNETEAU
LA ROCHELLE



HISTOIRE

DE L'ILE DE RÉ.

HISTOIRE RHÉTAISE DU DOCTEUR KEMMERER



Léon Gaucherel

ARMES DE L'ISLE DE RHÉ

17e Siècle.

Imp. Salmon, Paris.

HISTOIRE
DE L'ILE DE RÉ

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES

JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

Le Docteur **KEMMERER**.

TOME I.

LA ROCHELLE,
TYPOGRAPHIE DE G. MARESCHAL, RUE DE L'ESCALE.

1868

PRÉFACE.

Cette histoire locale, qui chemine à travers les ruines et les faits saillants de l'ère celtique, trois cents ans avant Jésus-Christ, du moyen-âge et de l'âge moderne, ne pouvait pas avoir la largeur du cadre de l'histoire d'une grande nation.

Elle descend dans la biologie d'un petit peuple, avec la loupe d'un savant qui interroge et qui fouille les merveilles microscopiques des infiniment petits. Elle y glane des grandeurs oubliées et des traits toujours jeunes de l'enfance nationale.

Elle gravit parfois les hauteurs où la raison humiliée et le libre examen regardent passer les générations dans leur marche vertigineuse vers l'éternel mystère, mais elle redescend bien vite dans la vie familière, dont le bruit, dont l'éclat, dont les aspirations et les souffrances se perdent dans l'atmosphère des nations.

L'histoire locale prenant la *forme épistolaire* permet à l'historien des négligences étudiées, un certain vagabondage à travers les souvenirs et les vilanelles populaires, et une dissection fine et terre à terre de l'organisation sociale.

J'ai pensé que je pouvais suivre, de très-loin je l'avoue, les pas d'Amédée Thierry, qui a écrit les *Lettres sur l'histoire de France.*

Je n'ai pas cru, avec Montaigne, que les broderies délicates du style ne devaient pas couvrir les faits de leur séduction littéraire. Mais avec ce vieux penseur gaulois, je peux dire de cette œuvre ce qu'il disait de ses Essais :

C'est un livre de bonne foi, lecteur.

HISTOIRE
DE L'ILE DE RÉ,

PAR

LE DOCTEUR KEMMERER.

Ire LETTRE.

Saint-Martin, île de Ré, le 18 avril 1864.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

La presse départementale n'a pas encore trouvé la voie lumineuse dans laquelle elle doit fatalement marcher aujourd'hui. Les populations modernes, et surtout les populations rurales, ont l'instinct des choses fécondes, des idées pratiques. — Quand vous délayez dans une phrase colorée la

tartine politique d'un grand orateur du jour, ou les amours rêveuses d'un poète pour la lune ou pour la femme incomprise, vous ne remuez pas ces masses prosaïques d'agriculteurs et d'industriels ; la porte de la chaumière restera fermée au journal du département, jusqu'à ce que cette feuille politique s'y présente avec de beaux contes d'or sur l'agriculture *locale*, pratique, avec de simples histoires sur les procédés industriels et sur les inventions de la science, dans leur application au département, au canton, au hameau.

Je sais bien que des publications spéciales, que les rapports des Sociétés d'agriculture, etc., racontent toutes ces belles choses du génie des hommes; mais, excepté l'Almanach, qui est la monnaie courante de la science à bon marché, toutes ces publications ne pénètrent pas dans la vie des populations, et je reste convaincu que le journal du département est la puissance qui fournit l'aliment à cette vie qui se réveille.

Ouvrons ensemble, Monsieur le Rédacteur, le sillon que les obscurs travailleurs du département viendront bientôt féconder de la semence de leur pratique locale, ou de l'expérience du hameau. Quand on parcourt ces livres savants, ces traités qui se disent complets sur l'agriculture, on y sent à chaque page le dédain de l'agriculture locale, de l'industrie locale. L'agriculture, sans doute, a des vérités générales, des procédés qui n'ont pas l'horizon d'un département, mais l'agriculture a aussi des nuances, des variétés qui font mentir la règle générale; et quand je vois le Comice agricole de notre département, refusant à l'agriculture de l'île de Ré un petit coin, un regard paternel, une goutte de sa rosée d'or, je m'afflige et je proteste.

L'île de Ré, par le génie agricole de ses habitants, a

subi la transformation la plus saisissante. Le squelette de l'île est un calcaire jurassique, coquillier, formant une banche horizontale qui supporte une nappe de terre végétale de 30 centimètres à peine. Les pionniers qui ont défoncé cette lande sauvage, ont eu l'entente des exigences des lois les plus savantes de l'agriculture.

Sur une longueur de trois myriamètres, sur une largeur qui varie, depuis quelques mètres, comme au Martrais, jusqu'à six kilomètres, la composition si différente du sol, forçait l'agriculteur à recourir à des cultures spéciales, qui furent admirablement appropriées aux trois zones de cette roche des mers : zone argileuse et profonde du côté nord, zone des sables siliceux et coquilliers du côté du midi, zone centrale des terres végétales ou des sablines (mélange naturel de sable et de terre végétale).

L'Ile, dans son berceau océanique, a dû résister longtemps avant de se courber sous l'étreinte de ces premiers pionniers de son agriculture. Sur ce plateau chauve aujourd'hui et qui ne connaît plus l'ombre de ses grands bois primitifs, le soleil a des feux dévorants, 42, 46 degrés centigrades; les vents ont des fureurs qui brisent, qui brûlent, qui roulent les sables cultivés ; les cours d'eau naturels qui rafraîchissent toutes les contrés bénies de Dieu, n'existent pas ici ; les variations de température sont de tous les instants : température froide le matin, brûlante à midi, fraîche le soir, et dans les jours d'été vous avez une transition parfois de 20 degrés le matin et de 46 à midi; cependant, le grenadier aux fleurs éclatantes, le laurier-rose et le laurier d'Apollon, y croissent en pleine terre.

Dans la zone argileuse, les enfants énergiques de cette île y ont établi 5,300 livres de marais, qui peuvent fournir

au commerce 33,200,000 kilogrammes de sel. En 1845, la livre de marais se vendait de 2 à 4 mille francs, et les 680 hectolitres trouvaient cours à 1,200 francs, à 2,000 francs aussi. En 1864, la livre de marais se vend 1,200 francs, et les 680 hectolitres ne trouvent pas d'acheteurs à 280 francs. Nos pères avaient semé sur la zone inculte des richesses éblouissantes; un décret y a semé la misère!

Dans les zones des sables et des terres, 1,500 hectares sont livrés à des cultures diverses: orge, luzerne, légumineuses, pommes de terre; et ici encore nos pères ont trouvé des secrets qui étonneront la France, car ils font rendre à ce sol, tous les ans, deux et jusqu'à trois récoltes.

Ils ont, sur ces mêmes zones, planté la vigne dans une étendue de 4,000 hectares, qui, depuis douze siècles, conservent toujours une certaine vigueur dans la production: 500,000 hectolitres dans les années d'abondance, 450,000 dans les années ordinaires, et la moitié encore dans les années oïdiales; ici, comme pour les sels, la perturbation la plus étrange se produit. En 1849, le vin blanc est offert à 25 francs les 9 hectolitres. Depuis, il trouve vente à 100, à 120 francs; il a même atteint le prix de 200 francs. Le cep, à l'arpent, qui se vendait 1 franc, 1 franc 50, se vend aujourd'hui 2, 3, 4 et 5 francs.

Les lois de Dieu ont toujours des inconnues, dont les tourmentes balaient les fortunes

Les économistes recherchent avec soin les causes obscures de l'accroissement des sociétés humaines: l'île de Ré serait pour eux un sujet d'études graves. Ils verraient que, pendant que la France compte 60 habitants par kilomètre carré, l'Ile en fait vivre 244, dans une aisance qui plaît,

dans la fortune même, et dans les joies d'une santé robuste; ils en trouveraient la source dans l'agriculture.

C'est pour cette terre, cultivée avec la régularité d'un jardin, avec le bon sens d'une agriculture locale qui fait l'admiration de tous les étrangers que la réputation de l'Ile attire depuis quelques années, que le Comice agricole de la Charente-Inférieure n'a pas une parole bienveillante.

Dans un siècle, lorsque les landes maritimes sur lesquelles, en cinq années, à peine le pas d'un siècle, nous avons conquis 203 hectares de terre livrée à l'industrie des mollusques, seront aménagées, l'ile de Ré nourrira 350 habitants par kilomètre.

Je vous l'accorde, — nous avons des progrès à faire, — mais la science trouvera toujours sur notre sol des enfants qui l'accueilleront comme une bonne mère. C'est pour attirer sur eux ses clartés vivifiantes, que je vous demande, Monsieur, à étudier dans votre si estimable journal, des questions comme la question des engrais spéciaux, de certaines cultures, de l'oïdium et d'autres sujets encore. Je n'ambitionne que la satisfaction de l'ouvrier obscur qui entr'ouvre le sein d'une terre que d'autres font germer, parce qu'ils sont la lumière qui rayonne.

Dans nos campagnes, à la Couarde, surtout, nous avons des philosophes nuageux, des ministres... sans portefeuille, et des spiritistes. Pour ces derniers, je n'ai pas de pitié.

> Je convoque le ban de tous les casuistes,
> Pour que d'Allan Kardec on fouille les écrits.
> Je demande pourquoi, parmi les spiritistes,
> On voit tant de niais, avec autant d'esprits.

Il faut que les habitants des campagnes n'oublient jamais que l'agriculture bien comprise ennoblit l'homme; et qu'on

ne trouve que dans son sein, toujours jeune et toujours vierge, l'indépendance, la sûreté dans l'esprit et dans le cœur, et la philosophie de la vie humaine, de la vie positive.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon profond respect.

DOCTEUR KEMMERER.

2e LETTRE.

Saint-Martin, île de Ré, le 24 avril 1864.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le printemps, cette douce saison de la sève, des fleurs et des chaudes espérances de la vie, est aussi la saison du réveil de tous les parasites de l'agriculture. Je n'ai pas encore pu m'habituer à cette idée de contraste qui nous fait voir, dans les plus nobles pensées créatrices, une tache dans la nature. Un champignon, un insecte petit, sont des merveilles sous le microscope; ce sont des fléaux dans la civilisation. Qui donc se trompe: le Créateur ou cette civilisation? Si l'homme avait la puissance de destruction, comme Dieu a la puissance de procréation, l'étin-

celant panorama de la terre serait bientôt un Sahara, dont le sein est sans beautés, et dont les horizons sont muets comme la tombe.

Ce n'est pas une idée poétique que je poursuis, mais c'est la constatation d'une loi positive que je veux faire. Ce que vous nommez fléau du Créateur, ce sont des lois utiles, réglées par une intelligence qui ne se trompe jamais et qui prévoit, et les lois marchent sans dévier jusqu'à l'accomplissement de leur mission. Mais ce qui vous étonnera davantage, c'est que Dieu *veut* que l'homme intelligent lutte contre ce fléau dont le but, dans l'équilibre de la création, nous échappe. Ces grands désastres sont une rude leçon pour l'homme, qui ne voit jamais mieux son ignorance, que lorsque cette vaine puissance, dont il est si fier, est mise à l'épreuve. Les fléaux de l'agriculture ne manquent jamais : sauterelles, fourmis, pucerons, champignons microscopiques, etc. L'homme peut-il les effacer du livre de Dieu? Jamais. L'étude pratique et scientifique de l'oïdium est une page de plus à ajouter à ce grand livre, qui doit nous rendre si humbles. J'ai, dans le *Moniteur vinicole* de 1862, largement étudié le parasite de la vigne, qui a, dans l'île de Ré, par un contraste vraiment étrange, apporté de l'or et de la misère à nos cultivateurs.

Je veux reproduire ces études, fortifiées aujourd'hui par une expérience plus longue. — En 1863, j'ai fait constater, par MM. les Maires d'Ars et de la Couarde, les résultats remarquables obtenus par ma méthode de l'Enrobement, dans les vignobles du Martrais, et ces magistrats m'ont offert un certificat motivé de leur enquête. En 1864, des adeptes, comme je les aime, intelligents et chercheurs, vont recourir à l'enrobement. Dans cette lettre, je parlerai

de ce nouveau traitement de l'oïdium, et j'amènerai sur le terrain d'une discussion loyale, les partisans éclairés du soufre.

DE L'ENROBEMENT ET DE L'OÏDIUM.

Dans la théorie et dans la pratique, le soufre est un excellent moyen; l'enrobement est un moyen excellent: ce sont deux bons anti-oïdium. Pourquoi pas? Nous avons bien deux mains. Reste à prouver quelle sera la main droite, et quelle sera la main gauche.

La méthode de l'enrobement a pour but d'envelopper le raisin dans une substance liquide d'abord, puis solide par dessiccation, peu soluble à froid, insipide, incolore, élastique et peu chère. Le raisin ainsi enrobé est à l'abri de la poussière contagieuse de l'oïdium, et cette protection est incessante.

Voici quelques substances qui peuvent être employées dans ce but, séparées ou réunies:

1° Les gommes de qualité inférieure, qui sont à bas prix;

2° Le *fucus crispus*, qui fait des solutions mucilagineuses à très-bas prix;

3° Les solutions albumineuses de blanc d'œuf, etc.;

4° Les mucilages de lin, etc., à vil prix;

5° La dextrine;

6° Les colles fortes, etc.

J'ai choisi pour mes expériences la colle de Givet; elle coûte 18 à 20 sous les 500 grammes; 50 grammes suffisent par kilo d'eau; 50 à 60 litres suffisent par hectare de terre.

C'est donc une dépense de 5 à 6 francs par hectare.

Manière d'opérer. — Un vase quelconque peut servir, mais je préfère un vase en fer-blanc et qui a la forme d'un urinal. Le corps du réservoir est plat en dessous et de capacité variable. Il porte deux anneaux dans lesquels une corde étant passée forme une anse qui permet de suspendre l'appareil au cou du travailleur. Cette corde porte en outre un crochet pour suspendre l'enrobeur à une branche dans l'opération des treilles.

Le col de l'instrument doit avoir 20 centimètres de long, 10 centimètres de large.

1° Enrobement des treilles ou vignes en échalas.

On peut enrober aussitôt que le grain du raisin est formé, ou plus tard. Mais l'agriculteur qui veut attendre ne doit dormir que d'un œil, car si l'oïdium altère la moitié de l'épaisseur de la peau d'une graine, cette graine est perdue.

L'appareil est suspendu, les mains sont donc libres, et les raisins sont tour à tour plongés dans le col de l'enrobeur, et retirés aussitôt. Cette opération est prompte, facile et *infaillible* dans ses résultats.

Un seul enrobement suffit pour toute la saison.

2° Enrobement des vignes basses.

Ici les branches sont rampantes, et cependant l'opération est encore très-simple. Rappelons-nous que les mains sont libres, qu'elles peuvent soulever les raisins, éloigner les obstacles, et, étant trempées dans le liquide, servir de pinceau naturel pour lubrifier rapidement le raisin qui échappe à l'enrobeur. La pratique pendant une heure en dira plus que toutes mes descriptions.

3° Enrobement après la taille.

Je déclare que je n'ai fait cette opération qu'une seule fois, et que je provoque de nouvelles expériences.

D'après mes expériences microscopiques, je crois que la semence oïdiale reste cachée surtout autour des bourgeons résineux, et qu'en badigeonnant ces bourgeons avec la substance enrobante on détruirait l'oïdium à son berceau. Cette opération est facile pour les treilles qu'on taille court, et l'immensité du service que cette opération rendrait aux viticulteurs doit engager à l'expérimenter.

Voilà l'enrobement dans toute sa simplicité :

Substance enrobante à bas prix ; une seule opération.

J'ai étudié scientifiquement et pratiquement cette question vitale de la vigne. Il faut savoir gré aux hommes qui osent affronter le mauvais vouloir des uns, la puissance d'inertie des autres, les idées enracinées quand même de quelques-uns, etc. Pour moi, Monsieur le Rédacteur, j'ai toujours ri de cette comédie humaine, et je vais droit devant moi.

Eclectique par tempérament, je prendrai ce qui est bien partout où je le trouverai.

Nous allons admettre que le soufrage est un excellent anti-oïdium, et que l'enrobement est un anti-oïdium excellent. En les posant en parallèle, nous en tirerons quelques enseignements pratiques.

Soufrage.	**Enrobement.**
1° Le soufrage agit par le gaz acide sulfureux, gaz que les vents dispersent rapidement. Son action est donc momentanée.	1° L'enrobement agit par encolage. Son action est donc persistante.

2° Le soufrage est en poudre sèche, et n'a qu'un contact imparfait avec les corps.	2° La substance enrobante est gluante et se fige sur les corps.
3° L'humidité, les grands vents, empêchent le soufrage.	3° L'enrobement ne peut être retardé que par de grandes pluies.
4° Le soufre est très-souvent impur.	4° Les substances enrobantes seront toujours pures.
5° Le soufre irrite beaucoup les yeux.	5° L'enrobement est innocent.
6° Le soufre, par la formation d'acide sulfhydrique dans le vin, doit fixer l'attention des médecins.	6° Les matières enrobantes ont une action bonne daus les vins.
7° Le soufrage a besoin de deux, trois et quatre opérations.	7° Un seul enrobement suffit.
8° Le soufre agit sur la coloration des vins rouges.	8° Les matières enrobantes n'ont aucune action sur les couleurs.
9° Trois soufrages coûtent 30 ou 50 francs par hectare.	9° Un enrobement coûte 6 francs par hectare.
10° Le soufre brûle parfois le raisin.	1° La matière enrobante est inerte.

Je laisse à vos lecteurs le soin de tirer la conclusion qu'il leur plaira du parallèle de ces deux méthodes, et j'arrive à d'autres considérations.

Le soufrage a ses adeptes et ses opposants.

Le soufre réussit toujours contre l'oïdium. —Le soufrage fait dans de bonnes conditions n'échoue jamais. — Ceux qui n'ont pas réussi ont mal opéré, ont employé un soufre falsifié, ou n'ont pas opéré à temps. Ce sont pour les adeptes

des axiômes qui ont l'autorité des Jules Guyot, de Lavergne, du *Moniteur vinicole*, etc.

Mais les opposants répondent :

Nous sommes bien petits devant les autorités si imposantes que vous citez; mais enfin il ne faut pas toujours mépriser un plus petit que soi.

Vous avancez qu'un bon soufrage réussit toujours, — nous vous l'accordons. — Voilà dix ans que la France pratique le soufrage, et en 1862 tous les départements jettent des cris d'épouvante. L'Espagne est désespérée; l'Italie est dans l'appréhension. En 1863, les mois d'été ont versé sur nos vignobles des chaleurs lumineuses qui ont brûlé les végétations oïdiales : le soufrage était inutile; je dis plus encore, il était nuisible. En 1864, le printemps a des clartés solaires qui doivent faire suspendre le soufrage, que les orgues littéraires vous chantent tous les jours et sur tous les tons. Chantons, je le veux bien, mais raisonnons aussi.

Des hommes sérieux vous affirment que le soufrage ne leur a pas réussi; que son action n'est que palliative, incomplète, très-dispendieuse, etc. Vous répondez toujours qu'un soufrage n'échoue jamais.

Qu'entendez-vous donc par un bon soufrage?

1° Il faut avoir de bon soufre.

Comment ferons-nous? Les uns vantent le soufre brut, les autres le soufre sublimé; M. Marès a du soufre plâtré; d'autres ont du soufre charbon, du soufre cendre, etc. Chacun avance d'excellentes raisons. C'est l'éternelle dispute de Polenta et de Talenpo, ces vendeurs d'amidon grillé. Le nom change; la marchandise est la même. — Le

soufre sublimé est plus mordant, dit M. de Lavergne ; votre soufre plâtré est inerte. Mais M. Marès répond : Mon soufre plâtré ne brûle pas comme votre sublimé. Que faire ?

2° Pour bien soufrer, il faut avoir un bon instrument.

Nous le voulons ; mais tous les inventeurs sont là tout prêts à nous montrer les avantages de leur soufflet, de leur houppe, de leur sablier, de leurs douilles, bassines, pommes d'arrosoir, etc.

Que faire encore ?

3° Il faut opérer à époque convenable.

Nous vous l'accordons ; mais si, pendant ces époques fatales, il pleut beaucoup, il vente beaucoup, il fait un soleil trop ardent ?

Que ferons-nous encore ?

4° Il faut jeter du soufre en quantité convenable.

C'est très-bien ; mais l'honorable M. de Lavergne couvre ses vignes de soufre : c'est un feu d'enfer ; d'autres hésitent : ménagez votre soufre. Vous savez la chanson : Ne brûlez pas votre poudre aux moineaux. Attendez, disent certains, l'oïdium ne paraît pas encore. N'attendez pas, disent les impatients, l'oïdium frappe comme la foudre, etc.

Que ferons-nous toujours ?

5° Il faut soufrer plusieurs fois.

Mais combien de fois ? Une, trois, quatre fois ? Guidez-vous sur la fréquence des attaques de l'oïdium, sur les premières traces du fléau, sur la température, etc., etc.

Mais nous sommes de pauvres agriculteurs, nous ne connaissons ni le microscope ni la science.

Que ferons-nous donc ?

Alors guidez-vous sur les ceps moniteurs de M. de Lavergne.

Mais la Société d'agriculture de l'Hérault prétend que les ceps moniteurs n'existent pas.

Alors suivez votre instinct : c'est ce que nous faisons.

Je ne suis ni l'adepte ni le détracteur du soufrage ; mais en pesant les raisons des uns et des autres, on doit croire avec nous que le soufrage, entre les mains des hommes éminents que j'ai cités plus haut, est un moyen sûr, efficace ; mais que ce même moyen, employé par la masse des agriculteurs, a des difficultés d'exécution, de pureté de matière, de température, etc., qui lui enlèvent, aux yeux des hommes non prévenus, ce caractère d'infaillibilité qu'on a voulu lui donner.

Puis-je raisonnablement accuser d'ignorance ou de maladresse des hommes qui auront vu leurs efforts échouer parce que le soufre était impur, parce qu'une humidité constante a neutralisé les effets du soufre, etc. ?

Oui, dans tous les départements, des agriculteurs n'ont pas réussi dans leur soufrage. Il faut accepter le fait : un fait est brutal, une dénégation ne le détruit pas.

Voyez le soufrage des treilles : dans tous les départements il y a eu des insuccès patents, irrécusables. Pourquoi ? Je vais vous le dire : La poudre sèche du soufre, répandue sur les treilles hautes, est balayée facilement par le moindre souffle de l'air. J'ai vu le soufre tombé des treilles brûler les arbres qui étaient au-dessous, pendant que les raisins restaient perdus d'oïdium. Ce sont des faits de tous les jours, et vous vous réfugiez dans une dénégation !

Eh bien ! je vais vous dire toute ma pensée sur le soufrage.

1° Le soufrage pour les treilles et les vignes en échalas sera souvent impuissant ; il doit incontestablement céder le pas à l'enrobement par encolage ; c'est de la logique, c'est de la pratique ;

2° Pour les vignes basses, le soufrage, qui peut trouver les *conditions nécessaires*, rendra d'immenses services, et les agriculteurs qui ne reculeront pas devant son haut prix, auront lieu de s'en applaudir ; — je serai toujours prêt à attacher une couronne de reconnaissance sur la tête de ces maîtres écoutés avec respect (Guyot, Lavergne, etc.) qui ont attiré l'attention des agriculteurs sur cette méthode.

Mais gardons-nous de dire que le soufre suffit à tout ; les partisans du soufre nous répètent tous les jours : Gardez-vous contre toutes ces nouvelles idées, qui viennent ainsi *bouter* leur nez sans pudeur dans l'entrebâillement de votre porte et de votre conscience. Tout ce que je peux vous permettre, — écoutons bien ceci : — c'est de consacrer un petit, un très-petit coin, à des essais timides.

O chers maîtres, vous qui savez qu'il faut généralement assommer un homme de la campagne pendant quatre-vingt dix-neuf ans onze mois et vingt-neuf jours pour lui faire digérer une bonne idée, n'avez-vous pas quelques remords quand vous placez en tête d'un article : *Encore un moyen contre l'oïdium.*

Laissez venir à vous ces tout petits enfants, car ces enfants peuvent devenir des hommes.

Je demande pardon à tout le monde de cette petite gourmade paternelle et éclectique, parce que moi je prends de

toute main, je remplis mes poches des idées bonnes que je trouve sur mon chemin, sans m'inquiéter de leur provenance, et je voudrais trouver la même tolérance pour tous.

C'est ce qui m'a donné le courage de me présenter devant le tribunal de la publicité, pour lui dire :

La nouvelle méthode contre l'oïdium, l'enrobement par encolage, est logique, car elle imite la nature lorsque le raisin se conserve intact sous le sable, sur le sol, sous la poussière des chemins. Le soufre employé en masse, comme dans l'île de Ré, n'agit très-souvent qu'en enrobant le raisin.

Or, l'enrobement a pour but de revêtir le raisin d'une couche isolante qui empêche l'oïdium de pénétrer jusqu'à la peau du raisin ; mais si l'oïdium existe déjà sur ce raisin, l'enrobement tue ce parasite par asphyxie, en le privant de l'oxigène de l'air, et s'oppose par là à de nouveaux ensemencements.

Existe-t-il une méthode plus logique en théorie?

Non.

Existe-t-il une méthode plus pratique ?

Vous avez vu le parallèle que j'en ai fait avec le soufrage ; je ne crois pas que ce soit au désavantage de l'enrobement. Je vous ai fait voir pourquoi l'enrobement pour les vignes hautes était bien supérieur au soufrage.

Mais pour les vignes basses, la main-d'œuvre est une question grave ; il est vrai que l'enrobeur va de grappe en grappe, et qu'il passera un peu plus de temps que le soufrage fait une fois ; mais cette différence est *minime*, et comme le soufrage demande plusieurs opérations, l'avan-

tage de la main-d'œuvre sera toujours en faveur de l'enrobement.

Le docteur Guyot, qu'il faut souvent citer, ne voit de salut pour les vignes en échalas que dans leur conversion en souches basses ; ce conseil peut être pris pour un aveu de l'impuissance du soufre pour les vignes hautes. Que les propriétaires de ces vignobles reprennent courage, l'enrobement les sauvera.

Le célèbre viticulteur signale ce fait important, à savoir : que l'oïdium éclate d'abord sur l'extrémité des bourgeons, et que ce n'est que secondairement qu'il envahit les autres parties vertes de la vigne. Cette opinion me paraît être au-dessus de toute contestation, et les observations que j'ai dû faire, jour par jour, pendant deux ans, m'ont convaincu que le berceau de l'oïdium était autour de ce bourgeon, que c'était là qu'il fallait l'attaquer avec avantage, et que l'enrobement par encolage pendant le mois qui précède le développement du bourgeon, serait un moyen excellent.

Les partisans du soufre ne manqueront pas d'attaquer notre méthode d'enrobement sur ce point que j'ai mentionné tout à l'heure : le passage de l'oïdium du bourgeon aux parties vertes ; les feuilles se couvrent d'oïdium comme le raisin ; l'enrobement ne protège que le raisin.

Je vais répondre à une objection moins sérieuse qu'elle ne paraît au premier coup d'œil.

Le soufre est répandu sur toute la plante, et le parasite se trouve en contact de toute part non seulement avec cette poudre qui tue, mais encore avec les vapeurs sulfureuses qui vont s'en dégager. Vous allez croire que le parasite est perdu ? Revenez vingt jours après avec la main pleine de

soufre, si vous tenez à constater d'abord que le parasite se porte très-bien, et si vous voulez sauver votre récolte par un nouveau soufrage. Oui, l'oïdium se joue de vos soufrages, et il ira vous braver jusqu'à la cuve.

Qu'importe! dit l'honorable rédacteur du *Moniteur vinicole*, le soufre est comme le quinquina, qui coupe la fièvre mais qui ne l'empêche pas de revenir.

Je n'admets pas une comparaison qui n'est pas l'exposé des faits. Le quinquina coupe la fièvre, mais le soufre épargne *toujours* un très-grand nombre de champignons, dont les sporules ensemencent de nouveau le vignoble soufré. J'ai constaté ce fait trop souvent, et la preuve se trouve d'ailleurs dans ces deux, trois, quatre opérations successives de soufrage que vous devez faire pour sauver votre récolte.

Eh bien! l'enrobement *concentre* tous ses efforts sur un seul point, sur le raisin, qu'il isole d'une manière certaine au milieu de cette poussière que tous nos moyens ne peuvent atteindre partout. Cependant je n'abandonne pas entièrement les parties vertes du cep.

J'attaque d'abord l'oïdium sur le bourgeon; plus tard je pince et j'épampre, et je diminue ainsi la surface contaminée. Ces trois opérations sont d'une grande puissance, et vous devez aux dernières, dans l'opération du soufrage, vos succès les plus certains. L'observation m'avait démontré que des sarments oïdiés pouvaient porter des raisins qui restaient sains, et que des raisins non oïdiés se trouvaient isolés au milieu de pampres et de raisins couverts d'oïdium.

L'observation m'avait démontré que des treilles non soufrées étaient couvertes d'oïdium, et que l'année suivante

l'oïdium les abandonnait sans combat, sans l'emploi du soufre, etc.

L'année suivante, l'oïdium revenait.

Tous ces faits m'ont démontré que tous nos efforts doivent se tourner vers le raisin surtout, et, comme nous le verrons plus loin, vers le cep. Je place cette réponse à une objection grave sous la sauvegarde de ma pratique d'abord, et de celle des personnes qui ont employé l'enrobement.

En me résumant, je signale ces deux faits : le soufre éparpille son action, l'enrobement la concentre.

Maintenant, je demande la permission de traiter la question scientifique de l'oïdium, qui touche de si près à la pratique. Dans cette question, j'arrive après deux maîtres ; mais enfin, dans le champ des sciences, il y a toujours à glaner.

Au sujet de l'oïdium, vous vous mettez avec Molière contre les médecins. (Vous pourriez être en plus mauvaise compagnie.) Vous paraissez croire que les médecins ne s'entendent guère. En m'occupant de la question scientifique de l'oïdium, je me suis demandé sur quel point de science vos docteurs *parasites* sont en communauté d'idées.

1° Est-ce sur le nom du fléau de la vigne ?

L'un dit : C'est l'oïdium ; l'autre répond : C'est l'érysiphe.

2° Est-ce sur l'origine ?

On place généralement le berceau de ce cher enfant dans une serre chaude de la vieille Angleterre, en 1845 ; perfide Albion ! Je possède des preuves que, en 1844 déjà, dans notre pauvre île, si châtiée dans ses vignobles, l'oïdium existait. Sans m'arrêter aux souvenirs des vieillards, qui

prétendent que leurs pères ont connu ce fléau, je sais que depuis longues années, nos prés de luzernes succombaient, parce qu'une production végétale sans nom, semblable à celle qui couvre nos houblons, nos rosiers, les herbes des dunes, etc., les couvrait d'une poussière blanche.

L'oïdium est-il une génération spontanée? Vieille question de la vieille science, qui commence à Adam, et qui ne finira qu'avec l'oïdium, — jamais! — Cependant, je ne veux rien affirmer; pour ne pas m'attirer une mauvaise querelle avec les docteurs: *Omnis ex ovo*, et je tiendrai un juste milieu prudent.

3° Est-ce sur son organisation?

On accepte généralement aujourd'hui que l'oïdium est un champignon, un cryptogame, comme le champignon implanté depuis longues années sur les pois, les trèfles, les épines, les pêchers, etc. En effet, avec un bon microscope, vous assistez à cette charmante création du bon Dieu: Filaments irréguliers de couleur blanc sale, qui se cramponnent sur la partie verte de la vigne; ce sont évidemment les racines du végétal; sur ce tapis s'élèvent plus tard les tiges capsulaires blanches, les porte-graines renfermant une poussière abondante, que le vent prend dans sa maturité pour la transporter partout. Ces tiges capsulaires forment l'oïdium apparent, l'oïdium du vulgaire. On dit que le parasite *pompe* les sucs des parties vertes: sur quoi se fonde-t-on?

Plus tard, vous trouvez la peau sous-jacente, brunie, rugueuse, et l'épaississement de cette peau n'atteint jamais au-delà de la moitié de l'épaisseur; il semble que la peau du raisin soit comme celle de l'homme, composée d'un

épiderme et d'un derme. L'épiderme seul serait toujours atteint; au-dessous, le réseau vinifère est toujours sain.

L'action première de l'oïdium sur le raisin est une asphyxie par étranglement et par privation des aliments de l'air, qu'il accapare à son profit; mais si la graine n'est atteinte que partiellement, la mort arrive par anévrysme, par rupture dans le point inextensible.

Il est difficile de préciser si une tige capsulaire donne une seule récolte de graine; mais l'expérience nous montre que cette graine, semée par la nature, végète, fructifie et vient à graine tous les mois, si la température aide à sa croissance.

Jusqu'à 20 degrés de chaleur, l'oïdium ne peut pas naître; de 20 à 30, l'oïdïum trouve dans cette chaude atmosphère tous les éléments de vitalité, et c'est pourquoi le mois de juin assiste à cette végétation oïdiale si exubérante; de 30 à 40 degrés, le parasite vit, mais il languit, et quelques heures d'une chaleur de 45 degrés le tuent. Or, à l'heure de midi, sur certains sols de l'île de Ré, j'ai trouvé 50, 55 degrés de chaleur; mais dans le même vignoble et dans le même moment, avec le même soleil, vous avez des températures différentes. L'ombre d'une feuille, l'inclinaison d'une motte de terre, etc., amènent ces résultats. Nous devons cependant en conclure que, dans les grandes chaleurs, le soufrage doit être sobre et prudent; il doit garder toute son activité pour les températures humides, chaudes, variables.

Soufrez en fin mai, préventivement; mais avant, consultez la température de ce mois. Soufrez toujours en juin. Après, consultez encore la température, pour savoir si vous devez soufrer. Je dis cela comme pratique locale. Je ne sais

pas si le soufrage, ainsi conçu, doit être accepté par des vignobles soumis à d'autres conditions locales.

Mais les connaissance acquises par la science ne conviennent pas à tout le monde.

Pour les uns, l'oïdium est un ver; pour d'autres, c'est une araignée vert tendre (couleur d'espérance); c'est un coup de bec d'oiseau, c'est une piqûre d'insecte, c'est la crasse de la fumée des locomotives, etc. Doux accord scientifique !

4° Est-ce sur les conditions de son existence ?

Je vais entrer ici dans les questions brûlantes traitées par deux maîtres d'un grand savoir: J. Guyot et Joigneaux.

L'oïdium, dit le docteur Guyot, demande des végétaux d'une certaine espèce, des pousses tendres, l'altitude, une certaine exposition, un certain climat, — la jeunesse et la vigueur de la plante.

Ici encore, Hippocrate dit oui, Galien dit non.

J'ai lu avec le plus vif intérêt le débat courtois qui a émaillé les colonnes du *Moniteur vinicole*, et je ne me permettrai de rentrer dans cette lutte savante que par certains points qui ne me paraissent pas assez élucidés.

Une condition régulatrice de l'oïdium, dit M. Guyot, c'est l'élévation des pampres dans l'atmosphère; une seconde condition, c'est la jeunesse du cépage; une troisième condition, c'est la vigueur de la plante; mais j'en cherche en vain l'explication, le pourquoi.

La marche du fléau, dans l'île de Ré, ne rentre pas dans ces idées. Les vignobles les plus maltraités sont ceux d'Ars, des Portes, etc., composés de vignes vieilles, basses et peu

vigoureuses. Le parasite s'y est implanté avec tant de force, qu'il a plongé cette malheureuse population dans une grande misère.

Je m'explique cependant l'énergie de l'oïdium dans les vignobles d'une végétation fougueuse, par la concentration de la semence oïdiate sous des ombrages où les courants d'air n'ont presque plus d'effet; mais un autre ordre d'idées vient s'appuyer sur ce que je viens de dire.

Les miasmes épidémiques montrent dans leur développement un besoin très-vif de l'élément humide, ils sont hygrométriques. L'oïdium, miasme végétal aussi, a besoin pour bien vivre de l'élément eau, que l'année 1862 lui a donné si généreusement. La partie de l'île que le parasite parcourt avec tant de force, est coupée par des marais, des canaux très-nombreux; c'est un pays humide par excellence, où toutes les épidémies (choléra, fièvres typhoïdes, etc.), ont toujours fait des ravages effrayants. Si la vigne fougueuse est privilégiée pour l'oïdium, c'est que l'élément humide y *abonde*. Si le jeune cépage est plus frappé, comme les jeunes pousses, c'est que l'élément humide y *domine*.

Ces idées ont un côté pratique qui n'échappera pas aux agriculteurs.

Après l'élément humide, la plus redoutable cause de contagion oïdiale, c'est la nature du cépage. Chaque être, chaque famille de végétaux a une constitution spéciale, avec une manière particulière de sentir, une résistance individuelle aux agents extérieurs, etc. Voilà pourquoi les treilles, ceps délicats, *plus aqueux* généralement, sont plus frappées que les cépages rampants, d'une nature généralement plus sauvage, — et plus *sèche*.

Mais si l'élément humide persiste en 1863 comme en 1862, le fléau ne respectera plus rien. Les individualités s'effaceront devant les vastes ensemencements de l'oïdium, car la page fatale de l'oïdium n'est, comme nous allons le voir, qu'une page arrachée à la grande histoire de toutes les épidémies.

5º Est-ce sur sa nature intime?

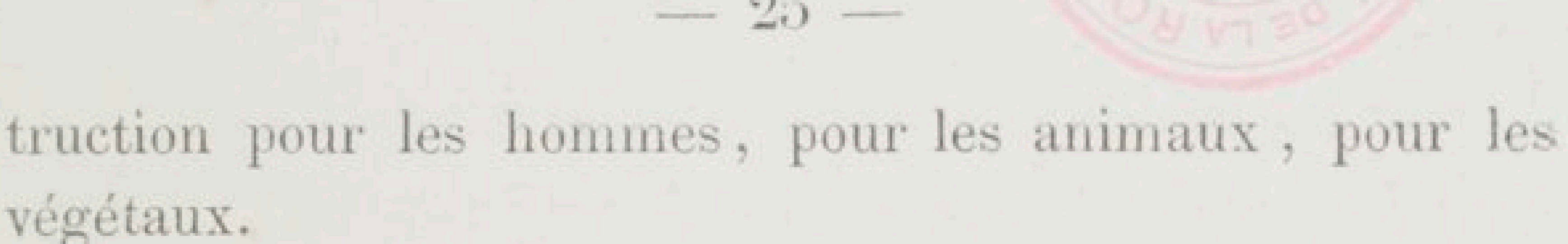
L'oïdium est-il une maladie interne ou une affection externe? La médecine humaine a, dans tous les temps, agité cette grave question à l'occasion des affections de la peau de l'homme; mais aujourd'hui comme hier, la discussion attend toujours son *fiat lux*.

M. Joigneaux a, pour l'oïdium, renouvelé cette discussion, qu'il a étayée de rapprochements ingénieux.

Pour moi, j'ai toujours pensé que le miasme oïdial n'a pris cette marche effrayante sur les vignobles de notre beau pays que parce que l'élément humide, principe vital de tous les miasmes épidémiques, nous amène des printemps irréguliers, d'une fraîcheur remarquable.

La vigne ne porte pas ces facies de décrépitude que vous lui connaissez. Je recherche en vain sous cette exubérance de végétation, dans cette prodigieuse abondance de fruits, les traits de cette caducité. Je demande partout si dans les temps antiques la vigne avait une résistance organique, une constitution plus robuste, etc., et je reviens toujours à l'idée de maladie générale, d'épidémie.

Quand M. Joigneaux a étudié l'histoire des épidémies, il aura, j'en suis sûr, été pris d'un vertige religieux en voyant revenir à des époques fatales ces grands courants de des-



truction pour les hommes, pour les animaux, pour les végétaux.

Pourquoi l'oïdium ne serait-il pas un de ces courants? Ces courants, ces épidémies, ont leurs règles, leurs jours, leur moment. Quand les populations, quand les grandes familles végétales ou animales se sont trop *accrues*, la loi de Dieu intervient, loi de décimation, qui fait l'équilibre avec cette grande loi de procréation si étonnante dans sa fécondité, que sans ces grands fléaux destructeurs la terre ne serait bientôt plus assez vaste.

Appliquez ces idées à la vigne, qui a reçu en Europe une extension trop forte, trop exclusive; son moment est venu, la loi de décimation pèse sur elle jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli.

Alors tout rentrera dans l'ordre primitif; l'oïdium, comme tous les miasmes épidémiques, restera parmi nous à l'état sporadique, pour reparaître de temps à autre à l'état épidémique.

Alors les partisans du soufre, les enrobeurs, diront bien haut qu'ils ont vaincu l'oïdium; moi, je croirai seulement que la loi de Dieu est satisfaite.

Étudions la marche de l'épidémie oïdiale depuis dix ans. Vous la voyez s'avançant ou reculant, suivant que quelques gouttes d'eau de plus sous un ciel sombre ou quelques rayons de soleil sous un ciel plus éclatant, favorisent ou modèrent le parasite.

Les partisans du soufre ont toujours eu la pensée généreuse d'anéantir le fléau. Ils *éparpillent* à grands frais leurs moyens d'attaque. Les enrobeurs feront comme les malheureux habitants dans les inondations, dans les incendies,

comme les médecins dans les grandes épidémies : ils *concentreront* avec une petite dépense leurs moyens de défense sur leurs trésors, et ces trésors, ce sont les grappes de la vigne. Ils soutiendront la *résistance* de la vigne par une culture plus soignée, par des fumiers spéciaux, par un traitement tonique, et ils auront ainsi suivi cette parole si pleine de sagesse : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Je terminerai par quelques paroles à l'adresse des travailleurs énergiques et si méritants de l'île de Ré. Une partie de notre île, la partie des bonnes terres, a été enrichie par le fléau ; l'autre partie, la partie des terres humides, sablonneuses, a été appauvrie pour longtemps.

En 1845, les vins blancs étaient offerts à 25 francs, sans vente ; en 1855, ces mêmes vins ont valu 150 et 200 francs ; en 1862, ils valaient encore 110 francs. Le prix des terres a suivi les vins. Le cep à l'arpent, qui se vendait 1 franc 25 centimes, s'est vendu 3 et 5 francs. Le prix des sables est descendu à 2 centimes, sans vente parfois, lorsque ce même arpent se vendait 50 à 60 centimes.

Agriculteurs de l'île de Ré, vous soufrez vos vignes, et vous faites bien. Si vous lisez cet article, vous examinerez si vous devez enrober, car vous ferez bien aussi. Vous n'oublierez pas surtout que vos vins tendent à baisser de prix, et qu'à 60 francs les 9 hectolitres, vous ne pouvez plus recourir au soufre : ce serait une dépense impossible. Alors l'enrobement vous sauvera.

Vous trouverez dans le *Moniteur vinicole* tous les moyens d'améliorer vos terres à vignes par des engrais spéciaux ; je vous signalerai seulement ceux que vous avez autour de vous : le sel marin, la chaux ou plâtras, les vases de mer, les coquilles d'huitres calcinées.

Je ne suis qu'un néophyte dans la science de l'agriculture, et quand je regarde tout en haut ces maîtres qui ont déjà tant fait, je me demande si mon désir d'être utile ne serait pas de l'orgueil ; et cependant, si j'ai provoqué cette discussion, c'est pour que des observations dictées par une plus grande expérience viennent m'éclairer. Ceux qui, comme moi, peuvent en sentir le besoin, en prendront leur part.

APPENDICE A L'ENROBEMENT.

L'agriculture connaît déjà beaucoup d'insectes parasites qui sont la désolation de l'agriculteur : parasites de la vigne, du pommier, de l'abricotier, etc.

Depuis quelques années, les fruits de nos jardins sont malades et deviennent noirs, fendillés, etc.

Les plantes d'ornement de nos jardins sont ravagées parfois par des parasites animaux ou végétaux.

On s'est servi de liquides différents dont l'action est trop fugitive.

Servez-vous de l'enrobement par encolage à la colle forte, additionné d'une petite quantité de teinture d'aloès, car son action est persistante.

Vous plongez les fruits dedans ou vous les badigeonnez au pinceau. La peau des fruits reste saine sous cette couche protectrice.

Pour les arbres, pour les arbustes, servez-vous du pinceau, servez-vous de la main pour enrober les tiges couvertes de parasites, que vous engluez, que vous asphyxiez, en les privant de l'oxigène de l'air.

Voilà l'enrobement dans toutes ses applications pratiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'hommage de mes respects et de mes remerciements.

DOCTEUR KEMMERER.

3e LETTRE.

Saint-Martin, île de Ré, le 20 mai 1864.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Nous devons, aujourd'hui, nous occuper de deux points bien importants pour le département de la Charente-Inférieure, de la viticulture d'abord et de la fabrication des vins ensuite.

Regardez la terre de l'île de Ré, quand le mois d'avril se lève, le vigneron, armé de la houe pleine ou *bouelle,* vient d'en bouleverser le sein et de lui donner cet air de propreté et de fraîcheur, qui est la toilette de l'agriculture. Aussi loin que le regard peut s'étendre, vous apercevez cette terre creusée d'alvéoles, de corbeilles d'où s'élance le cep de vigne, avec ses deux ou trois bras recourbés sur le sol. Il y

a, dans le tracé de ces alvéoles, une régularité, une symétrie qui vous étonne et qui ne peut être surpassée que par les abeilles. Cependant le vigneron n'a que sa houe, qu'il manœuvre avec une aisance, avec une agilité, que vous ne trouverez peut-être pas dans beaucoup de nos départements Français. Placez un vigneron de l'île de Ré côte à côte avec un Breton, avec un Vendéen, et vous comprendrez ce que notre île possède en capital musculaire.

Je viens de parler de la houe pleine, et je dis que cet instrument de travail est admirablement approprié à la culture locale des vignobles de notre île. Je ne lui reconnais qu'un inconvénient, que l'habitude neutralise : c'est de placer la résistance musculaire dans le dos, ce qui force le cultivateur, courbé sur le sillon, à lasser les muscles lombaires. Cette lassitude est parfois la cause de douleurs musculaires, de courbures de l'épine dorsale, et j'ai vu quelques vieillards dont le corps horizontal faisait un angle droit avec les jambes ; la figure regardait la terre. Ce résultat est très-rare, et la population virile de nos campagnes, par sa vigueur et sa rectitude, fait plaisir à voir. Mais cela nous conduit à dire que les enfants, dont la fibre musculaire et le squelette osseux n'ont pas encore la résistance organique de l'adulte, ne doivent être assujettis au travail de la houe, qu'avec prudence.

La houe est donc l'instrument de l'agriculture locale ; mais j'entends la voix, si justement écoutée, de notre Comice agricole, qui parle de la charrue appliquée à la culture de la vigne ; — c'est le pas en avant de la science moderne. — Je me permettrai quelques observations : La houe représente la population multipliée, la fourmillière humaine. La charrue représente la population rare, les bras

en petit nombre. La houe bien conduite, fouille la terre et en met successivement toutes les parties en contact avec l'air. La charrue n'a pas une action aussi intime sur les entrailles de cette terre. Nos vignerons disent que le travail de la charrue est un travail à moitié fait. Où est le progrès? Dans la charrue qui est le symptôme de la dépopulation des campagnes, et qui a besoin de parcourir de grands espaces pour nourrir ses populations éparses, ou dans la houe qui a trouvé le secret de multiplier les bras et de les nourrir, sur un point imperceptible sur la carte de France. Je serais presque tenté de dire que le progrès agricole ne se mesure pas à la longueur du sillon, à la rareté des bras, parce que l'aliment est rare, mais qu'on doit le reconnaître dans le petit sillon qui a eu le secret de la multiplication de l'espèce humaine, dans le petit domaine qui a la science de nourrir de fortes populations agglomérées. Vous nous méprisez parce que nous n'avons pas une petite bouelle à vapeur, qui, semblable au géant de Rabelais, enjamberait notre île en quelques heures. Mais sur son guéret fécond, le cultivateur à la houe, va toujours pas à pas, comme un petit nain; il a su, sur un kilomètre carré, entasser homme sur homme, et il croit avoir mis le doigt sur la solution d'une des plus hautes questions sociales.

Je crois que la culture de la vigne, dans l'état de perfection locale où nous la trouvons aujourd'hui, a dû se heurter souvent contre les exigences d'un climat et d'un sol qui n'admettaient pas cette perfection, sans beaucoup de travail et sans des études opiniâtres.

A l'île de Ré, dans l'échiquier d'un vignoble, le cep de vigne a pour rayonnement de ses racines et de ses rameaux un mètre carré. Autant de mètres de terre, autant de ceps.

Nos pères ont légué à leurs enfants cette loi d'agriculture. Sur le territoire de la Couarde, les cultivateurs si intelligents et si actifs, ont planté à 80, 85 centimètres, et ils obtiennent des récoltes bien plus abondantes : 156 hectolitres par hectare. Pour planter, le vigneron divise le sol en alvéoles régulièrement espacées, profondes de 25 centimètres. Pourquoi? Voilà la science locale : Les insulaires ont planté en creux, parce que la terre relevée en talus tout autour, a une plus large surface d'absorption; parce que la pluie, les débris qui roulent, les rayons solaires, glissent dans le fond de ce petit ravin en miniature ; parce que les bras qui vont s'élancer de ce tronc, se courbent naturellement sur ces épaulements; et surtout parce que les pousses tendres de la vigne s'abritent contre les vents de l'Océan, ces vents qui brûlent ou qui glacent. Cette distribution du sol en alvéoles pourrait subir quelques modifications, pour diminuer la main-d'œuvre, sans nuire à la protection de la vigne, par un épaulement en terre. Je connais une tentative, faite dans ce but, par un cultivateur éclairé, dont je dois respecter encore le secret.

Le vigneron taille sa vigne, en laissant deux ou trois rameaux de bon bois de l'année, dont il pique l'extrémité sur le talus. Ces arçons sont l'expression d'une science profonde; je dis plus : c'est une vérité agricole que vous trouvez délayée aujourd'hui dans les traités les plus savants d'agriculture. Vous lisez partout : Le bois jeune est le sein qui renferme la récolte abondante; arquez la branche pour que la sève ralentie fructifie ; l'arçon augmente la surface absorbante de la végétation, etc. Eh bien! l'arçon, ce riche secret d'agriculture, est une pratique de l'île qui se perd dans la nuit des siècles.

L'arçon est l'échalassement horizontal d'une agriculture locale, qui ne pouvait pas accepter l'échalassement vertical de la vigne du midi, parce que sous le ciel des vents et des tempêtes, le végétal doit ramper. L'arçon horizontal avait besoin, pour mûrir cette magnifique récolte, de cinq cents grammes et plus, parfois, de grappes vinifères, de trouver dans le rayonnement d'une terre qu'il embrasse, et qui reçoit, je l'ai dit, 30, 40, 50 degrés, la chaleur que l'air soumis à tant de variations de température ne lui donnerait pas souvent. Que les agriculteurs se pénètrent bien de toutes ces clartés que donne la science, parce que, dans l'agriculture, on ne doit jamais remuer un mètre de terre, ou toucher à la partie la plus minime d'un végétal, sans répondre à ce mot : Pourquoi ?

Dans le sillon des vignobles, je trouve encore un secret d'agriculture que je ramasse précieusement. L'insulaire donne deux et trois labours à ses vignes; et quand la population éparpillée dans les mille petits sentiers qui séparent les mille petites parcelles de cette terre si riche, passe, en regardant le champ labouré, elle juge de la valeur du propriétaire. Vous ne pouvez pas comprendre la puissance de cette justice publique qui se promène ainsi tous les jours, et qui tous les jours dit : celui-là est un bon travailleur : celui-ci est un fainéant qu'on repousse. Cette voix qui parle tous les jours dans le sentier de l'agriculture *morcelée*, n'existe pas dans les grandes agricultures; et puisque j'ai touché à cette question grave de la petite agriculture, je veux m'y arrêter un instant. — C'est encore une leçon pratique que l'île de Ré donne à la France. — Je connais les discussions élevées que cette question a déjà soulevées ; mais cette étude, passée en pratique dans l'île de Ré, a

droit à l'attention des hommes qui dirigent la grande agriculture de la France. Souvent, en regardant ces domaines Lilliputiens, j'ai pensé à ces chambrettes de Paris, où l'étudiant, plus fier qu'un Empereur, quand il veut endosser son habit, est forcé d'ouvrir sa croisée pour allonger son bras. Dans cette pauvre chambrette, comme dans notre petit domaine, il y a des songes d'or et de beaux sourires qui ne s'oublient jamais.

Mais la question de la division illimitée de la terre s'élève jusqu'aux plus hautes considérations sociales, quand on étudie son mécanisme fécond sur cette terre de Ré. C'est à ce partage incessant et toujours rétréci du domaine paternel, que le sol doit sa culture intelligente, son rendement qui éblouit, son travail sans jachères. L'insulaire laisse à peine à cette terre le sommeil hivernal. On parle toujours de grande culture, de vastes exploitations agricoles, de sucre et de coton ; les comices n'ont de caresses et de chatouillements paternels que pour les charrues, les batteuses, les grandes exploitations, et l'exhibition de toutes ces découvertes appliquées à l'agriculture, trouve un écho dans les populations. Mais si vous rentrez dans les entrailles de toutes ces idées, vous n'admirez plus autant ces larges cultures où les bras et l'argent abondent, et où cependant la terre se repose, où la terre reste inculte souvent. Vous reportez vos regards sur les campagnes de la France, et vous comptez ses habitants disséminés sur une si large surface. Plus du quart de sa superficie est cultivée en céréales, 54 millions d'hectares au moins, et vous pouvez à peine produire ce qu'il faut pour ne pas mourir. L'île de Ré, depuis des siècles, toujours sur les mêmes terrains, donne à 15 mille de ses habitants, sur 18 mille, assez d'orge

pour bien vivre, 74 à 80 hectolitres par hectare, tandis que sur vos riches domaines, vous ne pouvez produire de céréales qu'en variant les cultures. Si l'école pratique de l'île de Ré était appliquée à 100 millions d'hectares en France, demain vous auriez 60 millions d'agriculteurs. Quand je compte dans les peuples anciens de la Grèce et de Rome, 9 dixièmes de pauvres; quand je calcule qu'en France, chaque homme n'a peut-être pas 63 centimes par jour, d'après M. Chevalier, pour vivre; quand je vois la propriété foncière grévée de douze milliards, je reporte bien vite mes regards dans ce pauvre petit nid des mers, où 15 mille agriculteurs dorment dans une maison qui leur appartient, au milieu de leurs champs microscopiques terrestres et maritimes, n'ayant plus à payer la rente qui depuis 93 grévait la propriété et ne comptant de pauvres que dans la classe imperceptible des fainéants: c'est le résultat de la division de la terre. Je sais bien que cette dissémination de la propriété amène la dissémination des forces de l'homme; mais quand cette dissémination n'agit que sur une surface facile à parcourir en quelques heures, l'idée perd de sa vérité, et le morcellement agraire est une pensée mère qui, dans son application inévitable sur la moitié du domaine de la France, enfantera des prodiges d'agriculture dans l'avenir.

La viticulture a fait de très-grands progrès. Les viticulteurs modernes de l'île ont brisé, avec les pratiques anciennes, dans le choix du cépage, et cette prévision de l'avenir a sauvé l'île d'une ruine inévitable. Pendant des siècles, les cépages de choix, les Saint-Pierre, les Franches, les Gros-Blancs, les Balzac, couvraient de leur nappes verdoyantes le sol de l'île. Ces visants duraient l'âge des perroquets et des baleines. Dans les sols plus arides ou

plus froids, plus humides, d'Ars et des Portes, ces cépages sont restés et doivent rester, comme le symbole de la sagesse et de l'éducation agricole de nos pères. Les cépages à eau-de-vie y donneraient des produits aqueux, dépourvus du feu alcoolique, lorsque ces mêmes cépages, dans la zone des terres riches et des sablins, ont, soixante-dix ans avant l'oïdium, pris sans partage la partie la plus considérable de nos vignobles. L'abondance de leurs produits, leur résistance aux influences atmosphériques ont été la source d'une grande richesse. La Folle-Blanche a été pour nos viticulteurs le rameau de Noé. La Folle-Noire, ou Gamay, est aimée des sables, mais sa sensibilité oïdiale est très-vive; elle est frileuse et redoute nos gelées tardives; mais dans un printemps comme celui de 1864, c'est un visant plein de fécondité.

Les Folles durent peu. C'est dans le végétal comme dans l'homme: trop de sève ou trop d'amour brise vite. Mais le cépage, après quelques années de culture fourragère ou de graminées, peut être replanté dans le même terrain. La Folle-Blanche dure 30, 40 ans, l'âge d'un phthysique, lorsque les cépages de choix, dans des vignobles sablonneux, voient deux et trois siècles passer devant eux, avec leurs corbeilles de raisins dorés, et les joies toujours renaissantes des populations vinicoles.

Mais nos viticulteurs n'ont pas toujours marché avec la science moderne, et je veux ici leur dicter la formule abrégée de quatre opérations que la vigne doit subir successivement: 1° Le *Pinçage*. On le pratique du 10 au 30 mai: le pouce et l'indicateur saisissent le rameau de la vigne, à deux feuilles au-dessus de la dernière grappe, et à cinq feuilles, s'il n'y a qu'une grappe; cette opération

arrête la force ascendante de la sève, ce qui prévient la coulure; 2° L'*Ébourgeonnage*. On enlève les bourgeons inutiles à la bonne constitution d'un cep; je repousse cette opération; nos vignes peuvent fournir largement à toutes les parties vertes qui se déploient, et n'empêchent jamais les arçons de bien s'aoûter; 3° Le *Rognage*. C'est une vieille opération usitée pour les treilles et qu'il faut logiquement transporter dans les vignobles. En supprimant la longueur des rameaux, vous diminuez l'ombrage, et vous refoulez la sève dans les grappes et dans le bois; les feuilles du centre, si importantes pour préserver de la brûlure, ne tombent pas; 4° L'*Effeuillage*. Je conçois cette opération dans les vignes d'une végétation fougueuse, mais je la repousse encore pour la généralité de nos vignobles, exposés à des chaleurs mordantes; cependant, quand le mois qui précède les vendanges est pluvieux, effeuillez sans crainte.

L'île de Ré, avec ses quatre mille hectares de vignobles, est bien humble devant cette superficie vinicole de la France qui, de quinze cent mille hectares en 1789, en compte aujourd'hui 2,200,000; avec ces cinq cent mille hectolitres de vin, devant cette production magnifique de 50 à 60 millions d'hectolitres produits par 80 départements français; avec ses cinq ou six millions de vente vinifère, devant ce grand mouvement commercial de vins de France, qui rapporte aux viticulteurs cinq cents millions, qui fait construire pour quatre-vingts millions de francs de futailles, qui donne à l'octroi quatre-vingts millions, et cent cinquante millions au trésor de la France.

Mais en regardant de près, en fouillant dans notre pauvreté, j'ai découvert des enseignements d'une science locale, et cela vous relèvera dans l'estime publique. Nous allons

encore faire un pas de plus, parce que j'ai dans ma besace quelques secrets qui vous seront utiles.

DES VINS DE L'ILE DE RÉ.

Si jamais un rire homérique s'empare de la France, ce sera le jour où vous ferez le *Gloria* des vins de l'île de Ré. — D'où sortez-vous, bonhomme, avec vos vins de sart et vos vins soufrés, à 25 francs les 30 veltes, sans vente ? Nous connaissons votre arôme. Vous avez besoin d'imbiber votre terre de quelques flacons de sève du Médoc. Vous devez mépriser le Bourgogne, au bouquet chaud; le Bordeaux, à la saveur balsamique; le Lunel, qui donne l'esprit à l'Univers; et *tutti quanti*, je vous le dis en vérité. Bonhomme, d'où sortez-vous ?

J'étais à Paris en 1863, au milieu de joyeux convives réunis autour d'une table, où les vins d'Espagne et de France pétillaient dans le cristal. A ma droite et à ma gauche, je rencontrais le sourire goguenard de deux honorables négociants de Berci, qui m'avouaient que le vin de l'île de Ré faisait sur eux l'effet du gaz protoxyde d'azote, ce gaz hilariant qui ferait rire un cadavre.

Ah! fabricants de Petit-Bleu et de vins impossibles, si j'avais connu ce que vous faites avaler, tous les jours, à ce fin dégustateur qu'on nomme le peuple de Paris, j'aurais noblement vengé l'île de Ré. J'ai découvert un de vos procédés vinicoles. Je vous en donne le menu: Un marchand de vin, à Paris, a toujours un comptoir sur lequel on gargote, on buvote et on bavote. Tout ce qui tombe de ces lèvres pantelantes et avinées, coule sur la pente du perfide comptoir, jusqu'au trou caché dans l'un des angles; sous

ce trou, vous pourriez voir une bouteille, et sur cette bouteille une étiquette pompeuse: Chablis, Grave, Chateau-Margot.

La constitution du sol de l'île de Ré, lorsque le soleil l'arrose de lumière, est un sol essentiellement vinicole-calcaire, sablonneux, perméable.

Les Romains furent les planteurs de la vigne, dans la Gaule. Quand un peuple conquérant laisse sur le sol conquis d'admirables monuments et de riches cultures, ce peuple n'est pas un conquérant, c'est un frère. L'œnoloculture traversera de longs siècles dans notre île, et c'est ce que les bâtisseurs de la citadelle de Saint-Martin ont sans doute voulu consacrer, en plaçant dans la première pierre un verre plein du vin de l'île. C'est en buvant le vin du Feneau, le vin de la Cabane-Sec, que Mirabeau, dans la cellule de cette forteresse, couvait l'éloquence qui devait être le souffle de la révolution française; et je ne passe jamais sous les murs de la citadelle, sans regarder si la grande figure de ce génie des révolutions ne se penche pas dans la pénombre d'un créneau.

Nous avons quelques reproches à adresser aux viticulteurs de l'île de Ré: leurs vins tournent souvent à l'aigre, à la graisse; ils sont tellement faibles en alcool, dans certaines années fraîches, où la maturité incomplète ne fait pas de sucre, que les vinaigreries n'en acceptent pas. L'intelligence pourrait obvier à certaines déceptions, mais la routine regarde tout cela froidement. Dans les terrains froids, humides, dans les soles compactes, supprimez la vigne; dans les années pluvieuses, séparez les vendanges mûres de celles qui sont vertes, pourries ou malades;

réchauffez ces vins avec des trois-six. La construction d'une cave doit être bien réfléchie; elle doit être au nord ou à l'est, avec des ouvertures qui permettent de renouveler l'air facilement, et une hauteur de deux mètres au moins. La plus grande partie de vos chaix, sont des chaix à température ambiante, variable, des chaix à eau-de-vie, lorsque vous devriez, comme vos pères, conserver ces caves souterraines à température fraîche et fixe, qui sont en honneur dans le Bordelais. Dans les vendanges, ces chaix à température variable, arrêtent trop brusquement l'effervescence, lorsque les jours sont sans lumière solaire. Dans ces conditions, un cellier qui serait chauffé, pendant un mois, à 18 ou 20 degrés, serait très-avantageux pour rendre la fermentation active et complète.

Les vins gras sont des vins qui n'ont pas assez de tannin, et c'est une conséquence inévitable de votre manière d'opérer, puisque vous enlevez de suite le vin blanc en le séparant de la peau du raisin et des grappes qui contiennent le tannin. Quand vous pensez que les vins n'ont pas reçu assez de tannin, ajoutez par hectolitre le mélange suivant : alcool, 1 kilo; tannin sec, 2 grammes, et vous n'aurez jamais de vin gras.

Les vins rouges de l'île ont souvent aussi des qualités défectueuses. Ces vins sont parfois durs, trop colorés, chargés de tartre et de tannin. Pourquoi? Parce que vous laissez ces vins trop longtemps en fermentation sur les râpes, quand ils ne devraient y rester que trois à quatre jours. La coloration, pour se dissoudre dans l'alcool du vin, a besoin d'une fermentation qui élève la chaleur à 35 degrés; il faut donc que cette fermentation se fasse à l'air libre, car dans une cave où la température ne dépasse

guère 12 degrés, la fermentation donnerait 20 degrés, ce qui ne suffit pas pour dissoudre la couleur rouge. Si l'air extérieur est froid, n'hésitez jamais à faire chauffer le tiers ou le quart de votre moût, et versez-le, chaud, dans la cuve; vous aurez une fermentation vive et une belle coloration, et n'oubliez jamais de décanter votre vin, même en pleine fermentation, après trois ou quatre jours.

Je me retourne maintenant contre une vieille friperie qu'on nomme: *Ban des vendanges.* En logique, personne ne soutiendra qu'un propriétaire n'est pas plus apte qu'une commission municipale, pour déterminer si un vignoble est ou n'est pas mûr; si cette maturité est partielle ou générale; si l'exposition des lieux, la nature du terrain, doivent hâter ou retarder les vendanges de ce vignoble. Cette vigne est ma propriété, ma chose, et vous n'avez pas le droit de me mettre en tutelle. Si le bon Dieu fait mûrir mes raisins avant les vôtres, est-il juste que votre ban se permette de faire attendre ma récolte? La viticulture est une science, et vous ne voulez pas m'imposer sans doute les vieilleries de siècles qui ne sont plus. Parce que vos raisins sont mûrs, mes raisins doivent l'être; parce que vous vous hâtez d'entasser les raisins sains avec les grappes décomposées, vertes, moisies, etc., vous me laissez dans cette alternative: ou de vous imiter, ou de voir toute la population patauger dans nos vignobles. Pourquoi n'avez-vous pas aussi le ban pour les céréales, le ban pour le foin, pour le sel, etc.? Vous êtes en contradiction avec vous-même et avec la science.

Mais des considérations, bien autrement élevées, vont naître de l'étude que je poursuis.

J'admire ces bonnes gens qui cultivent leur petit champ, qui boivent leur petit clairet, et qui sont convaincus que l'Univers ne boit pas d'autre vin et ne cultive pas autrement. Quand je rencontre un brave homme coulé dans une indifférence stupide, je cherche la différence qui peut exister entre cet homme et la houe que ses bras font mouvoir, et je reste ahuri, stupéfié, en voyant que cet homme et cette petite bouelle ont, pendant 70 et 80 ans, fait, jour par jour, heure par heure, un travail qu'ils n'ont jamais compris.

Mais la famille des viticulteurs éclairés augmente tous les ans dans les campagnes, et c'est à elle que j'adresse ce qui va suivre.

Quelques années à peine nous séparent des temps où les vins de la Charente-Inférieure se vendaient à vil prix. Aujourd'hui nos vins trouvent des prix rémunérateurs. Mais pensez-vous à l'avenir? Examinez de près cette immense production vinicole de la France; réfléchissez un instant sur les progrès que tous les pays vinicoles s'efforcent d'accomplir, pour l'amélioration de leurs produits; ouvrez les yeux sur les causes momentanées qui ont été pour vous la source de vos richesses, et qui peuvent disparaître: l'oïdium, l'ignorance des soins vinicoles et des cultures vinicoles, etc., et vous chercherez dans la science les moyens de soutenir la lutte. Ne faites pas comme les propriétaires des salines de l'Ouest, qui n'ont jamais voulu comprendre que le moment d'une concurrence inévitable approchait, d'une concurrence élevée sous l'inspiration de la science, et qui succombent aujourd'hui parce qu'ils n'ont pas su prévoir, et qui ne veulent pas encore comprendre qu'ils sont bien morts.

C'est en démasquant le point faible, en sondant la plaie que la nature nous a léguée, que nous pouvons trouver la force dans la lutte, et la résistance dans notre industrie menacée. Je prie tous les viticulteurs de bien suivre mon raisonnement.

L'industrie des vins a trois buts: 1° Fournir à l'alimentation des vins de table; 2° Des eaux-de-vie; 3° Des vinaigres.

La première catégorie est la plus importante. C'est dans le commerce des vins hygiéniques ou alcooliques, que la France trouve une partie de ses revenus.

La seconde catégorie a trouvé, dans sa vie commerciale, une certaine grandeur qui n'était pas sans importance; mais, aujourd'hui, son horizon pâlit. Si vous plongez un regard dans l'avenir, vous apercevez la chimie, cette bonne fée de l'homme qui, jadis, avec le diable, partageait le droit d'épouvanter l'ignorance. Eh bien! la chimie a la prétention de vous tuer, vous tous producteurs de vins à eau-de-vie. Elle veut faire de l'eau-de-vie avec du grain de blé, avec du ligneux, avec du gaz, avec les choses les plus abjectes, et elle le fera, parce que cette reine du monde tient ce qu'elle promet. Ce jour-là, vous êtes morts. Ou bien, et je parle sérieusement, vous allongerez votre œil plus loin que le bout de votre nez.

La troisième catégorie n'a pas une importance commerciale aussi vaste, et je ne m'en occuperai que pour vous dire que la chimie fait des vinaigres sans vin, des vinaigres à empoisonner l'Univers, et qu'elle tient boutique ouverte à la barbe des commissions, plus ou moins hygiéniques, des départements.

Les œnologues ont divisé les vins en trois classes :

1° Les vins sucrés, alcooliques, de liqueur. Ce sont les Frontignan, les Collioure, les Lunel, les Xérès, les Madère, etc. (20, 14, 11 pour cent d'alcool) : ce sont les vins de luxe, et les vins de l'île de Ré ne brillent pas de ce côté-là; 2° Les vins hygiéniques, alimentaires : ce sont les Bourgogne, les Bordeaux, les vins de Seine, du Rhin, et de presque tous les départements français (7, 8, 9, 10, 11 pour cent d'alcool); c'est la classe dans laquelle nous avons la prétention de rentrer. Comment? Je vais vous le dire ; 3° Les vins à eau-de-vie : ce sont les Armagnac, les vins de la Rochelle, de l'île de Ré. Ces vins sont des excitants légers; ce ne sont pas des vins alimentaires. Le génie commercial a saisi, c'est un génie infernal, que les qualités spéciales de ces vins seraient précieuses pour le coupage des autres vins, qui y trouveraient des combinaisons nouvelles et avantageuses (2/3, 3/4 de vin de l'île de Ré dans un vin alimentaire, additionné de 3/6.)

Quand le mariage de nos vins avec le Bourgogne, un Laffite, un Macon, etc., est consommé, ces vins hybrides, auxquels le Créateur n'avait jamais pensé, traversent la France. La France boit des vins de l'île de Ré, dont elle riait tout à l'heure. Ceci est de bonne guerre; mais je suis loin encore d'être satisfait, et je veux hardiment prendre place parmi les vins alimentaires. Je veux apprendre aux propriétaires des vins à eau-de-vie, les moyens de donner à ces vins un corps, une alcoolisation plus forte, une saveur plus nette, etc.; et je n'exagère rien en disant que cette pratique fera rentrer dans la richesse des campagnes quelques centaines de mille francs de plus. Elle sauvera nos vins, trop faibles en alcool, dans certaines années; elle aug-

mentera la richesse alcoolique des autres, qui trouveront ainsi des prix plus rémunérateurs; elle ouvrira à nos vins la route des marchés où les vins alimentaires brillent sans partage. Nous devrons tous ces avantages incontestables au glucose.

Le glucose est un sucre obtenu par l'action d'un acide sur l'amidon. Cette substance se vend dans le commerce, en barriques d'une contenance variable; elle coûte 45 à 50 centimes le kilo. D'après mes expériences, 13 kilogrammes de glucose donnent naissance, dans un *vin de l'île*, à 3 degrés alcooliques; il est donc facile d'obtenir les degrés d'alcool des Bordeaux et de tous les vins hygiéniques. L'action du glucose est une action intime, qui ne ressemble en rien aux pratiques du Midi, pour alcooliser les vins. Certains vins de l'île, bien traités et mis en bouteille, acquièrent l'éther œnantique et l'huile essentielle aromatique qui sont les traits des vins de Bordeaux. Je crois que les vins de l'île glucosés donneront ainsi des produits excellents. Mes expériences ont été confirmées par un très-intelligent commerçant de Saint-Martin, dont je respecte l'anonyme, et je les fais connaître pour éclairer une question obscure.

L'île produit, en moyenne, 500,000 hectolitres de vin.

Consommation du pays	50,000
Déchet, lie, soutirage.	50,000
Reste à la vente.	400,000

ayant 5, 6, 7, 8 d'alcool suivant des causes variables.

1° Fabrication du vin blanc glucosé.

J'ai pris 10 hectolitres de moût de vin du Bois.	120 fr. 00 c.
Glucose, 26 kilos	13 00
Main-d'œuvre pour dissoudre et mêler . . .	1 50
Total.	134 fr. 50 c.

L'hectolitre revenait donc à 13 francs 45 centimes, lorsque les 9 hectolitres du vin naturel étaient vendus 120 francs. J'avais presque 11 degrés d'alcool; je pouvais donc *couper* d'autres vins avec ce vin corsé. J'avais, en outre, donné à ce vin une valeur plus grande comme vin de *chaudière*, et une valeur commerciale positive comme vin *hygiénique;* c'était une plus-value énorme. Pour bien opérer, il faut faire dissoudre le glucose dans du moût qu'on chauffe à 60 degrés; on verse la dissolution sur le vin en fermentation, et on abandonne le mélange à l'action de cette chimie naturelle qui préside à la formation des vins.

2° *Fabrication des vins de ménage.*

J'ai pris 6 voyages de râpe rouge à 1 fr. 50 c. . .	9 00
1/2 voyage de raisins blancs	2 00
Eau, 180 litres	0 00
Glucose, 24 kilos.	12 00
Moût blanc pour dissoudre le glucose, 15 litres. .	1 60
Main-d'œuvre.	2 50

J'ai opéré comme pour le vin rouge, et j'ai obtenu 5 hectolitres de vin d'un beau rouge, ayant 6 % d'alcool. L'hectolitre de ce vin revient à 5 francs 40 centimes, au lieu de 13 francs 45; et si l'île buvait seulement 25 mille hectolitres de ce vin de ménage sur sa consommation habituelle de 50 mille hectolitres, elle gagnerait 150 mille francs. J'appelle donc l'attention des agriculteurs sur ces vins de ménage qui utilisent la râpe, et qui permettraient au petit propriétaire de vendre son vin, et de boire du vin encore. Dans les années rares, ces vins peuvent être encore exploités par les chaudières à alcool.

Enfin, une troisième expérience remplacera ces affreuses *piquettes* qui portent dans l'économie tant de germes morbifiques. Je crois même que cette pratique en grand peut, comme exploitation alcoolique, avoir une certaine valeur.

J'ai pris 6 voyages de râpe pressée.	1 fr.	00 c.
Eau, 4 hectolitres.	0	00
Glucose, 24 kilos.	12	00
Main-d'œuvre	0	50
Total.	13 fr.	50 c.

pour 4 hectolitres de liquide ayant 5 °/₀ d'alcool ; soit, 3 francs 39 centimes par hectolitre.

Je vous ouvre la voie féconde. C'est à vous de la parcourir.

En ouvrant la main pour en laisser tomber quelques vérités, je voudrais donner aux agriculteurs le goût de cette science qui fait aimer l'agriculture; je voudrais leur faire comprendre le bonheur intime de la maisonnette des champs, ouverte à tous les soleils et à tous les bonjours du passant; je voudrais leur donner le spectacle des misères et des étiolements de la vie des grands centres industriels, où la pauvreté en guenille tisse, parfois, des étoffes d'or; je voudrais les détourner du sentier fleuri qui conduit dans les villes, où l'homme des champs perd vite cette limpidité de l'existence des cabanes perdues dans les herbes. Les villes ont des laideurs morales et physiques qui épouvantent l'œil qui peut en voir la face pâle.

Amis, vous connaissez dans Saint-Martin un homme
Hébergé dans le vol, par le vol argenté.
Ce voleur, en volant, pour que chacun le nomme,
Volera, j'en ai peur, à la postérité.

DES ENGRAIS DE L'ILE DE RÉ.

Muse bien aimée, votre candeur a soulevé d'étranges interprétations que je repousse. Vous n'êtes pas aussi niaise que la muse du grand poète Boileau, qui a dit :

Qu'un chat était un chat et Rolet un fripon.

Comme poésie, c'est beau; comme honnêteté, c'est supportable; comme morale de la vie des villes, c'est de l'idiotisme. Vous pouvez, muse, calomnier, assassiner un homme dans le coin d'un salon obscur, ou dans une lettre anonyme; vous pouvez, à la minute, ruiner cent familles et vous vautrer dans les larmes de la veuve et de l'orphelin que vous avez plongés dans la misère, car alors, la foule ébaubie, passera près de vous en vous maudissant et en vous tirant de grands coups de chapeau. Mais ne vous avisez jamais de chanter que Rolet.... — Retournez avec moi dans le chapitre des fumiers; car, fumiers pour fumiers, une muse honnête doit préférer ceux de l'agriculture.

C'était l'heure du dernier jour d'avril. Les enfants se répandaient dans les campagnes pour butiner leurs moissons de fleurs. Ils voulaient tresser des couronnes et de beaux arbres de mai. Les hommes oublient; les enfants se souviennent encore. Mais il n'y aura plus d'enfants bientôt, et alors cette sainte coutume qui a traversé nos révolutions, ces guirlandes de rose et de muguet qui jonchaient nos rues, ces rondes nocturnes d'enfants blonds et rieurs, et de jeunes filles roses, tout cela s'en ira où ont été déjà le sourire pur, la vie limpide, l'amitié des familles.

Un agriculteur entassait, dans la fosse à fumier, les débris de ses champs, les herbes qu'il venait d'arracher

péniblement à la mer, les pailles infectes de son étable, et toutes les impuretés qui marquent l'empreinte de la famille humaine. — Une troupe d'enfants l'entourait. — Des fleurs, donnez-nous de belles fleurs, voisin, nous voulons des couronnes. L'homme du fumier souriait, car on sourit toujours en face d'un enfant jaseur. — Vous voulez des fleurs, mes enfants, eh bien ! regardez ces choses immondes que vous nommez fumier ; aujourd'hui, vous les repoussez parce qu'elles empestent l'air, et demain vous les rechercherez, parce qu'elles seront des fleurs, des fruits, des arbres et des parfums. Vous voulez des lilas, des jacinthes, en voilà ; des touffes de réséda, des bouquets de giroflée, prenez, enfants. Et le bonhomme lançait dans les airs des pellerées d'immondices infectes. La ronde d'enfants tournoyait en chantant, et l'homme, déja vieux, croyait voir danser autour de lui ses jeunes années et ses joies de l'enfance. Les enfants s'éloignèrent, en disant : — Cet homme est fou. — Pourquoi ? — Parce que dans le cerveau d'un enfant, la science est un mystère, comme dans le cerveau de l'homme, Dieu, la science éternelle, est un mystère qui a besoin du flambeau de la mort, pour éclater en gerbes de lumière.

Pour connaître un fumier dans ses décompositions et ses recompositions ; pour en suivre la trace dans les éclosions des familles végétales, il a fallu des vies humaines, studieuses et bien longues. Le fumier est l'aliment de l'agriculture. Le Créateur a voulu, par une de ces idées qui n'ont jamais de nuit, que la vie organisée soit un philtre à travers lequel tous les éléments de l'univers doivent passer, pour en ressortir pleins d'une nouvelle sève, d'une nouvelle jeunesse ; pour que la créature la plus infime élabore des produits, des substances particulières utiles à l'ensemble de

la création. En sorte que ces végétaux inutiles, parasites, que vous rejetez par le caprice d'une civilisation envahissante, ont peut-être une utilité d'équilibre que vous ne comprenez pas. Cette tache, dans la pondération des lois divines, est la cause ignorée des grands fléaux, des choléras, des stérilités dans les récoltes, jusqu'à ce que l'équilibre, qui tend toujours à revenir, se rétablisse. Ainsi, on a reconnu que les légumineuses absorbaient l'azote de l'air. Ce fait exceptionnel dans la vie des végétaux, a une signification large. Les légumineuses épurent l'air de cette sécrétion énorme d'azote que la fermentation des matières animales fabrique tous les jours. Tout ce qui n'est pas absorbé par les végétaux, sous la forme de gaz ammoniac, se condense dans l'atmosphère. Cette condensation est mortelle pour l'homme. Mais la légumineuse, cette ange de vie, remplit sa mission absorbante. Vous qui repoussez le trèfle jaune des sables qu'il fixe, les luzernes, les sainfoins, les pois, les lupins, vous faites un acte d'ignorance et d'ingratitude. Mais je m'aperçois qu'en sortant de mon fumier je prends l'allure de Bossuet ou d'un Père de l'Église, et je redescends dans mon humus. Cela me convient mieux, parce que c'est plus terre à terre.

L'agriculture locale, dans sa perfectibilité, doit puiser sa puissance fertilisante dans les engrais locaux. On ignore souvent, dans le hameau, dans le canton, dans le département, que la nature a mis à côté de la plante locale, l'engrais spécial, et qu'elle a entr'ouvert aux travailleurs les réservoirs d'où s'élancent les moissons qui coûtent peu, les fructifications qui portent sur les tables les plus humbles l'aliment à bon marché. Si dans le pli de l'horizon qui borne nos champs, je découvre un guano natif, une riche

saleté nutritive pour les semences que je confie à la terre, je me sens heureux du bonheur de tous; car j'ai toujours compris que la découverte d'un chou ou d'une carotte, était plus profitable à l'humanité que la découverte d'une comète. Il faut donc que tous les ouvriers de l'intelligence, dans notre département, explorent les fertiles pourritures que ce département contient, avec le même instinct paternel que celui du botaniste qui va picorer, dans le détour ombreux, les plantes nées loin du regard de l'homme. A celui-ci la fleur qui embaume, à celui-là la puanteur du fumier et de la corruption. La science est partout et n'a pas d'odeur.

Je quête toujours dans l'île de Ré, et j'ai vu que la nature y avait été prodigue d'engrais naturels. La mer, par exemple, est une riche pourvoyeuse de débris des destructions sourdes qui s'opèrent dans l'obscurité de ses flancs, et ses déjections couvrent nos rivages. Elle broie dans les organes de son corps immense, tant de natures vivantes, de familles végétales, de continents écroulés, qu'elle a besoin de rejeter à toute heure par les vastes pores de ses plages, ces fécès accumulés dans ses bas-fonds. L'Océan épure ses fonds sous-marins, par les courants qui en apportent toujours les dépouilles sur les rives où ils expirent eux-mêmes. La mer devrait donc être le magasin des engrais de toutes nos populations riveraines. Nous verrons pourquoi, jusqu'à ce jour, la mer ne donne que les miettes de ses richesses perdues.

C'est en parlant des fumiers, qu'il faut être clair, précis, simple comme : Dieu vous bénisse. — Quand un agriculteur met sa curiosité dans un grand traité d'agriculture qui lui énumère complaisamment tous les engrais connus, les analyses chimiques compliquées, etc., il en sort crétin ou

dégoûté. C'est en cela que l'agriculture locale a sa plus haute puissance, parce que la plante et l'engrais sont en même temps sous l'œil qui étudie. Mais il faut cependant que les agriculteurs apprennent l'alphabet scientifique agricole : Gaz, sels, humus, fermentation, etc.

Ils doivent d'abord chercher à connaître la nature de leur sol, puisque c'est sur ce jugement que repose le choix de l'engrais ou de l'amendement. Les géologues sont plus exigeants que les agronomes. Ils bouleversent toutes les couches de la terre, pour en étudier les lois primitives. Les agriculteurs fouillent les deux premiers feuillets de cette terre, et cela leur suffit. Ils savent qu'à l'île de Ré, les banches de pierres calcaires, limées par l'air et par l'eau, ont formé cette première couche molle que les siècles ont augmentée par le dépôt de débris végétaux, animaux et minéraux. Par la révolution naturelle de la vie des plantes et des hommes, cette première croûte terrestre s'use et se renouvelle tous les jours. Mais, chose remarquable, la mort laisse plus de débris que la vie de chaque jour, et cela nous explique pourquoi le sol hausse toujours. La composition primitive de la croûte végétale de l'île est donc essentiellement *calcaire*, et cette considération domine notre agriculture. Les courants séculaires de l'Océan ont accumulé en masses profondes, dans certaines parties, en nappes superficielles dans d'autres terrains, trois variétés de sable : du sable siliceux, du sable calcaire, du sable mêlé à l'humus ou sablins.

Dans la zone nord, les agriculteurs ont changé la nature de la surface terrestre par un travail gigantesque. Ils ont creusé le sol profondément, jusqu'à l'argile plastique, en rejetant sur le haut des talus, des terres argileuses aussi,

mais l'argile se présente encore sous trois variétés distinctes : — L'argile pure qu'on trouve entre les banches calcaires, et dont l'extraction si multipliée depuis de longs siècles, a dû en répandre dans les terres de la surface du sol, des masses importantes. — L'argile pétrifiée qui est une véritable marne et qui forme les pierres gélives ou pierres à chaux hydraulique, et les pierres à ciment de Grignon, qu'on ne trouve qu'à de grandes profondeurs. Ces deux pierres argileuses exploitées depuis vingt ans à-peu-près, constituent deux industries très-remarquables de l'île. — L'argile des marais ou bris. C'est un mélange d'argile, de calcaire, de silice et de fer. Le fer se trouve aussi dans quelques terres rouges de nos vignobles, mais nous savons que ce minéral ne se trouve jamais dans les sols jurassiques.

L'action des agents physiques est bien différente sur ces terrains. Le soleil pénètre mal les sols argileux, est reflété par les sols calcaires, et s'insinue facilement dans les sables. Le sable ne retient pas l'eau entre ses molécules mouvantes. L'argile en absorbe beaucoup, et le calcaire en conserve quatre-vingt-cinq parties pour cent. Plus un sol retient l'eau, plus il est froid. L'argile conserve longtemps les fumiers ; le calcaire les dévore vite, et c'est ce qui fait l'exigence de notre île pour les engrais ; le sable en exige beaucoup.

La perfection des races humaines est dans le croisement des individus. La perfection des terres molles est dans le mélange calculé des sols divers, dans les amendements. J'ai le regret de dire que nos agriculteurs sont dans une ignorance complète sur la valeur d'un amendement ou d'un engrais, et je crois que les lignes qui suivront auront quelque utilité.

Un amendement n'engraisse pas un champ, il tend au contraire à l'appauvrir, à lui faire dévorer plus vite le fumier que vous lui confiez. Ainsi vous acceptez aujourd'hui la pratique de mêler des sables à vos terres. Vous faites bien ! Vous divisez ainsi vos terres fortes, vous les aérez, et par conséquent vous désorganisez plus vite les fumiers confiés à cette terre. Il faudra donc les fumer davantage ; c'est la base de tous les amendements que je veux vous faire connaître :

1° Vos terres argileuses doivent être traitées par le sable ou la chaux. Le sable est souvent mélangé à l'argile, et d'une manière intime, remarquable, par la nature. Nous ne pouvons pas atteindre cette perfection de la nature, et quand nous portons du sable sur nos sols argileux, le sable gagne vite le fond. Cependant, c'est une pratique à conserver. Mais dans les sols très-compactes, très-argileux, la chaux est préférable ; on mêle la poudre de chaux vive à du sable, et on la répand dans la proportion de quarante hectolitres par hectare de terre. — Cet amendement dure douze ans ;

2° Les sables ont été délaissés par les agriculteurs de l'île, dans l'état primitif où ils les ont reçus de la main de Dieu. Ils ne les ont jamais amendés, et ils s'étonnent, lorsque le printemps a des chaleurs ardentes comme en 1864, que les récoltes de l'orge ou de pommes de terre périssent sur pied. — La main prodigue fait le terrain généreux. — Les sables doivent être traités par l'argile ou la terre marneuse. Quatre-vingt-trois hectolitres de ces terres amenderaient un hectare de sable, pour vingt ans.— Est-ce pratique dans l'île ? Oui, certainement. — Les charrettes attelées pénètrent presque partout, et vous trouverez

au chapitre des *Vases de mer*, la preuve que l'île peut transformer cette vaste portion des sables de son territoire. — C'est un rude travail. — Mais nos insulaires ont abordé sans crainte des travaux plus rudes encore ;

3° Les sols calcaires sont nombreux dans notre île, mais ils n'existent pas à l'état pur. Il faut les traiter par l'argile, qui conservera plus longtemps l'action des fumiers que les sols alcalins désorganisent rapidement. Les fumiers animaux ne sont jamais à craindre dans ces terrains ardents, car les acides qu'ils fournissent, en se décomposant, sont neutralisés rapidement par la chaux.

Ces notions préliminaires étant bien comprises, l'agriculteur ne peut plus errer sur la constitution qu'il doit donner à ses terres de labour. Il faut ensuite qu'il confie à ce sol la nourriture spéciale à chaque espèce, et il a besoin, aujourd'hui que l'agriculture est une science exacte, d'apprendre cette langue mystérieuse. — Le jour où vous saisirez ces magnificences et ces vérités sublimes, vous serez bien près de Dieu.

La vie de l'homme est rivée à celle de la plante. L'air que le poumon de l'homme rejette est absorbé par le poumon de la plante, et l'air que le poumon de la plante aspire, revient épuré au poumon de l'homme. Ce réservoir d'air qui entoure la terre, contient deux gaz dont les proportions, fixées par le Créateur, ne peuvent jamais être beaucoup au dessous, ou beaucoup au dessus, car alors la création entière sombrerait. — C'est l'oxygène et l'azote. — L'oxygène exalte la vie et vous tue, l'azote déprime la vie et vous tue. — Leur union fait la vie longue. — La vie est une combustion lente, comme celle du bois dans votre foyer. Dans les deux cas, la combustion laisse un résidu.

— Pour le bois et pour l'animal, c'est du charbon. — Les chimistes disent: c'est du carbone.—L'oxygène rentre dans le poumon animal, le charbon de la vie sort du poumon sous le nom de gaz de charbon, gaz acide carbonique. Ce gaz rencontre la plante qui se l'assimile, le décompose dans ses deux éléments oxygène et carbone, garde le carbone pour faire le bois, et renvoie à l'homme l'oxygène que ce dernier avait déjà reçu pour former l'acide carbonique.

Mais si la plante doit faire du bois, il faut qu'elle se nourrisse aussi. L'azote qui tue l'homme est au contraire l'aliment de la plante. Une seule famille de végétaux prend directement dans l'air l'azote qui, sans cette prévoyance divine, s'accumulerait et ferait mourir tout ce qui vit. Mais les autres végétaux doivent puiser dans le sol, réceptacle de toutes les décompositions terrestres, l'azote qui s'y forme sans relâche. Sans cette fonction d'absorption par les racines, l'azote s'échapperait de la terre, et tuerait la famille humaine. Mais nous avons vu que les plantes ne pouvaient pas absorber d'azote pur. — Un homme y perdrait la tête. — Le Créateur a tranché la difficulté par une conception sublime. — Il a pris trois parties d'ydrogène, (un des éléments de l'eau dont vous arrosez vos plantes) et une partie d'azote, et il en a formé du gaz ammoniac que les végétaux peuvent absorber. Voilà l'explication de l'engrais. L'engrais a la mission de fournir de l'azote à la plante. Mais quand on veut connaître comment un fumier peut fabriquer de l'azote, il faut encore faire parler la science. L'animal vivant accumule dans ses chairs, dans le sang, de l'azote. — La plante accumule du carbone. — La fosse à fumier est le cimetière agricole où la mort entasse débris sur débris, débris d'animaux, débris de végétaux, débris

de minéraux. — Cimetière signifie dortoir. — Le mot est d'une admirable justesse. — La mort est un feu pur, dans lequel la vie *s'endort* un instant pour se dépouiller des souillures qui masquaient sa virginité native. J'ai dit que la mort était un feu. — Le fumier s'échauffe, fermente, brûle, et, comme le feu de votre foyer, laisse des cendres qui restent, et des gaz, de la fumée, qui s'échappent dans l'atmosphère. Dans ce terreau, dans cet humus que nous venons de nommer cendres, vous trouvez de la chaux, de la potasse, de la magnésie, du phosphore, et d'autres sels qui serviront d'*excitants* à la plante; dans la fumée que j'appelle gaz, vous trouverez l'azote ou ammoniac qui servira d'*aliment* à ce végétal.

Nous avons tous dit dans notre enfance : Contez-nous un conte, grand'mère. — Connaissez-vous une histoire plus merveilleuse que celle de la création ? On vous dit : Aimez-vous les uns les autres. Moi je vous dis : Aimez les plantes, car ce sont les sœurs de votre vie terrestre.—Elles vous donnent l'aliment, l'habit qui vous couvre, la fleur qui embaume votre existence, le bois qui réchauffe vos hivers, le remède à vos douleurs, le vin généreux pour vos sens abattus. — Elles vous donnent tout cela pour un peu de fumier.

L'art de faire un bon fumier doit être plus avancé dans les contrées du Kamchatka, qu'il ne l'est dans l'île de Ré. Nos agriculteurs entassent leurs fumiers sur le sol, sans abris contre l'action du soleil qui assèche, de la pluie qui lave, de l'air qui absorbe les gaz qui en faisaient la richesse. Ils consentent à perdre 70 pour cent de leurs fumiers, et il faut que la mer, qui donne toujours, vienne combler le déficit. Avec la lanterne de Diogène, je ne trouverais pas deux

agriculteurs qui aient établi leurs fosses à engrais dans les conditions que je vais vous dire.

La fosse doit être pavée; les débris doivent être placés en couches régulières; un petit toit doit recouvrir ces dépôts si précieux. Dans l'été, surtout, où les fermentations sont rapides, il faut arroser de temps en temps vos fumiers avec le mélange suivant : Eau, 1 hectolitre; acide sulfurique, 15 grammes. C'est une dépense insignifiante pour un grand résultat, vous le comprenez déjà. Souvenez-vous que le gaz ammoniac, qui constitue la richesse d'un fumier, est volatil. Il faut donc le fixer *dans* le fumier. L'acide sulfurique, qui fait avec lui un sulfate d'ammoniac fixe, remplit ce but. Pour connaître le moment convenable de l'arrosement, il faut avoir un nez convenable; je ne tiens pas à sa longueur, mais à sa sensibilité. Quand l'odeur du fumier *pique* le nez, le fumier vous donne un avertissement dont il faut tenir compte. Ne mêlez jamais à ces engrais des cendres ou de la chaux qui décomposeraient votre sulfate et permettraient à l'ammoniac de se perdre dans l'air. Le fumier bien compris, doit se composer de débris végétaux et de débris animaux. Les varechs en couches interposées, de la terre sur la surface, ont une grande valeur d'humidité et d'absorption. Aussitôt que la paille brunit et perd sa rigidité, le fumier doit être confié à la terre, car si vous attendez qu'il se désorganise encore, vous perdez 25 pour cent de sa valeur. Le fumier jeté sur le sillon, sur le pré, comme nos cultivateurs ont l'habitude de le faire, perd la plus grande partie de sa puissance. Un fumier, qui n'est pas décomposé entièrement, convient aux cultures longues, parce que les produits de sa décomposition, lente dans le sein de la terre, suivent les besoins d'une absorption longtemps prolongée ;

tandis qu'un fumier réduit en beurre noir, prodigue aussitôt ses éléments fertilisants, et ne convient qu'aux cultures rapides.

Le commerce a pris pour base d'appréciation de la valeur d'un fumier, le degré d'azote contenu dans ce fumier. Je crois que les fumiers locaux, groupés dans un tableau, suivant cette base azotée, devront intéresser nos agriculteurs.

Admettons qu'il faut 30,000 kilogrammes de fumier d'étable pour un hectare de terre; admettons aussi le nombre 100 comme étalon de ce fumier, et mettons en regard les équivalents des autres engrais de l'île de Ré.

	ÉQUIVALENTS.	PAR HECTARE DE TERRE.			
Fumier d'étable..	100	30,000	Herbes à soude....	16 1/2	4,983
Chiffon de laine..	2 1/4	0,666	Varechs secs.......	29	8,670
Plumes.........	2 1/2	0,680	Varechs humides...	74	22,200
Fiente de pigeon.	4 3/4	1,440	Excréments de vache	125	37,500
Sang sec........	1 3/4	1,978	— de cheval	73	21,900
Os............	5 3/4	1,710	Poudrette.........	25 1/2	7,680
Gélatine........	10 3/4	3,240	Urine de cheval....	270	81,000
Urine de vache...	41	12,300	Suie de houille.....	29 1/2	8,886
Urine d'homme..	55 1/2	16,650	Suie de bois.......	34 3/4	10,434
Paille de froment.	167	50,100	Paille d'orge.......	174	52,200

Ce tableau des équivalents est un guide suffisant pour les agriculteurs de l'île, qui trouveront dans l'histoire de certains engrais, d'une importance considérable, le complément des connaissances locales qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Le sel marin, les sables de mer, les vases de l'Océan, par l'abondance de leurs gisements sur nos rivages, doivent vivement fixer les regards de notre agriculture. Jusqu'à ce jour, vous avez méprisé ces richesses. En en faisant l'inventaire, je ferai donc l'inventaire de vos ingratitudes envers la nature.

DU SEL MARIN.

Si je vous disais toutes les controverses des agronomes sur cette précieuse substance, vous auriez le droit de douter de l'invariabilité de l'esprit humain. Le sel est-il l'engrais de toute culture, ou bien est-il l'ennemi de toutes les plantes? Entre ces deux extrêmes, toutes les fantaisies plus ou moins spirituelles de la science humaine se sont donné carrière, et cette fameuse perspicacité, dont nous sommes si fiers, aurait peut-être besoin, je n'affirme rien, de passer par le cerveau des somnambules et des spiritistes.

Quand on a le bonheur d'être né dans le sel, comme un insulaire, on doit ressentir un malaise patriotique en lisant toutes ces feuilles de papier, si injustement maculées de noir, à l'occasion du sel marin. Je trouve, passez-moi cette petite perfidie innocente, que ces savants ont manqué de sel. Je sais, avec tout le monde, qu'un sol imprégné de chlorure de sodium, comme dans les vieux marais salants, reste improductif et désolé comme les rives du Jourdain, jusqu'à ce que les Salsola, les Ansérines et toutes les plantes à soude aient épuré, pendant quelques années, ce sol

saturé. — Trop de sel, trop de sang, trop de vertu, trop d'esprit ou trop de bêtise, nuisent ici bas. — Mais les plantes aiment le sel marin. — Je ne sais pas s'il existe un idiot en France, qui ignore que les pâturages des côtes maritimes absorbent une certaine quantité de chlorure sodique, qu'ils trouvent dans les engrais de mer, dans le sol, dans les écumes de l'Océan. On dit que l'île de Ré ne mange que des viandes sèches et maigres de boucherie; nos pauvres dents en savent quelque chose parfois. Mais quand des troupeaux de moutons maigres viennent brouter pendant quelques mois les herbages savoureux de nos pacages, la viande de ces intéressants quadrupèdes est excellente, et ferait le festin d'un caraïbe. Ce qu'on ignore, peut-être, c'est que l'herbe salée de nos berges donne au beurre, au lait et à la crème de l'île de Ré, des qualités locales. La crême, surtout, serait le sujet d'un commerce lucratif, si l'exportation possible de cette délicate préparation, la présentait sur les marchés de Paris. Si les salines de l'île de Ré étaient transformées en prairies, je crois que la fabrication de cette crême, qu'on ne peut pas obtenir sur les côtes de la Rochelle même, ou dans les herbages plantureux du centre de la France, devrait être le but de cette transformation.

Le sel marin est un excitant de l'agriculture. La pratique locale de l'île place cette vérité au-dessus de toute contestation. Nous n'avons pas besoin d'aller étudier l'Orient, pour nous convaincre de l'importance agricole du sel de mer, nous avons dans la pratique locale des côtes maritimes de France, la preuve la plus saisissante. Cependant, je voudrais que nos agriculteurs fissent quelques essais comparatifs, pour savoir si les varechs et surtout les varechs

humides ne sont pas moins puissants que le sel marin en nature. Pour les luzernes, 150 kilogrammes de sel par hectare; 250 kilos pour l'orge; 300 kilos pour la pomme de terre; 400 kilos pour le froment. Nos pommes de terre tardives se conservent peu, et sont trop souvent malades. Il y a certainement matière à expérimenter. Les fermiers anglais (ce sont des maîtres en agriculture) ont signalé la puissance fertilisante des sels employés dans les pêches. Ces sels sont imprégnés de matières organiques et sont en effet bien supérieurs. L'agriculture française ne daigne pas les ramasser.

Les jours sont tristes dans la zone des marais salants de l'Ouest. Le découragement s'est appesanti sur nos populations de sauniers. La mort, sur les ailes de l'ignorance et de la routine, siège sur des lieux que le commerce et l'industrie vivifiaient jadis. Ces populations ont les rides de la vieillesse, et comme tous les vieillards, elles accusent tout ce qui les entoure; elles ignorent encore que la science peut les rajeunir mieux qu'un décret, ou que des mesures qui arrêteraient la marche des grandes idées de notre siècle: la liberté des industries et le libre échange. Que les salines périssent plutôt que les grands principes qui honorent l'humanité. Les saliniers de l'île de Ré ont construit et conservent *certains* marais dans les plus mauvaises conditions de l'industrie salicole, au lieu de convertir en prairies ces marais qui ne rapportent jamais rien et qui déprécient l'industrie des bons marais; ils restent dans l'isolement, su lieu de former des syndicats qui mettraient un frein à l'avilissement du petit propriétaire qui offre sa récolte; ils fabriquent des sels déliquescents, un mélange de chlorure de sodium et de sels étrangers, du sulfate de magnésie et

du chlorure de magnésium, comme dans le siècle d'Abraham ou de Jacob, et ils se figurent que l'Est et le Midi de la France doivent en faire autant; ils ont 25 kilomètres de digues à entretenir à leurs frais, des impôts basés sur la classification de terres de première classe, une diminution dans la moyenne des récoltes, et ils ne cherchent pas dans leurs propres forces les moyens de surmonter ces causes affaiblissantes; ils fabriquent 33,200,000 kilogrammes de sel, sur les 600 millions que la France produit. En 1862, au 1er décembre, il restait 20 millions de kilos sur les bosses, qui, avec la récolte de 49 millions de 1863, faisait un total de 69 millions. Du 1er décembre 1863 au 1er avril 1864, le commerce a enlevé 33 millions de kilos, à peu près la moitié de la récolte. Reste en stock 36 millions.

Si les causes d'affaiblissements, citées plus haut, disparaissaient; si le prix d'achat du marais salant était ramené à sa valeur positive, les sels de l'île de Ré pourraient lutter avec les sels du Midi. Mais si vous restez muets devant ces exigences, je vous l'ai dit, vous êtes bien morts.

Comprenez les exigences de la science. — Elle a dit que le sel marin devait être du chlorure de sodium: vos sels ont 87 p. °/₀ de chlorure de sodium, ceux du Midi et de l'Est en ont 98 et 99 p. °/₀; vos sels sont mêlés à des sels déliquescents, les autres sont purgés de ces sels. Pourquoi? Parce que vous êtes des routiniers et des aveugles. La chimie vous dit: qu'à 25 et 32,50 degrés à l'aréomètre, le chlorure de sodium se précipite, avec 3 p. °/₀ à peine de sel étranger; au-dessus de 32,50, les sels déliquescents se déposent. Elle vous dit encore que, lorsque le chlorure de sodium s'est précipité, les eaux mères qui restent, ne contiennent plus que des sels déliquescents et doivent être rejetées. — Que

faites-vous, depuis Abraham? Vous concentrez vos eaux à 35 degrés; vous conservez vos eaux mères, et vous ne savez pas que l'aréomètre existe.

Lisez le rapport, si lumineux, du savant sénateur Dumas. J'y ai reconnu la voix du maître qui m'a initié dans les mystères de la chimie. Je vous certifie que ce rapport vous intéressera plus que le Petit Albert et la Magie noire qui vous intéressent tant, et qu'il vous apprendra ce que vous ne savez pas: à faire du sel. En 1597, les sels étaient vendus, à l'île de Ré, 1,200 francs les 26,000 kilogrammes. Aujourd'hui ce prix serait énorme, en rapprochant la valeur du numéraire à cette époque et en 1864. On comptait alors par pile et semi-pile, deniers, obole. Le marc d'argent valait 18 francs; il vaut 48 francs aujourd'hui.

DES ENGRAIS MARITIMES.

J'ai, dans une publication qui n'est pas achevée, relevé le drapeau de la liberté des industries des rivages. J'ai revendiqué, pour les populations riveraines de la France, le droit au travail maritime, qui fixerait, autour de l'Océan, les familles laborieuses qu'on repousse aujourd'hui. Les citadins que le bon Dieu a transplantés dans les gras pâturages de l'intérieur de la France, croient que nos populations vivent du domaine de la mer, et qu'elles mangent tous les jours des brochettes de homard et des matelottes de poisson frais. Ils ne savent pas qu'un privilége extraordinaire partage la famille riveraine en deux parties: le riverain et le marin. Le marin, qui possède la mer et ses rivages; le riverain, qui veut transporter, sur les rivages stériles,

l'agriculture dont il a les secrets. Eh bien! ce pionnier des industries maritimes, à la honte de notre siècle, est écrasé sous une réglementation qui paralyse, sous un mauvais vouloir qui tue, sous des jalousies qui dégoûtent, etc., etc. Resterons-nous longtemps écrasés? Non. J'en ai pour garant la haute intelligence de S. Exc M. le Ministre de la Marine, et les nobles paroles de la commission du budget en 1864. Je viens de lire dans la *Patrie* un article qui est le glas de mort des priviléges de la mer; vous pouvez en juger : Les riverains établissent leurs parcs sur des terrains choisis par la marine. La *Patrie* affirme que les riverains envahissent les plages, les baies, les criques, les vases, les sables, et qu'un navire en détresse n'a plus le droit de faire naufrage sur un point de la côte. La *Patrie* affirme que les écluses détruisent le frétin, lorsque la science affirme que les écluses conservent le frétin *vivant*, pour peupler les réservoirs à poisson. La *Patrie* affirme que la concurrence des industries du rivage tuera l'industrie des pêcheurs, lorsque les pêcheurs disent à tous les échos de la France que la mer *privilégiée* est de plus en plus stérile. Vous en appelez aux passions de la marine. Vous démasquez votre faiblesse. La question des engrais de mer est encore une arme terrible contre le régime des plages maritimes. Où sont les engrais de l'agriculture des côtes de France? Dans la mer, dans les débris des agricultures de la mer. Ces vases, ces sables, ces débris organiques, ces coquilles, ces herbes, se perdent tous les jours, sous l'empire de vos restrictions séculaires, lorsqu'elles feraient la richesse de l'agriculture de terre, qui n'en possède que les miettes.

Vous voulez nous désespérer dans les mailles inextricables de vos décrets, de vos ordonnances, de vos tolérances; mais

nous avons emboité le pas de l'avenir, et l'île de Ré aura l'honneur d'avoir combattu au premier rang pour les droits de la famille riveraine.

1° *Des vases de mer.*

En explorant les fonds sous-marins des plages de l'île de Ré, vous découvrez de vastes surfaces vaseuses. Dans certains lieux, les vases sont si profondes que l'homme assez audacieux pour y pénétrer disparaîtrait dans le linceul mouvant. La nature est admirable dans ses œuvres gigantesques. Elle a dit aux flots de l'Océan de rassembler, dans leurs courants rapides, toutes les molécules de terre végétale arrachées sur des bords lointains, et de les porter dans les vallées qui bordent les grèves tranquilles, au pied de la demeure des hommes. Des courants transportent des sables mouvants; d'autres se font les rouliers des poussières de granit, de merl et de coquilles que les tempêtes usent; d'autres, enfin, partant des côtes de l'Amérique, viennent, comme un serpent monstrueux, rouler dans leurs replis, les herbes et les vases, jusque sur les plages de nos couraux. L'imagination qui se promène sur les falaises est saisi d'admiration, en découvrant que la pensée divine n'abandonne jamais l'homme aux prises avec le désert; car, dans le désert de l'Océan, des richesses sans fond attendent, depuis des siècles, que la main de l'homme s'abaisse pour les ramasser. L'analyse de ces précieux dépôts naturels est éblouissante dans ses appréciations, et leur énumération vous paraitra fabuleuse. La côte nord de l'île de Ré peut livrer, aux cultivateurs, un million cent mille mètres cubes de vases fertilisantes, qui couvrent ses zones diverses :

De la jetée de Rivedoux au fort Laprée,	200,000 mètres cubes.	
De l'entrée du fort Laprée à l'écluse des Moines.	20.000	—
De la Moulinatte au passage de Loix.	300,000	—
Du passage de Loix à la Tonille. . . .	180,000	—
Baie d'Ars.	300,000	—
Chenaux.	100,000	—

Ces évaluations, en chiffres ronds, ont reçu la sanction d'un homme compétent, de M. Bori, l'inspecteur des pêches, le laborieux compagnon avec lequel j'ai bien souvent parcouru nos falaises industrielles.

Ces vases sont l'héritage des siècles, qui entassent, jour par jour, les débris de l'Océan, pour combler le vide que la fermentation provoque dans ces engrais maritimes. — Deux causes graves expliquent l'indifférence des insulaires, qui, jusqu'à ce jour, n'ont jamais alimenté leurs champs avec ces vases océaniques. La première cause réside dans la réglementation des lois maritimes, qui défend aux riverains de détourner une parcelle de ce sol *privilégié*, sans frapper à la porte de trois ou quatre fonctionnaires.

La seconde cause se trouve dans l'impuissance du riverain, pour transporter, à peu de frais, ces dépôts alimentaires de toute agriculture. J'ai réclamé le batelage *libre* pour les industries de nos plages, et je le réclame encore, parce que c'est la vie de nos industries. Je le réclame aujourd'hui pour l'agriculture de mon pays, et pour effacer ces contradictions légales qui, à deux pas de nous, permettent aux boucholeurs le transport de leurs moules, et aux habitants de la Seudre le passage, d'une rive à l'autre, de leurs produits agricoles. Vous parlez de libre échange, et vous enchaînez ma liberté industrielle jusque dans les plus petits

détails de mon industrie! — Refusez, refusez toujours. — Mais nous sommes tenaces comme un lierre, et nous nous cramponnerons à la justice future, qui conservera intactes les semences de la vérité, comme la terre protège les semences des moissons à venir.

Une troisième cause doit être ajoutée aux deux premières: c'est l'ignorance de la valeur intrinsèque de ces vases maritimes. Des hommes plus compétents auraient pu mettre cette question dans la clarté de l'œil de tous. — Ils ne l'ont pas fait. — Ces vases sont composées de carbone, d'azote, de sels marins, d'argile, de carbonate et de phosphate de chaux, d'humus, de sable, de débris végétaux et animaux. Je ne connais aucun compost plus riche que le compost des mers. Je vais en donner l'explication.

Le carbone contenu dans les vases et qui provient de la combustion sourde des parties végétales, se conserve intact sous les eaux, et s'y accumule par conséquent. On a calculé qu'il fallait 95 à 96 tonnes d'acide carbonique pour alimenter une forêt de 48 mille hectares. Il y a donc, dans notre riche dépôt vaseux, une source abondante de carbone pour les plantations arborescentes qu'on voudra tenter sur nos dunes de sable.

L'azote provient des débris animaux qui peuplent l'Océan, ou qui trouvent la mort dans ce vaste cimetière humain. Or, les chairs de poissons, à l'état sec, donnent jusqu'à 15 p. °/₀ d'azote. Le phosphate de chaux est formé aux dépens de cette masse de produits phosphorescents si multipliés dans le sein des mers. Les mollusques, les herbes, les poissons, ont des émanations lumineuses qui, dans la majesté des nuits océanes, brillent comme une mer de

phosphore. Les poissons secs donnent 27, 30 p. °/₀ de phosphate de chaux. Ces deux produits chimiques donnent aux vases de mer la richesse des meilleurs guanos. Mais le guano du Pérou ne possède pas, comme nos vases, la potasse si utile aux vignobles, l'iode, le sel marin, etc. ; et si le guano n'avait pas le prestige exotique, nos engrais indigènes n'en redouteraient plus la concurrence.

Une tonne commerciale doit peser 1,000 kilogrammes, — un mètre cube. — C'est donc un million cent mille tonnes d'engrais excellents que l'île possède. Nous avons évalué à 10 ou 15 p. °/₀ la valeur azotée de ce fumier des mers. La tonne représentera donc 100 à 150 kilogrammes d'azote. Nous avons 27 p. °/₀ de phosphate, ou 270 kilos par tonne. En prenant une estimation plus basse que celle du commerce, qui est de 1 franc 60 centimes pour l'azote, et 15 centimes pour le phosphate, par exemple, 1 franc 50 l'azote et 10 centimes le phosphate, vous obtiendrez les résultats suivants :

Azote. —	100 kilos...........	150 fr.	
	150 —		220 fr.
Phosphate...................		27	27
Le total d'une tonne de vase est donc de		177 fr.	ou 247 fr.

Je n'ai fait ce calcul que pour démontrer la valeur comparative des vases et des guanos. Celui du Pérou, qui se payait 120 francs la tonne, se vend aujourd'hui 300 francs; 3 et 4 francs le kilo d'azote. Les chambres d'agriculture ont cependant déclaré et démontré, qu'au-dessus de 150 francs la tonne d'engrais, les agriculteurs absorbent tous les revenus de la terre. A ce prix, les vases de mer pourraient donner lieu à un commerce très-lucratif, et qui verserait

dans notre île quelque chose comme 165 millions, en dehors du prix de main-d'œuvre et des industries accessoires. Ces dépôts, par les lois naturelles de l'Océan, se reconstitueraient rapidement, et ouvriraient à l'agriculture et au commerce un vaste champ d'exploitation. Demandez au Pérou ce que la fiente d'oiseau coûte à l'Europe, puisque la France seule lui en achète pour 30 millions. M. Hervé Mangon a fait voir que la Durance entraînait tous les ans vers la mer 3,590 hectares de terre végétale, assez pour engraisser d'un centimètre de limon, 107,703 hectares de terre. Ces résultats scientifiques donnent le vertige, et font crier à la fantaisie, au rêve; et cependant, c'est de la science exacte.

2° Des varechs.

Sous la dénomination de *sart*, les insulaires récoltent, sur les rivages, les fourrages des vastes prairies sous-marines. Depuis le mois d'août jusqu'en mars, la coupe des herbes est permise, et les fourrageurs, armés de leurs serpes à dents, descendent sur les plages que la mer abandonne dans son flux; ils trouvent sur les roches herbeuses, dans les pâturages abrités, les fucus, les céramies, les gigartines, les laurencies; et dans les mers profondes: les plocanies aux couleurs ardentes, les spongodies plus solitaires, les gélidies des Portes, les grandes laminaires de la Baleine, la laminaire bulbeuse, que j'ai retrouvée dans un riche cabinet d'un artiste de Paris, et qui mesurait six mètres de longueur; la laminaire sucrée; le baudrier de l'antique Neptune, que nos pêcheurs ramassent sans respect pour son origine céleste; les conferves de Chauveau; la rhodomérie palmée, qu'on peut manger crue; l'ulve, lave verte qu'on peut faire cuire en mars et qu'on mange avec des

oignons ; les mousses perlées, si connues aux Baleines, qui, dans un temps de disette, peuvent offrir un aliment sain aux populations riveraines ; cette belle fleur d'eau qu'on nomme *Queue de Paon* ; les coralines à la peau calcaire ; les violettes porphyra, et toutes ces plantes étrangères que le Gulfstream cueille dans le golfe du Mexique, sur les côtes des États-Unis, pour en offrir les moissons aux riverains de la France. — Nos plages ont vu passer un enfant qu'elles ont adopté : l'instituteur Lemarié. Ce très-intelligent naturaliste a recueilli près de 160 espèces d'hydrophytes de la Charente-Inférieure, qu'il met gracieusement à la disposition de tous les botanistes.

Dans la cueillette des sarts, l'agriculteur ne s'inquiète guère des inquiétudes et des préceptes des savants, que je veux faire connaître : — Une femme, la jupe retroussée à la hauteur des hanches, ramassait des varechs sur les rivages. Je butinais à ses côtés. Je coupais délicatement des fucus serratus, à *quelques pouces* des crampons qu'ils plongent dans la roche. Cette prévoyance scientifique agaçait les nerfs de ma voisine qui, sans respect pour les principes, *arrachait* des touffes de ces plantes de mer. En herborisant, je crus utile de faire un cours d'agriculture maritime, qui fut accueilli par les éclats de ce rire franc, si familier aux femmes libres des campagnes.

— N'arrachez jamais la plante des roches, car vous enlevez ainsi un éclat de cette roche. Il faudra que, sur cette surface calcaire dénudée, la nature dépose un peu de *graissain* pour que la semence qui va venir puisse s'y fixer et se nourrir. La seconde année, des espèces végétales plus organisées, remplaceront ces premiers rudiments de végétation sur cette roche en germination. Des ulves, des varechs

viendront s'y fixer. Quand cette seconde culture naturelle aura préparé, amendé cette base calcaire, les grandes espèces végétales prendront possession de la roche. N'arrachez donc jamais la plante, car cette plante ne reviendra que trois ans après. Vous détruisez donc l'abondance de vos récoltes.

La coupe d'un varech doit être faite à quelques pouces de la racine, parce que les feuilles de cette plante ne sortent pas de cette racine, mais de la tige. En coupant trop bas, vous tuez la plante.

La brise des mers emportait mes paroles, et la *magayante* arrachait toujours les varechs de la roche.

— En théorie, je crois que l'agriculteur pourrait faire trois et quatre coupes de foin sur les rivages. Mais la pratique a des exigences qu'on ignore. Les prairies sous-marines sont des lits de ponte, d'éclosion et de refuge du poisson. La question des pêches maritimes, qui, depuis quelque temps, est entrée dans le domaine de la discussion scientifique, et qui, disons-le hautement, est mal comprise et embourbée dans l'ornière du cantonnement, se dresse devant nous. Je rentrerai dans le vif de cette question si grave, dans ma brochure sur les industries des rivages.

Mais une autre considération doit nous attirer.

Sur le fond des mers comme sur la terre, le végétal qui naît n'acquiert la perfection de ses principes constitutifs, que par un développement plus ou moins rapide. Ainsi, l'iode dans les laminaires, n'a son plus haut degré de concentration que dans les mois de septembre et d'octobre. L'azote, le carbone suivent les mêmes lois de végétation. Pour que l'agriculture profite de tous ces principes fertili-

sants, il faudrait donc que le Gouvernement ne permît les fauches maritimes, que dans les mois qui suivent octobre. Cette limite est appuyée sur cette autre considération : que le poisson n'abandonne ses palais herbeux, pour regagner ses abris de l'hiver, qu'à cette époque refroidie.

Ces menaces de restrictions soulevaient des tempêtes dans le cœur de la magayante.

— La pratique démontre, tous les jours, que les varechs sont d'excellents engrais; mais l'analyse seule peut les classer en agriculture. Nous trouvons dans un tonneau de cendres de varechs, les éléments chimiques que je veux vous dire : Chlorure de potassium, 140 kilos; sel marin, 190 kilos; sulfate de potasse, 190 kilos; iode, 3 ou 4 kilos; cendres lessivées, 10 kilos.

Cette analyse découvre le rôle des plantes de mer dans l'agriculture terrestre. Ce sont des engrais alcalins très-aptes à neutraliser les acides des fumiers d'étable. Leur énorme quantité de sel marin est une preuve de la puissance de ce sel comme engrais. L'iode est un excitant minéral et d'une grande valeur. Mais le sart n'a pas la puissance végétale de la vase de mer. Comparez aujourd'hui ce que vous adorez par routine et ce que vous méprisez par ignorance. Les débris animaux, les phosphates si énergiques témoignent en faveur de ce limon des fonds sous-marins.

Cependant, les fucacés et tous les varechs, que vous appelez vulgairement *charnus*, contiennent une substance gélatineuse énorme, puisque le carragahen, par exemple, donne cinq ou six fois son poids de gelée. Ce principe qui compte en agriculture, n'est pas soupçonné par nos agriculteurs. Ils entassent ces varechs en masses, exposées à

toutes les intempéries atmosphériques, ou ils les répandent sur la surface de la terre. Dans ces deux cas, la fermentation transforme la gélatine en produits gazeux, qui sont perdus pour l'agriculture.

Si vous enfouissiez, au contraire, ces varechs humides encore, la décomposition lente de l'élément gélatineux serait remarquablement active.

La magayante haussait les épaules et me regardait en dessous, pour savoir si ma raison ne déménageait pas.

— Les cultivateurs de l'île de Ré n'ont jamais pratiqué l'emploi des cendres de varechs. C'est un usage excellent dans plusieurs contrées. Elles sont ardentes, et il faut de l'intelligence pour les employer; 20 hectolitres suffisent pour un hectare, pendant cinq ou six ans.

Les agriculteurs du canton d'Ars, qui répandent des fumiers de varechs sur leurs vignobles, ce qui donne un bouquet détestable à leurs vins, feraient bien de convertir ces fumiers en cendres et de les répandre sous cette forme. On a conseillé de mélanger les sarts avec des résidus de chaux vive, pour les réduire en bouillie, dont l'emploi serait très-avantageux pour nos terres argileuses et pour nos sables. Les cendres de certains varechs sont plus riches que celles qui proviennent d'autres plantes maritimes. Ainsi les cendres des fucus possèdent 20 p. °/₀ de potasse, 1 p. °/₀ d'azote, et près de 6 p. °/₀ de phosphate de chaux.

Les plantes marines épuisent leurs éléments dans un an de séjour dans le sol.

Il est probable que les prairies de la mer, plus abritées contre les sécheresses de l'été que les prairies de la terre, varient moins dans l'abondance de leurs récoltes. Les pro-

duits herbeux, que l'Océan nous apporte tous les ans, sont énormes, et n'ont jamais été bien connus. Je crois que des chiffres exacts intéresseront la science et l'agriculture.

Avant 1835, l'île de Ré était traversée par une route irrégulière, sinueuse, raboteuse, qui n'était pas carrossable, et sur laquelle bêtes et gens titubaient à se rompre les os, dans les ornières profondes, ou sur les savanes qui en émaillaient la longueur. Les agriculteurs avaient d'énormes difficultés pour transporter les varechs, du rivage au milieu des terres. Ce transport s'opérait à dos de cheval. Les habitants de la Couarde, d'Ars, des Portes, étaient les possesseurs, sans conteste, des engrais herbeux de la mer, par droit de naissance, parce que les prairies des herbes charnues de l'Océan se trouvent surtout dans les mers orageuses de la côte ouest et sud-ouest de la Baleine. Les difficultés d'une route à casse-cou, les protégeaient contre l'envahissement des cultivateurs du Bois, de la Flotte et de Sainte-Marie. Ces agriculteurs avaient douze, quinze kilomètres à parcourir, pour trouver la moisson herbeuse du rivage. Il fallait tout un long jour pour transporter, de ce point dans le champ à engraisser, une masse bien minime de 150 kilogrammes de varechs. Des chevaux de la race chevaline de Don Quichotte, servaient à ce transport. Une surface énorme de sables arides de la Flotte et de Sainte-Marie, privée d'engrais, restait stérile. La moitié de ces populations croupissait dans la misère. Je me souviens encore de ces troupeaux de mendiants qui descendaient de ces villages, et qui venaient étaler leurs guenilles dans la ville de Saint-Martin.

Mais en 1835, la route départementale n° 15, qui traverse l'île aujourd'hui, reçut le premier coup de pioche. De 1835

à 1854, 28 kilomètres de longueur de route, sur une largeur de 7 mètres en moyenne, non compris les fossés qui ont plus d'un mètre de surface, s'allongèrent de la jetée de Rivedoux à la barrière de l'avenue de la Baleine. C'était la consécration de l'avenir de l'île. Cette magnifique voie mesure 193,088 mètres carrés en surface, et est encadrée de chaque côté par 3,226 arbres d'essences diverses : ormeaux, acacias, peupliers d'Italie, trembles, tilleuls, noyers, frênes, tamarix, pins maritimes ; 4,378 mètres ne sont pas encore plantés. La première plantation a été faite entre Coquereau et Saint-Martin, en 1838.

Alors la vie revint au cœur des populations de l'est de l'île. Les voitures de transport se multiplièrent, et la première charrette qui apparut un jour sur les rivages du Martrais, fut accueillie par d'énergiques protestations de la part des populations de l'ouest, habituées à une possession séculaire des engrais maritimes. Aujourd'hui encore, les caravanes agricoles de la Flotte, du Bois, etc., qui envahissent les rives des Baleines, soulèvent des haines et des tempêtes sourdes, qui ne s'apaiseront qu'avec le temps.

L'agriculture, naguère si négligée par ces populations deshéritées, est aujourd'hui la mieux soignée et la plus prévoyante. Ces hordes de mendiants, que l'autorité militaire avait enfin consignées aux portes de la ville, pour les refouler dans leurs villages, sont devenues de riches populations agricoles. Quelques chiffres donneront une idée de ce camionage agricole pour le transport des herbes de mer, sur deux points seulement, au Pas de Foirouse et de la Maison-Neuve. Ces observations n'ont été faites que pendant le jour, les jours fériés exceptés : 3,400 charrettes ont transporté des varechs de ces points vers les terres ; 537,

du mois d'avril au mois de septembre; 2,883, depuis octobre jusqu'en mars. Ces voitures ont transporté 557,145 mètres cubes, et ont employé 6,080 personnes. Je dois ces renseignements à la bienveillante amitié de M. le conducteur chargé de l'entretien de la route départementale.

Une charrette transporte 2 mètres cubes d'engrais herbeux. Le Bois possède 194 charrettes; la Flotte, 106; Sainte-Marie, 27; la Couarde, 78; Saint-Martin, 17. — Total, 422. — On compte 3,000 chevaux à peine dans l'île.

Cinq mille familles agricoles exploitent les terres de l'île, si admirablement cultivées. Chaque famille, en moyenne, recueille 20 charretées de varechs, ce qui fait un total de 100,000 voitures. La moyenne du prix d'une voiture chargée, est de 5 francs. C'est donc 500,000 francs d'engrais que la mer donne encore aux agriculteurs de ce rocher de l'Océan.

Le dernier mot de mon fameux cours d'agriculture maritime s'échappait à peine de mes lèvres triomphantes, que j'aperçus la magayante qui regagnait le sentier des Berges, en faisant le signe de la croix.

— O vanité de la science! J'avais convaincu cette pauvre femme, de cette vérité populaire: Que les savants déraisonnent, et que les maisons de fous n'ont pas été faites sans utilité.

Je crains bien de rencontrer beaucoup de magayantes sur mon chemin agricole.

DES ENGRAIS LIQUIDES.

Ce chapitre n'a pas précisément l'odeur des violettes de Parme et de l'île de Ré, mais il tient une grande place dans les cultures intelligentes, et cela me suffit. J'accepte

l'homme dans toutes ses dégradations matérielles, et je veux que chacun se pénètre de cette idée large et lumineuse, qui éclaire un des côtés de la mission de l'espèce humaine sur la terre. Le Créateur a voulu que l'homme soit *omnivore*. Pourquoi? Pour que le maître de la création puisse élaborer, dans l'intimité de ses organes, des engrais convenables pour *toutes* les cultures. Toutes les plantes ont besoin d'azote, de carbone; mais chaque plante a des exigences spéciales pour certains sels. Ainsi, les graminées recherchent l'élément calcaire, la silice; la pomme de terre, les pois, veulent de la chaux, de la magnésie, etc. Les animaux qui vivent de ces plantes, rejettent, par les urines et les excréments, ces sels spéciaux qui retournent aux plantes. Mais l'homme, ce roi des bêtes, a une supériorité incontestable dans la fabrication de ces engrais excrémentiels, par sa puissance omnivore. Il réunit, il collectionne tous les éléments, tous les principes de tous les aliments empruntés à la nature, et il a l'honneur d'être le fumier le plus perfectionné et le plus riche. C'est quelque chose de savoir qu'on est préféré par toutes les cultures, qu'on peut remplacer tous les engrais connus, et que toutes les plantes vous saluent, comme la source alimentaire de leur existence. Je crois que le vieux bonhomme Jean-Jacques Rousseau, qui, entre parenthèse, avait du génie pour tout l'Univers, n'a jamais bien compris ce rôle immense de l'homme, à qui il refusait le titre d'omnivore. Herbivore, frugivore, je le veux; mais carnivore, je l'exige. Nous n'avons pas quatre dents canines pour déchirer des brioches.

Les excréments des animaux vont généralement se mêler au fumier d'étable, et je ne veux pas m'en occuper. Je ne veux attirer l'attention que sur les excréments humains,

qui sont toujours perdus pour les cultures de l'île, et qui, cependant, doivent rentrer dans toutes les exploitations bien entendues.

Les excréments solides ont une constitution moins riche que les urines. Cependant, les fientes humaines sont un engrais chaud, très-fermentescible, soluble et possédant une grande variété de sels. L'Alsace, la Belgique, la Hollande, estiment beaucoup ces engrais. Pour les urines, comme pour les matières, il faut toujours que la fermentation, qui rend les éléments *solubles*, s'établisse avant de les employer. Les Flamands poussent la fermentation pendant quelques mois, dans des bassins appropriés, et forment ainsi ce qu'ils appellent : *courte graisse*; mélange fermenté de matières fécales, dans l'urine ou dans l'eau.

Les urines ont une valeur agricole qui est entièrement méconnue dans notre île. Un homme adulte urine par jour 1,200 grammes de liquide. La différence, pour les enfants, est minime. Pour 18,000 individus, par jour, c'est 21,600 kilogrammes de liquide. Dans un an, c'est 7,776,000 kilogrammes. Or, un litre d'urine contient 15 grammes d'azote, et 50 à 60 centigrammes de phosphate alcalin.

J'admets que, sur une population d'hommes et d'enfants, chaque individu consomme, en moyenne et par an, 200 kilogrammes de fécules (orge, fèves, blé, etc.), nous voyons que la consommation générale, dans notre île, serait de 3,600 tonnes, et que tous les principes assimilables de cette masse alimentaire, seront rejetés par les urines et les excréments, et à-peu-près sans profit pour l'agriculture. Je ne tiens pas compte de l'azote provenant des chairs animales, parce que la campagne fait peu d'usage des viandes de bou-

cherie. La tonne de fécule alimentaire, représentant 15 kilogrammes d'azote, nous trouverons 54,000 kilogrammes d'azote dans la consommation générale. Ajoutez 30 p. °/₀ de phosphate alcalin, ou 300 kilogrammes par tonne, ou 1,080,000 pour la masse totale, et vous arriverez au chiffre de 43,200 francs, qui représenteront les 3,600 tonnes d'excréments.

En théorie, je ne vois aucune objection possible, mais la pratique est inquiète et demande comment ces excréments et ces urines, que la vie de chaque jour éparpille, pourront être utilisées. J'admets l'impossibilité pour l'île de Ré. Je crois cependant que cette difficulté pratique peut être surmontée dans les campagnes. Les lieux d'aisance doivent y être supprimés. Les matières solides peuvent être plongées dans le fumier de l'étable. Les urines doivent être réunies dans un réservoir particulier, où elles seront traitées par l'acide sulfurique, et employées en arrosements printaniers. Une exploitation en grand des fumiers humains, ne réussirait pas dans l'île de Ré, parce que la concurrence des fumiers de la mer ruinerait l'entreprise.

L'homme des champs a vieilli, sa maisonnette a pris les traits de la jeunesse. Tout enfant, j'ai connu la maison aux murailles enfumées, lézardées, trouées pour que le moineau franc puisse y établir sa nichée qu'on convoite. La porte était basse et l'intérieur était sombre. Le rez-de-chaussée s'enfuyait dans les entrailles de la terre. Les murs suaient l'humidité et la tristesse. Une croisée, ornée de carreaux de papier huilé, étroite, mais assez large pour y passer le nez et l'œil, s'ouvrait parfois pour regarder le canard qui barbotait dans la fange de la ruelle, ou pour sentir la puanteur de la mare qui recevait l'eau du ciel et

les eaux des fumiers épars sur la voie publique. La terre humide formait le plancher naturel. Voici l'âtre béant comme un fourneau de l'enfer. Toute la famille, accroupie dans la fumée de la broussaille, grelottait. La résine brûlait lugubrement dans l'âtre. Le lit, à quenouilles vermoulues, avec des rideaux de serge verte et son large ciel qui menaçait la tête, grinçait comme un sarcophage. C'était la couche du mariage, de la naissance et de la mort de trois ou quatre générations. Autour de ce sarcophage paternel, sur des paillasses reposant sur la terre, l'enfant qui pleure, le jeune homme et la jeune fille se couchaient côte à côte, sous des lambeaux, sous des loques, séparés à peine par l'innocence. Des escabeaux, une table basse, avec quatre triques raboteuses pour support, un bouquet de laurier béni, l'image enluminée de la Barbe-Bleue, avec sa complainte obligée, quelques plats de terre grossière résumaient tristement toute la fortune mobilière de ces braves gens. La maisonnette s'est écroulée. La simplicité et l'innocence, bras dessus, bras dessous, se sont enfuis par la porte entr'ouverte.

Aujourd'hui, la maisonnette s'est transformée. La coquette se mire dans la blancheur de ses murailles, dans ses lambris de papier peint, dans ses rideaux, dans le miroir de ses meubles, dans ses glaces de Saint-Gobin, dans ses cours pleines de soleil et de verdure. Elle regarde par ses larges portes, par ses croisées hautes, la rue qui s'est faite coquette aussi, depuis trente ans à peine, propre, sèche, aérée.

Le canard et la mare aux eaux vertes ont disparu. Ce n'est pas un mal. Les enfants disparaissent aussi. C'est plus grave. Ces mots divins: Allez et procréez, n'auront bientôt

plus de sens dans le village. Et le fumier? hélas ! le fumier tend à disparaître aussi de la cour verdoyante. — Mes bons amis, laissez au fumier la place d'honneur qui lui convient. C'est le cœur de votre agriculture. C'est le centre de toute sève végétale. Quand un étranger passe le seuil de votre porte, conduisez-le orgueilleusement devant cette fosse à fumier qui donne la mesure de votre intelligence agricole, et ne rougissez pas, car vous y serez en compagnie des Dumas, des Payen, des Boussingaut, de tous ces hommes de science que l'Europe envie à la France. — Dans le salon, cette pièce de réception du citadin, on discute sur les niaiseries de la vie humaine ; autour du fumier, vous parlerez des grands mystères de la nature, de la vie des herbes, de Dieu qui tient les secrets que vous cherchez toujours. — Laissez au fumier la place d'honneur de vos maisons des champs.

4e LETTRE.

LES FEMMES AGRICOLES DE L'ILE DE RÉ.

Jeanne la Riveraine ressemblait à la fleur des grèves. Elle était née, comme cette fleur, au sein des brises de l'Océan, et elle avait besoin de respirer l'air vif des falaises et de sentir l'aile des tempêtes qui fouettait son visage. — L'air des villes aurait pâli la fleur des champs.

Les traits de Jeanne étaient fortement accentués, et, dans le monde des filles pâles, on disait que ses traits étaient grossiers. C'est que le soleil en avait brûlé le velouté et les avait fortement colorés de cette teinte pourpre que nous admirons dans les pêches. Mais son grand œil noir qui vous regardait dans les yeux, sans se détourner, parce qu'il n'avait jamais péché, lançait de beaux rayons sur ce visage. Une chevelure épaisse, rude, noire comme l'aile du corbeau, tordue et relevée sans art sur la tête, n'avait jamais connu ces parfums enivrants qui rendent le cheveu si voluptueusement aristocratique. Des bras robustes, hardiment attachés à une poitrine large, un torse droit et flexible, des hanches musculeuses, sur lesquelles des jambes fortes et arquées modérément, venaient prendre appui, donnaient à l'ensemble de cette organisation, une hardiesse, une allure sans contrainte, une aisance qui se plie à tous les travaux champêtres.

Quand elle était enfant, seule dans son berceau, dans la maisonnette solitaire, elle écoutait la grande voix des mers qui plane sur l'île dans les jours de vent d'ouest. — C'était la chanson de la nourrice qui fait dormir ses chères petites créatures. — Plus tard, l'enfant juché sur le dos du cheval familier, suivait son père, sa mère, au milieu des champs, sur les falaises, sous le soleil, partout où l'agriculteur promène son activité fébrile. — Le fanfan, assis sur une pierre, caressait la nature de ses regards curieux, et tirait la langue à tous les passants.

L'enfant se transforma comme la chrysalide et devint jeune fille. Mais déjà sa timidité de vierge s'était rassurée devant le labeur et les dangers de la vie agricole. Le jour, elle allait seule dans le champ solitaire; le soir, elle allait

seule dans la dune déserte. Ses grosses mains rouges, armées de la houe, essayaient leurs forces naissantes dans le labour des champs sablonneux. La jupe laissée sur le sillon, les jambes et les bras nus, Jeanne, en cotillon rouge, bouleversait le sol, ramenait à la chaumière la voiture chargée de sa précieuse récolte, coupait l'herbe pour l'étable, et prenait, après son repas frugal, le sentier qui conduisait au rivage, pour y récolter l'engrais de la mer. Mais au milieu de ces premières leçons de la vie des champs, quelque chose chantait dans le cœur de la femme naissante : — Le dimanche avec son bal, ses folies naïves, ses sourires éclatants, son retour du soir, deux à deux, avec des étoiles sur la tête et des phalènes porte-lumière, ou des lampyres, ces étoiles de la terre, éparpillées sur votre chemin ; le dimanche qui se termine toujours, pour la jeune vierge, par des rêveries de mariage entrevu par les éclaircies de la curiosité féminine; le dimanche qui sera toujours, pour les populations des campagnes, la main de l'ange mystérieux qui assèche toutes les sueurs.

La chambrette de la jeune fille eut enfin son jour de fête : Jeanne venait de revêtir ses habits de noce, et ses compagnes avaient piqué une épingle dans la dentelle de la coiffe ; cette coiffe à canons, avec dubineau, montée sur un bonnet piqué, fixée sous le menton par une bride à barbes, couvrait cette tête jeune et rayonnante. Les cheveux tordus sous la coiffe, formaient un chignon sur son col nerveux. La coiffe, pour suivre l'usage, était trop projetée en avant et ombrageait les fleurs de ce jeune visage. — Le célèbre pisciculteur anglais, Thomas Asthwort, et le docteur Mittchel, de Londres, dans une promenade que nous fîmes ensemble aux claires célèbres de Loïx, voulaient acheter toutes les

coiffes des femmes que nous rencontrions. Ces charmants et dignes compagnons ne furent satisfaits, que lorsqu'ils prirent possession de cinq ou six bonnets qu'ils voulaient offrir à quelques jeunes ladies, ces jeunes filles blondes et rêveuses de l'Angleterre. — J'aime le peuple anglais, parce qu'il est le représentant de l'esprit industriel, et que cette puissante race laisse toujours sur son passage quelque chose de lumineux et de pratique. — J'avais, en suivant les pas du maître, du gracieux écrivain Coste, javais attiré l'attention des hommes pratiques de tous les pays sur les industries applicables aux rivages des mers, et dont l'île de Ré fournit encore le spectacle le plus attrayant. De points divers de l'Angleterre, des hommes considérables par le talent et la position de fortune, répondirent à notre appel. Ils avaient compris que, dans cette idée viable et féconde de l'industrie *artificielle* pour la culture des mollusques, qu'il ne faut pas confondre avec la culture *naturelle* de ces mêmes mollusques, comme à Chatelaillon, sur le banc des Cornards, il y avait une nouvelle source de vie pour les populations anglaises. La presse périodique et la presse illustrée de l'Angleterre, ouvrirent largement leurs colonnes à ces idées françaises, et le gouvernement anglais, pour relever la vie de l'Irlande qui menace de s'éteindre, a fait sortir des presses royales de Dublin, un livre dans lequel les publications françaises, sur les pêcheries modernes, sont exposées avec des illustrations à l'appui. — Ces actes honorent un Gouvernement. — L'Irlande répondra-t-elle à cette invitation industrielle? Un riche propriétaire Irlandais, sir Power, me disait naguère : L'île de Ré est admirable dans ses cultures terrestres et maritimes, parce que j'y vois des populations

intelligentes et actives. — Les Irlandais sont abrutis par la fainéantise. — L'industrie ne les galvanisera pas.

Je reviens à la toilette de Jeanne la Riveraine :

Un mouchoir de mousseline blanche, plissé sur ses épaules frissonnantes, venait chastement se croiser sur le devant de la poitrine. Un justin en étamine noire, attaché sur la poitrine par trois rosettes de galon de lin, se terminait en arrière par deux larges basques en queue de morue qui descendaient jusqu'au jarret. Une jupe en flanelle, à grandes raies blanches et noires, soulevée en arrière surtout par le *bourelet*, cette première ébauche de la crinoline moderne, laissait voir la naissance du mollet, le bas de coton blanc qui chaussait sans plisser, et les pantoufles en casimir noir, à haut talon, dans lesquelles les pieds étaient à l'aise.

Un ample tablier, en cotonnine rouge, s'étalait sur le jupon ; un large ruban, aux teintes moirées, enlaçait la taille qu'un corset n'avait jamais déformée ; des gants blancs, en tricot, montaient sur les bras, et un collier, en tresses de cheveux, faisait le serpent autour du cou ; de grosses bagues, en similor, avec rubis et émeraudes de contrebande ; deux chaînes d'argent, retenues par une agrafe et servant à suspendre le couteau et le ciseau, ces deux instruments qui coupent toujours quelque chose dans la vie conjugale, brillaient et étincelaient.

Sous ces vêtements, la jeune épousée avait une haute mine, des gestes mêlés de timidité et de hardiesse, de beauté agricole et de laideur physique. L'ensemble était harmonieux ; on en glosera dans le boudoir ; nos petits neveux en riront ; les marmots du vingtième siècle en feront

des mannequins pour les figuiers ; je soutiendrai toujours que Jeanne était un beau type de la femme agricole de l'île de Ré.

Son époux, Rustique Carotin — je veux faire une pétition au Sénat, car les noms, comme les monnaies, après quelques siècles, doivent être refondus — Rustique Carotin, donc, était un vigoureux garçon, droit comme un peuplier, avec deux yeux qui vous regardaient franchement, deux bras qui ne se lassaient jamais, deux jambes qui ne savaient plus fléchir. Je l'avais déjà rencontré, le dimanche, tout habillé d'indienne, pantalon d'indienne à fond jaune, avec bandes noires, gilet rond à fond blanc parsemé de gros bouquets rouges, et le petit gilet de ratine café au lait, sous le gilet rond. Une casquette en pot à fleur de chambre, était solidement enfoncée jusqu'aux oreilles, et sa large visière faisait un auvent respectable sur sa large figure. Une grande boucle d'argent fermait la chemise sur la poitrine, et deux autres boucles plus petites réunissaient les manchettes. Des boucles en or brandillaient gentiment aux oreilles. — Carotin chérissait les boucles à l'égal d'un sauvage. — Il en aurait volontiers passé dans les ailes des narines; les bijoutiers disent que c'est très-sain, et en propagent la mode parmi les enfants des campagnes.

Mais pour le jour des noces, le gilet rond s'était transformé en une vaste houppelande, avec large collet plat, bordée de la lisière primitive, descendant majestueusement jusqu'aux chevilles, et dans laquelle vous et moi et dix marmots encore, aurions pu entrer sans trop de gêne. Un pantalon à grand pont, par une idée économique que j'approuve, s'arrêtait à moitié jambes ; une cravate d'indienne était roulée autour d'un large col de chemise carré, qui

emboitait la nuque, les oreilles et les joues. De la pochette du gilet, qui contenait une grosse montre de Genève, s'échappait une chaîne d'argent avec des breloques éblouissantes. De gros souliers en casimir avec boucle d'argent, des bas en filoselle, un tromblon en castor de peau de lapin, bien appuyé sur le derrière de la tête, complétaient cette tenue irréprochable. En le voyant, chacun disait: C'est un fier gaillard, c'est un bel homme, c'est un rude travailleur, c'est un grand cœur.... C'était vrai !

Trente ans nous séparent à peine de ce siècle qui vit fleurir les houppelandes étoffées et les queues de morue, et nous croyons apercevoir toutes ces belles choses dans un lointain contemporain de Mathusalem. Aujourd'hui, la femme agricole a des robes longues, des soies et des dentelles, des bijoux et un salon. La jeune fille minaude gracieusement dans sa crinoline, qu'elle porte aux champs, et qu'elle laissera bientôt sur le sillon pour travailler. Les jeunes hommes de nos campagnes portent, avec beaucoup d'aisance, le paletot et le petit chapeau de François Ier, le linge blanc, le soulier verni, l'épinglette à la cravate. Aujourd'hui, les habits et les idées mûrissent avant les siècles. Dans quelques jours, ces idées et ces habits ne seront plus qu'une défroque dégoûtante, dont personne ne voudra.

Saint-Martin, la capitale de l'île, a joué le rôle d'une idée civilisatrice. — On méprise la petite ville aujourd'hui. — C'est une reine découronnée. Elle a été un centre d'attraction où les populations rurales ont sucé, par le contact, plus de délicatesse dans les mœurs, plus de respect pour la vie sociale, une appréciation plus saine de la valeur de l'instruction, de l'éducation, en dehors de la valeur brutale de la fortune.

Saint-Martin, penchée sur les flots qui lui apportaient jadis les produits des colonies et les bois du nord, a vu, en 1830 et 1834, deux fléaux rentrer dans l'enceinte de ses murailles : la banqueroute et le choléra. La reine du pertuis Breton a traîné longtemps ses guenilles au milieu de ses rues désertes. Ses maisons somptueuses, vendues à vil prix, trois ou quatre mille francs, quand leur construction en avait exigé vingt et trente mille, sont tombées sous le marteau du démolisseur. Les habitants des campagnes se ruèrent, comme des corbeaux, sur la ville qui croulait de toutes parts, et ils en emportèrent les débris. En 1835, un quartier de la ville fut rasé, et le bassin à flot fut ouvert dans les fondations.

La vie revient lentement dans un corps épuisé. La pauvre cité se relève parfois pour montrer aux touristes la citadelle, vierge de mitraille, bâtie par Vauban sur les ruines de celle que Toiras, le futur maréchal de France, avait cimentée avec du sang et de la gloire; l'église du douzième siècle, trouée comme un vieux drapeau par les boulets et les balles incrustées au milieu de ses gargouilles, de ses colonnettes, de ses chapiteaux qui rappellent les tailleurs d'image, ces maçons de génie de l'Allemagne, qui écrivaient sur la pierre les débauches et les corruptions de leur siècle; l'église, qui porte sur sa tête les quatre tours pittoresques et les restes mutilés de l'église haute qui a croulé sous la mitraille anglaise; l'hôpital, qu'un Père de la Charité, médecin et bâtard de Louis XVI, le Père Ignace, restaura par la construction de l'aile qui regarde la place d'Armes; l'hôtel des Cadets, bâti avec les deniers que ce fils de Roi demandait à son père, et qui, dans sa construction inachevée et veuve du vaste jardin et du balcon en fer qui

devait l'entourer, rappelle Versailles. — En 1789, la population de la ville, réunie et juchée sur les pierres et les poutres de l'hôtel en construction, vit le supplice d'un soldat, de Cœur-de-Roy, roué et écartelé sur la place Louis XV, à la suite d'un procès mystérieux. — Ce fut le dernier drame, en France, d'un supplice infâme; — l'arsenal, qui n'est devenu propriété du gouvernement que par donation patriotique d'un habitant de Saint-Martin, et dont la construction bizarre est enrichie par une tourelle gothique, sculptée, fouillée par le génie d'un grand artiste; le quartier militaire avec le Champ-de-Mars, ces œuvres du grand Roi, qui feraient l'orgueil d'une grande cité; l'enceinte bastionnée; les hautes portes avec l'écu fleurdelisé; cette longue et pittoresque avenue du Grand-Pavé; et enfin tous ces chers souvenirs des hommes et des choses qui ont laissé quelque trace sur le sol de notre petite ville.

Saint-Martin sera toujours le cœur qui donnera le sang aux communes rurales de l'île. Cette ville est le centre militaire et administratif, le centre commercial, et sans blesser aucune susceptibilité, le centre le plus intelligent. Étudiez la physionomie des campagnes. Plus elles se rapprochent de la ville, plus elles sont civilisées. La fortune des campagnes a progressé, celle de la ville s'est amoindrie, je vous l'accorde; mais je crains bien que cette fortune rurale ne soit bientôt minée dans sa croissance par deux vers rongeurs: le luxe et l'instruction. Je dis l'instruction qui sort des besoins de la vie rurale; et Saint-Martin, dans son manteau de Diogène, n'a rien à redouter des Crésus qui oublient trop légèrement la reconnaissance qu'ils doivent à celle qui a été la nourrice de leur intelligence.

Jeanne avait apporté en dot à son époux sa jeunesse

laborieuse, son capital musculaire, son abnégation dans une vie à deux, et cinquante ares de sable aride. —Rustique Carotin y avait associé son passé de labeur, la force de ses bras et la promesse, jamais parjurée, de donner ses nuits et ses jours à la compagne de ses misères. Dans cette union, l'idée du travail éclipsait l'idée de l'amour. Sur le capital de cette association conjugale, on avait acheté, à crédit, deux assiettes en terre grossière, un gobelet en étain, deux chaises en bois de peuplier, un grand plat et le lit du mariage. Quinze ans après, ces deux êtres si dignes possédaient une maison, des champs, des vignes, un cellier propre et riche, et trois enfants. Mais si je vous disais toutes les heures de désespoir, toutes les larmes de tristesse, toutes les nuits laborieuses, tous les jours sans repos, toutes les loques, toutes les guenilles de cette fortune qui grandissait, vous seriez épouvantés.

Jeanne ne vivait plus. Les enfants réclamaient la mère, le champ réclamait la femme agricole, l'Océan réclamait la magayante, la vache réclamait la laitière, l'époux réclamait la ménagère. Elle marchait toujours comme le Juif-Errant, et trouvait encore le temps de sourire.

Cette femme, courbée sous le travail, n'est pas la misérable créature abrutie par son maître, comme en Asie, en Afrique, au milieu des prairies sauvages de l'Amérique; ce n'est pas la femme dont on discute les droits dans le concile de Macon; la femme dont Saint-Ambroise constate la minorité; la femme que Saint-Augustin flagelle; c'est la femme libre, la compagne de l'homme. — Dans l'île de Ré, le travail est le stimulant de la vie rurale de la femme. Ce n'est pas un aide que Dieu donne à l'agriculteur, c'est un second agriculteur qui double sa force musculaire et son

bien-être moral et matériel. C'est un type parmi les femmes agricoles de la France.

Jeanne mourut.

Je passe parfois sous les murs du cimetière, et mon regard cherche toujours la motte de terre gazonnée sous laquelle sa dépouille est enfouie. Pauvre Jeanne ! le silence et l'oubli se sont faits autour de toi. Tu es tombée sans murmure; ton époux, tes enfants ont pleuré. Aujourd'hui, le travail ne leur laisse pas le temps de verser des larmes ou de penser à toi. — En voyant passer ton modeste corbillard, la grande dame s'est agenouillée devant celle dont la vie apparaissait comme une chaîne de misère et de labeurs ; et quand, rayonnante de santé et de soleil, dans ta liberté agricole, tu voyais passer la grande dame, frileuse quand tu suais, débile quand tu sentais ta force, pâle quand le sang affluait à tes joues, tu résumais tes impressions par ces mots : pauvre femme ! Et devant les yeux de Dieu, Jeanne, pauvre enfant de la tombe, combien pèseras-tu, côte à côte, avec la grande dame ?

On a donné le linceul, on a oublié la tombe ; je ne m'en plains pas. Que pourrait-on écrire sur cette tombe, si ce n'est l'épitaphe qui convient à toutes les femmes agricoles de l'île de Ré : Fille laborieuse ; femme sans repos.

Dans un cimetière, devant une tombe, je me détourne amèrement. Je n'aime pas le mensonge dans le domaine de Dieu. — Le cadavre lui appartient, et vous n'avez pas le droit de juger après lui. — J'ai vu le tableau du Jugement dernier, et je me suis incliné devant le génie de la peinture. Quand ce grand homme parcourait les voies funèbres bordées par des tombes romaines, il devait avoir le sourire

silencieux du trappiste des Savanes ; car si vous soumettez à l'analyse chimique un peu de terre de cimetière, vous obtenez des résultats étranges. Sur 100 parties vous trouvez : vice, 90 parties ; vertu, 10 parties.

En décomposant les 90 parties du vice, vous obtenez des éléments divers qui sont décomposables à l'infini par les progrès chimiques de la civilisation :

Lâchetés sociales, 22 parties.

Parjure, hypocrisie, serments indignes, justice inique, etc.

Voleries, 30 parties.

Je mets au pilori, surtout, ces faquins revêtus de fonctions privilégiées, et qui sèment leur route de vols de confiance, de vol de la veuve, de l'orphelin, de la pauvre famille, etc.

Dégradations morales, 20 parties.

Spéculations hideuses sur l'héritage d'un père ; indignité d'un fils qui ne trouve pas une obole pour retenir son père qui descend les marches du bagne sous la livrée d'un garde-chiourme ; — jongleries politiques, scientifiques, etc.

Homicides, 13 parties.

Empoisonneurs, assassins, calomniateurs, faiseurs d'anonymes. — En 1864, une lettre anonyme, partie de l'île de Ré, arrive à destination d'un jeune soldat en garnison à Bordeaux ; lui apprend qu'une jeune fille du Bois, sa fiancée, est enceinte et indigne de lui. Le soldat bourre son fusil avec la lettre et se tue. A cette nouvelle, la jeune fille, pure toujours, se précipite dans un puits.

Turpitudes bestiales, 15 parties.

J'abandonne ce chapitre à la flagellation publique.

Nous avons obtenu 10 parties de vertus, ce qui peut donner raison à ce philosophe qui disait: « Vertu, tu n'es qu'un mot. » — Comme la terre qui composait mes réactifs était un compost de générations humaines, j'ai pensé que la vertu et le vice étaient de tous les temps et de toutes les conditions sociales, et que Dieu les tamiserait aussi bien dans le coin réservé aux protestants, aux juifs, aux réprouvés sociaux, que dans le vaste cimetière du catholique.

Le peuple a raison en disant que la mort est l'égalité, car on trouve autant d'azote dans la cendre d'un mendiant ou d'un voleur, que dans celle d'un roi ou d'un honnête homme.

Jeanne la Riveraine, la fille des dunes embaumées et des cabanes obscures, Jeanne était une noble femme, noble par le travail, par les sueurs, par la résignation muette, comme sa fosse. Si j'avais une croix, Jeanne, la croix de l'honneur du travail, je la déposerais sur le tertre silencieux qui mesure tes formes humaines. Je n'ai qu'une simple fleur, la fleur de mes souvenirs; je te la donne, pauvre créature trop vite flétrie et trop vite oubliée.

Dans les sentiers de nos campagnes, vous rencontrerez beaucoup de Jeanne courbées sous le travail, brisées par les soins maternels, et que nous ne pouvons pas suivre dans tous les détails de cette vie agricole. Je veux décrire cependant les scènes émouvantes de la récolte des sarts, dans lesquelles la femme occupe le premier plan du tableau, et je dois, avant d'entrer dans cette description, signaler le péché mignon de la population féminine de notre île, qui trouvera peut-être son application ailleurs.

Je crois qu'un perroquet aurait dû naître femme.
Il n'en a pas l'esprit, le grand cœur, la beauté ;
Mais il en a la langue — et s'il avait son âme,
Dieu le mettrait aussi dans son éternité.

LA RÉCOLTE DES VARECHS.

La nuit descend sur les grèves, la nuit de novembre, de décembre, de janvier. — Nuit froide, pluvieuse, noire. — Des villages de la Flotte, du Bois, de la Couarde, des agriculteurs empressés s'avancent, silencieusement, par les sentiers qui conduisent à la grande mer, la mer sauvage, qui gronde là-bas, dans le lointain, toujours menaçante. Les charrettes attelées se dirigent vers la route départementale; les chevaux non attelés prennent les routes agricoles qui vont s'ouvrir sur des points plus rapprochés de la côte.

Les moissonneurs de l'Océan ont douze, quinze, vingt-quatre kilomètres à parcourir, avant d'atteindre les gares du Martrais ou de la Baleine. L'heure du départ est marquée par l'heure du reflux de la mer. Généralement, les agriculteurs n'abandonnent leurs demeures que lorsque la journée de travail est terminée, le soir, quand tout dort dans l'Univers. Souvent, c'est au milieu d'une nuit glacée, quand la brise âpre constelle les vitres de la chambre conjugale, que cet homme et cette femme se lèvent, en grelottant, que la frêle jeune fille se hâte, à la suite de son père, que le patient et utile cheval est attelé. Il fait noir, la pluie fouette le visage, la tempête hurle, l'Océan fait rage. Tant mieux; ses varechs seront abondants. L'horloge marine a sonné l'heure du départ.

Alors vous rencontrez, sur les routes obscurcies par la nuit, une charrette qu'un cheval traîne pas à pas. La route est longue, le retour est pénible, le cheval est ordinairement aimé par son maître ; le pauvre animal le comprend, et ne se presse jamais. Une jeune fille, roulée dans une cape humide encore d'eau salée, couchée seule dans cette charrette, sort parfois, oublieuse du danger et de l'ouragan. Parfois, cependant, un jeune homme, domestique ou voisin, rajeunit les vieux souvenirs de Paul et de Virginie, avec une variante inconnue à Bernardin de Saint-Pierre. Le jeune homme et la jeune fille dorment, d'un œil, côte à côte — honni, qui mal y pense, — car jamais la pudeur d'une femme n'a reçu la plus légère atteinte. Généralement, les moissonneurs se rendent isolément sur les plages. Jusqu'en 1863, ils dételaient sur la chaussée de la route départementale qui longe les dunes de l'Océan, et descendaient sur le platin, à la laisse de la basse mer.

Souvent ces caravanes campaient, comme des bohêmes, dans les champs, dans les vignes voisines, et ce qui prouve que les extrêmes se touchent, c'est que ces hommes soumis aux lois et au respect de la propriété, devenaient des bandes de pillards redoutés des propriétaires, à l'égal des sauterelles africaines et des hannetons de la France.

Je voyais tous les ans mes vignes compromises par ce campement, au milieu de ma propriété du Martrais, qui payait cependant l'impôt rubis sur l'ongle. Je voyais gens et bêtes, groupés et mangeant, ou s'y reposant comme les justes dans le Paradis. J'écrivis au maire de la commune, pour faire intervenir le *Deus ex machina*, représenté par deux gardes-champêtres. Le maire me répondit qu'un de ses gardes-champêtres ne voulait pas s'y présenter, parce

qu'il était vieux et qu'il craignait d'être battu, et que l'autre n'y allait pas, parce qu'il était jeune et qu'il ne voulait pas être rossé. Cependant, pour sauvegarder la loi rurale, le maire consentit à se rendre lui-même sur les lieux, et fit un procès-verbal contre.... l'adjoint d'une commune voisine. — Depuis 1863, les ingénieurs des ponts-et-chaussés ont défendu aux pêcheurs de sart de camper sur les routes, et des gares agricoles s'établissent sur les points accessibles : les unes, par les soins des ingénieurs ; les autres, par des associations de pêcheurs qui achètent, cinq francs le mètre, de mauvais sables stériles, qu'on payait jadis dix centimes.

Le platin de la mer du sud est une vaste lande unie, sablée, sur laquelle l'Océan roule éternellement ses flots tourmentés, en usant les aspérités, en comblant les fonds par les sables qu'il apporte dans ses replis. Tous les jours, cette plaine immense se découvre deux fois par vingt-quatre heures, mais dans les grandes syzigies, la mer éprouve un recul considérable. Des roches, des banches dont les arêtes sont l'effroi des navigateurs, surgissent de toutes parts. C'est ainsi que la mer, dans les sept âges bibliques, se retira, pour la satisfaction de nos grands parents, qui ne la virent pas sans frayeur et sans admiration, j'aime à le croire, se hausser jusqu'à la cime des plus hautes montagnes. M. Figuier nous prouve, par des arguments entraînants, qu'un nouveau déluge nous talonne dans un lointain qui laisse de la marge aux nations — Naître entre deux déluges et ne pas en voir un, c'est avoir une bien pauvre chance. — Du côté du Martrais, le rocher de Chanchardon vous apparaît comme la côte gigantesque d'un cétacé géant. Les pêcheurs y descendent avec le flot, en ayant toujours l'œil sur lui, car quelques minutes séparent parfois son

recul et son retour ; ils seraient rapidement enserrés par une ceinture d'eau profonde, lorsque leurs pieds seraient encore à sec sur ces rochers séculaires.

Dans ces lieux, les souvenirs populaires, qui trompent rarement, vous montrent un débris de muraille de l'antique ville d'Antioche, engloutie par un cataclysme. Le pilote qui m'avait guidé sur le point indiqué par son expérience, me fit apercevoir, à travers les eaux tranquilles, quelque chose qui pouvait être une muraille ou une roche. — J'ai plus de confiance dans les souvenirs du peuple.

Dans les nuits sombres, le danger est toujours présent pour les moissonneurs de la mer ; l'œil ne guide plus. Il faut, dès l'enfance, fréquenter le rivage, pour se diriger dans cette obscurité qui confond tout, dans ce désert qui n'a pas de route, dans ces bruits qui ne parlent qu'à ceux qui en connaissent la langue. C'est ici que l'orgueil de l'intelligence humaine se refroidit, en se mettant à la remorque de l'intelligence d'une bête, du cheval, de ce vieux serviteur qui flaire sa route, qui évite le danger d'une rencontre, qui, enfin, se fait l'œil de son maître. Dans les brumes, nous avons vu des pêcheurs effarés, perdus dans la plaine sablonneuse, courant au-devant de la mer qui montait et qu'ils voulaient fuir. — Le cheval va droit au sentier de la dune.

Dans mes courses médicales nocturnes, j'ai parfois assisté à des scènes solennelles qui ne s'oublient jamais.

Abrité par la digue du Boutillon, j'avais devant moi la mer d'Antioche qui grondait et qui se couvrait d'une crinière d'écume blanche. Il y avait, dans ce grondement majestueux, des voix qui parlaient de Dieu, de sa religion, éternelle

comme lui, de son immensité, de cette puissance qui peut tout broyer. Si Dieu veut parler à la terre, ce n'est pas sur les nuages qu'il viendra vers nous, mais sur les crêtes monstrueuses et gémissantes de l'Océan en fureur. Le vent des tempêtes sifflait par rafales, et des nuées basses, lourdes, emplissaient la voûte céleste. Une éclaircie blanchissait les plages par instant, et j'apercevais des multitudes, des spectres qui se mouvaient, qui luttaient contre les lames géantes de la mer. Les hommes presque nus, armés de longs rateaux de bois, épiaient la touffe d'herbe que le flot vomissait avec l'écume. Les femmes, surtout, s'élançaient intrépidement dans les flancs sinistres des vagues, pour arriver plus vite vers la moisson herbeuse. Terrassées souvent, elles se relevaient toujours. Des chevaux, abandonnés sur la plage, ronflaient, s'agitaient et s'élançaient enfin dans une course vertigineuse. Les moissonneurs entassaient leur butin sur le sable, retournaient vers la mer, revenaient encore comme des fourmis besoigneuses, toujours au même tas qu'ils savaient reconnaître dans ce pêle-mêle fantastique. L'ombre grandissait et tout retombait dans l'obscurité profonde. Alors les bruits confus de cette ruche humaine, de cette activité étonnante, de ces cris, de ces laméntations, de ces rires éclatants, de ces voix qui s'appellent, qui supplient, qui menacent, arrivaient jusqu'à moi. On entendait les piétinements des chevaux qui remontaient la plage, chargés de varechs, que ces hardis fourrageurs entassaient dans les charrettes, pour retourner encore sur le platin, et sans perdre un instant, car on distinguait entre les rafales, des cris sinistres : La mer vient, la mer vient !

Alors tous se hâtent, tous se précipitent. La mer se rue

en avalanches qui font trembler la plage. Les charrettes se croisent, les chevaux effrayés se câbrent, les hommes, les femmes se heurtent, s'évitent, se confondent, et les accidents sont toujours rares. Enfin la récolte des herbes est déposée sur les voitures de transport. Les hommes et les animaux sont trempés de sueur et d'eau de mer. Il faut encore donner à boire aux chevaux, préparer l'avoine, et atteler avant de réparer ses forces par un frugal repas pris sur la dune, car la route du retour est longue encore.

Dans cette description générale, j'ai laissé dans l'ombre des scènes bien saisissantes.

Quand l'ouragan se déchaîne avec trop de violence, ou que le grain noir fond en eau ou en pluie de feu, les fourrageurs viennent se blottir autour des charrettes, en s'abritant sous des toiles cirées; et les chevaux, ces membres de la famille agricole, se rapprochent, la tête basse, le cou allongé. Le grain passe; le travail recommence.

Dans les jours d'hiver, où la mer du rivage est glacée, la terre glacée, avec cinq degrés au-dessous de zéro, des magayantes, les jambes et les cuisses nues, rentrent dans l'eau, en ressortent glacées, engourdies, la peau des extrémités rouge et constellée de petits glaçons; la douleur qui accompagne le retour de la chaleur est vive, et ne cède que lorsque la moissonneuse a couru vivement sur la plage. — La santé générale n'en est jamais troublée. — Aujourd'hui l'usage des bottes devient plus fréquent et ne peut être qu'encouragé.

Les vagues de la mer sauvage roulent un homme comme un fétu de paille. Des hommes reculeraient souvent devant la hardiesse de certaines femmes. Pour comprendre ce que

je vais dire, il faut avoir vu ces lames longues qui se replient sur elles-mêmes, qui montent, se dressent et s'élancent en nappes écumantes. — C'est effrayant, parfois. — Eh bien! des magayantes, tenant un panier à chaque main, et se réunissant par les bras, s'avancent résolûment devant cette lame qui les menace et qui les ensevelit dans ses terribles replis. Les moissonneuses reparaissent entre cette vague qui déferle à terre et une nouvelle vague qui se dresse déjà devant elles. Il y a quelque chose d'horrible entre ce deux vagues. Cependant elles remplissent rapidement leurs paniers des herbes qui flottent autour d'elles, se retournent vers la terre, s'élancent encore, et attendent que la vague les vomisse sur la plage.

Les caravanes s'organisent pour le retour. Dix, quinze charrettes chargées de varechs, d'où l'eau de mer ruisselle, s'ébranlent ensemble. Les moissonneurs et les moissonneuses, pieds nus, suivent le convoi agricole, en causant comme on cause au village: la voix haute, le sourire bruyant, le parler franc et goguenard. Quand la caravane traverse une commune de l'île, les jeunes filles chantent un lai qui parle d'amour et de guerre. Ces voix criardes, qui ne se fondent jamais en accords harmoniques, ne vont pas à l'âme comme les *canzonette* des filles du midi de la France et de l'Italie. Le sens musical est à l'état d'embryon dans notre île, et le timbre de la voix des habitants des campagnes est trop rude pour être harmonieux. L'habitude de parler haut pour surmonter le bruit des vents de tempête, si fréquents dans notre île, doit en être la cause.

Dans ces scènes nocturnes, il y a cependant une poésie locale qui offrirait, à la peinture surtout, un champ vierge et fécond en surprises. Le départ silencieux, le campement

de bohême, la récolte en face de l'immensité de l'horizon et de l'Océan, le retour si pittoresque, avec ces herbes, ces habits en loques, ces magayantes attifées sans art, ces nudités qui ne sentent plus le froid, etc., etc.

Les fourrageurs s'éloignaient et je ne pouvais pas encore détourner mon regard de la scène grandiose et sublime de la mer. Fouettée par l'ouragan, livide, écumante, ivre de colère, la vague se ruait sur la grève avec des bruits assourdissants et des coups de tonnerre; le sol tremblait. Le vent d'orage rugissait dans les tamarix, sur les cordes métalliques du télégraphe électrique, en remplissant les airs de vibrations plaintives et d'une harmonie sauvage. Des masses de nuées sombres, pesantes et profondes couraient dans le ciel avec une rapidité effrayante. L'écume des flots et les franges du nuage se léchaient parfois. — Ces jours de tempête, où la nature étale ses horreurs majestueuses et la puissance de ses éléments, sont fréquents sur nos rivages, et ont pour spectateurs muets, sept tours bâties par la main des hommes.

Une tristesse vague pesait sur mes sens. Je cherchais le trait d'union de l'homme si faible avec cette nature si forte. Je me sentais isolé dans ce grand tableau; j'avais froid. L'homme pense; le fétu de paille ne pense pas; mais hommes et fétus, dans la lutte des grands éléments de l'univers, ne pèsent pas davantage. Ce sont les jouets des lois mystérieuses du Créateur.

Mon cheval détournait la tête pour me regarder de son grand œil résigné. Je rendis la main à la pauvre bête qui reprit, joyeuse, la route de Saint-Martin. — En passant près des caravanes, j'échangeai un bonjour affectueux avec

elles, et j'entendis, dans l'intervalle de deux rafales, le noël des magayantes de l'Océan, qu'une jeune fille chantait en marchant, et dont le chœur était répété par la voix grave des hommes. Un jour j'avais entendu Jeanne la Riveraine qui jetait aux brises de la mer le chant de l'île de Ré. Aujourd'hui la voix est muette pour toujours, et nous ne sommes plus dans un siècle où le chant que je vais transcrire, réveillerait l'ombre de la pauvre morte.

Le chant des Magayantes de l'Océan.

I.

Dans un pli de la grande mer
Se cache, comme une fauvette,
L'île de Ré, cette pauvrette,
A qui le flot tourmenté jette
Son murmure toujours amer.

CHŒUR.

Pauvre île, cher berceau,
Tu charmes et tu grises
L'étranger dans les brises
De ta ceinture d'eau.
Des nuits nos chants iront
Te bercer, mère sainte,
Toi qui portes l'empreinte
De la tristesse au front.

II.

La pâleur de ton front va bien
A ces créations infimes,
Faites par Dieu pour les abîmes,
Et pour que, des flots les victimes,
Aient toujours un ange gardien.

III.

Ton sein n'est pas deshérité.
Dieu qui nous guide sur tes plages,
A fait de tes beautés sauvages
Un livre dont toutes les pages
Embaument de virginité.

Pauvre île, etc.

IV.

Les flottes des oiseaux de Dieu
Posent leurs ailes affolées
Sur tes solitaires vallées;
Car pour les pauvres exilées
Des hivers, notre ciel est bleu,

V.

Les fils de Ré naissent soldats.
Ils ont pleuré près de la Loire,
Et sur les bords de la mer Noire,
Leurs os, blanchis par la victoire,
Ont pavé le champ des combats.

Pauvre île, etc.

VI.

La nuit est noire et l'ouragan
Jonche les rives de décombres.
La foudre illumine les ombres.
Enfants sans peur des plages sombres ,
Descendons tous vers l'Océan.

VII.

De Saint-Martin , le champ de mort,
Frissonne dans l'herbe fleurie.
Passant, c'est ici que l'on prie ;
C'est dans la douce rêverie
D'un tombeau, qu'on murmure encor.

Pauvre île, etc.

VIII.

Seigneur, nous t'offrons le Noël
Des magayantes de nos berges.
Les chants des mers, les chants des vierges
Sont beaux le soir , quand tu submerges
L'Océan , sous les feux du ciel.

Pauvre île, etc.

5e LETTRE.

DES CULTURES DIVERSES DE L'ILE DE RÉ.

Pour faire l'histoire agricole d'un pays, il faut encore l'étudier dans ses cultures secondaires.

Le jour viendra où, sur l'aile affolée de la science, l'œil de l'homme se glissera dans les fissures de la création. J'ai souvent comparé les yeux des animaux qui vivent dans l'atmosphère de l'homme, et je suis convaincu que les impressions que ces êtres reçoivent par la rétine, doivent être des impressions de contraste bizarre. Je ne suis pas éloigné de croire que les yeux de certains insectes doivent voir le monde créé, à travers des scintillements et des vapeurs éblouissantes. Pour ces yeux, l'air doit resplendir de l'éclat des rubis et des topazes, comme on le voit quand on comprime le globe oculaire d'une certaine façon. Nous ne voyons que la croûte de la terre, et quand le microscope en pénètre un peu la poussière, nous concevons avec stupeur que nous vivons au milieu d'un océan de vie que nous ignorions. Eh bien! l'œil de ce petit monde doit voir dans l'intimité des merveilles créées, et doit les comprendre avec des impressions qui nous sont entièrement inconnues. Je me sens presque humilié dans ma raison, en pensant que ce petit être me voit et que je ne le vois pas, qu'il aperçoit ce que j'aperçois et ce qui échappe à la grossièreté de mon regard.

C'était dans une de ces soirées d'automne où tout est pâle et d'or, Nous étions sur la grève, assis côte à côte, le

vieux Dick, le maraîcher, une petite coccinelle, qu'on nomme la Bête du bon Dieu, et moi. L'automne a, sur les grèves, des émanations magnétiques qui endorment les sens. C'est une volupté intime qu'on voit, qu'on digère, sans la raisonner: c'est le *far niente* de la créature. La terre embaume; son vêtement de verdure a des nuances rouges, jaunes, d'un reflet admirable; les tamarix ont des soupirs étouffés dans les branches; vous entendez dans les touffes d'herbes salées, des reptations singulières : c'est le monde des reptiles, des vers, qui marche sur la pointe du pied pour regarder, une fois encore, le soleil qui s'en va; la mer transparente, pour faire glace au soleil, jase doucettement avec les cailloux du rivage. La barque du pêcheur, avec ses grandes voiles blanches, réfléchies dans l'azur de l'eau, reste immobile. La terre de la Vendée estompe sa silhouette brumeuse à l'horizon qui fuit dans un lointain magique. Derrière l'anse du Salut, le soleil tombe en inondant le ciel, la terre et les eaux, de ces rayons pâles qui ont usé leur chaleur dans le grand travail absorbant du printemps et de l'été. Des nuées profondes attendent, au bas de l'horizon du nord-ouest, que l'astre mourant vienne s'endormir dans cette couche royale.

L'homme qui n'a pas vu les féeries du Grand-Opéra, n'a rien vu. — Pauvres idiots. — Je vous dis, moi, que celui qui ne s'est pas agenouillé sur la grève, devant un soleil d'automne, n'a jamais connu les voluptés de l'intelligence. L'astre descend dans les nuées, et ses rayons vont se briser et se réfléchir sur cette masse vaporeuse. Tout s'illumine, tout s'embrâse. C'est un incendie étrange, où les formes, les dessins, les ombres, les reliefs, les couleurs, les cristaux, les gerbes lumineuses s'entremêlent, se détachent,

se fondent, étincellent, s'évanouissent et se rallument toujours. Ces dernières luttes entre la lumière et l'ombre, sont toujours des expositions grandioses qui ont besoin de la scène immense des grèves et de la solitude. Pourquoi la puissance du Créateur n'est-elle jamais plus majestueuse que dans le passage de la vie à la tombe ? au dernier adieu de l'homme à sa famille ; au dernier soleil de l'automne ; au dernier cri de l'homme-Dieu qui meurt sur le gibet de Golgotha ?

Je plongeais les yeux de mon âme dans les magnificences de cette soirée d'automne Le charmant coléoptère, grimpé sur une tige de gramen, entrouvrait, de temps à autre, ses élytres que vernissait le soleil. Dick aiguisait insoucieusement sa bèche de travail. Je compris la différence de ces trois yeux qui regardaient dans les interstices de ce monde océanique. La petite bête me parut plus près de Dieu que l'homme.

— Vous êtes un homme d'âge, vieux Dick. Les grands spectacles de la nature glissent sur vous sans vous pénétrer ; les saisons ne sont que des étapes marquées par la différence des moissons. Vous êtes un des derniers représentants de ces bons jardiniers qui ont prouvé que la terre de l'île de Ré était bien appropriée aux cultures arborescentes et légumineuses. Mais aujourd'hui les agriculteurs négligent ces deux sources de production.

Dick brandilla la tête silencieusement.

Le septième et le huitième siècle de notre ère virent les grands bois qui couvraient l'île. Toutes les essences y prospéraient, et, aujourd'hui encore, le chêne, l'ormeau, l'olivier sauvage, le peuplier, le pin à fruit, le pin mari-

time, le frène, l'acacia, le baguenaudier, le tamarix, le cyprès, le sapin, etc., témoignent par leur vigueur et leur longévité, de la puissance végétative de ce sol dans l'arboricnlture. Mais depuis la révolution française de 89, qui a détruit le fief, le prieuré, et qui a constitué le petit propriétaire, les derniers vestiges des bois, des futaies, des plantations adossées à la maison de campagne ont disparu. Vieux Dick, vous avez connu le bois de Cocquereau, les ombrages de la Passe, des Marattes, les grands ormeaux du Fief, etc., etc. Tout cela n'existe plus que dans le souvenir; mais nous avons vu naître les pépinières des dunes, d'Henri IV et du Griveaux ; et quand ces ombrages si pittoresques auront reçu le baptême de quelques siècles, le touriste s'y arrêtera pour rêver.

Les arbres gardent les traces des vents qui dominent sur une contrée, comme le front conserve les rides des passions humaines. Les bourasques du sud, de l'ouest, courbent la tête des plantations arborescentes, en les inclinant vers le nord. Je ne trouve pas, parmi les populations de l'île, ce respect et cette religion du cœur que l'homme doit toujours avoir pour un arbre. Ce magnifique végétal désaltère le voyageur, abrite le nid de l'oisel et donne la couverture à la pauvre bestiole. On sacrifie trop légèrement l'arbre, qui demande des années pour croître, pour faire place à un petit cep de vigne, qui est vieux à trente ans.

Dick sifflottait sur l'air de: *la Divine Bouteille*, et j'aperçus la coccinelle qui, tapie sous une feuille, dardait ses petits yeux sur moi. A quoi pensait donc le petiot?

La culture forestière ne peut plus être tentée sur une terre que la pioche a besoin de défoncer tous les jours. Mais

je vois, avec intérêt, la culture des arbres fruitiers se répandre dans les campagnes. Le nombre des arbres à fruit est déjà très-considérable; mais, en même temps, les pépiniéristes de la Rochelle affirment que l'ile de Ré est un vaste cimetière pour ces arbres. Deux causes vont nous en donner l'explication.

Vous le savez, vieux Dick, les arboriculteurs de l'île faisaient jadis leurs semis, leurs greffes, et ces sujets habitués dès l'enfance à notre sol calcaire et sec, ne couraient plus les dangers de l'acclimatation. Aujourd'hui, nous avons recours aux pépinières de Lagord. Leurs arbres, nourris vigoureusement dans un sol frais, ne supportent pas la transplantation de notre sol brûlant. On écussonnait sur franc, et nos arbres avaient une haute venue et vivaient des siècles. Aujourd'hui, vous écussonnez sur cognassier, dont les racines traçantes sont facilement asséchées, et quelques soleils suffisent pour les tuer.

La seconde cause se trouve dans nos variations de température, beaucoup plus brusques qu'autrefois.

Le 27 mai 1864, le refroidissement du matin gèle les pousses du Gamay noir. A midi, je constate 40 degrés au soleil, et l'agriculteur coupe de l'orge sur le terrain sablonneux; le saunier tire du sel dans le marais. A sept heures du soir, nous n'avions plus que dix-huit degrés Réaumur. — Le 12 juin, on fait un litre de vin de Morillon hâtif (Madeleinaux); et le 10 juillet, beaucoup de Chasselas de Fontainebleau étaient mûrs.

Aujourd'hui, l'agriculture est une science basée sur les lois physiologiques, et l'agriculteur doit traiter les arbres, comme un médecin guide l'hygiène et la maladie de

l'homme. La taille des arbres à fruits a surtout la prétention de faire table rase des tailles locales , de l'expérience locale ; et plus je vais, plus je m'aperçois qu'on ne doit pas mépriser la sagesse qui a mûri sur nos berges. Ces variations brusques de température ruinent rapidement ces tailles régulières qui exigent des soins *trop multipliés.* Ces tailles trop vantées ont pour résultat la fructification prompte et durable. Eh bien ! par la taille d'hiver acceptée par nos pères, les arbres se couvrent de boutons à fruit, et nos agriculteurs de campagne obtiennent de magnifiques récoltes de fruits savoureux , par des tailles étrangères à toute règle tracée. Je crois que le développement *libre* de l'arbre pendant l'été est nécessaire pour la vie d'un végétal dont les racines trempent dans un sol trop chaud. Les vieux agriculteurs des côtes de l'Océan savent que les fleurs ne manquent jamais à l'arbre, et que la température fait l'arbre fécond ou stérile , sur nos plages.

Les gros traits de Dick se couvrirent d'un sourire d'ange.

Tous nos fruits aiment nos terres calcaires et siliceuses. Le grenadier pousse librement ; le figuier séculaire y donne des fruits excellents; les pruniers , les poiriers, l'abricotier, le cerisier, l'amandier, le cognassier, le murier , le noyer , le noisetier , etc. , ont des fruits variés et qui ont une qualité *locale* attestée par tous les voyageurs — une saveur relevée et exquise. — Le poirier Bon Chrétien a des qualités très-remarquables, et j'engage nos agriculteurs à faire de cet arbre de choix la base de la culture des jardins fruitiers.

Dick fit claquer sa langue , et l'écho de l'anse du Salut répéta ce bruit cadencé.

Le pêcher a fait la gloire de nos plages. — Je me souviens

de votre orgueil, Dick, le jour où vos pêches embaumées prenaient le chemin de la table des Rois. Mais le pêcher, aujourd'hui, meurt vite, après quelques années de sève. Nos variations de l'atmosphère lui font peur. Il faut greffer cet arbre sur place et en écusson; la transplantation est funeste à ce charmant végétal.

En 1834, dans une excursion botanique que le célèbre professeur Richard conduisait dans les campagnes de Meudon, je faisais une énumération pompeuse de la Flore de l'île de Ré. Sur les dunes: l'asperge rustique, les convolvulus aux corolles roses, le sureau noir, le plantain, les tamarix aux fleurs roses, le colchique vénéneux, le pavot cornu, la réglisse sauvage, la salsepareille, les œillets aux arômes suaves, les muscari aux épis bleus, le mathiola tomenteux, la centaurea aux tiges rudes, la jasione montana aux fleurs d'azur, le chardon bénit, le trèfle aux feuilles tachées, le pancratium maritimum, l'ephedra aux fruits rouges, la chondrilla juncea aux tiges grêles, l'elichrydum stœchas à la floraison d'or, les glaucium, l'omphalodes littoral, le diotis au duvet de neige, la scille maritime, le lin des sables, diverses variétés d'ail rustique, des silènes, le blanc mélilot, la santolina incana, la rose blanche, l'astragale aux fleurs empourprées, le polygala monspeliaca, la criste-marine qu'on fait confire, etc., etc. Dans les ruines: l'euphorbe cypariscas, la tythymale, l'épurge, des cuscutes, la ronce commune, l'ortie blanche, l'ophrys antropophora, le carduncellus mitissimus, l'umbilicus pendulinus, la cynoglosse, l'alaterne, le sagina apetala, le fraisier sauvage, le sisymbrium columnæ, la violette odorante, des ophrys, le tragus racemosus, le cynanche, et toute cette famille lugubre de plantes narco-

tiques qui, des mains du prêtre égyptien, de la sorcière du moyen-âge, des socrates de l'antiquité, vient apporter aujourd'hui la consolation du sommeil aux douleurs de notre vie terrestre: Le datura stramonium, les jusquiames, la belladone, les pavots, les ciguës, etc. — Dans la ciguë, je retrouve une page de notre histoire. Le peuple des campagnes lui donne le nom de *cotchu* ou *herbe à cocu*. C'est un vieux souvenir transmis d'âge en âge, puisque nos populations de l'île ignorent entièrement l'histoire judiciaire de cette plante narcotique, qui, dans certains siècles, a été l'arme ténébreuse dirigée contre le repos des maris. —Dans les marais: les artémises parfumées, les staticées aux panaches violets, les atriplex charnus, les absinthes officinales, les fenouils aux senteurs pénétrantes, les soudes, les salsona, les ruppia, le théraspique des champs, la bourse à pasteur, le synapis incana et nigra. Toutes ces plantes ont des propriétés thérapeutiques énergiques, et les essences des bords de l'Océan ont des parfums pénétrants et brûlants. Le fenouil donnait jadis son arôme à une liqueur qui était très-estimée en Europe sous le nom de : *Fenouillet de l'île de Ré.* — La moutarde noire de nos marais a une causticité peu commune, et que je recommande aux droguistes. — J'ai toujours cueilli, avec respect, ces deux pauvres filles des dunes sablonneuses qui croissent en face des flots océaniques et dont l'haleine, délicieusement embaumée, ferait la joie des parfumeurs de Paris. l'œillet des sables et le pancratium.

La Flore cultivée de l'île est beaucoup moins intéressante. Nous nous bornerons à citer, d'après M. Lemarié, le bortsia bicolor, le sylène brachypetala, le lepidium latifolium, le convolvulus lineatus, la renoncule trilobée et le renonculus

muricatus, le trifolium stellatum, et enfin une rhue (tribulus terrestris), que M. Camille Magué, mon ami, a butiné près de la Flotte. Ces plantes méritent cette citation, par leur rareté qui les rend plus précieuses.

Dick ronflait comme un phoque que la mer abandonne sur la grève. — La science est bonne à quelque chose. — La bestiole avait grimpé jusqu'au sommet de la tige d'herbe, pour m'entendre, ou pour voir le coucher du soleil de plus près.

Si nos fleurs ont l'arôme du désert, nos fruits, et le Bon Chrétien surtout, ont une chair délicate et sucrée qu'ils doivent à l'alcalinité de notre sol. Pourquoi le sol alcalin fait-il les meilleurs fruits ? Je l'ignore. — C'est la chimie du bon Dieu que Dick et moi devons accepter les yeux fermés. — Vous rouvrez un œil, Dick, parce que je parle de votre fruit de prédilection, du Bon Chrétien, qui, sur notre sol, a eu ses jours de royauté et de décadence. La réputation de ce beau fruit traversait les mers. Les peuples du Nord enlevaient nos récoltes au prix de 80 et 100 francs le cent. En 1838, j'ai vu deux cents bons chrétiens payés 150 francs. Les gourmets de Paris, aujourd'hui comme toujours, ont apprécié les qualités d'un fruit que le commerce ne paie plus que 5, 10, 15 francs le cent. L'éloquence de l'*Aigle de Meaux* pourrait trouver dans cette décadence des accents d'une douleur entraînante; mais nos agriculteurs ne sont pas des âmes bien sensibles à l'entraînement d'un Bossuet.

La culture des treilles est très-répandue dans l'île, et peut être le sujet d'observations importantes. — Pourquoi le vin de ce terroir est-il si faible, et pourquoi les raisins

sont-ils si délicats? — On cultive surtout le Morillon hâtif, le Chasselas de Fontainebleau, le Royal rosé, le Chasselas doré, le Muscat blanc de Frontignan, le Muscat noir et gris, le Muscat d'Alexandrie (Passe-Musquée), le Marocain, le Chaussé noir, etc.

Les agriculteurs plantent à 10 ou 20 centimètres de la muraille, et cette pratique est bonne. Ils laissent généralement une treille se développer en longueur, et j'attire vivement leur attention sur deux points importants :

Une treille, pour conserver sa puissance de production, ne doit rester qu'avec deux cordons de 1 mètre 30 à 1 mètre 50 de longueur, et la taille des bourgeons doit toujours être très-courte à 0 mètre 001 ou à 002 ; les branches ne s'allongent jamais ainsi. Quand le tronc d'une treille est vieux, il faut rajeunir le cep par une pousse de jeune bois. — Le bois jeune fait le fruit abondant et gros. — Quelques agriculteurs taillent les treilles comme les vignes, à coursons de 30 centimètres; mais je ne suis pas fixé sur la valeur d'une taille qui me paraît épuisante. Entre les mains d'un agriculteur éclairé, nos treilles vivent longtemps et donnent tous les ans des récoltes abondantes et délicieuses. J'ai vu Thomery, la cité des Chasselas si vantés, et je peux affirmer que l'île n'a rien à envier à cette agriculture bien raisonnée de la treille. Des obstacles difficiles à vaincre s'opposent à ce que nos Chasselas puissent faire une concurrence sérieuse aux Chasselas de Fontainebleau, sur les marchés de la capitale. le transport par mer, déjà coûteux, les droits d'octroi de la Rochelle qui sont aussi forts que pour le vin fabriqué, et enfin le transport trop onéreux des chemins de fer. Mais, cependant, je crois que nos agriculteurs négligent trop la

culture rémunératrice des raisins de table, qui peut avoir une importance véritable dans un avenir peu éloigné peut-être.

On peut doubler le produit d'un jardin, en multipliant les treilles par les cordons suspendus sur des fils de fer, qu'on tend en lignes régulières à une hauteur de 2 mètres 50 à 3 mètres. Les plantations qui se trouvent au-dessous sont garanties contre un soleil mordant, et les raisins de ces cordons suspendus et libres au milieu de l'air, ont un goût parfait.

Les raisins de treilles, en 1864, ont été encore fortement oïdiés, et les agriculteurs qui ont fait usage de l'enrobement, sont convaincus aujourd'hui de la supériorité de ce moyen sur le soufre. Nous avons aussi fait usage de l'enrobement avec la colle de sart (fucus crispus), qui peut être recueilli sans frais par nos agriculteurs. Ce moyen, si économique, a parfaitement réussi sur des vignes et des treilles. Des agriculteurs ont remarqué que, si le premier soufrage n'arrête pas la maladie, le soufre ne peut plus s'en rendre maître. Dans ces cas difficiles, je prends l'engagement d'arrêter la maladie oïdiale par un seul enrobement, aidé du pinçage et de l'effeuillage qui permettent au raisin de regarder le soleil. Si une treille a été longtemps oïdiée, rognez et effeuillez *largement* et promptement ; enrobez en prime. L'année suivante, la treille vous demandera peu de soin. — Le plus grand service que ma méthode doit rendre à l'agriculture, c'est en arrêtant l'oïdium autour du bourgeon, par l'enrobement *préventif*, avec le sart, cette pratique si simple dans les vignes, qui économise le premier soufrage, qui peut avoir un résultat si considérable pour les vignobles de France, doit être un sujet de graves

réflexions. J'engage les agriculteurs de l'île à consulter M. Turbé, Martin, un de nos praticiens de la Couarde, comme je voudrais en connaître beaucoup, et qui peut leur donner quelques renseignements précieux sur ce que je viens de dire.

Le 2 août, nous avons visité ensemble une vigne de Gamay des sables, soumise à des labours réguliers et à un traitement éclairé de l'oïdium. La pousse est magnifique ; les raisins sont nourris et sains, avec quelques cicatrices d'oïdium. — Une autre vigne de Gamay s'étend à côté. Le propriétaire, après le labour du printemps, l'a abandonnée à la garde de Dieu. La pousse est maigre, mais les raisins sont très-sains, avec quelques cicatrices d'oïdum, que le soleil a brûlé, sans soufre, sans enrobement. — L'histoire de l'oïdium est complexe. *

Le vieux Dick avait descendu silencieusement la rampe des Berges, et regardait une touffe de ce sart frisé, blanc et violet, qu'il avait arraché sur la roche. Une petite poignée de cette plante, bouillie dans quelques kilogrammes d'eau, fournit une solution épaisse, gélatineuse, et qui ne coûte rien à l'enrobeur. — Le vieux Dick devint penseur.

La culture maraîchère de l'île de Ré n'a jamais attiré les forces vives de nos agriculteurs; cependant, cette culture a eu sa place marquée dans notre histoire agricole. Dans nos

* M. Lesènes, commissaire de police à Saint-Martin, vient d'exhumer une loi de François Ier, sur l'ivrognerie. Cette loi dit que l'ivrogne sera d'abord emprisonné, flagellé ensuite, et aura l'oreille coupée à la troisième récidive.

Je suis incompétent pour juger de l'application qui vient d'être faite, mais j'engage les récalcitrants à dissimuler leurs oreilles, et à mieux les ouvrir aux conseils de la tempérance.

bourgs, on trouve difficilement un bouquet de cerfeuil, de persil, de laitue, etc. Les jardins de Saint-Martin ont toujours eu le monopole des cultures maraîchères, dont les produits hâtifs étaient souvent la source de grands profits. Le sol brûlant et léger de Sainte-Marie pourrait avoir une grande valeur pour les productions de primeurs : pois, haricots, brocolis, artichauts, pommes de terre hâtives, etc. Cette culture, en pleine campagne, au milieu d'une jeune plantation de vigne, réussit admirablement. — Si l'institution des gardes-champêtres offrait une sécurité plus grande à ces cultures en plein champ, dévastées tous les jours par le vol, toujours impuni, nos campagnes se couvriraient de produits maraîchers, de natures très-variées.

Les choux, si divers, les asperges, les melons, les giraumons, les fraises, les groseilliers, les framboisiers, les oignons, les concombres, les chicorées, les laitues, l'oseille, les aulx, le céleri, l'aubergine, les betteraves, les carottes, les salsifis, l'épinard, la lentille, le navet, les piments, le topinambour, les potirons, les radis, les raiforts; — les plantes culinaires aromatiques : cerfeuil, thym, pimprenelle, estragon, etc. ; les tomates, la mâche, les artichauts, les cardons.

Toutes ces plantes aiment nos sols divers, mais le vol dégoûte nos cultivateurs.

Des hommes de progrès agricole ont eu l'idée de planter dans leurs vignobles des pommiers Sabarots. Cet arbre est un enfant de nos plages ; il est né dans les solitudes des sables des dunes. C'est un pommier élégant, vigoureux, qui supporte la taille ou le plein vent, et dont le fruit lisse, vert tendre, a une chair croquante et d'une saveur excel-

lente ; il fuctifie beaucoup, et ses fruits mûrissent depuis septembre jusqu'en mars. Le Sabarot se marie facilement avec la vigne. La malveillance a coupé, a mutilé ces plantations dont l'avenir était gros de promesses. La surveillance n'existe pas.

Les artichauts, jusqu'en 1848, ont fait la base de nos cultures maraîchères, avec le chou-fleur, pour le commerce d'exportation. L'artichaut gros-vert, qui donnait des produits primes, était très-recherché sur le marché de la Rochelle; la douzaine se vendait, en prime, six francs, et l'hectare de terre, planté en artichauts, pouvait donner douze cents francs à son propriétaire. Les horticulteurs du continent, qui ne cultivaient que les variétés rouges, violettes, etc., cherchèrent en vain, pendant longtemps, à obtenir de nos jardiniers quelques œilletons de ces plants hâtifs. La cupidité, mauvaise conseillère, les mit enfin en possession de l'artichaut gros-vert, qui leur ouvrit le marché où nous régnions en maîtres; et, aujourd'hui, cette récolte maraîchère est perdue, avilie pour longtemps.

Dick eut un geste d'une éloquence terrible, et son poing fermé menaçait la Rochelle. — Notre cher petit compagnon, le coléoptère, en eut une grande frayeur.

Les brocholis, les choux-fleurs offrent encore un vaste champ à exploiter. — Nos hivers ne passent pas sur nos champs avec ces froidures profondes, avec le manteau de neige, avec les gelées tardives qui sont les préoccupations des agriculteurs du continent. — Notre corbeille maraîchère se remplit de brocholis d'une blancheur remarquable, quand le marché en est dépourvu. C'est une culture qui

peut prendre une grande extension dans notre île. Il faut la conserver.

Un de mes amis, homme pratique et d'une haute intelligence, a cultivé la fraise en plein champ. Notre sol se prêterait merveilleusement à la culture du broc, de l'ananas, et cette moisson printanière ne le céderait pas en valeur à nos meilleures cultures. On en rirait d'abord ; on applaudirait ensuite.

Mais ce qui prouvera l'indifférence du cultivateur pour les cultures maraîchères et pour les jardins, c'est la connaissance des résultats commerciaux. J'ai recherché ce que l'exportation enlevait et ce que la consommation pouvait donner, et je suis arrivé à un total de 45 à 50 mille francs : 35 mille francs pour l'exportation et 15 pour la consommation sur place. Les jardins cependant sont très-multipliés.

Dans les moissons agricoles, j'ai toujours compris le produit de la chasse. — Le gibier vit du produit des champs. — C'est donc encore le patrimoine de l'agriculteur, et c'est pour lui que j'ai revendiqué aussi la liberté de chasser. *

La Faune de l'île est plus variée que les populations ne le soupçonnent. Nos vieux bois, comme ceux de l'île d'Oleron, avaient-ils dans leurs repaires ombreux les hôtes dont les peaux, en 1047, servaient à recouvrir les missels des religieuses de Saintes : cerfs, biches, sangliers, chevreuils, daims, lièvres, lapins? Un document que j'ai lu dans la bibliothèque de Saintes, dit que les insulaires payaient un tribut de peaux de bêtes au duc d'Aquitaine, et nous

* Le Rivage des mers dans ses applications industrielles. — Brochure. — 1864.

savons que les lapins s'étaient multipliés avec si peu de respect pour l'agriculture, que la solidité du fort Sablonceau en fut compromise. — Ces zouaves de terriers auraient pris Sébastopol. — Aujourd'hui, le bois n'est plus; ses hôtes sont partis!... Le lapin est l'hôte chéri de la maison des champs; mais il a perdu sa liberté. On élève dans les cabanes des milliers de ces rongeurs, qui fournissent un aliment azoté, mais dont la saveur fade est connue.

Le lièvre, dans son palais de pin maritime, a trouvé le parc conservateur de son espèce. La femelle confie sa jeune famille au creux d'un cep de vigne, et l'agriculteur n'a pas à en souffrir. Depuis quelques années, le hérisson s'est précipité dans notre île: c'est un rongeur plus innocent encore. La belette, le rat commun ou noir, le campagnol rat d'eau, le petit rat des champs, le mulot, la souris, la couleuvre à collier, la couleuvre vipérine, la couleuvre à ventre jaune, habitent nos campagnes, nos ruines, nos marais.

J'ai trouvé des heures délicieuses dans l'étude de l'ornithologie de ce pays, et je trace sans ordre, avec mes souvenirs et avec les oiseaux conservés dans ma collection, le catalogue de cette charmante famille de l'air, qui est le privilége de l'aristocratie de l'argent et qui doit être la manne de tous. Nos plages sont surtout des plages d'exil où l'oiseau vient chercher le refuge de l'hiver dans la baie tranquille, dans le marais, dans la plaine, etc. — Vous étiez un vieux chasseur, Dick; mais, aujourd'hui, la loi restrictive vous surveille; les oiseaux portent ailleurs leur courant alimentaire. Patience, mon vieil ami, les jours de la justice pour tous reviendront.

I.

OISEAUX SÉDENTAIRES.

(C.: Commun. — R. : Rare. — L. : Lieux.)

Le Tarin, C. — L. Vignes.
Linote grise, C. — L. Vignes, marais.
Linotte des vignes, C. — L. Vignes.
Le Bouvreuil, R. — L. Vignes.
Pipit Farlouse, R. — L. Prés.
Pipit de marais, R. — L. Marais.
Rossignol, C. — L. Jardins.
Roitelet, C. — L. Taillis.
Troglodyte, C. — L. Taillis.
Mésange charbonnière, R. — L. Jardins.
Fauvette à tête noire, R. — L. Jardins.
Fauvette grisette, C. — L. Jardins.
Loriot, R. — L. Bois.
Moineau commun, C. — L. Toits.
Moineau blanc, isabelle, R. — L. Campagne.
Pie commune, C. — L. Arbres.
Martin pêcheur, C. — L. Marais.
Caille, C. — L. Vignes.
L'Huitrier, R. — L. Rivages.
Vanneau huppé, R. — L. Rivages.
Engoulevent, R. — L. Arbres.
Coucou gris, C. — L. Arbres.
Coucou tacheté, C. — L. Arbres.
Perdrix grise, C. — L. Vignes.
Martinet commun, C. — L. Habitations.
Martinet ventre blanc, R. — L. Habitations.
Hirondelle de cheminée, C. — L. Habitations.

Hirondelle de fenêtre, C. — L. Habitations.
Hirondelle de rivage, R. — L. Rochers.
Merle commun, C. — L. Jardins.
Bruant jaune, C. — L. Taillis.
Tourterelle blanche et Tourterelle à collier, R. — L. Remparts.
Alouette commune, C. — L. Champs.
A-Cochevis, C. — L. Champs.
A-Calendrelle, C. — L. Champs.
Pinçon commun, C. — L. Vignes.
La Cosarde, R. — L. Ruines.
Faucon, R. — L. Campagne.
Crescerelle-Émouchet, C. — L. Clochers.
Effraie, C. — L. Édifices.
Aigle pygargue, C. — L. Rivages.
Épervier, C. — L. Rivages.
Clouc, C. — L. Jardins.
Hibou moyen Duc, C. — L. Vignes.
Hibou Brachiotte, C. — L. Vignes.
Barge aboyeuse, R. — L. Rivages.
Alouette de mer, C. — L. Rivages.
Goëland manteau noir, R. — L. Rivages.
Goëland gris, C. — L. Rivages.
Mouette cendrée, C. — L. Rivages.
Mouette aux pieds verts, R. — L. Rivages.
Mouette rieuse, C. — L. Rivages.

II.

OISEAUX DE PASSAGE.

Le Gros-Bec, R. — L. Arbres.
Le Bouvreuil, C. — L. Vignes.

Pipit Farlouse, C. — L. Prés.
Pipit de marais, C. — L. Marais.
Bergeronnette soufrée, C. — L. Prés.
Bergeronnette printanière, C. — L. Prés.
Lavandière, C. — L. Prés.
Traquet motteux, C. — L. Prés.
Ruticila ou Rouge-Queue, R. — L. Buissons.
Rouge-Gorge, C. — L. Jardins.
Mésange charbonnière, C. — L. Jardins.
Mésange bleue, C. — L. Jardins.
Mésange moustache, C. — L. Jardins.
Mésange nonnette, R. — L. Jardins.
Bec-Figue, R. — L. Jardins.
Pie-Grièche grise, rousse, écorcheuse, C. — L. Buissons.
Sansonet, C. — L. Buissons.
Ortolan, C. — L. Vignes.
Torcol, C. — L. Plaines.
Coucou gris, C. — L. Arbres.
Coucou tacheté, C. — L. Arbres.
Grive chanteuse, C. — L. Lauriers.
Mauvis-Draine, C. — L. Vignes, lauriers.
Perdrix grise, C. — L. Vignes.
La Huppe, C. — L. Vignes.
Grand Pluvier, C. — L. Plaines.
Petit Pluvier, C. — Marécages.
L'Avocette, R. — L. Rivages.
Merle à plastron blanc, R. — L. Jardins.
Merle commun, C. — L. Jardins.
Bruant jaune, C. — L. Taillis.
Tourterelle blanche et tourterelle à collier, R. — L. Remparts.

Alouette commune, C. — L. Champs.
Alouette cochevis, R. — L. Champs.
Calandrelle, C. — L. Champs.
Pinson commun, C. — L. Vignes.
Pinson des Ardennes, C. — L. Buissons.
Chardonneret, C. — L. Buissons.
Pigeon-Ramier, R. — L. Arbres.
Corbeau, C. — L. Plaines.
Corneille noire, R. — L. Plaines.
Corneille martelée, R. — L. Plaines.
Gorge bleu, R. — L. Buissons.
Milan, R. — L. Campagne.
Maubèche cendrée, C. — Rivages.
Sterne Minuta, R. — L. Rivages.
Alouette rochère, R. — L. Rivages.
Héron cendré, R. — L. Marais.
Héron biboreau, R. — L. Marais.
Héron butor, R. — L. Marais.
Râle de genêt, C. — L. Vignes.
Râle d'eau, C. — L. Étangs.

Les oiseaux passent au printemps et à l'automne; les oiseaux de passage hivernent pendant l'hiver entier, parfois.

Je peux encore citer les oiseaux de mer qui suivent, et qui ont fait oublier à Dick le coin du feu à la flamme pétillante :

La Spatule, R. — L. Marécages.
Poule d'eau, R. — L. Fausse braie.
Foulque, R. — L. Étangs.
Glancola Brissona ou Perdrix de mer, R. — L. Plages.

Plongeon Lumne, R. — L. Rivages.
Le Cat marin, R. — L. Marais.
Grand Cormoran, R. — L. Balises.
Petit Cormoran, C. — L. Balises.
Fou de Bassan, R. — L. Haute mer.
Canard siffleur ou mignon, C. — Marais.
Canard Souchet, C. — L. Marais.
Tadorne, R. — L. Marais.
Canard accuta ou Anglais, C. — L. Marais.
Canard crecca ou Sarcelles, Morettons, C. — L. Rivages.
L'Histrion ou Canard à collier, R. — L. Marais.
Grand Courlis, C. — L. Rivages.
Petit Courlis, C. — L. Rivages.
Bégasseau Échasse, C. — L. Plaines basses.
Chevalier Gambette, C. — L. Rivages.
Le Grèbe Oreillard, R. — L. Marais.
Castagneux, R. — L. Marais.
Grèbe cornu, R. — L. Marais.
Pingouin, C. — L. Marais.
Pétrel du Diable, R. — L. Haute mer.
Pétrel Puffin, R. — L. Haute mer.
L'Oie cravan, C. — L. Baies.
L'Oie sauvage, R. — L. Plages.
Le Cygne, R. — L. Marais.
Le Fuligola macreuse, R. — L. Baies.
Le Millouin, C. — L. Marais.

Le vieux Dick suivait de son œil gris une gracieuse mouette pygmée, dont l'aile blanche fouettait le flot des mers. Cette fille des airs vivait insouciante entre le rayon du soleil en haut, et la goutte d'eau de l'Océan en bas. Elle ne voyait pas cet œil gris, cet œil du chasseur qui tue sans

remords les belles choses animées de la création. La pauvrette vivait d'insouciance. Elle était bien heureuse.

Dick, laissez vivre la goëlette au bec noir. — Je vous raconterai comment les centres agricoles de l'île de Ré se sont formés. Des peuples divers ont foulé cette terre déjà vieille : les Celtes, les Romains, les Anglais, les Francs. Tous n'ont pas laissé les mêmes traces, mais tous ont laissé des tombeaux : les Celtes, sous la dune des Farfadets ; les Romains, dans la vallée de la Clairette ; les Anglais, dans les marais des Passes, et les Francs partout.

Les Celtes n'ont pas entr'ouvert le sillon agricole. — Cette période celtique trouvait, dans les bois de notre île, ces lieux chers au culte druidique, et la chasse qui suffisait à leurs besoins. — L'île de Ré ne doit rien aux Santones. — L'époque Gallo-Romaine, sous César, 56 ans avant Jésus-Christ, n'eut aucune influence sur le défrichement de ce sol. Cependant, quelques familles de chasseurs habitèrent la lisière des bois, et un tumulus, découvert en 1821, est venu témoigner de la présence du Gallo-Romain près des bois de la côte Sauvage. Du premier au cinquième siècle de notre ère, les tourmentes des peuples d'Aquitaine venaient expirer sur les plages de l'île, et quelques familles vinrent cacher leur vie effrayée dans nos solitudes tranquilles. Il est permis de croire que ces premiers pionniers transportèrent, dans cet exil volontaire, la culture de la vigne que les Romains avaient apportée avec leurs aigles victorieuses, car le père de Leudaste, comte de Tours, était serf de l'intendant des vignobles du fisc dans l'île. Mais cette première trace n'a pas été large, et quelque chose de plus vivace devait amener le défrichement de l'île : c'est le Christia-

nisme. Nous savons, en effet, que l'évêque Saint-Eutrope avait prêché le culte naissant à Saintes, 95 ans après Jésus-Christ. Dans le sixième siècle, une chapelle dédiée à Marie s'élève en face de l'Océan. Des miracles se font dans l'obscurité de ces dunes silencieuses et pénètrent au milieu de ces peuples de Gallo-Romains, de Visigoths, de Francs qui se disputent l'Aquitaine. Un courant d'hommes, à la voix de Dieu, descend vers les sables incultes de la plaine, où la charité évangélique va jeter les fondements d'une léproserie. Après treize siècles, demandez à cet agriculteur qui passe, entre la Noue et Sainte-Marie, le nom de cette humble chapelle qui s'élève dans cette solitude sablonneuse, et il vous répondra : c'est la chapelle de Marie ; plus loin, le port de Notre-Dame, et ici le champ de la Maladrerie.

La maison de Dieu et la maison de la douleur se donnant la main au seuil du port où le pêcheur abrite son embarcation, ont été le berceau des populations de l'île de Ré. Les souvenirs de treize siècles ont survécu aux ruines et aux dévastations, et nous pourrions croire que la religion fertilise tout ce qu'elle touche, car ce premier centre agricole, flétri, ruiné pendant ces époques séculaires, redevient aujourd'hui le centre le plus populeux et le plus riche.

En 1627, nos populations ont vu passer les armées de Calvin et du Christianisme; et pendant cette lutte fratricide, elles sont restées silencieuses et *toujours* catholiques. Elles ont eu des pleurs pour les calvinistes et pour les catholiques, et elles n'ont trouvé de colère que pour l'étranger ; car une rue, dans le bourg d'Ars, porte encore le nom de rue des Anglais, parce que là, en 1627, le 17

novembre, les femmes précipitaient les soldats de Buckingham dans les puits béants.

Les pélerins attirèrent l'attention sur ces plages désertes, et ces premiers agriculteurs des côtes sauvages sentirent le besoin de se rapprocher de la rive nord, pour l'échange des produits. Le sixième siècle vit donc des populations éparses depuis l'île de Loix, où le religieux Armand bâtit une retraite contemplative, jusqu'à la Rive Douce où le bac jetait à terre le coupable déporté avec une oreille de moins, le lépreux, le pélerin, le chasseur, le pionnier et toute cette société si diverse de mœurs et de nationalité. Ces populations comprirent que les flancs terrestres de l'île s'étendaient sous les eaux dans la direction du sud-ouest, et en constituant les écueils dangereux de la mer Sauvage, forceraient le commerce à fuir ces côtes périlleuses. La côte du nord-est, au contraire, abrupte et abritée, devait attirer les centres maritimes. Le septième siècle vit donc l'organisation des bourgs peuplés de marins et de commerçants, pendant que la côte Sauvage s'organisait en centres agricoles.

Un fait de guerre, qui devait peser sur les destinées de l'île de Ré, arrachait aux Francs l'Aquitaine. Des Gascons, Lope et son fils Eudes, se posent sur la tête une couronne indépendante, une couronne de duc. Alors le huitième siècle devait être pour nos populations naissantes le jour du baptême de la gloire. Un choc terrible eut lieu près de Tours entre les Sarrazins et les Francs que Charles Martel et le duc d'Aquitaine IIe commandaient. — La civilisation eut peur : La Barbarie s'avançait menaçante. — Des milices de l'île de Ré décidèrent de la victoire et sauvèrent la France. Eudes, pour récompenser ces héros, constitua le centre de

la ville de Saint-Martin, en souvenir de Saint-Martin-le-Bel, près de Tours ; et je demande aujourd'hui à la France du XIXe siècle d'élever, sur la place de notre ville, un monument coulé d'airain, pour que la Patrie n'oublie jamais le grand fait d'armes de l'année 730, où cent mille Sarrazins, couchés sur le champ de bataille, furent une des moissons les plus sanglantes de la grande épopée militaire qu'on nomme l'Histoire de France.

Depuis, la race des enfants de l'île de Ré est toujours restée guerrière.

Nous traversons trois siècles pour arriver à ce douzième siècle, où des centres populeux apparaissent enfin dans notre île : un centre autour du Bois du château, sur lequel un Mauléon élève l'abbaye de Saint-Laurent ; le centre maritime de la Flotte, que les Mauléons agrandissent ; le centre maritime de Saint-Martin, la ville de l'Aquitain victorieux ; le centre agricole de Sainte-Marie ; le centre du Bois peu important encore, habité par une population d'agriculteurs ; le centre d'Ars, où les populations salicoles furent les pionniers des grands lais de mer qui ont fait la fortune de notre île ; et enfin, quelques maisons éparses, qui formeront plus tard la Couarde, l'*imbellis* ; Loix, la bourgade du salut des marins ; les Portes ou clefs de l'île, bien connues des flottes anglaises. — L'agriculture était paralysée, car les viticulteurs, les cultivateurs de la garance, les saliniers étaient trop souvent obligés de fuir devant les Normands qui pillaient les côtes, qui incendiaient le château de l'Aquitain, l'église de Sainte-Marie, etc. *

* Le poète d'Oleron, Mage de Fiefmelin, prétend que César enseigna aux Gaulois l'art de faire le sel ; c'est que César avait aussi la belle devise des armées françaises : *Ense et aratro.*

L'île, par son aspect sauvage, avec ses grands bois jetés sur les flancs de ses dunes, attirait les habitations de quelques grands seigneurs, qui venaient s'y livrer au plaisir de la chasse et de la pêche. Les maisons de campagne ont été très-nombreuses jusqu'à la révolution française, éparpillées dans toutes les directions, avec leurs corbeilles de bois et de fleurs. La commune du Bois s'est constituée ainsi ; et nous voyons un soldat-troubadour, le seigneur Savary de Mauléon, qui vient y mourir en 1234.

Le moyen-âge ouvre la porte de notre île à des désastres qui pèsent longtemps sur les générations. — Les peuples, alors, étaient une dot qu'une femme pouvait transmettre à son mari. — Éléonore de Guienne, en épousant Henri II, roi d'Angleterre, lui donna la clé de la Saintonge et de l'Aunis. Les Anglais foulèrent notre sol pendant 72 ans, et portèrent l'incendie et la mort sur nos mers et sur la terre de Ré, pendant des siècles. — Un baiser de femme a souvent ensanglanté l'univers.

Notre agriculture, sous la domination anglaise, défrîchait toujours cependant. Les Anglais voulurent s'attacher les populations, comme ils le font aujourd'hui encore, par un sentiment élevé : le sentiment religieux. Ils relevèrent l'église de Sainte-Marie, qui a été reconstruite en 1863, en respectant cependant le clocher de l'Anglais. Ils bâtirent l'église si pittoresque de Saint-Martin, qu'ils devaient plus tard percer de boulets parricides, et l'église d'Ars avec sa flèche si orgueilleuse qui, en 1842, va chercher la foudre dans les nuages. Sa construction en fut lézardée. En 1843, un paratonnerre a été attaché à ses flancs.

En 1224, le dernier soldat anglais s'enfuit par le pertuis

Breton ; mais en 1360, le traité de Brétigny rouvre le sol de Ré à ce bâtisseur d'église. Entre cette fuite et le retour, l'île avait été ravagée, rançonnée par le duc de Bretagne qui avait jeté fièrement sa soldatesque sur les rochers des Portes, en 1272 ; et, en 1388, par le fameux Arondel, qui s'était élancé de cette côte ouverte à ses vaisseaux. Jusqu'au milieu du XVe siècle, nos pertuis sentirent la poudre anglaise. En 1373, la Rochelle et l'île de Ré déchirèrent pour toujours ce contrat infâme d'Éléonore, et les dominateurs anglais s'enfuirent en emportant nos archives dans cette tour de Londres que l'incendie attendait. Si le flot de l'Océan gardait l'empreinte des pas de l'homme, vous retrouveriez encore, dans nos pertuis, ce pied d'Angleterre qui, dans le XVe siècle, le jour de la Toussaint, est devant Saint-Laurent et rançonne la Flotte ; qui, dans le XVIIe siéle, s'arrête devant la citadelle de Saint-Martin, pendant trois mois et six jours, pour aller s'embourber dans les marais des Passes ; qui, en 1696, se retrouve encore devant Saint-Martin qu'il couvre de mitraille ; qui, dans le XIXe siècle, enfin, piétine nos pertuis, éclaire nos plages de cette lueur sinistre d'une flotte française incendiée par ses brûlots dans la rade de l'île d'Aix ; et, enfin, qui donne aux populations accroupies sur ces mers, le spectacle de la plus grande des infortunes : l'embarquement de Napoléon Ier, du conquérant de l'Europe acceptant la tombe qu'on lui creuse à Sainte-Hélène.

Devant un ennemi toujours présent, l'agriculture était haletante et timorée. Cependant le XIIIe siècle avait donné à nos agriculteurs un droit énorme, le droit de commune et de mairie, qui permettait aux habitants de s'associer pour se défendre contre les exactions des seigneurs. — Des

priviléges furent accordés à nos populations agricoles : privilége de ne porter les armes que dans l'intérieur de l'île, depuis Charles V jusqu'à la révolution française ; privilége de Charles VIII, qui exempte de tailles et de subsides; privilége de François Ier, pour les droits de gabelle.

Louis XIV constitua l'île en lui donnant un cœur, en faisant de Saint-Martin le centre administratif et militaire. Les ports de Saint-Martin, de la Flotte, de la Prée, permirent aux produits agricoles de prendre le chemin des mers, et l'esprit d'entreprise des habitants se répandit jusqu'en Amérique dont les produits arrivèrent sur nos rades. En 1679, la tour des Baleines fut saluée de loin par les navigateurs qui fréquentèrent nos plages avec plus de sécurité. Nos armateurs surent concentrer dans Saint-Martin le commerce des bois du Nord, jusqu'à l'époque de décadence de 1830, et cette activité commerciale amenait l'activité agricole. Jusqu'en 1793, cependant, les communications avec la Rochelle, furent très-difficiles. — Le Gouvernement affermait le passage de l'île, qui se faisait du port militaire du fort Laprée à la Repentie. — Deux grandes barques de 30 tonneaux transportaient les passagers, les marchandises, les bestiaux, d'une rive à l'autre, avec des entraves dont nous n'avons plus aujourd'hui l'idée. Dans ces temps, les voyages étaient rares; et ce qui démontre maintenant notre participation à la vie générale de Franee, c'est de voir que 30,000 voyageurs sont échangés, tous les ans, entre l'île et la Rochelle, et que la construction d'un débarcadère à la Repentie va nous ouvrir une route plus facile encore vers les terres fermes.

Le XVIIIe siècle n'a eu aucune influence sur l'agricul-

ture, mais la place d'Armes de Saint-Martin se peupla d'une statue de Louis XV, que les habitants de la Flotte, de 1793, vinrent jeter du haut de son piédestal, à la grande jubilation des sans-culottes. — Je ne sais pas pourquoi Louis XV s'était emparé de cette place, lorsque les grands parrains de cette ville : l'aquitain Eude, Toïras, Louis XIV, en fondant Saint-Martin, en le défendant par les armes, en lui donnant une ceinture de remparts et une citadelle, n'avaient pas même un souvenir de reconnaissance.

Au milieu des tourmentes révolutionnaires de notre pauvre France, l'île de Ré, abritée derrière le flot de l'Océan, écoutait cette marée montante des libertés modernes. Un seul de ses enfants, le conventionnel Dechézeaux, fut une des victimes sanglantes de cette orgie sociale. Les notables de Saint-Martin, pressés par quelques hommes d'agitation d'établir une guillotine, refusèrent toujours. Par cette résistance qui les honore, la terre de l'île de Ré n'a pas bu de sang; et quand le principe de l'égalité a mis un fusil au bras de tous les citoyens français, nos enfants ont oublié leurs priviléges et ont répondu : Présent — sur tous les champs de bataille. — Les dépôts des régiments coloniaux attiraient sur notre sol les conscrits de la Vendée, de la Bretagne, etc. Ces jeunes soldats succombaient à la nostalgie et à cette frayeur de l'homme jeune qui s'éloigne du guéret natal. On ouvrait de larges fosses et on les remplissait. — La femme agricole de l'île de Ré était seule au milieu du foyer désert; et quand elle voyait passer l'affreux corbillard, elle disait : Que nos enfants ne meurent jamais ainsi !... et elle prenait sa houe de travail, en pensant à ceux qui n'étaient plus là pour travailler la terre. — La gloire ne laisse que des femmes pour labourer le sillon.

La grande époque de l'épopée française arrêta l'essor de notre agriculture. — 1830 fut une époque de renaissance. — Des travaux considérables furent décrétés : le bassin à flot de Saint-Martin, construit sur l'emplacement du grand village, qu'une population de marins habitait ; la tour du port de Saint-Martin, en 1843, élevée de 16 mètres 90 au-dessus des pleines mers, ayant exigé 6,202 fr. 37 c. de dépenses ; la tour des Ilates, en 1847, construite sur une base de sacs de béton, élevée de 14 mètres 50 au-dessus du rocher ; la tour de la Flotte, en 1847, élevée de 9 mètres 90 au-dessus des pleines mers, et dont les dépenses se sont élevées à 3,928 fr. 56 c. ; les quais de Rivedoux, de Saint-Martin, de Loix, d'Ars ; la route départementale et les routes vicinales du Bois, des Portes, de Sainte-Marie, qui ont été les artères fécondes du sang de l'agriculture ; — la route vicinale de Loix n'a été ouverte qu'en 1860 ; — les ensemencements des dunes qui feraient une écharpe verdoyante et protectrice à l'île, si l'administration forestière ouvrait plus largement la main. Les plantations de la dune d'Henri IV, jetées sur les pentes inclinées de cette montagne de sable, ont été entreprises en 1840. Qarante hectares de sables sont couverts de pins maritimes ; une surface de 200 hectares, dans les communes de la Couarde et du Bois, est ouverte au semeur des agents forestiers. Dans les semis à la volée, les pins sont incalculables ; mais dans les plantations irrégulières, on compte vingt pins par mètre carré, et sept pins seulement dans les plantations éclaircies ; vingt-et-un hectares seulement ont été ensemencés sur les dunes des Portes et du Griveaux.

Quand on gravit la dune ascendante d'Henri IV, et qu'on s'arrête pour reprendre haleine sur la cime où, comme un

nid d'aigle, la maison du garde se lève, une nature grandiose s'empare de vos sens; le regard n'a plus de limites: c'est la mer vaste sur une lisière de dunes sans fin; c'est le ciel sans horizons; c'est la terre de l'île avec ses groupes de maisons blanches, ses mulons de sel que le soleil regarde comme les tentes de l'Arabe du désert, ses canaux découpés et qui serpentent en tous sens, ses tours, ses flèches religieuses, ses rubans de routes blanches, son tapis verdoyant de vignobles, etc.; c'est la forêt des pins qui descend sur la croupe sablonneuse, qui se relève en dressant la tête sur le front chenu du pic, qui ondule, qui s'enfuit, qui revient comme une belle fille qui veut être vue. Vous descendez alors dans son sein; vous vous plongez dans ses détours ombreux, dans ses interstices mystérieux; vous courez au puits caché dans la verdure des figuiers, des peupliers, des cerisiers sauvages, des vignes incultes; vous butinez l'ephedra qui porte des fraises, l'œillet et l'immortelle, et vous faites des bouquets que vous jetez sur la route, comme vos passions, comme vos mots d'amour, comme votre vie, à tous les vents. Le pas glisse sur les feuilles mortes, et pour gravir il faut le pied des chèvres; mais le plaisir glisse et se relève toujours. Revenez vous asseoir près de la maisonnette blanche; le vent a brûlé sa bordure de fleurs; — la vie s'use toujours. — Des murmures singuliers montent jusqu'à vous: c'est l'Océan, c'est la forêt, c'est l'immensité, c'est Dieu qui parle, c'est la solitude qui vous remplit de tristesses, de rêveries, de douleurs attachantes; vous oubliez tout; et si vous avez près de vous une main amie, vous la serrez et vous avez une larme sur vos cils. Vous redescendez silencieux la route que vous aviez gravie en chantant, et vous retournez la tête souvent pour voir votre vie qui vient de

s'enfuir derrière vous. Mais si vous êtes seul dans le monde, et que votre cœur n'ait pas de sœur, revenez encore. Dieu habite la dune, et vous aidera à vivre.

Le vieux Dick pleurait comme un enfant, car sa vieillesse était solitaire. — Le pauvre petit coléoptère ne pleurait pas sur la solitude de sa feuille; il vivait et il dormait dans le sein de Dieu qui ne l'abandonne jamais. L'homme seul a peur de son isolement, parce qu'il n'a pas l'idée religieuse qui peuple l'âme.

Nous devons, au règne de Napoléon III, la nouvelle tour des Baleines, bâtie, en 1854, au milieu d'un désert de sable qui s'est gazonné de fleurs; la tour en mer qui défiera les siècles de tempêtes de ces mers orageuses; le télégraphe électrique établi en 1859, et qui donne la main à l'univers; le poste sémaphorique de la dune des Baleines, qui est la sentinelle de notre puissance navale depuis 1863.

Quand on recule dans le passé de quelques siècles, et que, dans ce lointain agité, on assiste à l'enfantement d'une société qui s'organise, on est effrayé de la distance à parcourir. On voit poindre quelques hommes, quelques huttes, quelques traces de cultures. Les villages, les villes sortent de l'obscurité du taillis, le clocher se hausse, la route serpente, et partout vous entendez la voix de l'humanité; mais cette voix est toujours comme celle du vent : plaintive et mouillée de larmes.

Eudes l'aquitain le savait bien. Ses jours ont été comme ceux du peuplier argenté de nos plages, au milieu de nos tempêtes : toujours agités ; et si sa vieille tête blanchie regardait aujourd'hui, comme dans le VIIIe siècle, par la

croisée entr'ouverte de sa forteresse de Saint-Martin, l'île de Ré de 1864, si blanche, si peuplée, ratissée, souriante dans sa belle robe de vigne, se mirant dans les eaux de ses pertuis parcourus par des flottes de commerce et par le bateau à vapeur qui, de Saint-Martin à la Rochelle, depuis 1822, traverse deux fois par jour le pertuis Breton, devant une population indifférente au mystère du génie de l'industrie; si son oreille entendait, sur les rives lointaines, le nom de l'île de Ré, devenue célèbre par l'agriculture de la mer, créée sur ses rivages en 1858, il rentrerait bien vite dans sa tombe violée aujourd'hui, veuve de sa couronne enrichie de diamants, car sa vieillesse grimacerait sur la jeunesse de notre siècle industriel.

Le jour était pâle ; l'ombre du soir courait sur l'Océan ; tout se taisait. Il y avait dans l'air une solennité, une puissance de beautés saisissantes qui forçait la nature à retenir sa respiration pour regarder. Que le repos du soir est doux sur les grèves!... Le vieux Dick me tend la main et s'éloigne. Je me lève, et je regarde la bestiole endormie dans l'aisselle de la feuille ; je crois que je lui ai dit bonsoir. Depuis, quand je rencontre une petite bête au bon Dieu, je regarde si mon cher compagnon de la grève ne me reconnaîtrait pas. — Hélas ! quand deux êtres se disent adieu sur cette terre, quatre choses les éloignent pour toujours : l'indifférence, l'oubli, la haine, la tombe.

Je suis, Monsieur le Rédacteur, votre très-humble serviteur.

DOCTEUR KEMMERER.

6e LETTRE.

DU LANGAGE DANS LES CAMPAGNES DE L'ILE DE RÉ.

Vous ne trouvez pas en France un agriculteur, courbé sur le sillon, qui s'exprime dans un langage aussi pur que celui de nos cultivateurs insulaires. Mais dans le village, au milieu de la famille agricole, ce langage correct se transforme en patois généralement expressif, composé de mots français altérés surtout dans leur désinence. Les Anglais ont laissé quelques traces dans ce langage, mais cette trace n'est pas profonde. Ce qui doit surprendre l'observateur, c'est la nuance qui sépare un village d'un autre village qui lui est presque soudé; il y a dans l'articulation, dans l'intonation, une certaine locution, quelque chose qui vous fait dire: c'est un Couardais; c'est un Saint-Maritais; c'est un Portingalais, etc.

La loi générale de l'humanité est ainsi faite. Quand un homme vit longtemps dans le rayonnement de la vie d'un autre, il en prend, à son insu, le langage, l'allure et un certain air de famille. Vous rencontrez cette loi au foyer de deux époux, d'un village, d'une cité, d'un peuple.

L'instruction, les communications plus fréquentes n'empêcheront jamais l'effet d'une loi naturelle, à moins de détruire la famille et le groupe humain, ce qui est impossible.

Ars a le langage guttural. — Exemple: Vlez-vous d'au ambes ? (patelles) — Nô. — Au.

La Couarde a le langage franc. — Exemple : Velez-vous d'au jambes ? — Non. — Oui.

Le Bois a le langage franc. — Exemple : Vlo des jambes ? — No. — Eu.

La Flotte a le langage gras. — Exemple : Voullez-vous d'au jambes ? — Non. — Oui.

Sainte-Marie a le langage criard. — Exemple : Vlo d'au jembes? — Nao. — Ouai.

La Couarde, dans son langage, a quelque chose de bien caractéristique. Les *a* brefs deviennent longs et ouverts : bal fait bâle ; mal fait mâle.

Deux jeunes filles de Sainte-Marie, Pacifique et la Faguotte, se rendent à la foire de Saint-Martin :

Crai mout, vé don la Faguote. — Eh bé bougre ta mu, y veu poit qla foère dSaint-Martin spasse comme itchu. — Vint itchi. — Iauzai dit à mon peure : Yallons faire la madame ; yavons pas besoin d'in calèche avec dus cheval, nzirons a pé. Chel é jous, yé eu bé d'au malhu : yé perdu mon chevau ; chau gu d'maquignon d'lozia, l'mavait enrossa, ma pauv feuille. Nous vlat arrivas. Ia ty d'au bia monde sur la foere. — Combé chau birau ? Mldonnau pour dus liartes ?... La Faguotte, faut acheté in coutia et in cisia pour vendenge. — Eh l'houme, combé chau melau ? — Dix sous. — En vla cinq et n'dites ren... Ah le voleu, y crai qchau melau est pourrie. — Pacifique, regarde don chelle madame là-haut, qu'alle fait avalé dla filasse à chau piarrot. — Eh bé, n'vous genez pas, bon Jesu. Alle lève joliment la jembe avec sa tchulotte blanche et sa caro-

line citroye (crinoline verte). — Y và tirer un cot à chelle loterai... Ta, yé gagné un bia pot. — Agard chau potet est félao. — Dite don, l'houme, vsête encor un voleu; j'va l'y fouatté man melau par la goule. — Vla la dense; faut entrer... Brrrre, queu musique !... Olé lbia Ficelle avec ine trombelle (trombonne).

— Vla pas bé lpu bia dlhistoère: chau grand ga qui m'marche su le pé et qui fait d'au creu dans ma devantière (tablier); attrape chau potet dons les jembes, original. — Allons nous zin, ma mère me jucherat. — Bon, mvla chette !... Fi dmadame, yé in tressaillure à la cheveuille... Ma czine mantan dans la carriole au père Loriot.

— Eh! vieux bounhoume, faut prendre la Faguotte, all a ltendron trevauché.

— Agar, chell é crève de faim d'Martinais avec leu foère; y m'en souvindrai... Ce soir, faudra jouer a Foutrau (combat des as). Les foères au coutia, cheu nous, et la foère aux pommes de pin d'au Bois, étaient ben mu !... Cré gu, père Loriot, touchez la grise et partens.

L'HISTOIRE DU HAUT DE LA TOUR DES BALEINES.

Je gravis, silencieusement, la spirale de granit de la tour des Baleines. Dans l'empreinte de mes pas, des siècles mettront leurs pas, car l'univers ne s'asseoit plus maintenant; il voyage. Des siècles viendront donc, insoucieux des siècles passés, et ne recherchant leurs passions, leurs grands faits et leurs cris de douleur, que pour satisfaire l'amusement royal de leur vie ennuyée.

Montons encore... Le géant a la tête trop près des nuages et l'homme a le front trop près de la terre. La rampe étincelle, l'escalier de granit brille dans sa propreté, les murailles ont le poli du marbre, les appartements intétérieurs ont le luxe et la lumière, ces deux beautés terrestres. Les bonnes fées de ces lieux agrestes ont fait ce matin la toilette du géant qu'elles aiment.

De son pied sur le roc à son crâne de cristal, il mesure 50 mètres au-dessus du niveau des hautes mers équinoxiales. Son œil de feu, qui a l'intensité des faisceaux lumineux de 4,000 becs de gaz, va trouver, de demi-minute en demiminute, le pilote, à 22 kilomètres des plages. Le jour de son baptême, en 1854, l'État a payé 310,000 francs. Chaque nuit son regard allume le regard de sa sœur, la tour du haut banc du nord, élevée de 25 mètres au-dessus des plus hautes mers, et dont l'intensité de lumière ne porte qu'à 15 kilomètres sur la plaine océanique. Cette tour à feu fixe a coûté 150,000 francs. Son pied ne découvre qu'une ou deux fois par an, et pendant 25 minutes au plus. Dans les tempêtes d'hiver, la tour disparaît dans un linceul d'écume, et les deux gardiens impassibles quand le squelette de pierre tremble, n'aperçoivent autour d'eux que les lames gigantestes du démon de ces solitudes.

Sa base, en 1854, a été construite en béton, sur une carcasse en fer, inventée par un enfant de Saint-Martin, dont les conceptions naturelles et ingénieuses n'ont malheureusement jamais trouvé une main généreuse pour leur ouvrir la porte de la réputation. Je parle de Galois Foucaut.

Penchez-vous sur la croupe du géant, et regardez l'imposant panorama dont les feuillets se déroulent devant votre

curiosité. L'œil a besoin d'abord de s'habituer à tant de rayons et à de si grands effets de lumière, avant de pouvoir analyser tous ces détails. C'est un coin obscur de l'Océan, mais il ne lui a manqué, pour avoir l'auréole de la célébrité antique, que le pinceau des Raphaël, des Gros, des Delacroix. — Regardez, regardez:

Le viel Océan qui dort là, sous nos pieds, comme un enfant terrible, a deux bras pour enlacer la terre de Ré, et une tête béante qui se perd là-bas dans ce lointain océanique qui n'a pas d'horizon. C'est dans les entrailles de cette mer sans limites, que l'histoire de l'île a ses hauts faits et ses grandes misères. Je peux vous entr'ouvrir ce linceul humide qui nous cache nos générations entassées dans la gloire. — Écoutez les grands philosophes de la paix: La gloire est ce qu'il y a de moins noble, de plus stupide, de plus matériel, de plus irrationnel, de plus barbare, de plus hideux, de plus écrasant pour la grandeur humaine. — La gloire ! — J'ai tué dix mille hommes; j'ai incendié les cités frémissantes; j'ai fait ce que fait l'Attila asiatique, l'Attila africain, l'Attila des savanes inconnues de l'Amérique, mais je l'ai fait en Attila civilisé. Les Attila écorchent leurs victimes; moi, je les tue proprement. Les Cobden gémissent, se lamentent, se couvrent de cilice et de poussière ; mais quand je monte au Capitole, ces Cobden sont là pour me couronner. Hélas! la gloire est la conséquence de la loi naturelle, qui impose la destruction et la force brutale à l'homme, qui voile toujours dans la poésie et dans ses grands mots éclatants, les misères humaines. — Suivez dans le nord-ouest la terre bretonne, et si vous avez l'œil de l'aigle, vous apercevrez un point noir : c'est l'Angleterre. Ramenez le rayon de cet œil dans l'est, au fond du pertuis

Breton, et vous découvrirez un autre point noir: c'est la Rochelle.

C'est là que vous trouverez l'histoire de l'île de Ré, dans l'histoire d'un grand royaume et dans l'histoire des croyances religieuses de la cité de Guiton. Il faut que le pied du soldat anglais vienne fouler l'Océan, pour que le poumon de l'île de Ré respire; il faut que l'âme de Calvin ait gémi sous les portiques de la cité rochelaise, pour que le cœur de notre île batte. Par elle-même, l'île n'avait pas de vie exubérante, et elle ne pouvait trouver cette exubérance que dans la vie des autres; cet excès de vie devait s'éteindre, quand les fils de l'Angleterre et de Calvin s'éloigneraient d'elle. — Vous chercherez en vain dans l'histoire moderne, depuis l'entrée de Louis XIII à la Rochelle, un souffle historique qui puisse faire tressaillir la mère patrie. — L'histoire de l'île s'éteint donc là; et tout ce que vous pourrez dire sur l'existence politique, sur l'événement intime, sur quelques pâles blasons de ses enfants, pourra faire le sujet d'une anecdocte, mais n'aura jamais l'ampleur de l'histoire.

Il y a des jours où l'âme s'inquiète et demande ses secrets à l'inconnu.

Dans cette ligne de terre lointaine qui s'allonge dans le sud, je reconnais l'Espagne. — Depuis cette bataille géante où les Sarrazins trouvèrent les enfants de l'île de Ré en face d'eux, je ne retrouve plus l'empreinte espagnole autour de moi. L'Océan nous lie cependant à ce pays fleuri qui voit aujourdhui, plus qu'autrefois, les barques de nos pêcheurs dans leurs baies tranquilles. Sous l'Empire, nos enfants ont été chercher une tombe sur cette terre de moines et de patriotisme; et j'ai connu dans le bourg de la Couarde un

vieux débris de nos légions, qui a été crucifié comme Jésus, sur un arbre d'un village espagnol. Les bras cloués, la tête nue sous un soleil de feu, la pauvre victime de nos gloires voyait tournoyer autour d'elle une ronde de femmes et d'enfants qui l'insultaient. Délivré par un détachement français, l'insulaire est venu se réchauffer à la flamme de sarment de son foyer, en grelottant parfois de souvenir d'une férocité que la gloire enfante toujours.

Les plages du nord, qui sont les sœurs de nos plages sur le pertuis Breton, ont été parcourues par l'histoire moderne : c'est la Vendée, qui a usé ses croyances, son sang chaud, ses fils héroïques, dans une lutte fratricide. Tous les buissons alors avaient l'odeur de la poudre ; toutes les cabanes avaient l'odeur de l'incendie ; tous les chemins avaient de grandes taches de sang qui fumait. Les vents du nord nous apportaient les bruits des combats et la voix d'un héroïsme qui ne blessait que la France. Mais l'île de Ré avait fermé son cœur à toute sympathie pour une lutte qui la dégoûtait, quoique les plus grandes familles de la Vendée fussent attachées à notre sol par les liens de la propriété salicole. — Nos milices conduites sur cette terre du royalisme, désertaient.

Vous connaissez maintenant la ceinture des peuples qui sont groupés autour de nous, et vous savez pourquoi notre histoire est en Angleterre et à la Rochelle. Si vous ôtez ces deux clartés historiques, vous ne verrez pas que l'Océan est la route des idées de domination anglaise et de domination religieuse. —Quand l'Angleterre a pris possession de l'Aunis, c'est qu'un cœur français avait eu la défaillance de vendre la terre française, et que les peuples devaient vieillir dix

siècles encore pour qu'on ne puisse plus les vendre, la corde au cou, sur le marché des Rois.

Éléonore de Guienne a fait la traite des blancs au profit de l'Angleterre qui ne veut pas aujourd'hui de la traite des noirs. Plus tard, si l'Angleterre reparut dans nos pertuis, c'est que des mains françaises lui avaient porté les clés de la France ; c'est que la vieille cité calviniste, acculée dans sa baie et dans ses idées qui lui brûlaient les entrailles, n'avait pas craint d'envoyer un prince de Soubise sur les rives anglaises.

Quand la bataille déploie ses ailes lugubres sur les flottes de Guiton et de Montmorency, séparé par un principe dont la bouche d'un canon tient la solution, je plains le vainqueur et le vaincu. Mais quand je vois, en face de la France, une flotte anglaise qui porte sur son tillac un renégat de sa patrie, j'oublie la justice d'une !utte pour ne penser qu'à l'apostasie.

Quatre grands faits d'armes rattacheront toujours l'île de Ré à l'odyssée de la France. C'est une pâle étoile autour du soleil de l'histoire, et je veux, avant de vous les raconter, fouiller un instant dans les archives des siècles, pour savoir l'origine de son nom.

Je n'accepte pas les étymologies de *radis* ou *île des Rades*, d'*insula Reorum* ou île des Coupables, un Botany-Bay en miniature, parce que ces étymologies n'expliquent pas l'orthographe *Rhé*, que la coutume tend tous les jours à convertir en *Ré*. Pourquoi Rhé ne viendrait-il pas de Rhea, cette céleste païenne qui représente l'abondance, car, dans une histoire de 1771, je trouve le nom d'*insula*

Hera, la déesse de la Fortune. J'avoue que l'île doit avoir eu de nombreux parrains, puisque je trouve encore dans l'histoire le nom d'*insula Hiera* ou île des Lépreux, qui lui convenait parfaitement dans le VIII[e] siècle. Les étymologistes peuvent gloser à leur aise. Si ma dissertation est nuageuse, moi je trouve leurs arguments pitoyables.

Le premier grand fait historique est la bataille près de Saint-Martin le Bel, en 730.

Le second fait de gloire Rhétaise est là, dans cette baie que vous apercevez, dans la baie de Loix.

C'était en 1625 ; Guiton était acculé dans cet impasse, et grondait comme un solitaire devant Montmorency, le grand amiral de France, qui lui barrait hardiment le passage. Le jour qui parut à la pointe de Chef-de-Baie fut rayonnant. Tous les habitants de Saint-Martin, grimpés sur les toits, l'œil braqué dans la bouche de ces lucarnes que toutes les maisons possédaient alors, regardaient l'arène océanique. Le soleil fit une tente d'or pour une fête qui allait encore ensanglanter l'humanité. D'un regard, le solitaire calviniste comprit qu'il n'avait plus qu'à passer sur le ventre de son ennemi pour regagner la Rochelle, et il passa — fièrement — pendant que les débris de sa flotte fuyaient de toutes parts. Cependant il se retourna un instant, car la mer tremblait : c'était le dernier soupir de deux braves enfants de l'île de Ré, Durand et Bernicard. Ces deux hommes intrépides étaient embarqués sur le vaisseau rochelais *la Vierge*. Quatre vaisseaux royalistes l'enserrent dans une étreinte de fer et de feu. — Rendez-vous !... — Durand et Bernicard se glissent jusqu'à la Sainte-Barbe. — Rendez-vous !... — Ils allument la mèche ; les grappins

de fer mordent *la Vierge* de toutes parts. Durand serre la main de Bernicard, et ces deux hommes tournent une dernière fois leur regard vers le berceau natal. La mèche tombe. Un bruit formidable remplit le pertuis Breton. Les cinq vaisseaux, embrassés dans la mort, sautaient en l'air. Des cris, des imprécations sortaient du linceul de fumée qui voilait ces sanglantes horreurs. Le soir, le peuple de ces rives faisait l'inventaire de la gloire et constatait 700 cadavres.

Aujourd'hui, la baie du Sang est la baie ouverte aux industries paisibles de l'agriculture. — Le nom de Bernicard et de Durand est encore porté par quelques familles rhétaises, qui ignorent si quelques liens les unissaient à ces deux hommes, que l'oubli a récompensés.

Durand aurait dû naître dans notre siècle — le siècle des médailles. — Médaille pour un caniche qu'on retrouve; — médaille pour un cheval qui batifole trop gaiement; — médaille pour un incendie qu'on éteint, souvent, parce qu'il pouvait dévorer votre propriété qui est proche. Toutes les corporations plus ou moins utiles; toutes les sociétés plus ou moins savantes; toutes les expositions plus ou moins grandioses cultivent la médaille. L'inventeur d'un chocolat ou d'une allumette est médaillé comme l'ingénieur, comme le peintre, le savant, etc. Respect au *mot*, car le mot est comme *l'habit*: il fait le moine. — Respect au mot consacré et créé par une idée qu'on a ennoblie.

Les artistes de la chevelure, à Paris, se sont constitués en académie, et délivreront des diplômes de docteurs et de médailles. Les inventeurs qui seront chauves en seront invariablement exclus. Je ne me plains pas du fait qui recon-

naît le mérite partout; je me plains du plagiat qui ne respecte pas la noblesse acquise et qui est une propriété.

Un ânon, en sautoir, portait une médaille.
Ce fer-blanc étamé lui donnait de grands airs.
Haro sur le baudet, murmurait la canaille.
Je crois qu'une médaille a toujours son revers.

Il est fâcheux que le revers ne puisse pas être apprécié par le plus grand nombre.

Le vaisseau *le Vengeur* a eu ses poètes et un Panthéon dans nos souvenirs; *la Vierge* n'a pas une page dans notre histoire nationale. C'est que la grande figure de Richelieu regarde toujours sévèrement cette histoire. Cette figure a glacé tous les hauts faits de cette guerre religieuse.

Quand je parcours les voies publiques de la Rochelle, je fouille du regard ces vieilles maisons en bois, d'un style étrange, noircies et lézardées. La ville calviniste a encore un pan de sa robe qui porte la crasse de la poudre du XVIIe siècle. L'ombre du grand maire avait été chassée par le ministre de Louis XIII, l'ombre est revenue par la poterne. Vous la trouverez partout encore: le jour, triomphante parmi les ogives de cette grandiose maison de l'Hôtel-de-Ville; la nuit, errante sous les porches obscurs, glissant partout sur les noires façades de ces bicoques délabrées qui regardent encore si la flotte anglaise ne vient pas à leur secours. — Où donc est le tombeau de Guiton? — la statue de Guiton? Le bronze vous fait-il défaut? Rendez alors à cette ombre, si énergique, les canons qui faisaient l'effroi de Richelieu.

Le troisième fait historique commence là, dans cette partie de l'Océan du nord, sur la plage de Sablonceau :

En 1627, cent vaisseaux anglais y vomissaient 20,000 hommes. Les habitants, réfugiés sur les dunes, regardaient silencieusement passer Buckingham, le ministre anglais, courtisan à la cour de France, soldat sur la terre de Ré. L'armée anglaise traverse le bourg de Sainte-Marie et la Flotte, et vient établir ses bivouacs devant Saint-Martin, autour de cette citadelle dont les remparts n'étaient pas achevés. Toiras était là, Jean de Cailard de Saint-Bonnet. — Louis XIII chassait un jour et trouve un officier, qui le salue respectueusement. — Qui, qui, qui es-tu? dit le roi le plus bégayant de tous les rois de France. — Je, je, je suis Toiras, répond l'officier... Le roi se détourne de l'insolent plagiaire et donne l'ordre de faire venir Toiras dans son cabinet particulier. Mais alors la lumière se fit. Toiras avait reçu de la nature la faveur de bégayer comme Louis XIII. Ce fut le point de départ de la fortune de ce glorieux soldat qui, abandonné par son roi, menacé par ses troupes révoltées, talonné par la faim, pleurant ses frères qui tombent à ses côtés, et les fils sans peur de cette noblesse française qui avait rallié son drapeau, résiste pendant trois mois aux étreintes de ce siége. Avant de se rendre, il veut tenter un effort suprême. Trois soldats se dévouent, gagnent silencieusement le port de la Prée, et cherchent à atteindre à la nage la terre rochelaise. Pierre Lanier seul échappe aux péniches anglaises, et tombe exténué de fatigue devant Louis XIII, à Aytré, qui apprend que la citadelle de Saint-Martin va se rendre, si des vivres et des soldats ne viennent pas ravitailler la place. Richelieu comprend l'héroïsme de ce siége, et le 7 novembre, le maréchal Schomberg, à la tête d'une colonne française, débarque à Sablonceau. Le lendemain, Buckingham lève le siége. Les vaisseaux anglais atten-

dent son armée dans la baie de Loix. Toiras et Schomberg le suivent pas à pas. La chasse à l'homme commence. Buckingham, avant de s'engager dans les sentiers dangereux de Loix, se retourne. Schomberg se précipite sur lui. La lutte est terrible sur le champ de la Passe et se poursuit dans tous les sentiers. Le sang est partout. Deux mille Anglais sont précipités dans les vasais ; 280 officiers de haut grade prennent cinq pieds de terre pour leur couche mortuaire ; 60 drapeaux servent de lit de gloire à l'armée française. — Deux siècles après, j'ai vu retirer d'un vasais une armure anglaise, comme un témoin d'outre-tombe de cette lutte terrible.

Le dernier haut fait historique appartient à cette noblesse française qui retrempait alors ses blasons au milieu des feux du champ de bataille ; c'est un épisode qui précède le siége, dont vous pouvez voir le tableau à Versailles.

Le 22 juillet 1627, les plages de Sablonceau virent un combat géant. Voyez dans l'est de notre île ce fort construit en 1863, qui dort jusqu'au réveil du jour des batailles, c'est là : quatre mille Anglais débarquaient sur la grève. Le baron de Chantal, ce noble énervé dans l'orgie et dans l'amour de Ninon de Lenclos, abandonne sa femme, repousse les caresses de son enfant, à peine âgé de dix-sept mois, cet enfant qui se nomma Madame de Sévigné, pour se mettre à la tête de 300 gentilshommes français qui ont soif d'une tombe glorieuse — 300 contre 4,000. — Les épées de la France flamboyèrent terriblement. Trois fois l'intrépide escadron se rua sur les piques anglaises et le carnage continua dans l'exaltation d'une lutte sans merci. La valeur succomba sous le nombre. Chantal eut trois chevaux tués sous lui et reçut dix-sept blessures ; les os de ses bras, de

ses cuisses, furent brisés par les piques, et Cromwel lui donna le coup de grâce de cette main, qui, plus tard, devait assassiner son roi. Un frère de Toiras tombait à ses côtés ; 400 Anglais restèrent sur la grève. — 235 ans après, dans la sacristie de l'église de Saint-Martin, j'examinais ces débris d'os et de cercueils qu'on venait d'exhumer. Tous ces vieux souvenirs me jetaient dans une extase qui pénètre le passé. Tout est silencieux dans l'église, et je crois cependant entendre les chants de cette époque guerrière, chants d'épouvante, de triomphe et de mort. Un pied résonne sur les dalles, et je me retourne pour voir si ce n'est pas un de ces soldats héroïques qui n'avaient de repos que dans la tombe de la maison du Seigneur. Oh ! les morts ne reviennent pas; mais ce qui revient toujours, c'est la haine au cœur de l'homme pour le triomphe d'une idée, pour la vanité d'un texte, pour des mots !... Il faut une pâture à la vie d'un siècle, il faut de nouveaux soleils à toute génération qui vient; cela s'appelle progression, civilisation, lumière, que sais-je ! Tous les siècles ont eu les mêmes aspirations, et tous se sont jetés à la face ces mots stéréotypés : Nos pères étaient dans l'ignorance. — Vos écoles de philosophie, d'hébraïsme, de théologie, sont trop savantes, et je leur préfère la cloche du soir qui vibre là-bas sur le village endormi, le chant religieux qui s'échappe du temple chrétien enfoui dans l'obscurité du hameau, l'étoile des régions idéales qui vient la nuit guider nos pas incertains. Dans vos écoles, je deviens ergoteur. En face de la simplicité de l'Univers, je deviens l'enfant qui croit et le vieillard qui espère.

Du haut de la tour des Baleines, l'Océan a la sublimité des œuvres qui n'ont pas de fin. Sur ces falaises déchirées,

l'Océan est un vaste charnier où vous entendriez, si vous écoutiez bien, la voix humaine qui blasphème ou qui appelle Dieu, qui regrette un monceau d'or ou qui jette un cri d'amour. Avez-vous réfléchi parfois à l'orgie de ce dernier soupir? Eh bien! la mer des Baleines connaît le fond du cœur humain, car avant d'étouffer son dernier râle, elle écoute le mystère de la dernière lutte; ces rochers qui nous entourent ont déchiré les flancs de nombreux vaisseaux, et les scènes les plus émouvantes, les plus terribles, se sont fondues dans les scènes éternelles de désolation de ces grèves. J'aperçois, sur la dune solitaire du Bois, une simple croix inclinée par le vent; dessous repose un naufragé, plein de jeunesse et de vie. D'où venait-il? Qui donc l'attendait au retour? On ne l'a jamais su! Mais le lendemain des pêcheurs virent un chien couché sur cette fosse. Ce chien fut insensible à leurs caresses: il regardait la fosse, il regardait la mer, et ses yeux et sa voix hurlante avaient une tristesse qui navrait. On le trouva mort près de cette croix. Cette bête avait eu, par le flair sans doute, le secret de cette tombe. Sa dépouille eut le même trou de sable; et demain, quand la croix tombera sous la rafale, un même oubli les enveloppera tous deux.

L'Océan monte. Les savants suivent, pas à pas, le déluge qui s'avance, et nos ingénieurs constatent l'action, de plus en plus dévorante, de nos mers. Dans les grandes syzigies, le flot lèche le front des plus hautes dunes, et il caresse la pauvre île que les siècles lui réservent en pâture. C'est bien long, mais il a la patience de l'avenir. Il campe autour de nous et il attend. Alors tout disparaîtra dans le silence éternel des fonds sous-marins.

Mais demain est si loin !... Étrangers, regardez le soleil qui nous inonde ; ce grand aigle de mer qui égratigne l'Océan de son aile fauve ; cette nichée d'alouettes blanches qui babille sur la crète de cette vague ; le laboureur appuyé sur sa houe et qui jette un mot d'amour à la magayante qui passe ; les fruits d'automne pendent à toutes les branches ; la brise caressante, chargée des parfums de la grève, nous brûle de son haleine fauve ; de tous les sentiers, de toutes les habitations, de tous les tamarix, de toutes les flaques d'eau, des voix amies et connues chantent, bavardent, murmurent : c'est la vie de l'île de Ré qui se fait jour par tous les pores ; c'est son histoire moderne qu'elle se raconte à elle-même ; c'est une scène que vous n'oublierez jamais, si vous sentez, si vous aimez, si vous avez un cœur pour regarder la terre, et une âme pour vous élever jusqu'à Dieu.

7e LETTRE.

LES CHIFFONNIERS DE L'HISTOIRE.

Laissons-les passer, ces abeilles de la hotte, qui, la nuit et le jour, le croc à la main, vont partout, dans la mansarde, dans l'égoût, dans l'église, dans le palais, butinant un lambeau de papier, un vieux mot, une guenille, un nom seigneurial, une pierre gravée, quelque chose perdue dans la poussière, etc. Laissez-les passer, et saluez ces missionnaires de l'ordure sociale : ils sont crottés souvent ; ils ont

l'odeur de l'immondice; leurs souliers sont affreusement acculés : — ils marchent tant ; — ils ont dans leur grenier de bric-à-brac, dans leurs manuscrits gras et jaunes, des niaiseries, des biblots indignes, des récits à soulever le cœur ; mais ils ont souvent aussi du miel du mont Ida, de petites choses qui ont une grande saveur. — Ils ont tant vécu, ils ont tant remué les cendres des générations présentes et passées. — Diogènes par l'orgueil, fourmis par l'humilité et la patience, toujours rampants, toujours inquiets, ces chers petits antiquaires ont sur leurs traits la dignité de la vieillerie. Ils ont peu d'amis, parce que leur amitié, éparpillée sur tant d'objets divers, n'en laisse plus pour les hommes.

Beaucoup classent seulement dans leur mémoire, le jour, la date, la première dent de l'enfant, le trait saillant d'une époque, le procédé d'une agriculture, la généalogie d'une famille, et ils meurent tout entiers, sans laisser de traces. Le fossoyeur leur fait la charité d'une fosse bien juste, à fleur de terre, car ils sont si pauvres au milieu de leurs trésors, si nus dans leur défroque d'histoire, si puants au milieu de leurs parfums de tant de siècles.

Mais quelques-uns laissent des débris, des fragments, quelques notes dans un style brisé, inexplicable pour le plus grand nombre, et oublieux de la syntaxe : ce sont les savants du chiffon, les Bossuet de l'histoire universelle du taudis, du foyer seigneurial, de l'événement du bourg, etc.

Un jour, jour de grande liesse, une grande dame passe le seuil de leur porte; elle met sa main gantée dans la main sale de nos chiffonniers. C'est un rayon de soleil dans l'obscurité de la vie de ces modestes ouvriers ; car, dans cette

grande dame, le chiffonnier a reconnu l'Histoire, qui vient remuer ces ordures entassées, pour en tirer de beaux récits, de larges caractères, les grands traits d'une époque. L'Histoire trempe sa plume dans les faits vrais d'abord, et éclatants ensuite. Ce n'est pas une caillette qui écrit avec une plume de dinde? Non. L'Histoire s'inquiète de tout ce que l'humanité appelle grand, sublime, imposant : elle sème dans ses récits des vies illustres, comme Dieu sème des météores dans l'Éther ; et quand elle a fait un tout grandiose de tous ces lambeaux, elle en tire les préceptes et les conséquences.

— Mon fils, disait un père à son enfant, ton trisaïeul avait un grand sabre, beaucoup de hochets sur la poitrine et trois dents cassées à Saint-Jean d'Acre ; ton oncle emboitait le pas à la suite de Washington ; ton cousin était noble homme, écuyer, et ses armes portaient d'azur à tête de mouton.

L'Histoire haussa les épaules.

Mais un père dit :

— Mon fils, tes aïeux étaient un Duguesclin, un Parmentier, un Châteaubriand, un Sakespeare, un Jacquart, un Dante, un Schiller, un Fulton, etc., et l'Histoire les a naturalisés citoyens du monde entier.

Voilà pourquoi j'ai dit que l'histoire de l'île de Ré n'existait pas, et que tout ce que ce que cette pauvre terre a vu passer, doit aller dans la hotte du chiffonnier, pour fournir des matériaux qui trouveront peut-être place dans l'histoire d'une époque, d'une province, etc.

Dans ces lettres sur l'agriculture de l'Ile, j'ai fait le chiffonnier, et je veux encore promener mon croc et ma hotte à travers trois époques : l'époque seigneuriale, l'époque révolutionnaire et l'époque militaire, en glanant toujours les souvenirs agricoles.

ÉPOQUE SEIGNEURIALE DE L'ILE DE RÉ.

Une des lois les plus imposantes de l'Univers, c'est la loi de l'inégalité, le loi des échelles harmoniques. — Dans l'ordre physique, la lumière, le son, ont des gammes ascendantes. — Dans l'ordre religieux, l'échelon le plus bas est dans la créature, et en passant par les degrés des phalanges groupées autour de Jésus-Christ, vous atteignez la majesté du Créateur. — Dans l'ordre intellectuel, vous partez de l'homme plante, de l'homme brute, à la royauté de l'homme Pascal, de l'homme Milton, de l'homme Homère. — Dans l'ordre social, vous ne concevez la puissance impériale, qu'en passant par les échelons du citoyen, du seigneur, du ministre. — Dans l'ordre vital, vous commencez à l'œuf pour finir à l'être parfait.

En face de cette loi organique du monde, il est difficile de croire que la marche de toutes les civilisations a toujours été un défi lancé à Dieu; la négation de l'inégalité humaine, et la révolution française de 93 a revêtu cette négation philosophique d'une teinte de sang.

Lorsque la terrible invasion des barbares dans les Gaules prit possession d'une partie du territoire, l'inégalité sociale vint s'y asseoir avec elle. Les Leudes ou fidèles reçurent le

bénéfice du fief affranchi de toute charge publique, et les colons eurent les terres tributaires. Les princes n'avaient pas d'or, et payaient en lambeaux de terre, détachés du domaine royal. Plus tard, l'invasion des barbares dans le vaste empire de Charlemagne, fut la cause de la féodalité qui classa le corps social dans la hiérarchie des seigneurs, des vassaux et des arrière-vassaux. C'est en France, que la féodalité s'organisa surtout. Les offices de comtes, de ducs, devinrent héréditaires. Notre duché d'Aquitaine, qui comprenait l'île de Ré, ne jouit de ce privilége qu'après le règne de Charles-le-Chauve. Il fallut la hache de Richelieu pour faire place nette à l'autorité des Rois.

Alaric, roi des Francs, s'était ouvert l'Aquitaine en 507, et ce ne fut qu'en 663 que le gascon Lope, voyant la race de Clovis affaiblie, s'empare de l'Aquitaine et s'en fait un duché indépendant. Eudes Ier reste inconnu à notre île, mais nous avons vu l'influence d'Eudes II, en 709, sur les premiers efforts d'organisation de cette terre océanique. En 735, son fils Unald, le fratricide, et en 760, Waifre, son successeur, vaincus tour à tour par Charles-Martel, par Pépin et par Charlemagne, ne demandent à notre île que l'obscurité d'une retraite, pour y enfouir leurs remords et leur impuissance.

En 845, le duché d'Aquitaine est réformé au profit de Rainulfe Ier, mais à titre bénéficiaire. En 951, Guillaume-Tête-d'Étoupe le rend héréditaire. En 954, Hugues-le-Grand s'en fait donner l'investiture. A la suite de la grande épidémie qui désola la France, en 994, le duc et les seigneurs d'Aquitaine, pour donner un peu de repos à ces contrées décimées par la guerre et la maladie, jurèrent un pacte de

paix. En 1052, Guillaume-Fier-à-Bras, réunit la Gascogne à l'Aquitaine.

Je n'aperçois, dans cette période de guerre intestine, que le sabre qui remplace cette tutelle éclairée, cette paternité agricole que l'île de Ré devait attendre de ceux qui s'intitulaient les maîtres de cette terre. L'administration des bourgs était obscure et incertaine dans notre île, lorsque l'abolition de la servitude faisait des progrès ailleurs. Le Roi de France et les autorités ecclésiastiques, qu'on accuse trop souvent de jouer le rôle d'éteignoir et d'oppresseur, donnent l'exemple de cette rédemption qui relève les peuples. Des bourgs entiers, des compagnies, des serfs, à l'occasion d'un mariage, d'une naissance, recevaient la liberté. Les seigneurs suzerains résistaient et vendaient la liberté. L'île était trop pauvre encore pour acheter, et il fallut treize siècles pour qu'un roi de France lui vende sa charte de commune, cette garantie solidaire des personnes et des propriétés, la nomination de magistrats ayant une juridic-particulière. Nos bourgs eurent alors des maires qui avaient le droit d'appeler les populations aux armes, qui réglaient les droits dus aux seignenrs, etc. Déjà, en 1113, Louis-le-Gros avait vendu la première charte communale ; et, en 1303, le peuple envoyait aux États-Généraux, ce tiers-état qui devait plus tard trouver son tribun fougueux et immortel, dans un prisonnier de la citadelle de Saint-Martin.

Au XII[e] siècle, 1160 à peu près, des seigneurs de l'île de Ré, rendant foi et hommage au comte de Poitou, laissent sur notre sol des traces qui nous éclairent. La famille des Mauléon fut la première race de ces seigneurs : Elbe,

Aimeric, Savary, Raoul. L'agriculture, le commerce, les sciences même, doivent un large souvenir à cette illustre famille, qui vécut au milieu de nos populations. C'est Elbe qui, en 1178, appelle dans la riche abbaye des Chateliers, cette studieuse congrégation de moines de Citeaux, qui devaient y vivre deux cents ans. La sollicitude des autres Mauléon fut toujours très-grande pour cette pieuse fondation, bâtie dans la solitude de l'Océan, à l'ombre d'un bois qui s'enfuyait jusqu'à Sainte-Marie. Savary, soldat-troubadour, défendit la Rochelle pour les Anglais, contre le roi de France Louis VIII; et, en 1234, il prenait sa tombe sous les dalles de l'église de Citeaux.

La maison seigneuriale des Thouars succéda alors à la maison des Mauléon: Pierre d'Amboise et Guy, tous deux vicomtes de Thouars. Pierre fait hommage de sa seigneurie au roi Charles VI; Guy, vaincu en 1431, par le seigneur de l'Aunis, duc de La Trémouille, perd sa seigneurie pendant sept ans. Louis XI obtient la possession de cette seigneurie, parce que la tête de Guy aurait servi d'enjeu à sa résistance; et quand la fille de La Trémouille épousa le fils de Guy, Louis XI se donna le royal plaisir d'apporter, en cadeau de noce, la seigneurie qu'il avait empruntée.

Ce Guy de La Trémouille mourut en 1419, n'ayant, comme toute sa famille, laissé dans notre île que le souvenir d'un nom inutile dans le commerce et l'agriculture.

Mais alors la glorieuse et brillante pléïade des La Trémouille fut seigneur de l'île de Ré: Louis Ier, le chevalier sans reproches, mort en 1525; Louis III, en faveur de qui Charles IX érige Thouars en duché, et Henri IV en pairie, en faveur de son fils. Cette vieille souche vient s'éteindre

dans le prince de Talmont, général des armées royalistes de la Vendée, guillotiné à son château de Laval, sur la porte duquel sa tête resta exposée — comme un symbole de fidélité sans doute.

Dans le XVI[e] siècle, Catherine de La Trémouille, épouse du prince de Condé, est accusée d'avoir empoisonné son époux. Le tribunal de Saint-Jean d'Angély condamne le beau page, son complice, à être brûlé ; le procureur Brillaud, son autre complice, à être écartelé. La princesse de Condé, enceinte du beau page, est emprisonnée seulement. Le Parlement de Paris la déclara pure et innocente, et son fils fut reconnu légitime. — Les hommes de loi trouvent que la justice est une belle invention.

Cette troisième race seigneuriale réfléchit sa gloire sur nos populations rhétaises, toujours sensibles à ce stimulant, et je ne doute pas que l'histoire de cette famille soit restée pleine d'enseignements pratiques pour l'île de Ré. — Un peuple trouve des bras plus robustes pour travailler, quand il sait qu'un maître glorieux le suit de loin.

Mais une alliance avait déjà fait passer la seigneurie de l'île de Ré dans la maison des Sancerre de Bueil : Louis, Jean, René, etc. Nous voyons, sous Charles V, Sancerre le maréchal de France et connétable, un des trois grands hommes de guerre à côté de Duguesclin. Cette noble maison ne se souvint de l'île de Ré que pour encaisser ses droits de supériorité et pour créer de petits seigneurs qui savaient se courber jusqu'à la cheville du seigneur suzerain, comme le prouvent des baillettes d'époques diverses, faites par cette famille, par Jean de Bueil, en 1600, etc.

Le canton d'Ars a eu, jusqu'à la révolution française, un

haut seigneur, évêque et abbé commanditaire de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm. Les rivages et la terre de cette île rhétaise ont payé des rentes énormes à cette abbaye; et, aujourd'hui encore, des rentes de quelques sols, de quelques centimes, d'une poule, d'une barrique de vin, que des familles ne veulent pas amortir, que j'ai vues divisées à l'infini, entre vingt, trente, quarante héritiers débiteurs, témoignent encore de la servitude de l'agriculture. On prétend que nos agriculteurs, depuis la Révolution, ont facilement payé l'amortissement de leurs terres, et cela est vrai. Mais on ne sait pas que, pour obtenir ce grand résultat, la population agricole a vécu d'un plat de pommes de terre le matin, d'escargots le soir; le lendemain, les escargots et les pommes de terre revenaient encore sur la table, et toujours et tous les jours, les escargots et les pommes de de terre assouvissaient la faim du laboureur. Un pain d'orge grossier, un peu de vin, beaucoup d'eau complétaient le repas. Aujourd'hui, l'aisance babille dans le coin du foyer, mais la pomme de terre et l'escargot sont encore dans le grand plat du repas du matin et du soir.

Une partie du canton de Saint-Martin avait, depuis le milieu du XVIIe siècle, pour seigneur, l'Oratoire et le collége Mazarin. Si vous fouillez dans les souvenirs, vous apprendrez que le village de Loix avait élevé une église, qui a été rebâtie en 1830, parce que la première n'était pas assez vaste. Le curé, pour la consécration de la maison de Dieu, s'empressa d'inviter les seigneurs du voisinage.

Les petites causes pèsent beaucoup dans la vie des hommes.

Le représentant de Mazarin avait la bile ardente. Il s'était engagé, avec les hobereaux qui formaient sa cour, dans la

route qui traverse les marais pour arriver au lieu qu'on nomme le Passage. Cette route était alors ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle était autrefois lorsque l'arche de Noé s'est arrêtée sur le mont Ararah : boueuse, avec des fondrières pleines d'eau, coupée par les charrois de sel et abandonnée aux herbes à soude. Quand, par une tempête d'ouest, vous êtes enfoncés dans la terre gluante; que vous apercevez une entorse sous chaque pied que vous posez en avant; que vous entendez sur votre tête un pétrel qui tournoie en sifflotant, pour railler le roide la création qui piétine dans la crotte, il est bien permis de faire de tristes réflexions.

Vous atteignez alors cette fameuse passerelle, en marchant sur de gros cailloux roulants que le diable a dû transporter là, et vous faites, sur une planche étroite qui fait pont branlant sur l'abîme, des prodiges d'acrobate pour ne pas glisser d'abord, et pour ne pas vous noyer ensuite; — cela s'est vu naguère encore. — Cela donnerait toujours l'occasion à la brigade des douanes de Loix, de prouver qu'on la rencontre partout où se trouve un sauvetage à faire ou un péril à courir.

Mais noyez-vous ou ne vous noyez pas, c'est toujours quinze centimes que vous devez à votre batelier. Si vous arrivez à l'heure de la mer montante, vous sautelez dans un bateau, après un quart d'heure d'attente sur la grève, sous la pluie, sous des rafales d'un vent terrible parfois, et dites-vous bien en débarquant : que le bon Dieu est bon ! si vous ne vous cassez pas les jambes; mais alors c'est vingt centimes que vous devez.

Il faudrait aller chez les Iroquois pour trouver une route plus ingénieuse. Je dis ingénieuse et je le prouve :

Le conseil municipal était réuni pour juger une proposition d'établissement de pont tournant, qui aurait levé tous les obstacles. Quelques membres ont prouvé que cette invention révolutionnaire, en ouvrant des moyens de communications plus faciles avec les populations environnantes, créerait un danger de concurrence qu'il fallait éviter, et qu'on ne devait pas oublier la sagesse des anciens : Chacun chez soi, chacun pour soi. Ainsi, réclamons avec toute l'île ou ne réclamons pas, cette route restera toujours la route des rats d'eau, des tadornes et de l'oie brune ou cravan, qui a eu l'honneur de donner son nom à ce bourg du progrès en arrière.

Vous devez croire que le seigneur Mazarin ne devait pas avoir des idées couleur de rose en arrivant à la porte de l'église. Mais la chose devait tourner au tragique. Sans calculer les difficultés d'une route désolée et désolante, le curé n'avait pas craint de commencer la cérémonie, et il chantait, et il chantait. Le Mazarin tire son épée, va droit au curé et le tue. — Je trouve le procédé expéditif. — Mais aussi, la route était si mauvaise!...

Le grand ministre donna pour prison l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm à cette bonne lame, et l'abbé de Saint-Michel accepta la meilleure partie des bénéfices de la seigneurie de Saint-Martin, comme apaisement à sa conscience timorée. *

Tous ces hauts et puissants seigneurs suzerains avaient

* Un manuscrit du sieur Masseau prétend que l'abbaye de Saint-Michel a dû à cette tragédie seigneuriale, la possession de la seigneurie d'Ars, de Loix et des Portes. C'est une erreur. C'est sous Savary de Mauléon, en 1372, que cette seigneurie lui appartint.

déchiqueté notre pauvre île, pour y tailler de petites seigneuries qui leur rendaient foi et hommage. J'ai recueilli quelques traits généraux de ces familles disparues sous le souffle révolutionnaire.

On achetait une seigneurie qui cachait, trop souvent, une nullité sociale. Ces petits seigneurs étaient généralement fastueux, quand ils se trouvaient à la cour d'un duc ou d'un roi; ladres et besoigneux, quand ils étaient dans leur petit manoir; rampants, quand ils rendaient hommage à leur seigneur suzerain, tête nue, l'épée laissée à la porte, les pieds déchaussés, et à genoux; arrogants et pleins de mépris, quand ils parlaient aux pauvres populations groupées autour d'eux; paralysant l'agriculture avec leur droit de chasse; braves, faisant un point d'orgueil de leur ignorance, et couvrant la France de cette toile d'araignée qui interceptait la liberté.

L'île de Ré a vu passer les Cothonneau, seigneurs de la Prise et de Mille Fleurs; les Maroio, seigneurs des Marattes et de la Davière; l'abbé des Chateliers, seigneur d'une partie de Sainte-Marie; les gentilshommes Bernon, etc. Un grand prévôt tenait les grandes assises des seigneurs de l'île.

Ces petits seigneurs raisonnaient bien la culture des terres, et ils ont laissé des applications d'agriculture, suivant la nature des terrains, qui sont très-pratiques. — Des bois sur la route des vents dominants, des marais dans les terres argileuses, des étangs dans les terres basses, etc. — La culture des eaux que nous nous efforçons de propager en France, était alors honorée dans notre île.

Ainsi le domaine de Champrier avait un étang salé et un bois; Mouillepied, deux étangs d'eau douce; les Marattes,

un étang d'eau douce. Dans l'étang de Champrier, une partie de la roche est coupée, pour former une surface en saillie, sur laquelle on cultivait les coquillages.

En dehors de leurs manoirs, le seigneur recherchait autre chose. Écoutez le bon abbé des Chateliers : « Je cède au seigneur de Rivedoux les peux de Sablonceau et quelques quartiers de terre, pourvu qu'on y construise garennes et clapiers, et qu'on y plante arbrisseaux, me réservant d'y chasser à mon loisir le lapereau et le conil (lapin). » Cette réserve était très-encourageante pour l'agriculture. Voyez la misère qui se cachait dans les chétives maisonnettes de Rivedoux. Leurs seigneurs d'Hastrel, qui avaient dans leur blason cette singulière devise : *Aime qui t'aime,* ne devaient guère dépenser d'amour pour cette bourgade, qui n'a pris un peu d'aisance et de bien-être, que depuis la dispersion de ces seigneuries si peu paternelles.

Nos populations, jusqu'au XVIIIe siècle, ont accepté, sans trop de murmures, cette vie de misère servile et d'extorsion : impôts de marcage, de quarène, de colombier, de moulins, de chasse, de four banal, de rentes, dîmes, complants, d'ancrage, d'éclusage, etc. ; on ne respectait même pas la dignité de l'homme.

Ainsi les nobles de Bernonville ont laissé des souvenirs de sorcellerie, qui pèsent encore sur la population de la Couarde.

Le Grand Gachet était un lieu voisin du château des Bernon, bâti en 1440, où les passants étaient toujours pourchassés par les plaisantes drôleries des sorciers. Ah ! les bons tours qu'on jouait à ce gibier sauvage du seigneur ;

oh ! les désopilantes facéties qui tombaient sur les épaules du manant, sous la forme d'un bâton de sorcière. On riait ensuite au château.

Mais, à leur insu probablement, les Bernonville ont joué leur dernière farce *post mortem*. Le pavillon principal, avec sa porte d'entrée flanquée de deux tours, existait encore en 1830. Des spéculateurs, sous le nom de *Bande noire*, achetaient les propriétés bâties pour en vendre les matériaux. Un maçon de la Couarde en était le démolisseur. Grand chercheur de trésors cachés, cet homme crut que les Bernon avaient oublié leur fortune dans le manoir, et il fouilla, il fouilla tant et si bien, qu'un jour sa pioche rejaillit sur un corps sonore; — il faisait jour; — il comble le trou déjà fait. Le maçon du XIXe siècle se moquait, sans pudeur, des sorciers; et, à minuit, l'heure fatidique, il était à son poste, une lanterne sourde à ses pieds; — il creuse; — ses bras ont la fièvre, son corps est haletant de sueur, son œil est vitreux. Un coffre-fort est là, dans le rayonnemeut de la lanterne, un coffre enfoui sous le seuil de la porte, un coffre pesant à éreinter un bœuf. L'homme devient fort comme un bœuf, et le coffre est retiré de sa tombe. Un rire strident est répercuté par l'écho des ruines de Bernonville. Tous les sorciers du Grand Gachet se réveillèrent en sursaut. Le coffre était vide !...

Les hommes des champs ne se révoltèrent jamais contre leurs seigneurs. Ils n'ont jamais eu cette soif de désespoir qu'on a appelée la *Messe noire*, le sabbat du XIIIe siècle, cette expression hideuse de fraternité humaine, qui a fait les révoltes du XIIe siècle, où le paysan chantait sa *Marseillaise* contre la noblesse :

Nous sommes hommes comme ils sont;
Tout aussi grand cœur nous avons, etc...

La vie du paysan de l'île de Ré se mariait doucement à la vie de ses maîtres. Jusqu'à ce jour même, nos sauniers ont conservé ce lien respectueux et paternel qui n'avait rien de brutal. On disait : mon bourgeois Eugène, mon saunier Pierre. Le bourgeois venait s'asseoir dans la chaumière, le saunier venait s'asseoir gaiement sout le toit du maître, et on devisait de tout, de l'enfant, des vieux souvenirs, de Marie la bonne saunière. La peine était commune, la joie était partagée. Toute la population salicole du canton d'Ars se distinguait par ses mœurs patriarcales. Oh ! le riche temps qui s'en va ; oh ! la triste époque où le saunier et le bourgeois prennent le chemin de l'indifférence !

Le respect a déjà fui de la maison des champs. Prenez garde, mes bons amis, vous ne respectez même plus votre père.

En 1863, un père et son fils se trouvaient en présence :

— Jean, prends ta bouelle, mnenfant, j'irons virer chelle plante.

L'enfant frise sa moustache de conscrit.

— Dis, mon peure, quand te mdisais : Prends ta bouelle, mnenfant, jle prenais y ?

— Oui.

— Prends ta fougne pour pécher d'aux chancres, jle prenais y ?

— Oui.

— Prends le rateau à dents pour le sart, jle prenais y ?

— Oui.

— Vla vingt ans que jsis votre esclave ; à ton tour, bonhomme ; quand jprendrai ma bouelle, nzirons.

Malheureux ! tu veux donc faire regretter à ce vieillard, qui a fait de toi un homme libre, le temps où tu te serais courbé sous le respect dû à ton seigneur. Je ne veux pas connaître ton nom, parce que je le mettrais au pilori de la conscience humaine.

La terre rhétaise a porté deux couronnes naissantes : la couronne d'un Roi, et celle d'un Empereur. Nous parlerons de la première dans le chapitre de l'Époque militaire.

En 1622, naquit, à Saint-Martin, Jacob Cothonneau, seigneur de la Prise et de Mille Fleurs, fils de Guillaume Cothonneau, major-général des garde-côtes de l'île de Ré, résidant à Saint-Martin. Jacob commandait en second ces milices. Il mourut en 1692, en laissant une fille unique, Suzanne Cothonneau de Mille Fleurs. Cette jeune fille, mariée à Étienne Rousseau, seigneur et capitaine au régiment de Champagne, eut de cette union une fille, Louise-Suzanne Rousseau de la Cour, qui épousa, en secondes noces, Mouchard de Chaban, seigneur et conseiller du Roi. Deux filles naquirent de cette union, et l'une d'elles, Marie Mouchard de Chaban, née près de la Rochelle, en 1738, à la seigneurie de Croix-Chapeau, épouse, le 1er mars 1753, le comte Claude de Beauharnais. Ils eurent un fils, le vicomte Alexandre de Beauharnais, commandant l'armée du Rhin, en 1793, marié à Joséphine Tascher de la Pagerie. De ce mariage naquit : le vice-Roi d'Italie, Eugène de Beauharnais, et la princesse Hortense de Beauharnais. Hortense de Beauharnais s'unit, le 3 janvier 1802, au roi de

Hollande, Louis Bonaparte. — De cette union, est né Napoléon III, Empereur des Français.

Les Cothonneau possédaient la campagne de Mille Fleurs. Ce pauvre petit manoir riait alors dans le creux de son vallon fleuri, et ses nobles maîtres venaient quelquefois y chercher le secret d'une vie qui a besoin parfois de silence et d'obscurité. Aujourd'hui, la maison est délabrée et ne se souvient plus de cette souche, d'où est sortie cette illustre lignée. Mais Saint-Martin en Ré n'oubliera jamais que la première larme de l'enfant Jacob Cothonneau lui appartient, et que le berceau de cet enfant préparait le berceau de Napoléon III.

L'hiver de 1864 a surpris l'Europe par ses froidures tardives et ses océans de neige. Cependant, le 25 mars, les hirondelles ont abordé nos plages, et elles ont apporté d'Afrique une robe verte émaillée de rayons de soleil, pour en revêtir avril. La plie vient de rompre son œuf, la primevère est en fleurs, et la nature entière, magnétisée par les bruines hivernales, se réveille ; ma plume chiffonnière se réveille aussi — la pauvrette est bien frileuse — ; elle s'est recueillie pendant ce long sommeil, et elle reprend aujourd'hui les étapes historiques de l'Époque Seigneuriale.

J'ai dit que les Mauléon avaient été les premiers seigneurs de l'île de Ré : c'est une erreur. Les Isambert furent les premiers possesseurs des terres de l'Aunis et de l'*Insula Rhea*. De 1010 à 1131, cette famille puissante conserva cette riche seigneurie ; mais Eble Isambert, vassal des comtes de Poitiers, vit Guillaume pénétrer en maître sur ses domaines. Il fut vaincu. L'héritage seigneurial fut réuni au comté du vainqueur, qui ne laissa que l'île de Ré au

proscrit. Eble, comme Eudes l'Aquitain, vint y enfouir ses douleurs amères, et y mourut en 1131. Il fut inhumé sous le péristyle de l'église de Saint-Martin, avec ses prédécesseurs — *cum predecessoribus*, dit le document latin.

Eble de Mauléon et Geoffroy de Rochefort, neveux d'Isambert, six ans après sa mort, se révoltèrent contre Guillaume de Poitiers, et envahirent la terre d'Aunis. Mais il fallut seize ans de luttes, pour que Louis VII, roi de France, parent par sa femme des Mauléon, reconnût à ces derniers la possession seigneuriale de la Rochelle et de l'île de Ré. Il exigea, pour cette reconnaissance, les fortifications de Chatelaillon et la moitié des revenus de la Rochelle. Sous Savary de Mauléon, cette souveraineté de l'île de Ré est partagée entre Savary et l'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm. Ce fut un de ces actes de piété que nous retrouvons souvent dans l'histoire de cette pieuse famille des Mauléon, qui bâtit l'abbaye de Citeaux, qui la dota richement et qui prit la croix pour combattre en Palestine.

La seigneurie d'Ars appartint dès lors à l'abbé de Saint-Michel, en 1372, et les moines de Citeaux eurent les terres seigneuriales de Sainte-Marie et du canton de Saint-Martin. Après la destruction de l'abbaye, les oratoriens de Paris, en 1620, furent les successeurs des biens des Chatelliers. En 1659, Mazarin fut abbé commanditaire de Saint-Michel-en-l'Herm. Lorsque le fameux coup d'épée, dont je vous ai raconté la flamboyante histoire, fit incarcérer, dans l'abbaye en l'Herm, un trop fougueux spadassin, l'Oratoire Mazarin fit abandon à l'abbé Mazarin, commanditaire de Saint-Michel, de quelques revenus seigneuriaux du canton de Saint-Martin. Un jugement présidentiel à la Rochelle,

nous fournit quelques détails précieux. Le collége Mazarin eut à Loix sa maison abbatiale, où il recevait ses tailles et taillons. En 1671, une bulle de Clément X reconnaît les droits du collége Mazarin sur le canton d'Ars, par suite de la réunion de la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm ; ce collége eut les droits de haute justice, droit de lots, etc. *

Un écrivain du XVIIIe siècle a cru que l'île de Ré avait toujours offert le spectacle d'une égalité sociale, qui n'était pas coudoyée par l'aristocratie seigneuriale comme dans le reste de la France. Quelques chiffonniers de notre histoire locale ont dit que nos seigneurs n'habitaient pas au milieu de ces insulaires qui les ignoraient presque. Toutes ces opinions sont exagérées. Nous avons des tombes et des châteaux seigneuriaux. Tous nos seigneurs y sont venus, et vous pouvez lire dans les chartes de leurs droits suzerains, qu'ils se réservent le passage gratuit, dans notre île, et en tout temps, pour eux, pour les équipages et pour leurs gens. Leur résidence habituelle n'était pas souvent sur la terre de l'île ; mais le manoir, l'abbaye, le prieuré parlaient toujours du maître.

Dans les derniers siècles seigneuriaux, les seigneurs s'éloignaient des populations et concédaient le fermage de leurs redevances. Ainsi, en 1600, le sieur Goujan, notaire, était fermier des seigneuries d'Ars et de Loix.

Au-dessous de cette haute noblesse, il y en avait une autre qui n'était pas la moins rogue et la moins dédaigneuse : la

* Quand Mazarin fonda le collége des Quatre-Nations, il obtint du Roi que le revenu de la mense abbatiale servît à l'entretien de ce collége.

noblesse des sieurs. Nos vieux actes notariés parlent souvent encore des *honorables hommes*; ils formaient sans doute l'échelon le plus bas de la vanité, je veux dire de nos infirmités sociales.

Quelques hommes de guerre étaient en voie d'ennoblissement, parce que, sous Louis XVI, les services militaires donnaient droit à la noblesse héréditaire à la troisième génération de chevalier de Saint-Louis — c'était la noblesse sanglante. — Il y avait enfin — les Chinois porte-boutons, les Turcs porte-queues, et les rois négrillons de l'Afrique en ont bien ri, — il y avait les nobles, acquéreurs de charges sans offices, et que nos aïeux appelaient des *savonnettes à vilain*. Ces vilains décrassés n'étaient plus alors taillables ni corvéables; mais la savonnette, souvent, était impuissante à lessiver le physique et le moral de ces vanités ennoblies avec un sac d'argent. L'Assemblée nationale, dans une nuit à jamais célèbre, a déposé sur la tribune les oripeaux de la noblesse de quinze siècles. La terrible savonnette triomphait. Depuis, Napoléon III crut devoir lessiver encore la société française, mais la savonnette administrative avait à blanchir tant de noblesses obscures ou ridicules, qu'elle est tombée dans un buisson qui servait de parchemin de noblesse à un pauvre diable. La démocratie retrouvera cette chère savonnette de nos aïeux, mais elle saura respecter, je l'espère, la noblesse véritable, qui est l'habit de fête de toute nation; la noblesse de l'intelligence: Schiller, Guizot, Thiers, etc.; la noblesse des grandes actions: Washington, Guise, Richelieu, Jeanne d'Arc, etc.; la noblesse industrielle: Lenoir, Daguerre, Papin, etc.; la noblesse religieuse: Saint-Thomas, Bossuet, Affre, le glorieux mort des barricades.

Les seigneurs suzerains de l'île de Ré prenaient le titre d'*Amiral de la mer.* L'origine de cette qualification est obscure, mais elle peut s'expliquer : le seigneur était amiral de mer, parce que son peuple était l'Aquitain, c'est-à-dire, l'homme des eaux.

Nous perdons la trace de nos seigneurs en 1598, après la mort de Jean de Bueil ; mais nous retrouvons, en 1650, le droit seigneurial dépouillé, en partie, de ses attributions, mais divisé en seigneurie et en baronnie. Qu'était-ce donc que le baron de l'île de Ré ?

Par un jugement du 5 mars 1675, nous voyons que la baronnie de l'île de Ré existait déjà. * Le chef-lieu de cette baronnie était à Saint-Martin, et sa puissance rayonnait depuis le Boutillon jusqu'à Rivedoux. Le baron avait le droit de haute, de moyenne et de basse justice. Le palais, bâti sur l'allée de Gaillart, avec les prisons, était la propriété du baron. Son manoir se haussait orgueilleusement sur l'emplacement de cette maison de la rue neuve, appelée toujours Baronnie ; mais ce manoir primitif a été remplacé, par cette dernière construction, en 1700. On exposait, on rouait à Saint-Martin : c'était le bon temps des stupides cruautés humaines.

Le baron présentait au Roi de France les hommes qui lui convenaient pour remplir les offices de sa juridiction seigneuriale. Des arrêts du Conseil-d'État constatent ce droit de la baronnie rhétaise. Mais la baronnie relevait, pour une partie, en plein fief, foi et hommage, du Roi, à cause de sa tour du Louvre. Le personnel de la baronnie se composait : du baron, d'un juge sénéchal, d'un procureur fiscal, substitut

* De vieux actes parlent de la Baronnie, en 1650, à Saint-Martin.

du procureur-général de la Rochelle, d'un greffier, de dix procureurs et de sergents. Les notaires étaient dits : *Notaires seigneuriaux*. Le baron nommait, parmi eux, deux jurés priseurs qui avaient, pendant neuf ans, le privilége des ventes de meubles, dans toute l'étendue de l'île. En 1660, défense fut faite, par le Roi, au seigneur de Ré, d'augmenter les officiers de sa juridiction.

La justice de l'île dépendait du ressort de la Rochelle, depuis Charles V. *La coutume* du pays d'Aunis faisait loi, et le droit Romain n'était que consulté. Il faut lire les commentaires sur cette coutume, par Huet, car son ouvrage ne manque pas d'érudition. Je cite un extrait de ce vieux livre : « Le seigneur qui a comté, vicomté, baronnie ou châtellainie, a droit d'avoir sa justice à quatre piliers, pour pendre et étrangler les malfaiteurs ; il a sceaux aux contrats, grande et petite assise. Le seigneur qui n'est pas châtelain, peut avoir sa justice à deux piliers, ayant encore haute justice ; et le seigneur qui n'a que moyenne et basse justice, peut avoir ses assises quatre fois l'an. »

Un comte devait posséder deux baronnies ; un baron avait deux châtellainies, etc.

La coutume du pays d'Aunis avait une simplicité que nos codes n'ont pas remplacée, et cependant la chicane des avocats seigneuriaux trouvait encore beaucoup de gros sols et de louis d'argent, dans les brouillards de cette simple coutume.

La baronnie de l'île de Ré se vendait comme un bibelot de bric-à-brac, au plus fort enchérisseur. En 1700, à peu près, un enrichi de notre colonie de Saint-Domingue, achète la baronnie rhétaise. Il se nommait Masseau, et

obtint d'ajouter à son nom roturier le titre d'une terre ; il signa : Masseau de Beauséjour. La caustique Madame de Sévigné appelle ces nobles roturiers des marquis de Mascarille. En 1734, Sa Grandeur prit cinq pieds de terre dans le chœur de l'église de Saint-Martin, où elle dort depuis 132 ans.

En 1743, la comtesse de Groslée, sœur de la chanoinesse Guerrin de Teucin, achète cette baronnie, que les créanciers du fastueux Masseau avaient mis à l'encan. C'est la comtesse de Groslée qui disait à l'archevêque qui la confessait : « J'étais jeune, j'étais jolie, on me l'a dit, je l'ai cru, jugez du reste. »

En 1751, la puissante dame de Teucin, veuve du puissant seigneur Ducros, comte de Groslée et seigneur baron de l'île de Ré, fit une donation, entre vifs, de la baronnie, au chevalier ministre plénipotentiaire de Parme, Ferriol d'Argenteuil. Ce baron remit à Louis XV le droit de haute, moyenne et basse justice. Les motifs de cet abandon méritent d'être conservés. Il dit que la justice seigneuriale de l'île est sans force, et que les crimes s'y multiplient, en raison de cette faible répression. Nous pouvons donc assurer que ces sévères sénéchaux laissaient beaucoup à désirer, et que nos aïeux n'étaient pas précisément de petits saints. C'est alors que la justice devint royale dans l'île, et que les notaires prirent le titre de notaires royaux. Le premier fut Herpin, sieur du fief de Beauvoir, qui fit une fortune assez ronde, avec cette formule que vous connaissez : « Devant notre privilége, ont comparu Jean, qui pourrait bien sans nous faire ses affaires, et Jacques, qui pourrait encore en faire autant ; coût : 100 francs, etc. — Les Herpin ne sont

pas morts. — Cependant la baronne Claudine de Teucin avait déjà supprimé les notaires seigneuriaux, en 1746, pour ne reconnaître que les trois notaires royaux existants alors dans l'île de Ré. Ils consentirent à lui payer une rente annuelle de 300 livres. Les clients payèrent la différence.

Enfin, d'Argenteuil transporte sa baronnie au puissant seigneur George de Boffin, comte de Pusignieu, le 15 septembre 1775, pour la somme de 107 mille francs. Foucault, sénéchal de cette baronnie, jouissait comme fermier des revenus de cette seigneurie, lorsque la révolution française mit la main sur les biens nationaux et les vendit à son profit.

Les biens et les prérogatives du baron de l'île de Ré étaient de nature diverse :

1° Le droit de la *taxe à madame*, qui appartenait à la baronne de Ré, avait l'originalité de l'époque seigneuriale. Tous les habitants, quidam, vilains, etc., devaient battre l'eau des douves du château, pour imposer silence aux grenouilles pendant les couches de madame. Plus tard, cette agréable occupation fut abolie pour une rente publique payée au seigneur. Six siècles avant, les seigneurs faisaient couper l'oreille au serf qui, sans permission, abandonnait l'île. Je suis de ceux qui pensent que tout Gouvernement qui laisse à ses sujets des oreilles intactes, et des barons vivant en bonne intelligence avec les grenouilles, est un excellent Gouvernement ;

2° Les fours banaux de Saint-Martin, situés à l'extrémité de la rue de la Motte, appartenaient au baron, qui en recevait foi et hommage des prêtres de l'Oratoire, possesseurs des

Chatelliers. Ces prêtres les affermaient. Mais un jour vint où le syndic de la ville, en 1779, intenta procès aux Oratoriens, parce qu'ils avaient fait défense aux boulangers de faire cuire leur pain ailleurs que dans les fours banaux, et d'élever des fours particuliers. Après plusieurs années de procédure, les mitrons payèrent les brioches faites par les avocats, et les Oratoriens reprirent leurs droits seigneuriaux. Cependant, la population civile et militaire de la ville s'était tellement accrue, que ces fours banaux ne suffisaient plus. Les boulangers avaient certes besoin que la révolution de 93 vînt à leur aide. Tous les seigneurs élevaient des fours banaux, qui groupaient autour d'eux les populations. Nous voyons, en 1594, le seigneur d'Hastrel, élevant, à Rivedoux, un four banal, où chacun apportait le fagot pour la cuisson, et laissait la deuxième partie de son pain. L'abbé des Chatelliers, au contraire, dans le bourg de Sainte-Marie, n'exigeait pas de bois, parce qu'il possédait des forêts, mais il coupait un morceau un peu plus fort sur le pain du pauvre diable. Aujourd'hui les fours banaux existent toujours dans nos campagnes. C'est le rendez-vous des femmes du village; c'est le palais de la justice populaire; — on y fait cuire le pauvre monde à petit feu ;

3° Le baron recevait les grands et menus cens, ou redevances de 10 livres par quartier de terre, et diverses rentes sur des maisons bâties sur l'emplacement des terres seigneuriales ;

4° Il recevait encore le huitième des fruits de vendange, grains et légumes qui croissaient dans l'étendue des cinq fiefs de la baronnie, dont les noms étaient : la Pointe, la Poirière, les Deux, la Maujardière et la Charbonnière ;

5° Il possédait trente livres de marais salants dans la seigneurie d'Ars;

6° Des biens lui devaient rente, de même que le droit d'exercice de certaines professions. Ainsi, les notaires payaient une rente viagère de 100 francs; les amulonneurs, de 5 francs, les arpenteurs ; de 15 francs, etc.;

7° Il avait le droit de pêche et de chasse ; il avait enfin les droits de présence et de privilége, immédiatement après le Gouverneur, dans toute l'étendue de la seigneurie.

Quand le touriste foule notre sol, de Sablonceaux à la pointe des Portes, il voit debout encore, isolées dans les vignobles, délabrées ou rajeunies, quelques maisons qui ont été les témoins muets des siècles seigneuriaux dont nous parlons, et des villages populeux qui parlent de bien-être et de progrès moderne. — Prenons le bâton du pélerin, et cherchant l'étymologie des noms, nous demanderons à tous les débris leur primitive histoire.

Regardez les vieilles cartes de la Gaule, avant la conquête de César, vous distinguerez un petit point perdu dans l'Océan, sans nom encore: c'est le berceau de l'île. Jusqu'en 481 après Jésus-Christ, les géographes ne distinguent l'île que par ce point générateur. Mais en 500, ils écrivent son nom de baptême : Isle de Rhé. Cependant, cinquante-huit ans avant notre ère, cette terre avait déjà la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. L'île d'Oleron était connue alors; c'était: *Uliarus*. En 1627, des documents nous font connaître qu'il y avait cinq paroisses dans l'île: Sainte-Marie, 400 feux ; les Noues et Rivedoux en dépendaient. — La Flotte, 500 feux ; les villages de Plisset, de la Touche, de

la Prée lui appartenaient. — Saint-Martin, 800 feux; la Couarde, dite alors ville, le Morinand, le Rouland et le Bois faisaient partie de cette paroisse. — Loix, 250 feux; les villages de Lavaud, la Deramée, le Peux et l'Oiselière se soudaient à elle. — Ars, enfin, 600 feux; les villages des Portes, de la Tricherie, du Guérineau, du Pont et du Godan en étaient les annexes.

Dans cette pérégrination topographique, que nous allons faire, nous constaterons les différences que deux siècles ont apportées sur cette terre, et nous aurons la mesure des forces intelligentes de nos populations. Nous laisserons de côté tout ce qui touche à l'histoire religieuse et militaire, en renvoyant le lecteur à ces chapitres spéciaux.

Le Deffand. — La position voisine des batteries de Sablanceau, qui défendent ces plages, a donné le nom de *Deffand* à cette campagne. M. Mathieu de Villechantre, de Rouen, écuyer, fit établir ses fondements sur les ruines d'établissements religieux qui portaient le nom de Saint-Louis du Deffand, en 1593. Mais en 1516, déjà, Conain, sieur du Deffand, était maire de la Rochelle. L'abbaye des Chatelliers posséda cette propriété, qui fut acquise par Dufichon, lieutenant criminel dans l'île de Ré. Aujourd'hui, cette propriété rurale a doublé de valeur, entre les mains d'un propriétaire sorti de cette pépinière de bons cultivateurs de Sainte-Marie.

Rivedoux. — La baie dans laquelle est nichée cette population de pêcheurs et de laboureurs, baie de silence et de mer tranquille, a donné cette douce appellation au hameau. Des pêcheurs furent les premiers habitants de ces sables arides, et l'abbé des Chatelliers, qui possédait toute

cette contrée, en faisait un lieu de chasse et de pêche. Vers la fin du XVe siècle, un provençal obtint de Louis de la Trémouille, le droit de se bâtir une maison en face de la mer, avec le titre de seigneur de Rivedoux. L'abbé des Chatelliers ne résista guère à cette transaction, mais il se réserva la chasse de ces garennes. Le seigneur prit le titre de Jean Arnaud Ier de nom, et fit longtemps une assez triste figure avec ses droits de noblesse, au milieu des lapins et de sa solitude. — Il en coûte toujours pour être noble et seigneur. — Aussi, ses successeurs, pour ne pas voir les lapins ébranler les fondements du manoir, creusèrent un petit port, en 1562, élevèrent quelques chétives cabanes qu'ils cédèrent pour de faibles redevances, bâtirent un four banal, achetèrent quelques quartiers de landes à l'abbé des Chatelliers, et purent respirer enfin, car ils étaient seigneurs de quelque chose. Ils obtinrent donc, en 1607, le droit de moyenne et basse justice. — Un sieur Audry de Hastrel, gascon, qui vint à l'île de Ré en 1500, fut la souche d'une famille qui n'a disparu de l'île qu'en 1850. Un de ses descendants contracta mariage avec Marie Bruneau, fille d'Arnaud Bruneau, en 1684, d'après acte de Cognart, notaire ; et la seigneurie de Rivedoux resta depuis dans la famille d'Hastrel. La Révolution a brisé la seigneurie autour de laquelle la misère se cachait sous de tristes huttes, lorsque l'attention des ingénieurs fut vivement attirée sur cette plage qui, par sa proximité du continent, offre un port facile d'embarquement et de débarquement pour le commerce et pour le voyageur. En 1845, le port seigneurial a donc été flanqué d'une jetée et d'un embarcadère. En 1863, pour surmonter les difficultés d'un atterrage sur la côte rochelaise de la Repentie, une construction

derrière laquelle les navires peuvent s'abriter pour débarquer les voyageurs, vient de s'élever. Est-ce le dernier mot de l'avenir? Je ne le pense pas. Mais je crois que le port de Saint-Martin, par sa position centrale, par les facilités de ses abords, sera toujours la grande voie du commerce et des voyageurs. Les hommes qui ont posé les premières pierres de cette capitale de l'île, voyaient au-delà du présent.

Rivedoux, vu de la mer, plaît comme un nid d'oiseau : les maisons blanches, le toit d'ardoises du pittoresque moulin à eau qui, dans ce siècle de travail, a remplacé le manoir du seigneur, les lignes brisées d'une campagne plus accidentée que dans l'intérieur de l'île ; l'eau et le ciel, jetés en écharpe sur ce hameau, sourient au voyageur. Vu de près, le hameau n'est plus qu'une affreuse bicoque que l'aisance qui vient vite, dans nos campagnes, transformera bientôt.

Sainte-Marie — Le clocher qui s'élève sur cette plaine de sable, salue le voyageur et le guide. Les routes qui y conduisaient avaient gardé, jusqu'à nos jours, le sable mouvant que la mer autrefois y avait apporté. Les premiers habitants qui choisirent ce berceau de l'île, s'étaient entourés ainsi d'un océan de sable d'un côté, et d'un océan liquide de l'autre. Dans le VI[e] siècle, les pirates écumaient les mers. La piraterie alors était un honnête métier, et les Aquitains, nos ancêtres, s'honoraient de ce titre.

Ce point de campement, pour les premiers habitants, fut parfaitement choisi; et cependant les Normands vinrent trop souvent échouer leurs navires au milieu des brisants, et rasèrent cette colonie naissante. Eudes, duc d'Aquitaine, fit bâtir un monastère dans l'île de Ré ; et, malgré les divergences historiques, je persiste à placer ce monastère

à Sainte-Marie. Mais Eudes était homme de guerre aussi, et le monastère a vu la ceinture de fortifications qui devait le protéger. Tous les manuscrits parlent d'un château, d'un monastère, à Sainte-Marie. Les Normands pillent toujours Sainte-Marie, et dans le VIII[e] siècle ruinent le monastère, le village, et ne laissent debout que le clocher de son église et la petite sacristie voûtée.

Une charte de Charles-le-Chauve, de 854, dit que Vandregilisus abandonne tous ses droits sur le monastère de l'île de Ré, qu'Eudes éleva, et où il fut inhumé, avec les ornements royaux, sur la côte orientale de l'île de Ré, au lieu où s'éleva plus tard Saint-Martin. * (Cette dernière phrase est de M. Massiou.)

En 1730, en creusant, pour établir les fondements du mur de l'hôtel du Gouvernement, près de la cour des Capucins, on découvrit une couronne de cuivre avec quelques restes de dorure, dont la partie supérieure était découpée en fleurons; une turquoise et quelques pierres éclatantes en faisaient la parure; des fragments de crâne y adhéraient encore. Cette couronne est conservée dans les collections des antiques, à Paris. Cette curieuse exhumation fit surgir un problème qui certainement est loin d'être résolu.

Une couronne de Frédégonde, conservée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, était semblable à la couronne de Saint-Martin de Ré; les deux couronnes étaient donc couronnes royales. Des interprétations plus ou moins fondées se firent jour. L'intendant de marine Beauharnais conclut

* Saint-Martin est sur la côte nord au contraire.

que cette couronne devait appartenir à Eudes, roi d'Aquitaine, — et son opinion a prévalu.

Les objections sont nombreuses et ne manquent pas de valeur.

Eudes n'était pas Roi; la charte de Charles-le-Chauve le prouve: *Eudio Aquitaniæ dux.* Aucun document historique ne prouve qu'un monastère ait été élevé par Eudes à Saint-Martin. Les souvenirs manquent même. La couronne trouvée est muette, et autour d'elle, dans tous ces débris, tout reste muet. Tous les documents historiques ne parlent pas d'un monastère détruit par les Normands, à Saint-Martin; et cependant ce monastère, dans lequel Hunold, fils d'Eudes, se réfugia, les cheveux coupés, l'habit de moine sur les épaules, pendant vingt-trois ans, fut détruit au IXe siècle. Vatrude, épouse d'Eudes, a été inhumée dans ce monastère; sa couronne devrait être là comme celle d'Eudes. N'oublions pas que le monastère d'Eudes était dédié à *Marie* et non pas à *Saint-Martin.* Une transaction, passée devant Bretonneau, notaire seigneurial, en 1467, nous éclaire peut-être. Les syndics reconnaissent que, de tout temps, les prêtres de l'église de Sainte-Marie ont été possesseurs de maisons et appartenances qui se trouvaient où sont maintenant les douves du château-forteresse, dont elles touchaient alors les fortifications. Ils reconnaissent que cette possession des prêtres de l'église est si vieille, que le souvenir ne peut plus en remonter la source. Ce document est bien précieux pour l'histoire de l'île.

Sainte-Marie a donc possédé un château-forteresse, et nous ne pouvons pas passer sous silence un manuscrit possédé par la famille Brizart Bouhier. Le manuscrit dit qu'en

709, Eudes se retira dans un château bâti dans le Bourg-Chapon, et que sur les débris de ce château, il fit élever une communauté et une église, sous l'invocation de Notre-Dame de Sainte-Marie.

Le duc réunit des religieux pour gérer le monastère et pour desservir l'église; il les dota de grands revenus, vécut au milieu d'eux et y mourut. Le lieu de sa sépulture devint le cimetière de la paroisse, au milieu duquel les débris d'une pyramide, d'une hauteur de huit pieds, existaient encore au moment inconnu où l'auteur du vieux manuscrit parle. Sur ces débris, on lisait: T. B. Eudes.

Je vois encore, dans ce manuscrit, que Guillaume-Tête-d'Étoupe, en 951 à-peu-près, fit élever l'abbaye de Notre-Dame-de-Sablanceau, à qui il donna l'église de Sainte-Marie avec ses revenus, et que les prêtres de l'abbaye furent les desservants de l'église. Cette note n'explique pas les débris de ces établissements religieux sur lesquels a été bâti le Deffand.

Je n'ai pas la prétention d'avoir prouvé le problème de ces siècles obscurs, mais je crois que tout nous indique que les premiers âges de la vie civile et religieuse de l'île se sont agités autour du rayon de Sainte-Marie.

Jusqu'à la révolution française, cette commune rurale a été tenue sous la servitude des grands propriétaires. Aujourd'hui, cette large étendue de terre lui appartient, les maisons de maîtres sont dans sa possession, la plus grande partie des rentes sont abolies, et le plus pauvre des bourgs de l'île en est devenu le plus riche; agriculteurs laborieux, au milieu des champs, ils sont les plus infatigables ostréoculteurs au milieu des boues des plages de Rivedoux, et

d'intrépides pêcheurs dans les nombreuses écluses qui hérissent la côte sauvage.

Le Bourg Chapon s'est régénéré sous le souffle de la Révolution : il y avait, sur cette population asservie, une crasse d'abrutissement qui décelait partout l'habitant de Sainte-Marie ; les idées comme les habits étaient à l'unisson. Aujourd'hui, la sève de la liberté éclate dans la maison rajeunie de ces propriétaires, dans leurs vêtements, dans leur éducation.

Cette contrée, acculée près de la mer Sauvage, a vu l'érection de la première maladrerie. Les maladies cutanées furent très-nombreuses dans les premiers siècles, et étaient un objet de dégoût et d'isolement. Le Christianisme seul pouvait s'abaisser sur ces souffrances et réunir autour de lui ces pauvres abandonnés des vieilles sociétés. Une maison de refuge s'était ainsi formée à Sainte-Marie, près du château ducal d'Eudes. Mais, dans le XIII[e] siècle, en 1223, à-peu-près, sous Louis VIII, les croisades nous apportèrent d'Orient cette lèpre hideuse dont les ravages terribles ont épouvanté la France. On parquait tous ces malheureux comme des bêtes vouées à une mort solitaire. On leur refusait la pitié. La religion et la science médicale réclamèrent, et des établissements hospitaliers se formèrent sous l'invocation de Saint-Lazare, que le peuple nommait *Saint-Ladre*. La maison hospitalière d'Eudes devint donc une maladrerie. Le bourg de la Flotte eut encore une maladrerie assise en face de la mer, sur l'emplacement d'une partie du cours du château.

Sur le flanc de Sainte-Marie, deux villages ont été bâtis par un sénéchal de l'île, et nommés les Nouées. Étymologie :

Nouées à l'autre. Un cours vaste, planté d'ormeaux vigoureux, en faisait une oasis pour le voyageur qui sortait des sables brûlants de la plaine. Sa population, accrue depuis la Révolution, a partagé la fortune de Sainte-Marie ; et le sénéchal, Joly Godin, ne reconnaîtrait plus dans les Nouées les premières cabanes qu'il y a fait construire.

Des maisons de campagne s'étaient assises autour de ces centres de population, et formaient de petits groupes où le luxe et la verdure faisaient le contraste de la misère du hameau.

Le Taffetas. * — Montamer perché sur la côte Sauvage, comme la vigie de l'Océan. C'est encore ce Joly Godin qui fit construire ces deux maisons de campagne, en 1593, sur cette plage méridionale, baptisées de ce nom corrompu plus tard : *Mont en mer.* Sa fille unique fut inhumée dans une des cours, et depuis privée de sa tombe, car sa tête fut longtemps abandonnée dans un recoin de cette demeure qui avait entendu les éclats de son sourire. Le grand sénéchal de l'île de Ré n'était plus là, pour recueillir la tête de son enfant.

Le domaine d'Aubussy était encore là, en 1747 ; le sieur Taschar d'Aubussy vivait dans un petit manoir fastueux : un bois l'entourait ; une longue allée d'ormeaux, sablée et verdoyante, conduisait à la porte. On y menait la vie à grands'guides ; et quand la mort y entra, suivie des héritiers, des créanciers, et de tous ces gens dont la main est

* Le Taffetas est une ancienne maison qui, depuis, a appartenu à la famille Baudin.—Dans une cession de cette campagne, le propriétaire exigea, en dehors du prix de vente, une robe de taffetas pour sa femme. Cette bizarre condition a baptisé la campagne.

toujours ouverte pour prendre, la ruine fut complète. Un procès long et que personne ne put débrouiller, renouvela la fable de l'huître au profit des hommes d'affaires.

Le luxe du XIXe siècle fait crouler les plus grandes fortunes; mais le XVIIIe et le XVIIe siècle ont connu ces ruines sociales qui emportaient tout: hommes et choses.

La noblesse s'enivrait de l'éclat du faste des habits et des fêtes. On se ruinait gaiement, et les barons Masseau de Beauséjour et les d'Aubussy, avaient besoin d'une tombe pour échapper à la pauvreté.

J'ai parlé de Sablanceau, de cette pointe sablonneuse de l'est de l'île. Les religieux l'appelaient Saint-Blanceau, du nom de l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Blanceau, dans la Saintonge. Les abbés qui habitaient cette abbaye, et qui étaient aussi connus sous le nom d'abbés de Chancelade, reçurent du duc d'Aquitaine, suivant le sieur Aymar, ou des Mauléon, dans le XIIe siècle, suivant les Oratoriens, le fief de Chantecor, dans la paroisse de Sainte-Marie, séparé du fief des Chatelliers par une route — le Pas du Paradis. — Saint-Blanceau est plus tard devenu Sablanceau dans la bouche des chers manants et habitants de Sainte-Marie, et enfin les savants l'ont baptisé de Sablonceaux, la ville ou l'abbaye des sables.

Le bourg de la Flotte descend vers la mer; il se nommait *Navigium*, et doit trouver son étymologie dans quelque fait maritime, la présence d'une flotte dans les rades qui baignent ses pieds. Des monuments de l'antique Carthage et de Phénicie prouvent que ces peuples commerçaient avec les Venètes, les Santons, ces ripuaires de nos mers. Les flottes

de l'antiquité ont donc sillonné nos rades abritées. Ce bourg a toujours eu, jusqu'à nos jours, une population maritime, nombreuse et hardie, et une population agricole qui, depuis la création de la route départementale, a secoué ses guenilles, et s'est posée comme une des populations rurales les plus intelligentes. Elle s'enrichit, et la population maritime a la part du paria, du serf des eaux : la misère.

La Flotte, ouverte et percée par de nombreuses voies commerciales, possède un port de cabotage, construit de 1586 à 1596; ses quais ont été revêtus en 1762. Gabriel de Senac, intendant sous Louis XV, à la Rochelle, fit approfondir le port, et les habitants, par reconnaissance, en firent graver le souvenir sur une table de marbre, qu'on voit depuis cinq ans seulement sur un des murs du port. Mais, en 1773, le monument devait trouver sa place sur le quai, et le gouverneur, froissé de l'oubli de son nom, s'y opposa. En 1838, le génie maritime le rendit plus sûr, par la construction d'un môle avec tour à feu fixe. L'ancien port, dit Port-Vieux, existait près de la pointe des Barres, où vous trouverez encore quelques vestiges de constructions.

Le 12 juillet 1775, les eaux de ce port s'illuminèrent de l'éclat d'une fête nocturne. Les habitants rendaient hommage à M. le duc de Chartres, qui visitait l'île, en compagnie des enfants du ministre Voyer d'Argenson. On dansait à bord d'une goëlette enguirlandée pour cette fête, lorsqu'un messager royal arriva, pour annoncer au duc la naissance de son fils, le duc de Montpensier.

Le cours du château est la consécration des faits que l'histoire locale nous a légués. Le gouverneur d'Aulan y planta lui-même le premier arbre, et le cours prit le nom

de Cours d'Aulan. Mais la voix publique a réclamé, et le nom de Cours du Château a survécu. Les souvenirs tombent moins vîte en poussière que les œuvres matérielles de l'homme. — Le souvenir est le lierre des débris. — Les Mauléon ont élevé leur châtellainie dans cette anse du *Navigium*, au XIIe siècle. Le manoir s'étendait depuis la maison de Jean Moran, que sa veuve légua aux fabriciens de l'église pour y établir quelques lits destinés au soulagement des malades, jusqu'au Cours. La population, éparpillée plus loin, se rapprocha du domaine seigneurial, et le centre de la Flotte prit un accroissement considérable sous cette tutelle suzeraine.

En 1787, la Flotte avait 580 feux. Pendant les guerres religieuses, quelques familles s'y refugièrent, et y fondèrent de grandes maisons de commerce. Nous verrons plus loin la part que prit ce bourg à la révolution française.

Quelques campagnes regardaient la Flotte, et l'une d'elles, Coquereau, portait le nom de Château de Coquereau. Son bois, coquettement jeté sur la lisière de la route de Saint-Martin, était l'oasis de la Flotte. Les terrains de la Prée et de la Flotte restèrent longtemps couverts de bois et de bruyères. Toute la côte, depuis la pointe des Barres jusqu'à Rivedoux, était plantée de chênes verts qui brisaient les vents d'ouest, et qui permettaient aux navires de résister sur leurs ancres dans ces parages, qui prirent ainsi le nom de: *Rade de la Palisse.* La reine de Navarre, en 1567, fit couper cette palissade verdoyante, et les terres plantées ou prairies, payèrent aux Chatelliers le sixte pour les vignes et le septain pour les prés. Dans les privilèges accordés par Guy de Thouars, en 1289, nous verrons que des pénalités

atteignent les hommes et les bêtes qui sont pris dans sa *fourest.* L'abbaye des Chatelliers fut établie au milieu des Breuils, c'est-à-dire des broussailles, au commencement du XIIe siècle. Nous verrons plus loin encore que les bûcherons avaient formé un gros bourg près de la forêt du Bois, dont la clairière était nommée *Clairette* par les habitants.

On a prétendu que l'île n'avait jamais porté de grands massifs arborescents, parce que la légère couche d'humus qui recouvre le calcaire, aurait dû devenir plus considérable. Les preuves irrécusables de la présence de bois sur beaucoup de points de l'île, atténuent singulièrement cette argumentation, et je n'accepte pas davantage cette citation de Grégoire de Tours, qui, en 1511, prétend que, depuis longtemps, l'île de Ré avait un fermier des droits sur les vins. Une des premières cultures des insulaires a dû, sur certains points de l'île, être la viticulture ; mais l'arboriculture occupait certainement de vastes terrains dans notre île. Le chêne, l'ormeau, viennent hauts et vigoureux dans nos sols, et, jusqu'à la révolution française, la surface de l'île était agréablement émaillée de maisons de plaisance, de fiefs ombragés de bois verdoyants. Jusqu'au XIXe siècle, la campagne de l'île était aristocratique, et l'arbre, le bois en étaient le symbole. Aujourd'hui, cette même campagne est plate, sans ombrage. Elle s'est faite plébéienne.

Les Grenettes et la Grenetière. — Ces deux campagnes ramènent un souvenir sans doute. Le terroir qui est proche, porte le nom de terroir de la Grenetière, parce que ce terroir, longtemps inculte, attirait par ses plantes sauvages qui se couvraient de graines, les oiseaux granivores de passage.

La Grenetière en Routure appartenait, en 1600, au sieur Laurens Leozo, seigneur de Montluc. En 1662, il la céda à son fils Léozo de la Touche. Masseau de Beauséjour la possédait en 1720. Le sénéchal Foucault acquit ce domaine en 1758, qui, par des mutations successives, se trouve encore dans la possession de cette famille. Le docteur Ponsin a fait sortir cette maison de ses ruines; il a remplacé les fossés primitifs par des murs, et il a conservé un des derniers bois verts de pins à fruit, qui sont amis de nos sables, et qui attirent le regard du touriste.

Ce domaine, jusqu'à la Révolution, a eu droit sur le fief des Bardonnières, qui lui payait le huitain des fruits, et sur le fief de Villeneuve, qui lui devait le même terrage et complant. Deux autres fiefs étaient voisins de cette propriété : le fief Groffar et le fief de Lauzé.

Saint-Martin ! Saint-Martin !... C'est le cri du voyageur qui découvre, de la pleine mer ou de la route de la Flotte, cette ville bizarrement perchée en amphithéâtre sur son rocher. Les ruines de ses tours religieuses; les toits en ardoises de l'hôpital, des Capucins; le massif sombre de cette citadelle qui s'isole dans le nord-est; cette longue avenue du Grand-Pavé, faite pour une marche triomphale; ce Champ-de-Mars, bordé de grands arbres; tout parle à l'âme de grandeur et de faits de guerre. — Louis XIV a passé là.

Ce n'est qu'en 1739, que le gouverneur de Princé fit établir une route large, pour remplacer le petit sentier qui venait de la Flotte à Saint-Martin. Il borda cette route de noyers qui, trente-huit ans après, ombrageaient agréable-

ment le voyageur. Mais, — ce trait caractérise bien l'homme de nos campagnes — les viticulteurs clabaudèrent, parce que les arbres nuisaient aux ceps de vignes, et le marquis des Ecotais, alors gouverneur, en permit la destruction.

Je vous ai dit que le grand Roi était là, car en passant sous les portes de la ville, vous saluerez cette figure ensoleillée, ce *nec pluribus impar*. Cette ville est à l'aise, avec sa population de 2,000 âmes, sur une surface de 150,000 toises carrées, qui permettraient à 10,000 habitants d'y prendre une demeure large et commode. Sous Louis XV, cette population s'était accrue, 4,000 âmes à peu près. Les guerres de l'Empire encombraient ses rues et ses casernes de soldats. Le commerce entretenait une forte population d'ouvriers. Mais, aujourd'hui, le silence s'est fait autour de ses murailles, jusqu'au jour où la guerre ramènera la vie qui lui manque.

C'est après 730 que les pêcheurs, fixés sur cette plage centrale, virent Eudes, duc d'Aquitaine, ramenant les milices qui avaient si vaillamment combattu dans les plaines de Tours, consacrer le hameau à Saint-Martin-le-Bel.

La mer venait battre les chétives maisonnettes jusqu'aux limites de la grande rue. Les quais du port reposent sur les galets des anciennes grèves. La position centrale de ce hameau dut attirer assez vite une population plus compacte, qui se divisa en trois parties distinctes, lorsque les habitants sentirent le besoin de se défendre contre les ennemis du dehors : le petit village, le grand village, et l'ancien fort. Cette division remonte au XIVe ou au XVe siècle.

L'ancien fort de Saint-Martin renfermait les églises, la baronnie, les prisons, les habitations somptueuses des notaires royaux, du grand sénéchal, etc. Le XVe siècle vit construire cette forteresse dont nous parlerons plus loin.

Le grand village couvrait les terrains sur lesquels le bassin à flot a été creusé. De noires bicoques, sans alignement, sur des ruelles sales et obscures, se pressaient et abritaient une population de marins et d'artisans maritimes.

Le petit village, au contraire, était le centre de la population agricole. Un canal descendait du chemin des Ardilliers, entraînait les eaux de pluie qui inondaient ces terres mal drainées, traversait l'emplacement où nous voyons l'hôpital Saint-Honoré, le Jeu de Prix, et venait verser ses eaux sous un petit pont, vis-à-vis le parc d'artillerie.

Le vieux Saint-Martin d'Eudes l'Aquitain ne ressemblait guère à la nouvelle ville de Louis XIV. Un coup-d'œil rétrospectif, sur ce vieux bourg, de 736 à 1685, fera revivre nos ancêtres.

Le port qui existe encore aujourd'hui, et qui mesure 300 mètres environ en longueur et 35 mètres en largeur, a été creusé sur un fond de roches vives. C'est le 16 juin 1537 que la première pierre en a été posée, du côté de *la Fortune*, ou tête du port. Cette construction primitive ne fut qu'un chenal qui s'arrêtait au grand village, au moulin à eau de la Crapaudière, sous lequel la mer passait pour arriver à l'éclusage qui servait d'écluse de chasse du port et de force motrice pour le moulin construit par M. de Brancey. Les moulins à vent, cependant, ont toujours été en plus grand honneur dans notre île. La population, vers la fin de ce XVIe siècle, augmentait beaucoup, et il est constaté que, de 1586

à 1596, en dehors des barrières qui fermaient Saint-Martin, sur le chemin du Morinand, de la Couarde, de la Flotte, on bâtit autant de maisons qu'il y en avait depuis plusieurs siècles; aussi les moulins tournaient à tout vent. Il y en avait 14 dans la paroisse de Saint-Martin, 4 à la Flotte, 5 à Sainte-Marie, 2 à Rivedoux, 1 à la Couarde, 4 à Loix, 11 à Ars.

Ce n'est qu'en 1685 qu'on revêtit les quais de maçonnerie et qu'on y pratiqua des cales d'embarquement. En 1633, l'entrée du port fut couverte par un éperon qui brisait le flot du nord-est et du nord-ouest. Ce môle faisait le désespoir des pilotes qui craignaient toujours de briser les navires dans ces passes étroites; il a été remplacé, après une longue résistance du génie maritime, en 1847, par un éperon plus ouvert et plus favorable aux navires de commerce.

Les pierres qui servirent au revêtement des quais, ont été prises dans les débris de l'église, lorsque cette magnifique construction sombra sous le vandalisme de nos guerres religieuses; on ne respecta pas même les pierres tombales, dont plusieurs ont été retrouvées intactes dans les murailles du port, lorsqu'en 1836 on entreprit de renouveler les quais et les cales.

En 1600, seulement, des maisons s'élevèrent sur les rives de ce port. On remarquait sur la rive droite, en entrant, une maison aujourd'hui disparue, élevée à grands frais par ce Léonard, sieur de Bernonville, que nous connaissons déjà.

En 1722, le chanoine Lezaud et le sieur Boyer, de la Rochelle, étaient propriétaires des cales et des quais du

port, et percevaient un droit sur les navires, à la charge d'entretenir et de réparer. Mais les quais attendaient toujours en vain, et le commerce se plaignait. — Lezaud était devenu sourd, lorsque le syndic des habitants de l'île, Pierre Marsan, cita le récalcitrant chanoine devant la juridiction du chevalier Jacques Amelot de Chaillou, intendant de justice à la généralité de la Rochelle. Lezaud, comme toujours, voulait augmenter ses droits de perception d'un tiers. Il fut tout simplement condamné à faire pour 6,763 livres 10 sols de réparation, et 65 francs de procédure.

Le Jeu de Prix. — Ce lieu champêtre, dont on voit encore les derniers vestiges, en face de l'hôpital Saint-Honoré, a été foulé par les habitants du vieux Saint-Martin: c'était le lieu de réunion publique; de grands arbres le décoraient. Les jeux de bague, les jeux de boule, le tir à l'arquebuse, etc., y étaient en honneur.

L'établissement de l'hospice, en face de ces lieux de plaisir, détourna le peuple de s'y assembler, et, en 1776, les Charitains obtinrent du conseil royal la possession de ces lieux pour en faire une promenade de convalescents. Les habitants murmurèrent, et les pères de l'hôpital résilièrent leurs droits, en conservant une porte de communication pour l'avenir.

Le Marché public. — Ce marché se tenait devant la porte monumentale de l'église, sur la place qui a toujours conservé depuis le nom de *Place du Petit Marché* Après la révocation de l'Édit de Nantes, les protestants abandonnèrent l'emplacement sur lequel ils tenaient un consistoire calviniste, près du grand village; on y transporta le marché public. Les administrateurs de l'hospice en obtinrent la

cession de l'Intendant de la Rochelle, et consentirent un premier bail avec la commune, pour le même usage. Depuis, le marché de la ville est resté dans ces lieux qui ont donné le nom de rue du Marché à cette vieille rue du vieux Saint-Martin.

L'hospice étant propriétaire, et la ville ayant droit d'établir un marché convenable, une transaction est intervenue qui reconnaît un tiers du produit du fermage à l'hospice et les deux tiers à la ville. Ce fermage, qui se faisait au prix de 3,000 francs, 1,800 francs, est tombé à 500 francs en 1859.

Cimetière. — Il est difficile de savoir le lieu d'inhumation du vieux Saint-Martin; il est probable, cependant, qu'un lieu près de l'église paroissiale a dû y être affecté. En creusant la rue de l'Église, pour la mettre de niveau avec la place, on y a trouvé des ossements humains qui témoignent d'une sépulture ancienne. La place d'Armes, elle-même, renferme dans son sol, de nombreux débris de cadavres. Plus tard, la ville prit un cimetière dans un terrain qui fut enclos, au coin de la rue de l'Hôpital. Ce terrain, alors, devait être une place, car les façades des maisons voisines avaient les croisées et les portes ouvertes sur lui. Les inhumations civiles de la ville eurent lieu dans ce cimetière jusqu'en 1812, mais alors elle se trouvait en état de siége. Le général baron Jarry, par mesure de salubrité, ordonna la fermeture de ces lieux; et alors une transaction se fit par acte de Jamain, en 1815, qui reconnut le cimetière des Charitains propriété commune, en échange du cimetière de la ville qui devint propriété de l'hôpital.

Le cimetière des Charitains, en dehors de la porte de

ville de la Couarde, avait été acquis, en 1776, par ces religieux, parce que le cimetière de l'hôpital, contigu au Jeu de Prix, ne suffisait plus par suite de l'accroissement du nombre de malades qu'on y soignait. En 1811, même, l'hôpital fut tellement encombré de militaires, que les 520 toises du cimetière ne suffirent pas aux inhumations; il fallut agrandir ces lieux funèbres, qui restèrent propriété de la ville, quand les Charitains furent supprimés en 1791.

C'est en 1811 qu'on y a fait planter les acacias et les lauriers qui l'entourent.

En 1777, la première inhumation a été celle d'un soldat, et c'est le capucin Yves qui y présidait. C'est en 1828 qu'on fit des concessions de terrains de famille. Sous la République, une certaine liberté de sépulture permit à quelques habitants de se faire enterrer en dehors de la commune. Les protestants avaient un cimetière sur le glacis de la citadelle, côté de la Flotte. Ils durent ensuite prendre place dans les cimetières catholiques, mais ils avaient des inhumations de famille dans des propriétés privées.

Vieilles maisons. — Toutes n'ont pas disparu, et le souvenir en conserve quelques autres. Les époques historiques en ont des témoins mutilés, comme les guerres religieuses. Ainsi, la noblesse protestante, lorsque la Rochelle fut le boulevard du protestantisme, posséda les fastueuses maisons dont il nous reste encore quelques types intéressants. La façade était décorée de tourelles, et les murailles intérieures, les plafonds disparaissaient sous les peintures dont le sujet était généralement pris dans la chasse, les costumes du temps, etc. C'était une architecture bizarre, que nous pouvons encore étudier dans une maison

de la petite place du Marché, et qui appartenait à Sully, un des grands ministres de France ; une maison, sur la rive gauche du port, avec sa tourelle solitaire, est encore un de ces vieux débris. J'ai vu ces peintures sur bois dans quelques autres demeures tranformées aujourd'hui. Dans une maison de la rue Neuve, un Montmorency a laissé sa large cheminée sculptée, et aussi large que les cheminées des résidences royales.

En 1599, maître Herpin, le notaire seigneurial que nous connaissons, avait mis tout son orgueil dans sa maison, située derrière le grand temple et près du Jeu de Paume ; c'était au midi de la Poithevinières. Le noble homme, Simon Siccatteau, sieur de la Tricherie, possédait une maison de maître en face de la sienne ; aussi maître Herpin, pour faire mourir son voisin d'une rétention de bile âcre, planta, en 1699, trois ormeaux devant sa maison, et deux autres en 1703 ; son journal nous l'a transmis. Le noble Siccateau avait, en 1690, planté un ormeau et un frêne, sans respect pour le repos de maître Herpin.

On bâtissait sur les grèves, en face de la mer, et nous y voyons encore le Vert-Clos rajeuni par un de mes regrettables amis, M. Bourat, et la Poithevinières que l'avocat au Parlement de Paris, Étienne Richard, sieur de ces lieux, fit élever, et dans laquelle naquit un homme célèbre, que Saint-Martin doit revendiquer comme un de ses enfants, Élie Richard. La maison qui porte encore ce nom, est une construction récente qui a remplacé celle de 1640.

Sully possédait plusieurs maisons à Saint-Martin : une sur le quai droit du port, disparue aujourd'hui ; une autre habitée par un savant modeste, dont je vous dirai l'histoire

bientôt, le pharmacien Bourhu; une troisième, enfin, qu'on a démolie en 1843, construite en bois, en face du portique nord de l'église, et qui cachait sous un jambage de la porte d'entrée cette inscription : L'AN T 1144 (l'an de Jésus-Christ 1144), sous le seigneur Eble de Mauléon, par conséquent.

La maison du Pommier, dont les jardins, aujourd'hui encore, s'étendent de la rue des Charrettes jusqu'aux remparts, a été bâtie en 1600 par le sieur Pierre Herbert, marchand, à Saint-Martin, et réparée par ses nombreux successeurs. Mais, comme aujourd'hui, une galerie en pierre permettait, à ce fier bourgeois-gentilhomme, de promener ses curiosités de marchand sur la mer, appuyé sur le bras d'un fils qui était notaire seigneurial à Saint-Martin. — En 1600 comme en 1800, les fils enrichis rougissaient du magasin ou de la boelle paternelle.

Maison de Clerjotte. — Cette antique maison fut élevée par le marquis de la Clerjotte, de la religion protestante. Ses tours bizarres, ses sculptures, l'aspect sombre de ses murs, ses corridors et ses vastes appartements, nous rapprochent de ces temps où la religion a rougi le sol de l'île de Ré. Des inscriptions religieuses, le nom de : *Salle du Temple*, inscrit sur le mur d'une salle, sont les souvenirs d'une époque qui n'est pas encore refroidie. En 1620, à peu près, le noble marquis était un des soutiens du calvinisme, et il avait donné à sa vaste demeure les sévérités de ses principes religieux. Un des portiques est une véritable fleur artistique. La pierre est fouillée par une main savante ; mais le sens d'un écusson, qui porte une gerbe et un croissant, m'échappe.

En 1627, Buckingham s'empare du bourg, et le marquis de Clerjotte, protestant comme lui, ouvre sa maison à ce général, qui en fait un arsenal de guerre et y dépose son artillerie. Depuis, cette maison a toujours porté le nom d'Arsenal.

M. de Gabaret, capitaine de vaisseaux de la marine royale, acquit cette propriété du marquis, qui sentait que le sol tremblait sous lui. Mais, en 1674, les persécutions religieuses étaient si menaçantes, l'édit de 1685 de révocation de l'Édit de Nantes était si prévu, que le capitaine de Gabaret suivit le chemin de l'exil que le marquis de Clerjotte avait déjà pris. Ses biens furent confisqués au profit de l'église de Saint-Martin, qui, en 1675, loua la maison de l'Arsenal pour la somme de 63 francs par an. Mais, en 1684, Gabaret obtint la liberté de rentrer en France, et provoqua de M. le lieutenant-général de Poitiers, une sentence qui le remit en possession de l'Arsenal.

Un procès-verbal de l'intendant Bégon, à la Rochelle, nous fait connaître, en 1690, que Louis XIV s'empara administrativement de cette maison, à raison de 8,300 francs, pour y établir l'arsenal de la nouvelle place forte. Nous dirons plus loin pourquoi cette somme n'a jamais été payée. Une maison voisine, estimée 2,200 francs, y fut annexée.

La Maison de la Grande Escholle. — Cette maison a réuni la jeunesse de Saint-Martin du XIIIe au XVIe siècle. Un acte d'assemblée des habitants de cette commune, fait cession de cette propriété au ministre Percot, en 1598, pour y établir un temple. Après la révocation de l'Édit de

Nantes, ce temple devint marché public. La gastronomie de l'estomac remplaça l'alimentation de l'esprit.

La Royauté de l'arquebuse. — Les arquebusiers, au milieu de ces siècles qui préparaient les sociétés modernes, formaient des compagnies qui s'exerçaient au tir. Les insulaires, que la défense des côtes tenait toujours en éveil, avaient institué la Fête de l'Arquebuse. Le plus adroit des tireurs y était nommé Roi, et sa royauté durait un an. Herpin nous donne le nom de ce roi éphémère, en 1601 : c'était Augier. Il fallait, pour cette fête de l'île, une autorisation du roi de France. Le luxe le plus extravagant, les plus folles somptuosités éclataient au milieu de ces fêtes, et les souverains furent contraints de défendre les ornements d'or et d'argent sur les habits. Mais le dimanche du 13 juin, en 1603, Saint-Martin se réveilla joyeusement. Le roi de l'arquebuse commençait sa marche triomphale. De la Rochelle, de la Seudre, des côtes bretonnes, un grand concours de curieux encombraient les rues. Les oriflammes ornaient toutes les croisées; les fleurs jonchaient les passages; toutes les ruelles vomissaient une foule avide.

La rue de la Crapaudière (voisine du petit marais rempli de grenouilles), la rue de la Taupinière (sombre comme une taupinière), la rue à Trielle (nom d'homme), la rue du Grand Four (four des Oratoriens), la rue des Forges, des Charrettes (noms pris dans l'industrie des habitants), la rue de la Barre du Murier (un murier et une barrière existaient à son entrée), la rue Sainte-Claire (nom d'une église qui y existait), la rue des Masquins (nom d'homme), la rue du Puits de la Croix (une croix près d'un puits a donné ce nom), la rue Clerjotte (nom d'homme), les rues neuves du

Marché, de l'Hôpital, la Grande-Rue, ont vu passer cette royauté de l'arquebuse.

Isaac Coutant, le Roi du jour, avait obtenu du roi Louis XIII, son confrère, un bien grand privilége, car son habit était éblouissant, avec ses passements et ses clinquants d'argent et d'or. Des chevaliers, presque aussi brillants que cette majesté, lui faisaient escorte. Une marche triomphale, au milieu des hourras frénétiques, conduisit le cortége dans les allées du Jeu de Prix. Mais un événement vint jeter des crépines de deuil sur la fête. Un chevalier rompit la baguette de son arquebuse dans le canon, et dans les efforts qu'il fit pour la retirer, tua un homme et en blessa d'autres. Les événements qui s'accumulèrent dans cette première moitié du XVIIe siècle, fit tomber dans l'oubli cette fête populaire.

Saint-Martin, par sa position sur le pertuis commercial, qui lui donne la place du cœur de l'île, attirait à elle une population plus active et plus entreprenante, lorsque, le 29 juin 1681, le célèbre Vauban, sur l'ordre de son maître Louis XIV, vint poser les jalons de la cité guerrière que nous voyons aujourd'hui. Le pauvre petit bourg s'élargit, sauta pardessus ses barrières, et refoula la mer. Une ceinture de fortifications menaçantes s'éleva. Le cours du Grand-Pavé fut tracé; les vastes casernes se haussèrent; la place d'armes fut tracée; la citadelle, sur les débris de l'ancienne, eut pour parrain Arnould, seigneur de Vaucresson, et les remparts, cette verdoyante écharpe, commencés en 1682, se terminèrent en 1689. La place d'Armes, comme le cours du Grand-Pavé et les remparts, fut ornée d'une plantation d'ormeaux, dont nous voyions encore quelques restes deux

fois séculaires. Mais ces plantations, depuis cinquante ans surtout, ont été mal soignées. En 1863, le génie militaire prit la résolution d'abattre les arbres de la place, dont les vieux ombrages sont l'ornement, mais le conseil municipal, pour échapper à ce vandalisme, s'est chargé de l'entretien de cette place.

Alors le vieux bourg sentit une bouffée d'orgueil, et il obtint le titre de ville. L'hôtel du Gouvernement fut tracé en 1730, et ne devait pas abriter longtemps encore ses maîtres, dont le faste était presque souverain. L'hôtel des Cadets fut le joyau de la place d'Armes ; c'est le Gouverneur d'Aulan qui en posa la première pierre le 13 juin 1776 ; le prieur, père Ignace, en dirigea les travaux. Cette maison fut cédée au Roi pour y établir les Cadets de noblesse, destinés à faire partie des bataillons coloniaux ; une rente de 2,500 livres par an devait être payée à l'hospice. Mais la Révolution vint bouleverser ces promesses : la rente ne fut plus payée, et l'hôtel des Cadets ne fut rendu à ses légitimes possesseurs, les administrateurs de l'hospice, qu'en 1802. Aujourd'hui, cette propriété n'a plus de valeur, mais on doit une certaine reconnaissance à ceux qui font taire un motif d'intérêt devant une destruction possible d'une maison qui est l'histoire et l'orgueil du nouveau Saint-Martin.

En 1789, les maires remplacèrent les syndics, dont le caractère libre et indépendant fut d'un si grand poids dans l'histoire de la défense de nos droits. Alexandre Boutet, capitaine au long-cours, fut le dernier syndic et le premier maire de Saint-Martin. La République installa les bureaux de l'administration municipale à l'hôtel des Cadets. Lorsque les frères capucins abandonnèrent leur établissement que la

place d'Armes avait respecté, en s'alignant sur lui, une souscription s'ouvrit à Saint-Martin pour acquérir cette maison religieuse, devenue bien national; elle fut acquise, au profit de la ville, pour la somme de 14,000 francs. On y installa d'abord l'administration cantonale, et ensuite l'administration municipale. — De 1790 à 1857, onze maires ont été élus. — Rivaille-Dechézeau en fut le dernier; et par ses grandes aptitudes commerciales, par la pénétration d'une intelligence d'élite, il doit conserver parmi nous le souvenir des hommes utiles à leur pays. Une stature élevée, une tête puissante et empreinte de noblesse, une certaine éloquence de langage, l'auraient placé dignement partout. Les syndics du vieux bourg, nommés par les populations, étaient les premiers citoyens de la commune. Aujourd'hui, les maires ne sont plus que des fonctionnaires que le Gouvernement nomme comme intermédiaires entre les citoyens et lui.

Les syndics avaient des co-élus ou adjoints. Les manants et habitants de l'île s'assemblaient, après les offices religieux, au tablier de l'église, et la discussion des priviléges, des droits du peuple, s'ouvrait librement. Les Latrémouille, les Thouars, les Rois même, ont vu leurs actes censurés dans ces assemblées. Les puissants abbés des Chatelliers avaient souvent besoin de venir disputer leurs droits méconnus, devant ces manants. A Rivedoux, le segneur défend la chasse : les habitants descendent sur la rive en criant qu'on attente à *leurs droits*. Le syndic accourt et démontre que la défense du seigneur est légitime. — Le calme se fait. — Les écrits publics de ces temps, si mal appréciés encore jusu'qau XVIIIe siècle, témoignent de la sollicitude de tous les citoyens, et de leur liberté dans les

discussions en plein air. On conteste les droits seigneuriaux, on transige, on exige, on plaide, on examine toutes les questions de voirie, de commerce, de travaux généraux, et on députe vers les seigneurs suzerains, vers les Rois de France, des délégués qui disent à Louis XIV, par exemple, de bien grosses vérités.—Nous nous sommes *volontairement* soumis à la couronne de France, sous Charles V; nous avons préféré l'honneur de sa sujétion à la liberté de nos ancêtres. Pour cela, les Rois nous ont donné des franchises. Le sieur de Hamel Chaumont, gouverneur de l'Aunis, prétend nous les ravir par la violence. Sa Majesté Louis XIII nous a imposés, parce que ses immenses dépenses lui en faisaient *momentanément* la loi. Nous n'avons pas cru devoir lui refuser nos biens, puisque nous lui donnons tous les jours nos vies. Mais on a trompé nos espérances, etc.

Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Rédacteur, l'assurance de mon respect.

Docteur KEMMERER.

8e LETTRE.

Dans une assemblée populaire, à Sainte-Marie, au tablier de l'église, en 1684, les catholiques délibèrent et décident que les murailles du château qui entourent encore l'église de Sainte-Marie seront jetées par terre, pour que les eaux

qui s'écoulent du pignon et qui croupissent entre les murailles du fort et celles de l'église puissent s'écouler dans les douves. Le co-élu Gautreau fait élever les murs du cimetière avec les débris du château ; nous pourrions ainsi citer d'autres manifestations de ces libertés populaires trop réglementaires aujourd'hui ; mais nous devons poursuivre notre pérégrination à travers le vieux bourg rajeuni par son titre de ville de Saint-Martin.

Des places publiques. — La place du petit marché, devant le tablier de la grande église, décorait seule cette maison de Dieu. Mais de 1700 à 1720, les autorités religieuses, civiles et militaires, se réunirent sur le terrain de la conciliation, ce qui est difficile parfois, et ouvrirent les nouvelles places qui ont apporté l'air et la lumière autour de l'église. La place du presbytère a pris le nom du curé Gaillart qui existait de 1705 à 1743, et qui fit planter les ormeaux qui la décorent; la place des Ecotais qui garde encore par reconnaissance le nom d'un de ses gouverneurs, le marquis des Ecotais ; et enfin la place du Soir, sur laquelle on a élevé, en 1786, le nouveau clocher de l'église, et qui devrait porter le nom de place d'Eudes, parce que nous démontrerons que la première église paroissiale qui a entr'ouvert son parvis pour les tombes des Ebles, a été l'œuvre de ce duc religieux et guerrier.

La place d'Armes fut tracée par Vauban en 1682. Il y avait déjà certainement un terrain vague qui devait former une place irrégulière, et qui, avant la fondation du couvent des Capucins, s'ouvrait sur la campagne. Ce n'est qu'en 1768 que le bailly d'Aulan y fit élever à ses frais une statue de Louis XV, d'une hauteur de deux mètres cinquante

centimètres sur un socle de pierres de taille ; la place prit alors le nom de ce créateur des Parcs aux cerfs. Les places publiques ont toujours le privilége de voir passer les orgies populaires. Ainsi, dans le XVIII[e] siècle, toutes les fêtes religieuses ou civiques se terminaient par des feux de joie, que les gouverneurs, les prêtres et les syndics venaient embraser processionnellement. En 1729, la naissance du fils de Louis XV fut saluée par un feu de joie qui avait vingt-cinq mètres de hauteur. En 1740, deux sergents du régiment du Dauphiné, malgré les sévérités de la loi, eurent un duel qui se termina par la mort de l'un des combattants. L'exécuteur de la Rochelle vint pendre en effigie le sergent qui avait survécu, devant le régiment massé sur la place d'Armes, pendant que, sous l'escorte de la maréchaussée, on traînait par les rues de la ville un homme de paille qui représentait la victime du duel.

La grande place du vieux bourg avait vu la pendaison de nombreux malfaiteurs ; à diverses époques, et en 1560, un pauvre hère de Sainte-Marie fut accusé de sortilèges et condamné par l'assemblée des habitants de Saint-Martin à être pendu sur la place. Mais la juridiction de Paris fut jalouse d'une si intelligente condamnation et fit citer le sorcier devant elle. Il mourut dans les prisons.

La place d'Armes se souvient encore des dernières fêtes de l'ancien régime. Après la messe militaire, les régiments se rassemblaient aux pieds de la statue de Louis XV. Des tables couvertes de rafraîchissements, placées sous les allées ombreuses des côtés, réunissaient l'élite de la haute société. La musique du régiment jetait ses joyeuses fanfares sur cette foule dorée que le bailly des Ecotais, un des

derniers chevaliers de Malte, accueillait avec cette distinction et cette élégance de manières qui décelait alors cette vieille noblesse qu'un édit de 1598 avait voulu protéger, en déclarant roturier tout individu qui n'aurait été ennobli que depuis 1570, par lettres patentes ou par les armes.

La terre de Ré a reçu parfois l'enfant proscrit des rives étrangères ; je vois qu'en 1603, par exemple, les juifs furent chassés du Portugal. Ils demandèrent un asile à Bordeaux et à Saint-Martin, mais je n'ai pas pu découvrir d'une manière certaine si, dans cette étape d'un exil si mystérieux, quelques familles juives ne se seraient pas implantées pour toujours dans notre île.

Après la révolution de 1830, la Pologne a confié ses enfants à la France. Saint-Martin reçut un assez grand nombre d'officiers polonais qui ont trouvé dans notre population l'accueil chaleureux dû au malheur. Quelques-uns ont contracté mariage avec des femmes rhétaises.

La population de l'île, si homogène aujourd'hui, était dans les premiers âges une population hétérogène, et les tombeaux des Celtes, des Romains, des Gaulois, en sont la preuve mortuaire. Dans le XVI[e] siècle, on découvrit dans les vieilles rues du Four et Grand'rue, dans des caves parfois, un assez grand nombre de grands sépulcres en pierre dont l'origine sans doute devait être bien lointaine.

Nous reviendrons encore dans Saint-Martin de Ré pour lui demander son histoire religieuse et militaire ; — Saint-Martin que vous reconnaîtrez avec orgueil à l'hôtel des Invalides, à Paris, qui en conserve le plan relief fait en 1703 et réparé en 1771 — C'est un des plus beaux modèles des plans reliefs de nos places fortes.

Une ceinture de maisons de campagne bordait agréa-

blement cette plaine rurale que le regard trouve si peu accidentée aujourd'hui : le Préau , Beauséjour , la Salière , la Croix blanche, la Favorite, le Vert-Clos, etc.

Le Préau. — L'orthographe en explique la synonimie. Cette maison est antique et a dû passer à travers nos guerres religieuses. Elle a vu le siège de Saint-Martin , en 1700 ; elle avait pour maître un sieur Mulon, et Courtois de Guegneville, qui l'avait acquise , la vendit à Nau de l'Etang , écuyer, sieur d'Hauteforge, en 1759. En 1788, son gendre, Cognac d'Hauteforge , en devint propriétaire et y fit bâtir une aile en parallèle avec celle qui existe encore. En 1700 , déjà l'écluse du Préau , vieille et délabrée , lui appartenait. Trois frères, nés à Saint-Martin, tous trois médecins, portant le nom de Cougnac , partirent pour les colonies. Un d'eux , marié à une riche créole de Saint-Domingue , revint avec sa femme en 1791 et acheta le Préau. Les désastres de sa patrie d'outre-mer vinrent troubler le repos de cette pauvre créole qui vivait au milieu de quelques noirs , ses fidèles serviteurs des beaux jours qui ne devaient plus revenir, car Saint-Domingue était en feu. Le Préau ne fut qu'une ruine, et une tempête de neige fit crouler l'aile élevée par Cognac d'Hauteforge. Le domaine fut acheté par un de ses nombreux créanciers , Jacques Rivaille , qui en fit une maison de plaisance ; mais cette force d'expansion qui attire toutes nos vieilles demeures dans la possession des agriculteurs de l'île , en a fait, aujourd'hui encore , une exploitation rurale bien entendue entre les mains de Bériot , cultivateur de la Flotte.

Domaine de Beauvoir. — C'était un fief que les curés prieurs de Sainte-Marie avaient reçu des seigneurs de l'île

de Ré. La maison était cachée dans les bois, dans les bruyères et les aubépines qui formaient d'odorantes palissades entre le Morinand et le bourg de Saint-Martin. Ce gai séjour ne mentait pas à son nom. Germain Chauvetton, savant calviniste, ministre à Saint-Martin pendant cinquante ans, était sieur de Beauvoir et possédait ce fief en 1550. Le notaire Herpin fut sieur de Beauvoir après Chauvetton. Je n'ai pas pu retrouver plus loin les traces des maîtres de ce domaine dont les débris sont ignorés de tous aujourd'hui.

La Croix blanche. — Partout où les routes se croisent, la religion catholique porte l'emblême qui parle toujours au passant. Une simple croix en pierre, au bout du sentier qui traversait le clos du domaine de Jacques Laidet, était visitée tous les ans par les populations du XVIII[e] siècle, à l'occasion de quelques fêtes rurales et religieuses. Laidet mourut au Cap français, et sa femme, Anne Pan, convole en secondes noces et apporte la Croix blanche en dot à son époux, Urbin Bertin, en 1778. Mais en 1789, ce domaine est acquis par un riche négociant de Saint-Martin, François Baudin Butler, qui fait sortir du sein de ces terres brûlantes et arides un jardin tracé sur le dessin du parc de Versailles. Plus de cent mille francs y furent dépensés. Par une transaction qui souleva de très-vives discussions au milieu d'une population rurale déjà surexcitée par les idées philosophiques de cette fin du siècle, le chemin qui traversait le clos fut détourné et la propriété fut murée. Aujourd'hui encore, cette propriété mérite l'attention du touriste.

Le Vert clos ou Verclouq. — Deux chemins connus sous le nom de rues sortaient, en 1500, du bourg de Saint-Martin : l'une conduisait de la venelle à Trielle au Pas des

huîtres ; l'autre de l'Ourneau au Vert clos. Le plus ancien acte connu a été passé en 1607 par l'acquéreur Vergant, sieur de Rellandière. En 1654, un sieur Herbert Baron possédait ce domaine, et payait au procureur fiscal Jamon une rente d'une pipe de vin et dix sols par quartier de biens à Monseigneur de la Baronnie. En 1700, le sénéchal Mounier, sieur de Beaulieu, est acquéreur d'une pièce de terre voisine du domaine, et sur laquelle le charretier Desjardins devait rente. En 1726, le lieutenant de roi, Coullé, fils de Madame Turgo, laisse en mourant cette terre au sieur Carvelle, qui la loue au major Demoullard. Cette terre devait encore rente au gouverneur Houel, marquis de Houelbourg, seigneur de Saint-Martin. Cette pièce de terre, enfin, fut réunie au Vert clos par Bourat, son dernier propriétaire. En 1745, la veuve de messire Demoullard prend à sa charge la rente consentie par la veuve de messire de la Chalotnio, écuyer, seigneur de Nenclos, à la veuve du sieur Denalle, écuyer, seigneur de Monge, chevalier et capitaine de vaisseau royal, demeurant à Saint-Martin. En 1751, Rondeau Fontenelle, propriétaire de la chaîne, havre et quais du port de cette ville, possède le Vert clos, et ses descendants amortissent la rente due à la majorité de Gibeline de Florenzol, petite-fille de Demoullard, et épouse du sieur Brizard du Martrais, gendarme de la garde du Roi. — Les deux pavillons qui flanquent le Vert clos ont été édifiés par l'excellent et regrettable M. Bourat.

Le Bois. — Lorsque le voyageur piétine la route départementale de Saint-Martin à la Couarde, il interroge cette longue traînée de maisons blanches au fond de cette vaste plaine de vignobles fertiles qui forme l'arc dont la route départementale serait la corde. Le Morinand, le Rouland,

le Bois, la Maratte, semblent se tenir par la main pour réunir Saint-Martin à la Couarde. On peut, comme le disait Montaigne, s'ébaudir à l'aise dans le passé, en remontant la source des vieux souvenirs. La solitude des bois siégeait où la famille humaine travaille aujourd'hui. On a pensé que le Bois avait été le premier berceau des populations de l'île, parce que les insulaires y avaient trouvé un asile défendu par la nature, mais les faits connus sont en contradiction avec cette idée. Ce n'est que sous les Mauléons que des maisons s'élèvent sur la lisière de la forêt. C'est dans le XIIe siècle que la *ville des Burons*, dont la synonimie est bûcherons, comme je le prouverai, pose ses premières tentes dans les broussailles, près des lieux qu'on nomme encore Chef-de-Ville. Les gardes-forestiers habitaient une vieille maison de Chef-de-Ville, que son propriétaire, Maurin Séjourné, a, depuis quelques années seulement, fait rebâtir, et qui avait conservé le nom de Maison des Gardes.

La légende populaire ressuscite tous les jours l'antique Buron avec ses erreurs et ses mystères. Elle raconte, le soir, près du foyer, que les moines braconnaient dans la forêt du Seigneur, et que les gardes menaçaient toujours les moines. Un jour, un de ces gardes surprend un religieux, le tue et l'enfouit sous les feuilles. L'abbé supérieur fait des recherches, et le cadavre est découvert. Alors, dans sa juste colère, il jette l'anathème sur la ville homicide et la voue à une destruction prochaine.

Un vigneron, en creusant le sillon, avait mis à découvert un pan de vieille muraille. Des foyers noircis, des caves spacieuses, des briques, exhumés çà et là, avaient depuis

longtemps indiqué la place que Buron occupait jadis. Les voûtes étaient faites avec le moëllon de l'île, taillé avec autant de soin que la pierre de taille. — Dieu ne laisse jamais le meurtre impuni, dit le vigneron, en me racontant cette légende; il a soufflé sur la ville, et le sable s'est haussé pendant des siècles sur ses débris. Son port était près de cette dune voisine, et nous le connaissons encore sous le nom de Port aux Vins. Le seigneur avait son château près de la dune, et le dimanche, à l'église, le prêtre venait jusqu'à la porte pour le recevoir. Mais tout cela est dans l'oubli de la mort, et personne ne s'inquiète aujourd'hui de la ville du Buron.

L'histoire éclaire la légende. Des bûcherons établirent leurs huttes près du bois seigneurial qu'on leur permit d'exploiter. Le bourg s'agrandit, parce que Savary de Mauléon, qui avait la réputation du plus habile général de l'Europe, venait, dans l'intervalle de ses victoires et de ses défaites, se retremper dans le silence d'une maison de campagne qu'il avait fait élever près des dunes du Bois, et où il mourut. Son corps fut inhumé dans l'église des Chateliers.

Louis VIII l'avait vaincu dans une bataille où il commandait les troupes anglaises d'Henri III, et lui avait pris la Rochelle. Savary avait juré alors fidélité au roi français, mais il s'était parjuré encore et dut se retirer enfin dans le Bois, pour y cacher les amertumes d'une vie trop agitée. Le souvenir du meurtre du religieux a surnagé, parce que le peuple aime et se transmet tout ce qui l'épouvante. Nous savons que les Chateliers avaient la propriété de la Maratte, et les vieux écrits témoignent de leur passion

pour la chasse. Un d'eux y fut tué sans doute et la ville des Burons, par un de ces pillages de guerre, si fréquents à cette époque, disparut.

Un terroir qui est proche, porte le nom de terroir de la Charbonnière, et vient confirmer encore notre appréciation d'une légende obscure, et la synonimie du nom des Burons.

D'autres constructions entamaient d'autres parties de la Forêt. La chapelle de la Clairaie se cachait dans un éclairci du Bois. Beauséjour, dont nous avons parlé, et quelques pauvres huttes de pêcheurs et de chasseurs, s'appuyaient sur les chênes antiques pour résister aux vents si impétueux de l'Océan. Les défrichements fixèrent peu à peu des familles qui cultivèrent la vigne, et qui formèrent un centre qui prit le nom de bourg du Bois. Un vieux document nous apprend que les habitants, pour se défendre, entourèrent la chapelle de la Clairaie de fossés avec pont-levis, qui donnait à cette construction aux membrures vigoureuses la solidité d'un château fort. Ces fossés existaient encore dans le dix-huitième siècle.

Le bourg faisait partie de la paroisse de Saint-Martin, et tendait toujours à s'agrandir vers le point où les intérêts commerciaux trouvaient un débouché plus facile. Au commencement du treizième siècle, sous la domination anglaise, des habitations rurales formèrent le noyau de deux villages qui n'ont pris une large extension que dans les siècles suivants. — C'est le Rouland et le Morinand.

Le Rouland. — Étymologie : *Land*, terre, *roll*, rouler, terre de roulage. Le bourg du Bois, en effet, transportait les produits du sol par cette route qui venait s'ouvrir dans

la vieille rue de la Barre du Mûrier, qui était une des barrières d'entrée du vieux Saint-Martin.

Le Morinand ou **Moriland** a son étymologie dans deux mots anglais : *Land*, terre, *more*, après, — terre après le Rouland. C'était le Tivoli des citadins de Saint-Martin qui allaient y chercher les plaisirs que donnent la danse et le spectacle des champs cultivés.

Depuis le XIIe siècle, les habitants du Bois ont creusé dans les entrailles du sol calcaire, pour en retirer les matériaux propres aux constructions. Dans cette partie de l'île, la pierre est debout au lieu d'être placée en couches horizontales, comme dans les autres sous-sols de l'île. Cette condition géologique a permis d'établir des carrières souterraines, dans lesquelles on a ménagé des piliers de soutien. Le bourg du Bois est bâti sur ce sol évidé, dont on peut parcourir les taupinières, à l'instar des catacombes de Paris. J'ai vu, dans une de ces vieilles crevasses, une cheminée qui témoignait que l'on avait habité là ; des racines de figuier traversaient la taupinière, et allaient s'implanter dans le sol, à dix et vingt mètres plus loin ; l'anguille-chien se plaît dans les puits qui s'ouvrent au milieu de ces ténébreux espaces, qui pourraient peut-être un jour menacer la solidité des fondements du bourg.

Saint-Martin a tiré de ces catacombes une partie des matériaux de ses constructions, mais elle a demandé beaucoup à son sol propre ; car presque toutes les maisons avaient deux ou trois caves profondes et superposées, qu'on comble généralement aujourd'hui. C'était évidemment des carrières qu'on aménageait ensuite en lieux d'utilité domestique ou

de sûreté contre les déprédations si fréquentes des Normands, des Espagnols et des Anglais.

Le nom d'un des quartiers du Bois nous rappelle un souvenir des industries de nos aïeux — c'est la Sardinerie. — Nos côtes autrefois étaient fréquentées plus qu'aujourd'hui par ces grands courants de la sardine voyageuse qui enrichissent les riverains Bretons, et qui, sur la côte voisine des Sables, a fait armer, en 1862, 177 bateaux qui ont pêché 74 millions de sardines. Cette pêche serait encore possible dans les parages de la Baleine, mais elle est entièrement négligée par les pêcheurs. En 1700, ce poisson se vendait cinq francs le mille ; il atteint aujourd'hui le prix de 20 francs.

En 1822, le Bois fut le théâtre d'une scène populaire qui veut être conservée dans nos souvenirs : Le Rouland est séparé du Bois par un pré qui était une propriété communale; cette séparation était importante, car les droits d'entrée ne pouvaient pas être appliqués à une population qui n'atteignait pas un certain nombre fixé par la loi. Le maire eut la singulière idée de vendre ce bien communal que son propriétaire entoura de murs, et qu'il convertit en jardin fruitier. La loi s'aperçut vite de ce trait d'union qui venait si malencontreusement unir le Bois et le Rouland, et l'octroi vint frapper à la porte de la commune. Après le premier moment de stupeur, on avisa. Chacun s'arme de pioches, de pics, de marteaux, et on se précipite : les murs sont renversés, les arbres arrachés et brisés ; la justice populaire fait place nette, et l'octroi se retira. Le pré, depuis, est resté propriété communale.

Le Bois est habité par une population de bons agricul-

teurs que la maladie de la vigne a largement enrichis. La nouvelle génération se fait remarquer par son intelligence pratique qui recherche les nouvelles applications des sciences agricoles.

Il y a, dans les récentes constructions qu'on élève de toutes parts et qui feront bientôt disparaître toutes les vieilles maisons élevées depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, un aménagement raisonné, une propreté qui plaît, et parfois une somptuosité qui surprend. En résumé, tout, dans les habitudes, dans les habits, dans l'instruction, dans l'agriculture, témoigne d'un véritable progrès social. Ce progrès viendra-t-il modifier ces mœurs patriarcales de la génération qui s'en va, ces mœurs qui embaumaient de reconnaissance et d'honnêteté?... L'avenir le dira.

Le vallon de la Clairière. — Nous ne pouvons pas abandonner ces lieux, sans jeter un dernier regard sur le vallon des ruines : ruines funèbres, ruines religieuses, ruines seigneuriales. C'est derrière le Rouland, au bas du coteau des vignobles, que vous trouverez les souvenirs que j'évoque, mais les ruines funèbres du cimetière Romain ont été bouleversées. Ce cimetière couvrait une partie du sol sur lequel les maisons qui regardent les ruines religieuses de la Clairette, reposent. Cette terre des morts avait conservé, depuis l'ère des phalanges de César, sans doute, des urnes cinéraires et des vases lacrymatoires, de forme et de grandeur différentes, en verre et en terre cuite, contenant des os brûlés en partie, ou de la cendre, de la poussière charbonneuse mélangée avec du sable. Un fragment de pot de grès verni, d'une couleur rouge, était décoré sur toute sa surface de figures bizarres, en relief. Des restes mutilés de

sépultures mythologiques étaient épars au milieu de ces fouilles, qui furent faites en 1821.

Le sol de ces fouilles était formé d'une terre noire qui, à l'analyse, offrit les caractères du charbon animal, du sable siliceux et de l'humus.

Des médailles en cuivre, usées et effacées, y ont été trouvées en assez grand nombre; mais une de ces médailles, mieux conservée, portait d'un côté l'effigie d'Adrien, et en exergue, ces mots : *Hadrianus Augustus imperator.* Le revers était occupé par une divinité, dont la main tenait une corne d'abondance, avec ces mots en légende: *Maximus pontifex vot consul.* Je conserve enfin, dans mon album, le dessin de deux petites statues mythologiques en pierre, que le temps et la main des hommes avaient encore respectées. Une urne funéraire, donnée à M. Lacurie, de Saintes, a été déposée dans le musée de cette ville. Il est impossible de fixer l'époque de cette colonie Romaine, qui ne nous a laissé que des os et des cendres muets; et la médaille d'Adrien, qui régnait dans le IIe siècle catholique, ne nous répond pas.

C'est en face de cette vieille civilisation passée, que des religieux élevèrent l'église de la Clairaie, tombée en poussière aussi, et dont je vous parlerai plus tard, et que Mille-Fleurs, dont je vous ai déjà parlé, qui est le berceau d'un des hommes les plus élevés de notre siècle, étale ses ruines qui ne disent plus rien à l'âme, que par le souvenir. Dans cette traînée de poussière séculaire, je ne vois plus que la puissance de Dieu qui reste encore; car ici, autour de moi, dans cette foule qui passe, il n'y a même plus de souvenirs.

Mille-Fleurs existait déjà dans le XVe siècle, mais des trasmissions, sans intérêt pour notre histoire, démontrent qu'en 1640, cette maison appartenait à une riche marchande de Saint-Martin, la veuve Thibaud Parest, qui la céda à Jaçob Cothonneau, que nous connaissons, et qui, en 1657, abandonna sa maison de Saint-Martin pour habiter le domaine de Mille-Fleurs.

Jacob était marchand, mais son ambition s'éleva comme sa fortune. Il devint sieur, seigneur même, écuyer, chevalier, que sais-je encore, capitaine-général, et ayant des armes dont l'écu brodé d'un casque de chevalier, orné de lambrequins, avait trois quintefeuilles. Il était protestant austère, et voulut que sa girouette, cet emblême qui n'appartenait qu'aux droits seigneuriaux, indiquât le vent qui passait sur ses terres, contenant un quartier de biens en prés, jardins, clos, bois ombreux, avec des murs et des fossés pour clôture. La maison de maître avait de vastes appartements hauts et bas, des écuries, un cellier profond, etc. La façade était décorée par une longue allée d'arbres.

Mais en 1721, Bruno d'Hastrel, qui était écuyer, chevalier, seigneur de Rivedoux, par alliance avec la petite-fille du gros marchand ennobli, devient seigneur de Mille-Fleurs, habite le domaine et y meurt en 1728. Jacques Bruno d'Hastrel, son fils, en hérita. Écuyer, chevalier, seigneur comme son père, d'Hastrel crut qu'il dormirait mal pendant une révolution qui semait le vent sur les demeures seigneuriales, et il vendit l'héritage paternel pour suivre les princes à l'étranger. La démocratie rentra dans cette maison des fleurs, et fleurs et seigneurs n'y sont plus revenus.

La Sauze. — Synonimie : Sausseai, lieu planté de saule-osier. Je ne veux parler de cette vieille campagne, que pour donner une preuve de la tenacité des souvenirs que laisse toute chose humaine en tombant en poussière. Le domaine de la Sauze devait exister sous les Mauléons, peut-être, et personne ne se souvient d'en avoir vu les ruines. Mais le chemin en conserve le nom ; la *gravée* qui monte jusqu'à la dune est encore — le Pas-des-Bœufs, — et si vous escaladez ces dunes mouvantes que la mer, en 1525, roula dans sa fureur pour venir, écumante, jusqu'aux murs de la Grouille, à un kilomètre de son rivage, vous découvrirez, entre deux têtes de ces dunes, la source d'eau douce et fraîche de la Sauze, où les bœufs du domaine venaient se désaltérer ; vous trouverez des osiers encore, ces salix ou sauzes, par corruption du mot Celte : *Sal*, proche, *is*, eau.

Go along! dit l'Angleterre, marchons toujours, et nous arriverons à cette vieille et antique maison de la Maratte.

Marattes. — Synonimie : mares, marais, parce que le terroir sur lequel est bâtie cette maison, était jadis couvert d'eau pendant six mois d'hiver. Une autre campagne voisine portait le nom pittoresque de Mouillepied. La Maratte était connue sous le nom de *Troil* ou *Treuil-aux-Moines*. Nous savons, en effet, que les religieux de Saint-Laurent furent les premiers maîtres de cette campagne. Un bourg se forma ; des prairies l'entouraient. Mais en 1600, déjà, le bourg ne formait plus que des ruines. Des vignobles, comme aujourd'hui, remplacèrent ces prairies et donnaient, à cette époque, de grands produits. En 1587, Jacques Maroio, sieur du Bois, fit de nombreux embellissements dans ce vaste fief, qui comprenait toutes les terres de cette

partie de l'île. Des rigoles serpentaient en tous sens, emprisonnant les eaux douces, et bordées de tamarix, de saules et de peupliers argentés. Un bois en labyrinthe; des carpes dans les étangs ; une longue allée d'ormeaux devant la grille; un vestibule royal, large et occupé par une table de marbre noyée sous les fleurs ; tout resplendissait dans cette demeure de ce fastueux procureur fiscal de l'île de Ré. Jacques Maroio était seigneur des Marattes et de la Davière, en 1607. En 1778, Fournier, négociant, par alliance matrimoniale, posséda cette maison qu'il fit rebâtir; et nos populations se souviennent encore du terrible incendie qui dévora ces restes de la grandeur monacale, en 1823. Mais avant 1778, en 1716, un acte qui reviendra, fait intervenir Jean Baudoin, négociant à la Rochelle, et sieur des Marattes à cette époque.

En fouillant le sol, pour établir les fondations d'un mur, on a reconnu que le sous-sol était composé de galets et de sable coquillier, avec une pente vers le sud, et que l'Océan a dû battre ces lieux transformés en rivage. L'imagination remonte le cours de ces siècles de transformations lointaines, qui ramènent à la lumière solaire les terres rajeunies par une longue colmatation sous les eaux. Sous le poids de ces pensées qui anéantissent les plus puissantes individualités, je cours sur le sommet de ces dunes de sables qui refoulent l'Océan, et je cherche ces hardis Gaulois, ces Armoricains, les Bituriges, les Pictons, les Sanctons, échouant leurs pirogues sur le sable de ces côtes désertes, pour guetter ces troupeaux innombrables de baleines qui remplissaient nos mers. Les Basques étaient les plus intrépides parmi ces écumeurs maritimes; ils donnaient aux églises, par dévotion, les langues des baleines. Des chartes

du roi d'Angleterre, Jean, en 1199, s'attribuent le droit de baleine sur nos contrées. Ces droits devaient être considérables, puisque Édouard III, en 1338, les affecte à l'entretien de ses flottes. On ne faisait cette pêche que depuis le printemps jusqu'en automne. Plusieurs actes du XIVe siècle mentionnent les baleiniers écumeurs des mers d'Olonne. Aujourd'hui, notre tour des Baleines résume l'histoire antique.

Jéricho. — Quand vous laissez ces lieux de la Maratte, vous suivez le canal qui reçoit les eaux des terres environnantes que, par acte de 1776, le sieur des Marattes, Jean Beaudoin, protégea par la création d'un syndicat. Le syndicat a été dispersé par la révolution, et cette première ébauche de drainage dans notre île, a persisté cependant. Le canal traverse la Couarde et va s'ouvrir dans une anse de la mer du Nord qu'on nomme encore port de Jéricho. Avant l'établissement de nos ports, les navires s'échouaient sur les rivages, et l'anse dont nous parlons pouvait admettre des bâtiments de 50 tonneaux au moins. Mais le nom de Jéricho nous fait remonter les siècles, et nous regardons l'Orient qui a été le mirage de nos pères. Nous suivons avec une surprise muette cette marée montante des peuples catholiques, qui jette d'innombrables victimes sur ces rivages lointains, comme des épaves religieuses. Nos ancêtres ont suivi la bannière de leurs dévotieux seigneurs; et quand les Croisés rhétais sont partis, ils ont baptisé leur port d'embarquement du nom de Jéricho. En 1192, Raoul de Mauléon se croisa avec ces enfants de nos rives, et vint se mettre sous les plis de la bannière d'Angleterre. Dans un combat terrible que les Sarrazins livrèrent, en Palestine, à Richard-

Cœur-de-Lion, Raoul de Mauléon lui fit un rempart de son corps. Ils rapportèrent d'Orient des morts, des estropiés, la lèpre, le prunier Damas et l'ail d'Ascalon (échalotte), ces trophées qui sont les amusettes des grands enfants de tous les siècles.

Une famille de l'île de Ré porte encore le nom de Croisé.

Trois maisons de campagne, en face des Marattes, ont été bâties dans le XIVe siècle : Bernonville, Champrier, la Moulinatte. — Il fallait traverser un terrain gas, nommé Grand-Gaschet ou Gascheux, pour arriver au château de Bernonville, bâti en 1587 par Léonard Bernon, d'une noble famille Saintongeoise. La maison, vaste et luxueuse, avait des tourelles, des pavillons, un logement de bordier, des écuries, une vaste cour, des jardins, un grand bois, un gardon, dix quartiers de biens, seize livres de marais ; c'était une riche exploitation, qui, deux siècles après, en 1712, fut vendue par le banquier Bernonville, à un marchand de Saint-Martin, nommé Dugès, pour la somme de vingt mille francs, et un pont de vin de 440 francs en Louis d'argent.

Mais le sieur Bernon possédait encore la Moulinatte ou Moulinette.

On a prétendu qu'un canal, sur lequel on avait établi un moulin à eau, se prolongeait jusqu'à la Maratte et jusqu'au Bois. L'élévation des terrains de la Moulinatte et l'examen de ces falaises prouvent la fausseté de cette version. Un moulin à vent a donné son nom à cette propriété de plaisance qui était très-anciennement connue sous le nom de *Treuil-aux-Filles*.

Les pêcheurs de la Couarde et du Bois descendent le

chemin de la Moulinatte qui conduit à la mer du Nord, et s'arrêtent, comme ils le faisaient au XVIe siècle, devant la maison de campagne. Les jeunes filles, la jupe retroussée, la jambe nue, la langue au filet bien coupé, l'œil égrillard, la lèvre souriante, attendent que le flot de l'Océan baisse. Prenez le sentier du Treuil aux *Feuyes*, et vous retrouverez ce tableau que trois siècles n'ont pas altéré; cependant, la Moulinatte n'est plus qu'un four à chaux et à ciment, mais l'Océan et la jeune fille sont encore là.

Champrier. — Étymologie : *Champ du Prieur.* C'est encore le sénéchal Joly Godin qui fit élever, en 1590, une maison qui n'a laissé qu'un nom au terroir, connu encore sous le nom de Bois de Champrier. Le Gardon existe encore; mais la vigne a couvert les lieux qu'embellissaient la bruyère, les charmilles odorantes, les chênes séculaires et les éclats de rire des convives du grand sénéchal. Le nom originaire de prieur vient de la présence sur ce point d'une maison prieuriale de la congrégation de Citeaux, où on recevait les dîmes.

La Couarde. — Étymologie : *Couard.* Sur d'anciens documents : *Imbellis.* Quand le touriste visite pour la première fois ce gros bourg, propre, aéré, peuplé de maisons élégantes; qu'il voit marcher devant lui cette population virile, composée d'hommes qui se distinguent par une stature élevée, par une désinvolture qui dénote la décision, le courage et l'activité du muscle et de l'intelligence; qu'il examine ces femmes, fortes, élancées, soigneuses dans leur mise, vives dans leur allure, il cherche la liaison qui peut expliquer le mot si mal sonnant de Couards; il apprendrait avec bonheur, je le suppose, que ces hommes sont d'ex-

cellents soldats et d'intrépides marins, et qu'on ne doit voir dans ce nom bizarre, qu'un de ces incidents de nos premiers âges, où cette population aux prises avec les hordes barbares qui désolaient nos rivages, aura montré quelque faiblesse.

Mais il y a quelque chose de plus grave qui grève leur mémoire. Ils sont sorciers. L'île entière atteste qu'ils ont tous mérité d'être brûlés par la Sainte Inquisition, et qu'ils sentent tous le sabbat et le manche à balai. Les uns disent, mais ce sont de mauvaises langues, que dans le XV[e] siècle, ils se livraient à la contrebande, et que pour éloigner les voyageurs du théâtre de leurs exploits, de la Moulinatte surtout qui possédait de très-grandes caves, ils s'affublaient en galoupes et en loup garou. Les plus sensés pensent que leur intelligence, plus précoce et plus élevée, a été le sujet d'une accusation ridicule.

Ce bourg s'est formé par la réunion de trois ou quatre petits hameaux : les Ormeaux, la Mezendière, l'Arègon, le Ventou, hameaux de pêcheurs et de sauniers. Deux moulins à eau, près du port du Goizil, à l'ouverture du chenal des Marattes, ont été détruits depuis et remplacés par six moulins à vent. Nous retrouverons cette commune au milieu des combats et dans l'histoire religieuse.

Les maisons de campagne étaient nombreuses et constituaient de grands fiefs, depuis la Couarde jusqu'au Martrais.

Les Prises. — Étymologie: *Prise sur la mer*. L'Océan sépare aujourd'hui l'île de Loix du terroir des Prises, par une déchirure que nous appelons Chenal du Feneau. Des études, sur le mouvement progressif des eaux, ont donné la presque certitude que, jusqu'au VII[e] siècle, Loix, soudée

à l'île de Ré, en a été brusquement séparée par la progression des eaux. Alors toute cette contrée voisine a été submergée, et les hommes ont dû refouler plus tard et retenir par des digues, l'Océan qui depuis menace d'abandonner ces lieux, par l'accumulation des dépôts limoneux. Le terroir a donc été repris, et les Prises en ont perpétué le souvenir. C'était alors un vaste domaine nobiliaire : un grand bois, dont on apercevait les cimes de toutes parts, une vaste maison de maître, des fossés autour, plusieurs quartiers de terres et de vignes, lui donnaient l'importance d'un grand fief.

La campagne de la Davière avait droit de terrage et de complan sur le fief des Prises. En 1680, le noble seigneur Jacob Cothonneau était maître des Prises, qu'une demoiselle Graton posséda en 1705. Un partage déchira plus tard cette vaste propriété qui ne conserve plus qu'un bouquet de chênes verts de son antique splendeur.

La Passe. — Cette maison nobiliaire, campée fièrement sur le sentier qui conduisait à Ars, avec sa petite porte à écusson et sa maison de maître sur la cour, a pris son nom de sa position même. Un clos de quelques quartiers de terre était entouré de fossés et de murailles ; deux allées de peupliers et d'ormeaux couvraient les écours, et un bois de chênes se haussait orgueilleusement ; son gardon est encore poissonneux. Quelques quartiers de terre et cent livres de marais dotaient richement le sieur Wesenhagen, négociant hollandais, qui légua cette maison à Cousteau de la Coste et Aubert de Sainte-Croix. D'autres transmissions ont déchiqueté le domaine, qui n'est plus qu'une exploitation rurale.

La Davière. — Cette propriété était jadis le siége d'un fief du même nom ; son origine remonte au XVe siècle, et c'est au XVIIe siècle qu'elle acquit la célébrité qu'un épisode de la guerre des Anglais lui a léguée. Comme dans toutes nos campagnes, des jardins, un bois, un vivier, etc., y entretenaient toutes les jouissances de la vie rurale. Dix livres de marais, des rentes et redevances, des droits de terrage et de complan sur le fief de la Davière et sur le fief des Prises, donnaient un revenu considérable. Abraham Vandermer, d'origine hollandaise, possédait la Davière en 1700, et en 1782, la maison, presque en ruine, fut vendue par sa petite fille Anne Vandermer à Antoine Desjardins.

Le Boutillon. — En 1620, une jeune fille toute rieuse, dit à son père : — Père, jouons au boutillon (jeu très en vogue alors) ; que mettras-tu dans le boutillon ? Le père y mit une donation d'un casseron de vignes, un quartier de terre, neuf livres de marais et une maison rurale qui prit le nom d'un objet bien connu dans l'île — un panier rond. — En 1750, messire Philippe Méric de Beauséjour, à l'Houmeau, près la Rochelle, écuyer, prit la ferme de ces biens pour une rente annuelle de 300 livres. En 1778, Mademoiselle de la Trémollière et sa sœur, Madame de Fraissinet, héritèrent du Boutillon, qui fut vendu et morcelé à la Révolution.

Le Martrais. — L'étymologie du mot Martrou, Montmartre, etc., semble indiquer que le Martrais était un lieu de supplice. Nous voyons encore, sur ce point, les ruines armoriées d'une vaste propriété nobiliaire, dont les dépendances ont été dévorées par la mer Sauvage. Elle était assise en face de cette racine de pierre cramponnée au sous-

sol de l'île de Ré, le banc de Chanchardon, qui commande l'entrée du pertuis d'Antioche, sur lequel, le 30 août 1809, à l'attaque d'un brick anglais qui s'y était échoué, le lieutenant des garde-côtes, Charrier, fit établir une batterie à quatre kilomètres du rivage. La pièce fut posée sur un plateau pavé en carreaux gris-ardoise, que les anciens regardaient comme un reste de construction. Un vieux pêcheur me donne aujourd'hui encore la certitude que, dans les plus grands reculs des plus hautes marées des syzigies, il y a détaché des pierres d'une vieille masure bâtie à sable et à chaux. Je cite ces documents pour les réunir à ce que j'ai déjà dit sur la ville d'Antioche qui, comme Monmélian d'Angoulins, a disparu dans les flots.

Le terrain qui avoisine le Martrais se compose d'une accumulation en couches très-profondes de galets et de sable siliceux. C'est l'indice de convulsions épouvantables du grand Océan dans cette partie de l'île. La langue de terre qui sépare la mer du Nord de celle du Sud, au Martrais, mesure à peine 70 mètres. Le domaine du Martrais tremblait souvent sous l'étreinte de colère des eaux océaniques.

Si vous rentrez encore dans ces larges cours presque désertes, et que le vent d'hiver gémisse sur les murailles, les ailes chargées des plaintes de la mer, vous frissonnez et vous pensez aux maîtres absents dont les siècles ont blanchi les os, au puits qui est là-bas, bien loin, sous le sable, à ces restes de splendeurs qui vous entourent et que les flots réclament. Vous jetez un coup d'œil à ce triste hameau du Martrais qui, seul dans l'île, avec ses murailles grises, ses figuiers, a conservé la rouille des siècles, et vous hâtez le pas, car vous apercevez un spectacle nouveau qui grise le regard.

C'est le panorama sur lequel se détachent de hautes digues, de vastes cours d'eau, une nature sauvage, des flèches élancées, une population différente.

Ars. — Ce gros bourg, dont l'étymologie se trouve dans *Arx*, arsenal, a été peuplé tardivement. Les insulaires ne pouvaient pas établir leurs tentes sur une terre plate, nue, très-souvent noyée sous les eaux, parce que les digues naturelles étaient balayées par la grande mer des Baleines. Mais la force des choses a fait ce que les hommes ne voulaient pas faire. Les écumeurs du Nord et de l'Angleterre prenaient pied sur ces terrains déserts, et s'élançaient de là sur les villages. Les milices de l'île durent alors y établir un camp d'observation. Dès ce jour, un grand, un immense travail commença. Il faut parcourir cette contrée, calculer le nombre de marais salants creusés, regarder l'Océan et se souvenir de ces digues en pierres sèches que les premiers habitants firent eux-mêmes, remonter le cours des déboires, des misères, des pillages, des désastres climatériques que cette population primitive eut à endurer, pour apprécier cette civilisation accroupie autour de son clocher audacieux. Si les Gouvernements qui se sont succédé ont dépensé, depuis, des sommes énormes pour protéger cette pointe de terre, c'est qu'ils ont compris que ces hommes sont les sentinelles perdues de la France. La commune d'Ars a toujours renfermé une population patriarcale, et les moralistes en trouveront la cause dans l'asservissement de la propriété. Ce pays est salicole, et jusqu'à ce jour les marais salants sont restés propriétés du maître. Le saunier est encore le serf du seigneur démocrate. La dîme que cet agriculteur payait aux Thouars, aux Latrémouille, aux Mazarins, il la paie par les deux tiers de son travail au *bourgeois* ; il ne

s'émancipera pas de suite, parce que la misère le talonne toujours. N'admirez pas trop son respect et son coup de chapeau, parce que, entre ce bonjour et son orgueil ingrat qui viendra demain, il n'y a qu'une question d'aisance et de fortune.

Ce bourg sent la vieillesse. Je ne vois pas, comme au Bois, à la Couarde, cette couche de crépissage qui rajeunit ces antiques maisons; les rues ne sentent plus le cloaque; mais les maisons bourgeoises écrasent encore, par une élégance toujours jeune, cette caducité des vieux toits rabougris.

L'abbé de Saint-Michel avait le centre de son action seigneuriale à Ars.

Le bourg possède une raffinerie pour le sel, mais dans la détresse agonisante de nos salines, l'établissement devra raffiner nos misères et l'insalubrité de nos futurs marécages.

Le chenal du Fier vient former, à Ars, un petit port de commerce dont les quais ont été revêtus en pierre de taille en 1839.

La tribune française retentit tous les jours de ces longues périodes sonores sur la classe ouvrière, sur l'instruction forcée, au nom de la liberté toujours, sur l'insuffisance des traitements, etc.; mais elle a été muette, pour dire que la population d'Ars et des Portes a, pendant plus de dix ans, bu de l'eau, mangé du pain sec et grossier, parce que l'oïdium et la stérilité des marais salants avaient soufflé la pauvreté sur leurs demeures. Pour vivre, ils ont mangé des racines sauvages, et le choléra, la fièvre typhoïde ont frappé souvent à leurs portes. Quelques travaux publics pour les digues, les chenaux, ont mis dans leurs mains la monnaie des contributions, et le garnisaire a passé sans rentrer chez

eux. Mais le foyer n'avait pas de feu, la guenille ne réchauffait plus le corps.

Otez ces travaux à ces hommes si durs et si patients, et vous leur ôterez encore leur bouchée de pain. Les habitants, jusqu'au XVIIIe siècle, furent chargés de l'administration et de l'entretien de cette longue chaîne de digues. Les travaux étaient solidement exécutés, et on ne dépensait par an, en moyenne, qu'une somme de deux mille francs. En 1788, tous les syndics de l'île présentent un mémoire au Ministre d'État, pour lui démontrer que les travaux exécutés depuis trente ans par le Gouvernement, sont mal faits, ont dévoré neuf cent mille francs, et ne donnent aucune sécurité pour les habitants.

Cette page d'histoire a bien son enseignement; mais la remontrance des syndics n'a pas arrêté les fortunes scandaleuses dans les travaux des digues, dont nous avons souvenance. Le vol public n'est pas un blason qu'on devrait porter la tête haute.

Le touriste a hâte de traverser ces villages de la Tricherie (un nom qui fait peur), du Griveau (un nom qui fait penser aux grives), du Chabot et du Julien (deux noms inconnus), pour arriver aux pieds de la tour des Baleines. Il faut voir cette tour la nuit, quand ses feux tombent sur toute cette nature endormie, et que la voix de l'Océan réveille l'écho des rochers séculaires: c'est un splendide spectacle. Saluons et hâtons-nous, car quelque chose de grand par l'antiquité, de remarquable pour le géologue, de précieux pour l'historien, nous attend derrière ces dunes, entre cette tour et la redoute des Portes.

Le port et le promontoire des Santons. — Dans les profondeurs de l'histoire nous trouverons un jalon que Ptolémée, ce roi d'Égypte qui, cent vingt ans après Jésus-Christ, avait le secret des sciences, nous a laissé dans une notice géographique. Le royal savant dit qu'entre l'embouchure de la Charente et celle de la Gironde, les navigateurs rencontrent le port des Santons, sous le 46me degré 45 minutes, et le promontoire des Santons sous le 47me degré 15 minutes de latitude nord. Dans l'étude de cette question, un élément capital manque, une carte géographique sur laquelle nous pourrions suivre les destructions et les alluvions qui bouleversent les contours d'un continent.

Aujourd'hui, de la pointe des Baleines à la côte de la Tranche, le pertuis Breton a une ouverture de 15 kilomètres et se prolonge par une vaste déchirure jusqu'aux rives rochelaises, dont il sépare l'île sur une profondeur de 10 kilomètres. Les couches géologiques de ces falaises démontrent que la séparation de ces bords du pertuis, n'a été qu'un écartement accidentel. Les rochers, les falaises, les terrains des côtes rhétaises et vendéennes, séparées par une disjonction de 12 à 15 kilomètres, ont un air de parenté incontestable ; une pointe qui s'avance regarde une anse qui recule.

Le pertuis d'Antioche, ou Côte sauvage, a la même nature tourmentée que la côte sœur de l'île d'Oleron. Une déchirure de 15 kilomètres sépare ces deux îles. C'est donc un fait palpable que celui qui nous montre, dans un éloignement de vingt siècles, cette lame monstrueuse de l'Océan, pénétrant dans les entrailles de cette pointe terrestre qui bornait le pays des Santons à l'ouest, et séparant pour toujours les îles de leur mère. Ce grand cataclysme a été l'œuvre de

plusieurs siècles, et déjà du temps de Ptolémée, certainement, la destruction était large; les deux mers allaient se donner la main sur le plateau de Laverdin. En regardant les cartes de ces temps vous apercevez un vide, une solitude profonde sur les plages Santones. *Mediolanum*, ou Saintes, est au fond, avec les Santons au sud, les Pictons au nord, les Agésinates au nord-ouest. Ces peuples alors faisaient une large part à l'Océan, et restaient indifférents à ses dévastations sur les rivages. Le cataclysme était escompté d'avance et n'a pas été enregistré par l'histoire.

Le fameux promontoire a disparu aussi, mais si nous rapprochons la note de Ptolémée des ruines rocheuses de la Baleine, nous resterons convaincus que nous foulons les débris du promontoire des Santons, que les anciens navigateurs d'Egypte et de Phénicie venaient reconnaître pour commercer avec la Gaule aquitanique.

Tout se trouve là : le degré de latitude, la masse rocheuse, la position avancée, l'antiquité des couches géologiques, l'usure du temps, ce *tempus edax* des anciens.

L'usure du colosse est profonde, mais sa base est encore considérable. Le port des Santons devait se trouver dans la Seudre, d'après M. Massiou, qui pense que le cap Chassiron de l'île d'Oleron en était le promontoire. Quelques vieux titres enfin attribuent l'honneur de ce promontoire historique à Chatelaillon, qui était connu sous le titre de : *Xantonem promontorium*.

Le rocher de la Baleine a 4 et 5 kilomètres de racine sous marine ; le géologue doit examiner de bien près cette roche coquillière spathique qui sort des flancs extérieurs des dunes voisines, et qui doit s'enfoncer dans le sous-sol

de l'île. C'est un calcaire coquillier en couches séparées par des lits argileux lapidifiés. Ces pétrifications ne sont pas de la même faune que celle des autres lits coquilliers de Loix ou des carrières de l'île, et paraissent appartenir à une formation plus ancienne. Il y a là l'œuvre du vieux monde. Le travail chimique de la nature est complet; c'est un des points les plus intéressants de l'île, pour l'homme de science.

Nous traversons ce pauvre hameau que les insulaires appellent la Rivière, qui disparaîtra bientôt sans doute, et nous avons devant nous le village des Portes. Mais les portes de l'île étaient toujours ouvertes aux hordes étrangères.

Près de ces hautes dunes, en face de cette mer sans fond, le voyageur se croit isolé, bien loin de la famille humaine; ce village paraît être le bout du monde. Quelques maisons modernes vous sourient; la population y est bonne et douce. L'école des misères et des souffrances qu'elle a endurées adoucit les mœurs.

Les Anglais et les Protestants ont traversé en armes ces vieilles rues que vous retrouverez encore, laides et étroites comme autrefois; c'était une traînée de flamme qui brûlait tout. Le village a perdu ces masses de verdure que les peupliers et les tamarix, les saules et les pommiers formaient autour de lui, sur les flancs de ces hautes dunes de sable et dans la plaine. Le roc qui forme son assise paraît avoir été labouré profondément par la mer, car le gouffre de la *Chevarache* mesure plus de deux cents pieds. J'ai interrogé de vieux marins pour savoir si des débris perdus dans le pertuis Breton avaient été, comme on le prétend, retrouvés dans le pertuis d'Antioche, ce qui ferait admettre

qu'une mer souterraine en serait la communication; mais je n'ai reçu que des réponses vagues. Le doute provoque la lumière.

Des maisons de campagne s'étaient blotties dans ces sables éloignés : le Roc qui, en 1779, appartenait au notaire Houin; le Fier, dont l'historique demande une place dans cette histoire; la Prise; la Grenouillère. Il y avait deux abbayes, une à la Rivière, et l'autre aux Portes.

Le Fier. — En 1600, Marian de Martimban était abbé commanditaire de Saint-Michel en l'Herm, seigneur d'Ars, de Loix et des Portes. Par l'indifférence des abbés ses prédécesseurs, les habitants s'étaient emparés, sans titre et sans redevances, des terres des Portes, du Julien et du Fier d'Ars; quarante quartiers payaient seulement dix sols de rente et six chapons par chacun an. Les droits abbatiaux ne pouvaient pas être négligés plus longtemps.

De Martimban cède au fils du lieutenant criminel de l'île, Bufêchon, tous les mals et pièces de terre appelés Fier, voisins des lieux du Roc, et dont une partie est sujette aux inondations de la mer. Bufêchon les possède noblement, a foi et hommage des abbés. Il obtient ainsi le droit de moyenne et basse justice, et de nommer les officiers de sa juridiction dans sa seigneurie du Fier. Il perçut les redevances de toutes les terres, et l'abbé ne se réserva que la haute juridiction sur le fief. Il eut droit de colombier et de girouette.

En 1659, Mazarin devint seigneur abbé commanditaire de Saint-Michel, et la propriété du Fier fut acquise par le marchand David Néraut, sous la dénomination corrompue de Fief. En 1722, ses héritiers la vendirent à Nicolas

Masseau, négociant, dont un des fils prit le nom de Jean Masseau Larivière, seigneur du Fier. Ce nom de Larivière a sans doute été pris par droit de possession du hameau voisin la *Rivière*. La propriété se composait de 130 à 140 quartiers de terres, 160 même avec le Placineau, que le génie maritime revendiquait.

En 1791, Masseau du Fier succéda à son père Nicolas. Mais en 1793, l'assemblée municipale et le conseil général d'Ars, réunis pour entendre la lecture d'une lettre du district, ordonnent que tous les titres des ci-devant seigneurs d'Ars, de Loix et des Portes, seront brûlés sur la place publique, après vêpres ; ce qui eut lieu. On doit à Nicolas Masseau la plus grande partie des travaux qui ont mis les plages sablonneuses du Fier à l'abri des dévastations de l'Océan. Les navires étrangers fréquentaient la baie du Fier, et délestaient d'énormes quantités de sables qui firent la base de digues artificielles. Ainsi sous la République, trente gros navires de la Belgique y laissèrent leur lest, pour prendre un chargement de sel marin. Ce retour vers cette époque où les Norwégiens, les Prussiens, les Belges, les Hollandais, couvraient nos pertuis pour enlever nos sels, a l'âcreté d'un rêve dont le réveil nous fait voir nos misères salicoles plus tristes encore, et nos plages plus désertes.

La Prise. — Dans l'est des Portes, près du rivage, cette campagne existait jadis, en 1620. Les anciens vous diront que sur le front de la Porte, on lisait ces mots : « Sauvegarde du Roi. » Le malheureux qui se réfugiait sous le toit royal avait la vie sauve. Je n'ai pas trouvé dans d'autres parties de l'île un autre indice d'un établissement qui rappelle ce même droit que les églises possédaient.

Asseyons-nous sur cette plage orageuse des Portes et reportons nos pas et nos idées dans le passé. Le Banc du Bûcheron est devant nous, ce banc de sable qui réunit la terre des Portes à l'île de Loix. Le Bûcheron et l'Océan ! — N'interrogez pas ce pêcheur qui passe insoucieux près de nous, car il ne connaît rien de l'énigme des siècles. Le Bûcheron n'est pas un mot, c'est un fait dont le souvenir s'est perpétué. La forêt a existé, mais l'Océan a dévoré la forêt. Les vaisseaux sillonnent aujourd'hui depuis de longs siècles, la terre que le pas humain a foulé. Le Banc du Bûcheron a été l'escalier des envahisseurs de l'île. Arondel le pillard et le prince de Soubise y sont descendus. Toiras, Larochefoucault, Saint-Luc, ont foulé le sable du Bûcheron. Ce mot, ce fait, ont une importance que personne encore n'a su apprécier. La forêt du Bûcheron vient étayer la reconstitution de notre île, en nous donnant une preuve palpable des terribles dégradations de l'Océan qui ont isolé l'île rhétaise. La forêt était peut-être la soudure que la lame du pertuis Breton a rongée. Si le chenal du Fier était fermé, l'Océan aujourd'hui rapporterait les pierres, le sable, les débris et reconstituerait une nouvelle et vaste terre qui tendrait la main à la Vendée, comme autrefois peut-être. Prenons le bac du Fier, et notre dernière étape nous conduira dans l'île de Loix ; nous glanons les restes du passé et le pont du Feneau nous attire. Cette séparation de la terre de Loix, par le chenal du Feneau, a été respectée par les anciens pour alimenter les nombreux marais salants de cette région. Un pont en bois a été jeté sur le canal, et le nom du Feneau lui a été donné, parce que le Fenouil qui servait alors à une industrie très-lucrative de l'île, couvrait les terres environnantes. Mais le 7 novembre 1627,

les soldats de Buckingham ont ensanglanté ce pont qui, jusqu'en 1850, persista, délabré, troué, sans garde-fou. Depuis, les ponts-et-chaussées ont remplacé cette ruine glorieuse par un pont en pierre avec écluse de chasse.

Le village de Loix est campé au milieu des marais et de l'Océan qui lui fait une barrière aquatique. On a soulevé de bien longues discussions sur l'origine de son nom, *Insula anserina*, île ou baie de l'Oie brune, ou Cravan, qui, depuis la naissance de la baie du Salut, vient tous les ans prendre ses quartiers d'hiver sur ces plages. Un de ses premiers groupes de maisons a même pris le nom de l'Oiselière, parce que les habitants vivaient du produit des chasses aquatiques. L'orthographe qui était indécise, a permis que l'ordonnance de Charles V, en 1372, écrivît Loys ; et la religion, qui cherchait toujours à ramener les noms de ville à une origine catholique, nous explique pourquoi le pouillé de 1404, du diocèse de Saintes, donne à l'église paroissiale, le nom de *Sancta Catharina de Legibus*, Sainte-Catherine des Lois. Nous en trouvons une autre preuve dans cette interprétation de l'église pour la chapelle des Portes, qu'elle met sous le vocable de Saint-Eutrope des Portes, parce que Saint-Eutrope persécuté se cachait près des portes de Saintes.

Le territoire de Loix mesure à peine six kilomètres de long sur deux de large. Son isolement en a fait une population à part, que des crimes odieux ont longtemps enveloppé dans une répulsion générale. Hâtons-nous cependant de dire que la nouvelle génération se laisse pénétrer par l'instruction et le progrès moderne. La plus affreuse misère siégeait sous ces maisons noires et délabrées, dont le type existe encore, et dans mes visites médicales, j'ai vu des

familles entières parquées sur un tas de paille, sur la terre humide d'une chambre obscure. Quelques maisons avaient l'escalier de communication avec le grenier, en dehors, dans la rue. Les architectes n'étaient pas nés encore.

Une raffinerie pour le sel a été construite au passage de Loix depuis seize ans. Mais une première tentative avait été faite par Dubois Tricolore, qui, plus tard, créa l'enseignement des sourds-muets par *la parole*. Par cette méthode, un sourd-muet apprend à parler, en imitant les formes que les lèvres prennent dans la prononciation. Il dirigea pendant longtemps une pension de sourds-muets à Paris, et aujourd'hui son enseignement est appliqué dans les écoles spéciales. Ses enfants ont rapporté son cercueil à Ars, en 1860. Je crois devoir faire connaître ici mon *clavier* du sourd-muet, avec lequel, dans l'obscurité, un sourd-muet, un sourd-aveugle, etc., peut parler, lorsque la méthode par les signes est impossible. Ce clavier peut servir aussi dans les mêmes cas que les autres méthodes.

Fléchissez les doigts de votre main, vous distinguerez, à la *vue* comme au *toucher*, que chaque doigt a trois saillies articulaires et un ongle, excepté le pouce qui n'a que deux saillies et l'ongle. Chaque doigt est séparé par un intervalle. Si vous donnez à chaque saillie, à chaque ongle, à chaque intervalle, la valeur d'une lettre ou d'un chiffre, vous aurez un clavier que vous pouvez parcourir dans l'obscurité, aussi facilement que les touches d'un instrument.

Si le sourd-muet veut parler, il *frappe* la touche du doigt de son adversaire. Si le muet veut compter, il *presse* la touche entre la pulpe de ses deux doigts.

Quand cette méthode ne ferait qu'apporter un moment

de consolation à quelques-uns de ces pauvres déshérités de la nature, je me croirais assez récompensé.

CLAVIER DU SOURD-MUET.

POUCE.		INDICATEUR.		MEDIUS.		ANNULAIRE.		AURICULAIRE
		H		M		R		X
C		G		L		Q		V
B		F		K		P		U
A	D	E	I	J	N	O	S	T
		Y			Z			
		45		70		95		milliard.
20		40		65		90		million.
15		35		60		85		cent mille.
10	25	30	50	55	75	80	100	mille.
1		2		3		4		5

L'Y se fait sur le dos de la main, le Z dans la paume de la main. Les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, sont représentés par les cinq doigts, qu'on fléchit dans toute leur longueur. Le pouce est 1, l'auriculaire 5.

On indique qu'un mot est terminé en pinçant la peau du doigt.

Les maisons de campagne n'ont jamais été très-nombreuses à Loix.

Les Tourettes. — Ce domaine, flanqué de deux tours dont les ruines existent encore, a été longtemps possédé par la famille Deschézeau. Les guerres religieuses avaient porté la torche incendiaire dans les bâtiments de maître, et ce qui reste aujourd'hui formait autrefois les servitudes des Tourettes. Ces servitudes, autrefois, étaient utilisées

par une importante exploitation vinicole. — Les Tourettes étaient assises en face de la vieille maison de l'Abbaye.

L'Abbaye. — Cette maison seigneuriale et religieuse était une fondation des abbés de Saint-Michel, et Mazarin, qui en devint abbé commanditaire, la fit rentrer dans les revenus qui devaient doter le collége des Quatre-Nations. Il ne reste plus qu'un moulin à vent, dit Moulin de l'Abbaye, pour rappeler le souvenir de cette maison importante. Cependant le moulin à eau paraît avoir été construit par ces abbés célèbres, dont la domination paternelle recherchait le bien-être des populations, car le moulin a été vendu comme bien national, lorsque l'Abbaye vit ses titres seigneuriaux brûlés sur la place d'Ars. Il entretenait comme aujourd'hui l'éclusage du port de Loix, de cette baie que les marins appellent la baie du Salut. Le port de Loix ressemble beaucoup à ce port du Pirée que l'antiquité a rendu si célèbre, que l'histoire colore si vivement, et qui désenchante le touriste qui foule le sol de la Grèce.

Secouons la poussière de nos pieds, et déposons le bâton du pélerin. Disons avec les anciens : *Sta, Viator*. Oui, nous nous arrêtons pour la dernière fois devant ce vaste mausolée, d'où j'ai exhumé tant de noms oubliés, tant de vies superbes qui étaient inconnues, tant de lambeaux dorés que la rouille des tombes a noircis. Les familles sont disparues, les domaines sont en ruines, et personne ne voudrait se baisser pour ramasser ce tas d'os dont les vivants ont horreur, et qui jonchent le chemin du touriste.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes sentiments de respect.

DOCTEUR KEMMERER.

9e LETTRE.

LES ROIS D'AQUITAINE.

L'Aquitaine était une des grandes divisions de la Gaule chevelue. Les Santons et les Aulni couvraient les terres qui ont plus tard constitué la Saintonge et l'Aunis. César en 84 et Auguste plus tard, dans la délimitation qu'ils firent de la Gaule conquise, consacrent cette grande division aquitanique, qu'il ne faut pas confondre avec l'Armorique, ce pays des eaux aussi, qui forma cette puissante confédération fondue plus tard dans le duché de Bretagne. Les Venètes et les Occismiens étaient des peuplades armoricaines puissantes, avec les Namnètes, etc.

C'est Crassus, lieutenant de César, qui soumit l'Aquitaine. Ce Romain avide de richesses fut tué par les Parthes qui écrasèrent ses légions. Le général parthe lui fit emplir la bouche d'or : « Tu voudrais nous dépouiller, soule-toi donc après ta mort. » Depuis, les Aquitains se sont vengés de Crassus, en disant d'un avare sordide : c'est un crasseux.

Au ve siècle, l'Aquitaine fut une des sept provinces établies dans la Gaule. Le Poitou, l'Aunis et la Saintonge firent partie de la deuxième Aquitaine. * Mais alors les Visigoths s'emparèrent des deux Aquitaines, et les Francs plus tard repoussèrent les Visigoths, et conquirent les Aquitains. Mais en 770, Charlemagne hérita de l'Aqui-

* Les limites de l'Aquitaine ont varié. Elle était renfermée entre la Loire, les Cévennes, la Garonne, les Pyrénées et la mer de Gascogne. Elle a eu jusqu'à trois subdivisions. L'Aquitaine septentrionale était la seconde Aquitaine qui nous intéresse surtout ici.

taine, qu'il érigea en royaume, en faveur de son fils Louis qui s'installa avec sa cour dans un château près de Limoges, en 813. Des historiens disent que ce fut le premier roi d'Aquitaine, mais d'autres prétendent que ce fut Caribert, fils de Clotaire II, en 630. Les descendants de Charlemagne se disputèrent cette terre aquitanique jusqu'à l'établissement de la féodalité, où la Gaule fut divisée en huit grands duchés souverains, dont l'Aquitaine était un des plus puissants.

En 898, les Normands déchiraient l'Aquitaine, et étaient maîtres de Bordeaux et de Saintes ; leurs flottes ravageaient l'île de Ré et pillaient la Bretagne. Les Aquitains se soulevaient parfois contre les rois français qui les dominaient par la force. Les ducs, les barons, les comtes de cette belle contrée, refusaient parfois l'hommage dû au roi d'Aquitaine. Eudes et Guillaume Tête-d'Étoupe voulurent se poser comme ducs indépendants ; mais le roi de France ne cédait un instant que pour soumettre ensuite. Dans cette longue période qui commence à 1152, pour se terminer en 1452, pendant laquelle les rois d'Angleterre sillonnèrent en dominateurs notre malheureuse Aquitaine, les rois de France ont conservé la fierté des rois souverains, en exigeant que ces ducs leur rendissent foi et hommage comme pairs de France et ducs d'Aquitaine. Les rois anglais refusèrent quelquefois, mais la France tirait l'épée et l'hommage était rendu.

Le traité de Louis IX, en 1259, conserva à la France la Rochelle, Saint-Jean et l'île de Ré. Mais le honteux traité de Bretigny, que l'Aquitaine accepta en voyant son roi Jean-le-Bon, traîné à travers la Saintonge et prisonnier à Londres, en 1356, donne la propriété de l'Aunis et de

la Saintonge à l'Angleterre. Au milieu des sanglots de la honte, il y eut des cris de patriotisme. La Rochelle refusa toute garnison anglaise pendant un an. Il fallut que Jean II lui rappelât que la parole d'un roi ne peut être parjurée.

La Rochelle se soumit, mais ses paroles devraient être gravées dans l'âme de la France. « J'obéirai des lèvres, mais jamais mon cœur ne s'en mouvra. » En 1372, sous Louis IX, la Saintonge et l'Aunis furent pour toujours soudés au royaume de France. — En 1790, l'assemblée nationale décréta que cette province constituerait le département de la Charente-Inférieure.

En esquissant à grands traits l'histoire de la constitution de l'Aquitaine, j'ai voulu savoir ce que l'île de Ré devenait, au milieu de ces convulsions de races et de maîtres despotiques. La tâche était ingrate et obscure, mais je crois avoir recueilli quelques étincelles de lumière historique.

Sous les Santons, la terre de Ré n'était qu'un rocher de protection, qui couvrait les terres habitées, contre la voracité de l'Océan. Mais quand les perturbations des eaux taillèrent une île dans le bloc détaché du continent, l'importance de cette île se fit jour. Les petites sociétés humaines qui s'y formèrent n'eurent d'abord qu'une vie sociale déréglée, sans union avec l'Aquitaine. Mais le roi de France Caribert réclama ses droits, en 563, en instituant dans l'île un fermier pour recevoir l'impôt sur le vin. L'autorité d'un fait historique ne peut être contestée, et se rattache à la vie de Leudaste, de ce serf, fils d'un serf de ce fermier de l'État. * Lorsque la famille ducale d'Eudes étendit la

* C'est le premier anneau qui réunit l'île à la France, et le second anneau se trouve dans cette prise de possession des Eudes qui rattachent Rhé à l'Aquitaine.

main sur l'île , les droits du roi d'Aquitaine purent en souffrir , car les luttes incessantes qui se produisaient pour secouer cette domination royale , troublaient la régularité des perceptions. En avançant encore , nous atteignons le onzième siècle , l'époque suzeraine des seigneurs. Les populations de l'île se développent alors sous un régime anormal qui soulève l'attention. Pendant plusieurs siècles, le manant rhétais fait un gouvernement à part , ne se soumet plus qu'à son seigneur , et s'isole pour ainsi dire dans ce cercle que lui fait l'Océan. Partout les justiciers et officiers royaux taillent, subventionnent, écrasent, imposent les terres soumises à la royauté de France ; les généraux lèvent les gens de guerre ; les francs-archers rançonnent et chassent de leurs demeures les pauvre habitants , pour le service du roi. Mais la maison de l'insulaire protège son maître , et si cet insulaire prend les armes de guerre en dehors de l'île , c'est pour le service du seigneur. Les rois d'Aquitaine et de France sont satisfaits , pourvu que le seigneur de l'île avoue tenir sa seigneurie d'Eux , à foi et hommage lige à toujours. Il ne doit, et leurs successeurs ne devront qu'une *maille de Florence* , pour tout relief et rachapt , mutation de vassal , pour toutes redevances et charges quelconques.

Les Anglais tinrent garnison dans l'île pendant longtemps, mais il n'y eut jamais assimilation entre les races. Les deux nations se regardaient toujours obliquement , et quand le soldat anglais partait ou revenait, la poudre parlait toujours. Mais la position stratégique de nos îles était si importante , que les ducs anglais y revenaient sans cesse. Je crois qu'ils respectaient les priviléges de l'île , et je dois relever ici une erreur que j'ai commise , en attribuant à un roi de France le don d'une chartite communale pour l'île de Ré ; ce fut

Henri III, roi d'Angleterre, qui, le 28 juin 1242, leur expédia des lettres-patentes datées de Tonnay-Charente. Les insulaires voulaient résister à l'armée que ce roi commandait, et qui désolait les rives de la Charente. Ils acceptèrent ce que la France leur refusait, mais Louis IX, le héros de Taillebourg, força l'année suivante l'Angleterre à une trève, avec la condition unique de la restitution de l'île de Ré.

Othon, fils du duc saxon, revêtu de la charge de duc d'Aquitaine, avait déjà, en 1198, accordé à l'île d'Oleron, et l'année suivante à notre île, des priviléges bien précieux. Il renonça au droit de s'approprier les successions des insulaires qui mouraient sans enfants. La loi française reconnaît le privilége, mais elle exige des droits énormes sur l'héritage indirect. Il permit aux femmes veuves de se remarier; — elles ne s'en privent guère aujourd'hui ; — aux jeunes filles de choisir un époux sans le bon plaisir du seigneur. — Les mariages n'en vont guère mieux à notre époque. Il abolit le droit despotique de s'emparer des produits du sol, à son bon plaisir. Au XIX[e] siècle, Othon aurait été regardé comme un esprit libéral.

Nous savons que ce beau royaume de France, avec son homogénéité, avec sa centralisation, avec son unité, est le résultat d'une idée que tous nos rois, que tous les génies de nos hommes d'État, que tous nos grands hommes de guerre, ont nourri depuis Clovis. C'est l'idée de douze siècles. Il fallait fondre dans la fournaise politique, tous ces duchés, ces comtés, toutes ces races hétérogènes, tous ces noms étrangers, toutes ces lois hostiles, contraires, toutes ces oppositions qui se heurtaient, pour en faire quoi ? La France ! C'est une œuvre imposante qui a été le produit

de faits supérieurs, de bassesses indignes, d'actions de guerre glorieuses, de barbaries sanglantes, de flatteries de chat, de coups d'ongles de lion, de promesses intéressées, de refus hautains, de conceptions vastes, de hasards inespérés, de défaites et de victoires. Cette épopée a bien son mérite.

Quand les rois de France se réveillaient dans leur force, ils devenaient ingrats, oublieux du passé, avides du présent. Nous le verrons bientôt.

L'île de Rhé, à l'ombre de ses *privilèges* que nous devons analyser maintenant, était une terre libre. Mais en 1372, les habitants s'avisèrent de traiter avec Charles V, qui leur dépêcha Morrelet, sieur de Montmaur, et Rié, sieur de Balançon, ses généraux, chargés de cette négociation. Les dignes manants jurèrent sur les évangiles d'être bons et loyaux sujets français, et d'arborer sur leurs forteresses la bannière fleurdelysée. Il fallait, avant, les délier de leur serment envers leurs seigneurs, le vicomte de Thouars, et l'abbé de Saint-Michel. Ces pauvres seigneurs ne pouvaient guère résister à un roi, car ils avaient déjà la chair de poule.

L'insidieux Balançon crut devoir dorer le mors. Il promit d'obtenir l'absolution de toutes les peccadilles que les manants avaient commises, au risque d'encourir des peines corporelles ou civiles. Il promit de les faire maintenir dans leurs *franchises*; leurs forteresses ne recevraient de garnison qu'avec leur consentement, ou par un cas majeur. C'était élastique. Ils seraient exempts de porter les armes, sur terre ou sur mer, en dehors de leur pays. Pour apprécier ce privilége, il faut se remémorer que l'insulaire avait toujours le doigt sur son mousquet; que les ennemis étaient toujours sur ses mers; qu'il fournissait une garde

quotidienne très-forte pour protéger l'île, et qu'il était fréquemment brûlé, rançonné, éreinté ou tué, avec son privilége de ne porter les armes que chez lui. A part ces misères, c'était un royal privilége.

Ils ne devaient supporter que les taxes établies dans la sénéchaussée de Saintonge. Nous l'apprendrons plus tard. Il promit que les sénéchaux ou autres officiers royaux ne pourraient s'approvisionner dans l'île, qu'en payant les denrées au prix courant. Cette clause ne paraîtra naïve qu'aux mortels qui ne savent pas qu'en temps de guerre, amis et ennemis boivent le vin, mangent le pain, prennent le lit, et paient en horions et en coups de sabre.

Enfin les négociateurs s'engagent à laisser rentrer dans leurs foyers tous les insulaires qui faisaient partie de l'armée anglaise du comte de Pembrock.

Des lettres-patentes royales vinrent confirmer ces deux priviléges, et la soumission au royaume de France ne s'est jamais démentie. Je ne peux pas en dire autant de la parole royale.

C'est à cette époque que l'Aunis fut séparé de la Saintonge, et eut une administration particulière. Les insulaires purent jouir de la paix si féconde pour l'agriculture, pendant seize ans, jusqu'en 1388. L'île d'Oleron fut acquise aussi par Charles V, au profit du domaine royal, et ces deux sentinelles de la France, à l'ouest, affermirent la puissance de nos rois.

En 1408, Charles IV leur octroie de nouvelles lettres-patentes, reconnaissant que les insulaires sont souventes fois arcés, gâtés, tournés, rançonnés par les ennemis de son royaume, n'ayant pour se défendre aucun secours que

d'eux-mêmes. Il ordonne que les habitants et marchands de cette terre qui supporte de si grosses charges, soient francs, exempts et quittes perpétuellement de tous subsides, subventions, tailles, aydes exigés en France, car son cœur ne veut pas opprimer ses sujets, et il scelle ces lettres en présence des ducs de Berry et de Bourgogne, des comtes de Mortaing et de Vendôme, avec de la cire verte, sur lacs de soie verte et rouge.

Ce fameux mot *perpétuellement* vécut ce que vivent les roses politiques, 70 ans ; car en 1479, Louis IX confirme ces priviléges, mais les insulaires paieront par chacun an, à la recette ordinaire de l'isle, six vingt-cinq livres tournois de rente. Cet excellent roi couvrait l'île de Ré de son amour de souverain d'abord, et de sa paternité comme *seigneur* de l'île ensuite, parce qu'il avait jugé convenable de faire décapiter son beau-frère, le comte de Saint-Paul, seigneur de Rhé, et de s'emparer de ses biens. C'était un passetemps royal. Une tête de moins, des biens en plus.

En 1498, Louis XII confirme à Compiègne les priviléges, franchises, libertés, exemptions, octrois de ses chers manants de Ré. Il veut que ce soit chose ferme et stable à toujours. Nouvelle confirmation par François Ier, en 1514, mais ce vert galant qui faisait des vers sur l'instabilité des femmes, lorsque lui-même tournait comme un moulin à vent, grèva nos sels des droits de gabelle qui s'élevaient à 30 livres tournois par muid. François calculait que l'amour des citoyens s'élève ou s'abaisse en raison des impôts, et il avait cantonné des hommes de guerre en Poitou, en Saintonge et dans les îles. Une formidable insurrection suivit son édit vexatoire. Tout homme qui savait porter un mous-

quet, se leva. L'île de Ré ne resta pas en arrière. Il fallut cependant céder à la force brutale.

Les pauvres insulaires de Rhé et d'Oleron et les gens de Marennes, regardés comme les instigateurs de cette révolte, furent arrêtés par les archers de la garde, et les poings enchaînés, furent conduits à la tour de la Lanterne. François Ier accourt à la Rochelle, et tient son lit de justice sous un dais, ayant à sa droite les princes du sang, et à sa gauche les cardinaux. Les représentants des provinces révoltées se tenaient debout et découverts au bas du trône, et ne surent pas garder cette dignité que donne le malheur. Ils pleuraient et se lamentaient. Le procureur-général conclut à la peine de mort, mais le roi fit grâce et rendît les priviléges que ces malheureux réclamaient.

François Ier leur dit qu'en France un citoyen doit ses biens et sa vie à l'État, et que lorsqu'un gouvernement a des charges, un citoyen ne doit pas se plaindre des impôts. La révolution française a répondu qu'elle ne reconnaissait pas les charges dues à des amours de Gabrielle, à des sourires de Maintenon, à des guerres inutiles, à des orgies de Parc-aux-Cerfs, et elle a brisé les trônes.

Henri II, son successeur, confirme, en 1553, les priviléges rhétais, mais il renonce à l'impôt du quart et demi-quart qui écrasait nos salines. Des représentations s'élevaient du sein de tous les pays salicoles, et le roi ne crut pas devoir résister plus longtemps à ces cris de la misère et de la justice.— Additionnés d'un million 194 mille livres tournois, une fois payé par le Poitou, l'Aunis, le gouvernement de la Rochelle, Marennes et les îles ; — les deux tiers par les gens du tiers-état;—la fable du loup et de l'agneau vous en donne la raison;—l'autre tiers par les nobles et les hommes

d'église. Le roi déclare donc qu'à partir du 1er janvier, les insulaires, ruinés et la bourse vide, pourront vendre et transporter librement par mer et par terre.

François II, Charles IX, Henri III, confirment par lettres-patentes les priviléges royaux de l'île.

Henri IV les confirme aussi, parce qu'il veut entretenir la vraie amour loyant et fidélité de ses chers et bien aimés les manants de Ré, Ars et Loix. Mais il exige que les insulaires seront tenus de demander au roi la confirmation de leurs priviléges, de dix en dix ans. Les guerres ayant empêché les habitants de procéder à l'entérinement des priviléges dont ils jouissaient depuis une période de deux cents ans, le roi renouvelle, le 15 janvier 1596, les lettres-patentes délivrées au camp de Chartres. Ce diable à quatre était du reste bon diable, car en 1608, il exempte l'île de l'établissement des offices de jaugeurs, et des droits de jaugeage. Cependant, six ans avant, il avait fait une petite rature à ces contrats. Il avait imposé les habitants d'une somme de 3,500 écus. Mais Léonard, sieur de Bournonville, Baudoin et Clément Giraud sont députés vers le roi qui reconnaît la justice de leur requête, et leur fait comprendre que le trésor a besoin de 3,500 écus qu'ils ne paieront plus à l'avenir.

Cette période de cinquante-deux années de priviléges royaux fut très-favorable aux populations rhétaises, car les exigences de l'État s'arrêtèrent loyalement devant des contrats que d'autres rois avaient éludés; les insulaires, nous le savons déjà, payaient ces contrats largement. Louis XIII le déclare. Les habitants, dit-il, sont forcés de veiller constamment, pour éloigner les vaisseaux ennemis.

Les tempêtes si fréquentes sur ces bords, sont l'occasion de dépenses multipliées pour subvenir à l'entretien de leurs digues. Ils ont rendu de grands services à la couronne, etc.

Mais les dépenses énormes que les guerres religieuses exigèrent, et que Louis XIII fut forcé de couvrir par des impôts, renouvelèrent ces droits de sel qu'on avait si chèrement rachetés. Les insulaires furent soumis aux impôts que les sels de Brouage supportaient déjà, mais ils eurent la promesse royale que cette charge financière ne serait que transitoire. C'était dur, mais c'était juste. L'île courba la tête sans murmurer.

Louis XIV accepte l'héritage des privilèges de cette pauvre île, et maintient l'impôt du sel, en 1652. Cet impôt de 35 livres en 1629, était augmenté de 8 livres en 1633, de 19 livres 6 deniers en 1639, de 8 livres en 1644, et encore de 2 livres 4 deniers. Les commis à la recette, alléchés à leur tour, prélevaient de leur autorité privée, sur chaque navire, dix livres encore. Les motifs ne manquaient guère. Il fallait entretenir les fontaines de Brouage. Les officiers de la chambre des salines avaient besoin de subsister. Il fallait payer douze mesureurs de sel, qui n'existèrent jamais. Il fallait faire la guerre, etc. Pour des gens qui vivaient de privilèges, toutes ces mesures ne pouvaient pas être digérées silencieusement; une députation prise parmi les syndics et notables, présenta le 18 décembre 1652, à Louis-le-Grand, une requête qui exposa l'état de nos populations à cette époque de grandeur de la France.

Voici le résumé de cette requête :

La terre de Rhé est ingrate. A creuser cette terre, le travailleur ne trouve pas l'aliment de tous les jours, mais il y creuse plutôt sa sépulture.

L'entretien des digues que la mer vient de rompre, en inondant le tiers de l'île, par les grandes dépenses exigées, la réduit à la misère.

Les fréquentes alarmes que lui donnent les Espagnols et les Anglais, l'obligent à fournir, tous les jours, une garde de six cents hommes.

Toutes les choses nécessaires à la vie humaine défaillent dans l'île.

Elle ne produit de blé que pour la nourriture de deux mois. Elle fournit peu de vins, que les habitants sont forcés, par leur faiblesse, de transformer en eau-de-vie et vinaigre, ce qui leur occasionne beaucoup de peine et de dépenses.

Le sel *seul* donne la vie à tout ce peuple qui habite l'île, et lui permet de supporter les grandes et continuelles dépenses qui lui incombent. La moitié des familles rhétaises a déjà abandonné l'île pour n'y jamais revenir.

Les insulaires vont demander au Poitou et à l'Aunis les denrées qu'ils ne produisent pas. La vexation des receveurs de ces provinces, qui exigent d'eux les mêmes droits que s'ils étaient Anglais ou Espagnols, est intolérable.

La population se croirait *criminelle*, si elle cachait à Sa Majesté que, par l'exil de ses familles, elle se sent intimidée à l'approche de ses ennemis.

La plupart des habitants qui ont des marais salants les abandonnent. Ils ont payé encore l'impôt du sel, par un excès de zèle et d'obéissance ; ils ne le peuvent plus aujourd'hui par l'excès de leur misère.

Quel tableau ! — Le soleil de deux siècles a passé sur l'île, et nous permet de juger du progrès humain, et des

craintes qui assombrissent l'avenir. Aujourd'hui, la vigne *seule* donne la vie à ce peuple des mers. Mais demain... Oh! ce demain m'épouvante. Les salines de l'Ouest succombent, les restrictions de l'administration maritime sur l'industrie des eaux rendent la pêche infertile, et la transformation de nos marais impossible. Nos vignobles, par la concurrence légitime et l'extension de la vigne en France, peuvent sombrer aussi. Le chemin de l'exil n'est jamais fermé pour l'humanité. Ouvrons donc l'oreille à ces humbles remontrances que nos pères du XVII[e] siècle adressaient au grand roi Louis XIV, quand ils lui disaient : Que leurs franchises et libertés que les rois, ses aïeux, leur avaient accordées à *perpétuité*, étaient la base de leur existence misérable et d'où coulait la monnaie de l'impôt des digues, et des exigences de la vie; que ces libertés n'ont jamais été attaquées, sans que leurs pères n'obtinssent aussitôt une réparation royale, et qu'ils espèrent que Louis XIV, leur roi et leur père, les déchargera *des impôts du sel*, et des impositions exigées en Poitou pour les denrées et marchandises qui doivent être consommées dans l'île.

Mais les insulaires oubliaient que la justice doit tirer son chapeau devant un fermier des droits de Brouage; devant un fermier des cinq grosses fermes; devant les propriétaires des droits accordés sur les sels de Brouage; devant des receveurs des droits provinciaux, tous gens de la famille des sangsues terrestres; devant un roi qui a une petite guerre de Hollande le matin, une guerre d'Espagne le soir, des milliers d'ouvriers pour embellir Versailles, et des danses où les astres et les fleurs tourbillonnaient autour du prie-Dieu de Madame de Maintenon.

Louis-le-Grand, au milieu de son conseil d'état, déclare

que l'impôt de 35 livres 24 deniers lui appartient... que l'impôt des 19 livres 6 deniers est engagé pour le duc d'Orléans, et que ces deux impôts doivent rester; que les insulaires seront déchargés de la moitié seulement des autres droits sur le sel, et qu'ils auront la faculté de rembourser en dix années, à mesure de la vente des sels, la somme équivalente à celle qui représente l'autre moitié de ces droits, et qui a été versée par les fermiers dans les coffres de l'État ; que l'impôt des cinq grosses fermes est inattaquable; et enfin que les droits perçus par ses chers receveurs provinciaux seront conservés, parce que les insulaires ne sont pas *Régnicoles*, ce qui les prive de l'inestimable avantage d'avoir des bureaux de conservation des droits dus à Sa Majesté, sur les denrées expédiées en pays étranger.

En 1662, Louis XIV confirme les exemptions des droits de jaugeage que ses amés et féaux les habitants de Ré et ceux de la Rochelle avaient obtenues en remboursant les offices, malgré les oppositions du maître apothicaire Pierre Buyard, et de son acolyte Denys Aucher, de la Rochelle, propriétaires des jauges de cette ville et de l'île de Ré.

En 1675, les habitants assemblés avaient obtenu de l'intendant Domun, un singulier privilége. Dans toute l'étendue du territoire, l'entrée et le débit des vins, eaux-de-vie, bière, cidre, liqueurs et boissons, étaient interdits, de quelques pays que ces liquides fussent tirés. Je n'admire pas beaucoup Brutus condamnant son fils à mort, mais je tombe en extase devant des insulaires se condamnant par patriotisme à ne boire que du vin du crû, voire même de la piquette.

La concurrence les épouvantait. Ces gens-là devaient mal goûter le libre échange qui a fait la fortune vinicole de l'île depuis. — Un siècle de piquette !

Des ordonnances de 1675, de 1685, de 1687, de 1718, poursuivent les contraventions de peines assez vives. Cependant, comme l'amende n'était que de 50 francs, et que la contrebande faisait gagner mille pour cent, les contrebandiers ne manquaient pas, et on buvait encore du bordeaux à la barbe des marchands de piquette. Mais Louis XV fit défense à toute personne, noble même, de transporter des liquides dans l'île, sous peine de confiscation et de 500 livres d'amende. Le roi en son conseil, le duc d'Orléans régent, présent.

En 1681, Lambert, marchand, à Saint-Martin, imagine de faire descendre à terre un chargement de vins de Bordeaux blancs et rouges, à l'adresse du roi d'Angleterre. Les barriques étaient si mauvaises ! Il fallait les transvaser. On ne pouvait guère exposer la table de ce royal client à chômer du vin qu'il attendait avec anxiété. Mais le sénéchal de la baronnie ordonne au syndic de faire rembarquer aussitôt ces barriques qui sentaient la contrebande, et condamne ce Lambert, trop officieux, à 90 francs d'amende, 60 pour les pauvres de l'hôpital, 15 pour la seigneurie, et 15 pour les pauvres honteux. Les gourmets de l'île ne savent pas ce qu'ils doivent à la révolution de 93, qui a eú tort cependant de nous enlever tous les priviléges royaux dont je viens de vous parler. Ces priviléges avaient été vidimés, en 1790, par Luce et Éclaircy, notaires royaux de la ville et gouvernement de la Rochelle.

Une transaction du 19 décembre 1675 nous fait connaître un arrêt de Louis XIV, qui a l'originalité de l'époque. Il

ordonne que les habitants de la paroisse de Saint-Martin et de la Flotte paieront au sieur Lambert, trésorier de la cathédrale de la Rochelle, et à ses successeurs, dix sols par quartier de terre et livre de marais, à la recette établie à Saint-Martin. Maître Nicolas Gaubrit, de ce bourg, y attendra, pendant quinze jours, l'impôt de chaque habitant, muni du plan de sa propriété, sous peine de poursuites. L'huissier Chéron donne assignation à Clair Baron, syndic, et au lieutenant politique de la Flotte, de comparoître devant le lieutenant-général de la Rochelle, pour accepter cette transaction. Ce qui eut lieu.

Ce n'était pas assez de payer les fontaines de Brouage, il fallait encore subventionner les trésoriers de cathédrale.

La puissance royale n'était donc connue de nos populations rhétaises que par ces priviléges qui n'avaient de force que par la faiblesse de la France, et qui n'étaient plus qu'une lettre morte entre les mains des rois qui se nommaient François Ier, Louis XIII et Louis XIV. Mais les priviléges seigneuriaux n'ont pas eu le même caractère. Ils représentaient le contrat de famille, le code civil et criminel, l'autorité du père, et nous pouvons y glaner quelques rapprochements qui feraient tache sur notre législation. Tous ces priviléges des seigneurs suzerains, jusqu'à Bueil, ont été vidimés en 1561, par Martin Larsère et René Duisseau, notaires seigneuriaux; et, en 1615, par les notaires royaux Dupuy et Beaudin, à la requête de Lechantre, ministre de la Flotte, en Ré. En 1728, l'imprimeur Mesnier, de la Rochelle, a relevé tous ces titres, dont nous ne donnerons qu'une analyse raisonnée.

Pour expliquer le motif de ces priviléges, j'ai dit, avec tout le monde, que les insulaires n'auraient pas pu vivre

sans eux, sur une terre ingrate. J'aurais dû ajouter que l'île était un gâteau que trois maîtres se disputaient : les seigneurs suzerains, les Anglais et les rois de France. Les caresses pleuvaient dans l'air alors, et plus tard les pattes douces ont montré les griffes.

Nos seigneurs suzerains réclamaient souvent des rois de France, des priviléges pour leurs manants, et par leur parenté avec les familles royales, la voix de ces seigneurs était très-écoutée.

Savary et Raoult de Mauléon furent les premiers législateurs de nos priviléges. La famille seigneuriale des Thouars avait accepté ces priviléges, dont les titres originaux ne nous sont pas parvenus.

En 1289, Guy, vicomte de Thouars, seigneur de Talmont, Marans et île de Ré, et Marguerite d'Eu, sa femme, nous donnent le salut en notre seigneur, perdurable, le jeudi après Saint-Jean-Baptiste. Faisons savoir qu'à la prière de nos hommes et de nos femmes, étant et manants de notre île de Ré, paroisses de Saint-Martin et de Sainte-Marie de Ré, et autres lieux de l'île, nous ratifions les anciens usages de nos très-humbles antécesseurs, les Mauléons.

Nous devons faire remarquer ici que Saint-Martin, en 1289, est déjà le bourg le plus important avec Sainte-Marie, et que le Bois n'est même pas cité dans cet acte authentique.

Ce préambule est suivi d'une exposition peu méthodique des droits accordés aux manants, que nous ne poursuivrons que dans les détails qui peuvent nous intéresser, laissant, comme nous l'avons fait pour les vieilles campagnes, tous les points inutiles à une histoire, qui ne doit pas ramasser tous les noms et toutes les virgules des vieux parchemins.

Des affaires criminelles et délits — Guy veut que les jugements soient faits par les manants de l'île, envers quelconque personne que ce soit, sauve l'argent au seigneur de son pain et de son vin, c'est-à-dire, sauf les domestiques commensaux de la maison du seigneur. Ces jugements pourront avoir trois assises, mais on doit juger à la quarte. S'ils y défaillent, l'affaire devra être renvoyée devant le seigneur ou ses délégués, mais alors ces manants coiffés du bonnet de juges, feront tous ensemble une amende de soixante livres. Si, au contraire, ils font un jugement mauvais, et que la partie lésée en appelle, il feront encore tous ensemble une amende de soixante livres, et rendront les dommages à partie.

Louis de Thouars, en 1357, leur accorde le droit de présentation d'un juge criminel ; ils pourront le casser et le remplacer, s'il y a lieu. Mais, — remarquons bien ce mais, — si ce juge rend mauvais jugement par malice ou concussion, ce jugement sera cassé et le juge sera condamné à 60 francs d'amende, à une indemnité, aux frais, etc. ; mais si le juge a agi par ignorance, les habitants paieront pour le juge. Le juste Salomon ne parlait pas avec plus d'équité. — Responsabilité du juge. — Responsabilité de ceux qui nomment ce juge ! — Je sais bien qu'aujourd'hui les juges en France sont incorruptibles, et exempts de ces passions malicieuses que Louis de Thouars flétrit ainsi. Nous savons tous que l'ignorance ne se trouve jamais sous un bonnet de juge. Mais enfin le XIVe siècle avait sans doute d'excellentes raisons de soupçonner la nature humaine, même sur le siége de la justice. Les seigneurs de l'île conservaient cependant toujours leurs droits de haute et basse justice.

Des Vins. — Sous le règne d'Henri IV, les vins, à leur sortie de l'île, payaient dix sols par tonneau. Mais ce qui démontre l'antipathie que les guerres anglaises avaient laissée dans le sein de nos populations, c'est que les commerçants de cette nation payaient vingt sols, lorsque les autres nations n'en payaient que dix.

Sous les seigneurs, les insulaires, quelques jours avant les vendanges, coupaient quelques raisins noirs, pour faire le vin des vendangeurs. On tolérait aussi que les vignerons pussent récolter quelques paniers de raisins pour leur usage. Mais les abbés des Chateliers virent qu'on abusait de cette tolérance, et ils obtinrent jugement contre les habitants de Sainte-Marie, pour abolir cette coutume.

Guy de Thouars veut que chacun puisse vendanger à son gré, et partout, sans en attendre congé de lui, et sans rien exiger de la récolte en vin, si ce n'est de bonne volonté. J'aime à retrouver ainsi dans ces vieilles institutions, ces libertés qui font rougir le XIXe siècle, qui demande encore naïvement si le ban des vendanges doit être aboli.

On recevait alors la vendange dans des mayaux, nommés plus tard méaux, du mot mérain, sans doute. — Ce sont les cuves de nos vignerons.

Guy permit aux hommes et aux femmes de l'île de vendre vin à taverne ou en gros, et de charger sans *nulles coutumes*, c'est-à-dire sans droits. Chacun pouvait avoir sa mesure à vin, signée du seigneur, sauf l'amende qui suivait si la mesure était trouvée fausse.

Lorsque en 1289, Guy de Thouars s'élevait ainsi contre la mauvaise foi du vendeur, il ne prévoyait pas que dans le XIXe siècle, la tromperie dans le commerce des liquides

serait un art. Nos tonneliers excellent à fabriquer des futailles de 30 veltes qui en contiennent 32, et nos producteurs de vins sont passés maîtres dans la science du mélange des liquides. Le vigneron accuse le négociant, et *vice versa*. La justice qui roule carrosse depuis le jour où elle a mangé l'huître du bon Lafontaine, fait des lois qui n'atteignent que les imbéciles; ce que je prouve par l'adage de 1865. Un trompeur qui passe à travers les mailles de la justice sans y rester, est un honnête citoyen. — Il était si adroit.

Dans le XVIe siècle, le vin de l'île était vendu 10 francs le tonneau, 13, 24, 30, 45, 60, 100 et 120 francs même. Mais à 10 francs, les populations étaient misérables. Le quartier de vignes valait mille à quinze cents livres. La journée du laboureur était fixée à dix sols par jour, avec une chopine de vin. Il a obtenu plus tard douze sols. Dans le XVIIe siècle, le cours du vin a oscillé dans cette même variation de prix que nous voyons dans le XVIe. Arcère nous apprend qu'en 1730 à 1750, la barrique de vin pour la chaudière était payée 10 à 11 livres.

Le vin de l'île, à l'ombre du privilége que nous avons fait connaître, se consommait en grande partie en nature, et ce qui restait était converti en eau-de-vie qui, d'après les termes de l'arrêt de Louis XIV, était expédié hors du royaume.

Dans le dernier siége de la Rochelle, le vin de l'île se vendait dans cette malheureuse ville 12 et jusqu'à 45 sols le litre. Il est bon de savoir que l'âne de Pierre Viette, bien maigre cependant pour faire de succulents beeftaks, fut acheté le même jour 282 francs, et que deux gousses d'ail furent payées 40 sols.

Les vignobles de l'Aunis étaient fortement imposés, et

donnaient cependant un revenu peu considérable. En 1753, on évalue les terres au sujet du dixième. Le produit par quartier pour les bonnes terres est fixé à 15 livres pour les terres de premier ordre, 10 pour les médiocres, 5 pour les mauvaises. Le quartier en vignes donnait en moyenne huit barriques de vin, ce qui le plaçait dans la premièra catégorie. On prétend que les vignobles étaient moins travaillés qu'aujourd'hui. — C'est une erreur. — Dans une transaction entre les oratoriens et des fermiers, on stipule que les vignes recevront six et sept labours pour les rendre plus fertiles.

Naufrages. — Les Gaulois pillaient le navire échoué sur les grèves, et mettaient l'équipage à mort. En 1226, Henri, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, ordonne que sur les côtes de l'Aunis, la cargaison sera rendue aux naufragés. Si l'équipage avait péri, la cargaison devait appartenir au seigneur de la terre riveraine.

Les priviléges des Thouars, en 1289 et 1357, nous donnent quelques notions intéressantes sur les épaves trouvées sur l'arène ou sablon de mer. Si le tronc d'un chêne ou du mérain viennent à la côte, le seigneur partage par moitié avec celui qui les trouve. Mais si ce mérain n'avait pas été abattu, mais déraciné, il appartiendra à celui qui le découvre. Le possesseur avait quinze jours pour payer les droits, mais Louis de Thouars lui accorde quarante jours. Si quelque riverain prend à la *rayne* — laisse de mer — un esturgeon ou un marsouppe, il aura droit à la moitié, mais le seigneur prélèvera l'échine sur deux doigts de large. Ces gros poissons étaient dits poissons royaux, et quand une baleine s'échouait sur le sablon, elle appartenait en-

tièrement au seigneur suzerain, qui disait : car tel est notre plaisir. Cette formule nous prouve la *royauté* de nos *seigneurs*, qui avaient le droit souverain de francs-fiefs et qui jouissaient eux-mêmes de ce droit. On a prétendu que lorsque les seigneurs avaient fait hommage aux Rois de France, ils avaient accepté le titre de barons. L'erreur est notoire. Charles VI, en 1408, déclare que son cher cousin, Pierre d'Amboise, seigneur de l'île de Ré, possède cette terre et seigneurie, franchement, sans en reconnaître aucun seigneur, sinon en franc aveu, mais que son féal cousin reconnaît cependant tenir cette seigneurie à foi et hommage lige, du roi de France.

Les seigneurs ont été souvent dans l'obligation de réclamer les droits d'épaves à ces rapineurs des plages qui, aujourd'hui encore, malgré la surveillance administrative, mettent dans leurs rapines l'activité qu'on remarque dans les sauterelles des Sablons, acharnées autour d'un cadavre.

Dans les priviléges accordés par Amboise, au moustier de Notre-Dame de Citeaux, nous voyons que ce seigneur donne — pour le salut de son âme, — la quatrième partie des poissons pris dans sa terre d'Ars et de Loix.

Code rural. — Les seigneurs qui recherchaient tous les moyens d'attirer une population sur leurs terres, accordèrent des priviléges ruraux assez larges. Les guerres, les pillages enlevaient souvent à ces agriculteurs le bénéfice de ces largesses ; la servitude seigneuriale qui ôtait au laboureur cette jouissance de la possession moderne, pouvait bien occasionner souvent le paupérisme agricole. Mais nous sommes parfois trop sévères pour ces institutions passées que nous jugeons mal.

Croyez-vous que la propriété foncière de l'île qui supporte d'énormes impôts, qui voit la propriété salicole, par exemple, classée en première catégorie, lorsque les décrets la rejettent dans la classe des marais gâts, croyez-vous, dis-je, que cette propriété paie moins que sous les Mauléons ?

Il y avait les droits du 5e, du 13e, du 15e, du quart, de la dîme, etc. Guy de Thouars supprime tous ces droits, et impose la terre de cens, de dix sols par quartier de vigne, de terre ou de marais, gagnable ou non gagnable, mesuré à la mesure de la Leu, qui était de 4,000 ceps plantés. Ces droits étaient payés, à son *hébergement* à Saint-Martin, moitié à Noël, moitié à Pâques. Un retard, après quinze jours de délai, était puni de 5 sols d'amende, et enfin de recours contre les biens du retardataire.

Guy dit : terres gagnables ou non gagnables; il y avait alors dans l'île des terrains gâts et des marais gâts. C'étaient des non valeurs qui payaient sans profit pour le laboureur. Il fallut vingt-neuf ans de réclamations pour que Jean de Thouars, successeur de Guy, reconnût qu'il n'était pas juste de forcer les insulaires à prendre des terrains gâts et *forêts* qui ne produisaient pas l'impôt de 10 sols par quartier. Ils avaient résisté à cet impôt, et il les décharge de toutes redevances passées, pourvu qu'ils paient ensemble une rente de cinq cents sols sur leurs maisons et terres franches ou cultivées. Il les décharge encore, par amour de la paix, dit-il, des droits d'Araines ou marais gâts, non payés, mais à l'avenir ils paieront dix sols par quartier d'Araines.

Il permet aux insulaires de faire pâturer librement les animaux sur les terrains gâts, et cette liberté est encore respectée sous le nom de biens communaux.

Mais dans cette charte datée de son château d'Olonne, Jean fait remarquer sa perspicacité financière. Ses prédécesseurs, dans leurs chartes, avaient oublié certaine rente de cent livres sur laquelle la baillette paternelle même gardait le silence. Il ne peut pas accepter une pareille réticence, et exige par transaction, 900 francs, une fois payés; il les tient quittes, et maintient la rente pour l'avenir.

Guy de Thouars exempte de l'impôt le fief Brossard, qu'un M. Brisson, procureur du roi, à la Rochelle, posséda plus tard, comme époux de demoiselle de Boudigale, le fief de Boè, et la Fourest de Ré, comme domaines suzerains.

Les terres qui doivent être *plantées*, devront l'être en quatre ans, et seront exemptes d'impôts pendant le même espace de temps. Mais si l'agriculteur y sème du blé, le seigneur aura droit de terrage.

Cette loi se rapproche de la loi française, qui exonère les semis en bois, les lais de mer livrés à l'agriculture. Mais elle est surtout remarquable parce qu'elle a sauvé l'agriculture mourante d'une terre ingrate, lorsque dans le XIX[e] siècle, nous voyons le Gouvernement refuser de tendre la main à une industrie de l'île qui expire dans toute sa force de production.

Guy veut préserver sa *fourest*. Ses arrêts nous font connaître les animaux employés dans l'agriculture; si un bœuf ou une vache sont pris dans cette forêt, le propriétaire paiera quatre deniers; un âne ou un cheval ne paieront que deux deniers. Si un homme est pris avec la branche qu'il aura coupée, il paiera soixante sols, et il ne paiera rien s'il est pris sans la branche.

Si un insulaire ne payait pas ses dettes, on pouvait faire

saisir ses meubles et les faire vendre. Mais le seigneur fit défense de transporter ces meubles en dehors de l'île, tant qu'on trouverait un acquéreur dans l'île. Cela semblerait prouver que les ouvriers étaient rares alors, et qu'il était difficile de se procurer les choses meublantes d'une maison.

Le débiteur était tenu de prouver son meublage qu'il donnait en garant, par témoin. Mais Louis de Thouars abolit ce témoignage.

Mais si pour dettes on vendait maison, terre ou vigne, il n'y avait vente nulle. Ces mesures ne peuvent s'expliquer que par ce besoin impérieux que le seigneur comprenait, de défendre cette société naissante, et de conserver les gages de ses redevances.

La chasse. — La nature des chasses de l'île devrait placer cette terre en dehors de la loi française sur la chasse, loi que j'ai démontrée fausse dans son principe et insoutenable dans ses conséquences. Nos chasses s'exercent sur des oiseaux de *passage*, qui sont la manne de tous les peuples. Nos seigneurs étaient plus libéraux que nos lois. Guy veut que tous les insulaires aient le droit de chasser sur ses garennes, le lièvre, la perdrix, le connil, l'oiseau sauvage. — L'île de 1289 possédait donc des animaux qui ont disparu par la destruction des bois, — avec ou sans chiens, avec ou sans rets, et en tout temps. — Il veut que celui qui pourra tenir chien chez lui, le fasse sans empêchement. En 1865, les rets sont proscrits, les chiens paient patente, et la chasse est le privilége du riche.

Le seigneur ne se réservait que les faucons, les éperviers, et les griffaulx, car ce sont des oiseaux royaux.

Droits de réunion. — Louis de Thouars accorde aux insulaires le droit de s'assembler dans un intérêt quelconque, pourvu cependant que ce ne soit pas contre le seigneur ou contre ses États. Il leur donne le droit d'établir entre eux les impôts qu'ils doivent supporter. Pour cela, quelques habitants étaient nommés dans chaque paroisse pour établir les rôles, et les deniers étaient remis entre les mains d'une personne solvable, qui était choisie par la majorité des habitants.

Plus tard, les rois accordèrent cette permission de s'imposer, sur le rapport du contrôleur général des finances, d'après l'avis de l'intendant de la province. Des délégués des paroisses établissaient les rôles vérifiés par l'intendant, et la répartition était faite en présence des syndics et des lieutenants politiques. Les deniers étaient encore déposés entre les mains d'un élu des habitants. Ainsi, sous Louis XIV, le Conseil royal recherche les moyens de liquider les dettes des insulaires. Le sieur Bégon dépose son procès-verbal le 23 juillet 1694. Un acte d'assemblée générale des habitants demandant au roi la permission de s'imposer d'une somme de 36,000 francs, est déposé le 24 juin 1696. Sa Majesté permet, le 22 octobre 1697, que les habitants puissent s'imposer sur le général et sur les maisons, terres, marais et autres domaines de quelque nature qu'ils soient, appartenant soit aux habitants, soit aux étrangers privilégiés ou non. Ces deniers devaient servir au paiement des charges ordinaires ou extraordinaires, telles que logement de l'état-major et dettes de travaux généraux.

Dans ces assemblées populaires, on levait des *tailles* sur les habitants, pour le paiement annuel des redevances et

rentes dues aux seigneurs. Plus tard, ces impôts particuliers furent encore soumis au contrôle des intendants de province.

Les devoirs de la mer. — La noble famille des Thouars habitait ses châtellainies de Talmont, de Châtel-Aillon, d'Olonne ou de Courson. La traversée de ces lieux dans l'île, à travers nos pertuis, pour leurs familles, les serviteurs, les équipages, les voitures, devait se faire gratuitement par les insulaires.

Tous ces priviléges sont donnés au château d'Olonne, mais cependant une charte du vicomte Tristan de Thouars est donnée à l'île de Ré même.

Toutes ces chartes seigneuriales ont été acceptées par les successeurs de ces Mauléons et de ces Thouars ; par Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, connétable de France, beau-frère de Louis XI, héritier de la seigneurie de l'île de Ré, par spoliation de Louis d'Amboise, et décapité en 1475, par ordre du roi ; par Louis de la Trémouille, à Beaugency, en 1482 ; par François de la Trémouille, en 1525; par Louis de Beuil de Sancerre, capitaine des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi.

De graves contestations s'élevaient souvent entre les seigneurs et les manants. Une transaction de 1544 nous fait connaître la manière dont ces droits centestés étaient garantis.

François et Louis de la Trémouille gourmandaient les manants qui ne payaient pas : 1° Une rente annuelle de cent livres tournois, établie par un Thouars ; 2° Une rente de vingt-cinq livres tournois, pour demeurer quittes des biens et corvées qu'ils faisaient autrefois ; 3° Ils exigent que la déclaration de tous les biens et héritages de l'île, tant

d'église que de noble roture, soit faite, pour connaître les devoirs auxquels ces biens sont tenus, et que cette déclaration soit conservée dans un cartulaire signé du lieutenant du gouverneur, et d'un notaire seigneurial; 4º Ils demandent que les arrérages des terres et autres biens dont les habitants sont détenteurs, soient payés.

Cette pièce est déjà curieuse, car elle prouve que les populations, asservies cependant, ne laissaient pas sortir plus facilement l'argent de leur ceinture en 1500, que nos populations libres de 1865 ne le font de leur poche.

Le seigneur suzerain eut donc toutes les classes nobles et roturières contre lui, et la défense fut vive. On répondit que ces déclarations du foncier avaient été faites dans d'anciennes chartes et cartulaires, pour les terres, possessions, domaines et seigneuries qu'ils tenaient et tiennent encore, et qu'une nouvelle déclaration était inutile.

L'affaire est appelée devant le lieutenant de la Rochelle qui condamne les habitants, et repousse l'exhibition de leur livre de recette de l'île. Ils portèrent la cause devant le parlement de Paris qui les condamna encore. Ils firent alors appel devant la cour de Paris, mais ils prirent aussitôt la résolution de transiger avec Louis de la Trémouille. Les sieurs Rousseau, Sicateau, Coutencineau, Bounisseau, Prévots, etc., furent chargés de procuration. Ils déclarèrent toutes les terres, maisons, jardins, courtillages, ouches, prinses, marais, sartières dans un papier terrier. Ils convinrent de payer les rentes, et transigèrent aussi sur plusieurs procès qu'ils soutenaient encore, à l'occasion des deux *deniers oboles* que le seigneur prélevait pour l'achat et la vente de chaque tonneau de vin. Aujourd'hui la régie prélève sur chaque tonneau, la somme de 6 francs.

Tous ces priviléges royaux et seigneuriaux sont le miroir du passé, et la silhouette de nos aïeux, en s'y réflétant, y fait assez bonne figure ! Humilions-nous parfois devant eux, car ils ont été grands et forts, et relevons-nous avec fierté, puisque nous avons aussi progressé. Mais ne méprisons jamais la vieille maison, la vieille institution ou le vieil homme, car la loi de la solidarité enchaîne les générations.

Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Rédacteur, l'assurance de mon respect.

Docteur KEMMERER.

10e LÉTTRE.

PÉRIODE MILITAIRE.

J'aperçois toutes les grandes nations de l'univers sur la piste d'une idée géante. La voici : Jusqu'à ce jour, la guerre a eu pour hochets des lances, des mousquets, des canons, des feux grégeois, des mines explosives ; tous les engins enfin qui, dans une bataille de Waterloo, tuent cinquante mille hommes. Ce résultat fait pitié vraiment, en face des colères de ce jour mémorable. Cette tuerie en détail ne peut plus convenir au génie du XIXe siècle. Il faut trouver le secret d'une destruction en masse, la formule d'un Vésuve, les équivalents d'un feu grisou, qui auront pour mission évangélique de faire sauter une flotte cuirassée,

composée de millions de pièces de cinq francs et de milliers d'êtres humains, ou de réduire en pâte sanglante une ville, une contrée même.

Quand cette magnifique conception sortira du creuset de la chimie moderne, les philosophes crieront comme les Muezzins, que le règne de la paix universelle commence. Les méchants — je vous assure qu'il en existe — accepteront cette idée sublime avec le rire froid d'un Caligula. Le rêve du féroce César romain aura trouvé sa solution à 17 siècles de distance. L'humanité n'aura plus qu'une tête que nous pourrons couper d'un seul coup. Nous pourrons, comme le poète anglais Byron, former deux camps de l'univers entier, et nous arrêtant face à face sur le bord de l'abîme qui va tous nous engloutir, nous menacer du poing, et nous maudire en expirant.

Aussi dans cette fête infernale, au milieu de ces hommes qui rêvent tout haut que la vie de l'univers sera bientôt dans leur main, et qu'ils peuvent anéantir l'œuvre de Dieu dans l'espace d'une minute, vous seriez *toqués*, si vous éleviez la voix de la raison. Ne dites pas que l'existence de notre terre n'a d'échéance que lorsque celui qui *crée* veut détruire ; qu'un grain de sable ou une goutte de sang suspendent les conceptions les plus larges pour un siècle ou pour l'éternité. Ne dites pas cela. Mais laissez passer la torpille et l'étincelle électrique, et dormez tranquilles à l'ombre de la main qui sait brider la fureur des Océans.

Bataille, bataille ! Je veux remuer toute cette glorieuse ferraille ; je veux peser le sang répandu ; je veux entendre cette sainte fureur ; je veux exhumer tous ces ossements qui ont eu l'honneur de se coucher dans la terre rhétaise,

pour des mots ou pour des idées qui avaient besoin de progresser. Nos aïeux ont, comme nous, oublié que la guerre est une lutte de Caïn, et ils ont savouré l'âcreté de cette jouissance que donne le triomphe de la patrie.

Les garde-côtes rhétais. — L'institution des gardes maritimes avait une organisation régulière chez les Gaulois. Nous avons dit que la piraterie était un honnête métier, qui portait l'incendie, la mort et le pillage parmi les populations accroupies près des plages de la mer. Sans déclaration de guerre, la nuit, comme un oiseau de proie, le pirate descendait vers les habitations endormies. Il vivait sur l'Océan, dans de frêles esquifs, en dehors de toute civilisation. Quand la vigie gauloise jetait le cri d'alarme, le garde-côte laissait son foyer pour combattre. On appelait ces milices : *Milites limitanei et reparenses.* Elles avaient à leur tête des capitaines et des lieutenants. Des lettres de 1480, de Latrémouille, nous font connaître que le seigneur de Ré avait nommé un capitaine pour surveiller la descente des Espagnols pendant la guerre. Il y avait dans l'île un capitaine-sénéchal qui cumulait l'emploi de juge civil ou criminel, et de commandant des milices. Il était choisi par le seigneur.

Mais quand la population fut assez considérable, les chefs militaires furent nommés par les insulaires. Des lieutenants politiques furent mis à la tête de chaque commune. Celui de Saint-Martin avait le droit de donner le mot d'ordre aux autres. Le Conseil de guerre se tenait dans la maison du lieutenant politique, et était composé de quelques personnes élues par les paroisses, réunies aux capitaines,

lieutenants et enseignes des compagnies, ayant tous voix délibérative.

Les garde-côtes avaient des guetteurs ou sentinelles. Le signal de détresse était la fumée pour le jour et le feu pour la nuit. Un garde-côte devait toujours avoir chez lui un mousquet, une épée, une demi-livre de poudre, deux livres de balles. La justice ne pouvait pas faire saisir ces objets, et l'huissier dans ce cas aurait été puni d'une forte amende. L'esprit humain avait encore bien des étapes à traverser, avant que le télégraphe électrique remplaçât le feu et la fumée.

Plus tard, un capitaine-général eut le commandement de toutes ces milices, et cette haute dignité a été enfin remplacée par celle de gouverneur de l'île. Nous connaissons quelques hommes qui ont été honorés de ces fonctions. Des lettres de Louis XI, en 1479, nomment Jean Mérichon, sieur d'Uré, capitaine de l'île de Ré; en 1589, Arnaud Bruneau, seigneur de Rivedoux, fut élu capitaine-général par les habitants, et confirmé par Henri IV; en 1615, Guillaume Cothonneau est major-général des garde-côtes rhétais; en 1640, Jacob Cothonneau est capitaine-général et commande en second.

Sous les seigneurs, nous voyons que les vassaux doivent le service de l'Ost (armée), avec armes et chevaux, pour la garde du corps, de l'honneur et de la terre de ce seigneur suzerain. Si, dans la bataille, le seigneur était pris, les vassaux devaient le racheter et payer sa rançon. Les insulaires devaient une garde de six hommes au château seigneurial, près des Sables-d'Olonne le plus souvent, mais cet impôt vexatoire fut remplacé plus tard par une rente annuelle en argent.

Sous Louis XIII les milices furent solidement organisées, et sous Louis XIV elles fournissaient tous les jours une garde de six cents hommes, répartis dans les forts. En 1718, il y avait trois mille cinq cents hommes de 15 à 50 ans, capables de porter les armes. Deux mille à-peu-près étaient embrigadés et armés comme des troupes régulières. Ils formaient des compagnies de cadets, de grenadiers et de cavaliers. Ces hommes faisaient aussi le service du canon. La Flotte avait huit compagnies de cinquante hommes chacune; Sainte-Marie trois; La Couarde quatre; Ars neuf; Saint-Martin huit. L'infanterie occupait le fort du Martrais, la redoute des Portes et le fort Sablonceau. Les dragons battaient la campagne.

Dans la révolution, des compagnies de canonniers garde-côtes furent créés. Elles recevaient une solde régulière. En 1830, les gardes nationales se formèrent dans toutes les communes. Les bataillons avaient des compagnies d'artilleurs, de grenadiers, de voltigeurs et du centre. Saint-Martin avait de la cavalerie.

Nos souvenirs sont encore présents. Les moustaches à la Tamerlan, les rossinantes essoufflées, les tromblons en quartaut, les blouses à ceinture, les fusils à pierre de rebut, les sabres ébréchés, faisaient contraste avec cette gravité du soldat citoyen qui se posait en héros. Je dois dire cependant que les insulaires se lassèrent assez vite des moustaches et des parades, et quand 1848 leur enleva ces fameux mousquets que vous savez, je n'ai pas remarqué les larmes que l'armée de la Loire versa sur les étapes de son licenciement.

Les armes des milices du VIIIe au XVe siècle n'étaient pas brillantes. Des fourches, des frondes, de longs bois avec pointes acérées, des hallebardes avec des hampes ferrées, des arbalètes, des haches d'armes, des épées.

Dans le XVIe siècle les insulaires eurent des arquebuses et des compagnies d'arquebusiers, par ordonnance royale. Ce n'est que vers la fin de ce siècle seulement que le mousquet remplaça l'arquebuse. Cependant au commencement du XVe siècle, nos plages entendirent le bruit inconnu du canon, et depuis nos artilleurs poursuivirent les ennemis de la France, en transportant des pièces jusque sur des pointes de rochers que la mer découvrait à peine dans son reflux.

En 1761, le fort Martrais était mitraillé par une flotte anglaise. Un boulet ricoche sur le parapet, et tue un jeune enfant qui regardait avec la témérité de son âge, son père qui pointait un canon. Le capitaine s'avance et console le malheureux père, qui essuyait de sa main noircie les larmes de sa doulour muette. Dieu m'avait donné cet enfant, capitaine ; il le rappelle à lui... Mais avant de pleurer, je dois mes bras à ma patrie.

Aussitôt le milicien, du village de la Couarde, pointe froidement la pièce qui lui est confiée, et pendant quelques heures savoure sa vengeance, en frappant à chaque coup les meurtriers de son enfant.

Le pistolet vint avec le mousquet. Au XVIIe siècle nos milices s'empressèrent d'adopter le fusil et la baïonnette qu'on venait d'inventer. Mais, jusqu'à cette époque, l'arme préférée des combats qui ensanglantèrent l'île, fut l'épée. On s'abordait poitrine contre poitrine. On connaissait déjà

les *enfants perdus*, les zouaves de notre armée d'Afrique. On formait aussi des compagnies de francs-tireurs, et le célèbre défenseur de l'île de Ré, le maréchal Toiras, étant à la cour, était capitaine d'une de ces compagnies dont le roi Louis XIII était sergent-major.

Dans le XVIIe siècle, les soldats des guerres religieuses avaient la pique, le mousquet, l'épée et le pistolet.

Dans les assauts que l'église de Saint-Martin supporta, et dans le fameux siége de cette ville, des engins différents furent employés :

Des clous ou des chausse-trappes dans les douves ou fossés remplis d'eau ; des encensoirs formés d'un long bâton supportant à l'extrémité un vase rempli d'huile et de bitume enflammés ; des mangonneaux pour lancer des quartiers de roche ; des sacs pleins de terre pour s'abriter ; des fascines ; des gabions ; des masses de sable et de cailloux pour combler les fossés ; des sapes pour miner les murailles ; des échelles pour grimper.

Jusqu'en 1848, époque à laquelle nos milices rhétaises ont cessé d'exister, le fusil à percussion n'a jamais fait partie de l'armement.

Par ses priviléges, l'île de Ré repoussait toute garnison royale, et ne portait les armes que sur le sol rhétais. Ici, tout homme était soldat. Ce n'est qu'en 1568 qu'une garnison française vint planter son drapeau fleurdelysé sur ces remparts privilégiés. Cette imprégnation de l'élément étranger à l'élément indigène fut mal supportée d'abord. Il y avait dans l'esprit rhétais un orgueil d'indépendance que

nous ne concevons plus aujourd'hui, et qui avait poussé de si fortes racines, que les populations rhétaises, au milieu des plus sanglants pillages, n'eurent jamais l'idée d'appeler à elles le secours d'une force française. Ces lignes chatouilleront peut être la pulpe nerveuse de nos Rhétais modernes, et réveilleront la reconnaissance du souvenir qu'on doit toujours avoir pour les premiers pionniers du foyer domestique. Je me représente ces milices du VIIIe, du Xe, du XIIe siècle, couchées dans les broussailles, dans un pli de la dune, l'œil vers l'Océan, l'oreille ouverte à tous les bruits, et guettant l'arrivée des nombreux écumeurs de ces pertuis désolés. Elles m'intéressent moins plus tard, quand je les vois partageant avec les troupes royales, la garde des forts, parce que je conçois que par la perte de son indépendance, le milicien a perdu le mobile qui le faisait soldat. Ce n'est plus qu'un garde national.

Une lettre de privilége signée Yvon, seigneur Dufon, graud veneur, gouverneur et capitaine général de six mille archers du pays de Poitou, Touraine, Saintonge, Anjou, etc., est donnée à Bordeaux, scellée de cire rouge, sur simples queues, en 1475. Elle nous intéresse, parce qu'elle corrobore ce que je dis plus haut.

« Salut de la partie des manants et habitants des îles de Rhé, Ars et Loix. Des lettres de liberté, franchises, priviléges, exemptions, ont été données et octroyées par le roi Louis XI, notre sire, auxdits habitants. Nous voulons les laisser quitte de notre dite charge de *francs archiers*, et nous ne voulons pas les contraindre à faire ni mettre sur lesdites îles aucuns francs archiers, parce que lesdits habi-

tants sont de présent pressés de faire autres armes et assemblées pour la *tuyssion* (défense) de l'île. Ils ne seront donc pas dorénavant et à l'avenir, contraints de fournir le nombre de six francs archiers qui leur avaient été commandés pour le service du seigneur. » Cette dernière clause est remarquable, parce qu'on les exempte même du service particulier dû au seigneur, en dehors du service du roi.

Je dois en outre soumettre à l'attention du lecteur, cette formule que j'ai trouvée dans quelques autres écrits : *Iles* de Rhé, Ars et Loix. Le plateau de l'énorme rocher qu'on nomme l'île de Ré, semble en effet formé de trois têtes qui s'élèvent au-dessus de l'Océan. Ces trois têtes sont entièrement séparées entre l'île de Ré et l'île de Loix, et presque séparées entre Ars et l'île de Ré.

L'histoire militaire de l'île de Ré comprend quatre périodes bien distinctes. — Du VIIe au XIIe siècle, guerre aquitanique ; du XIIe au XVe siècle, guerre anglaise ; du XVe au XVIIe siècle, guerre religieuse ; du XVIIIe au XIXe siècle, guerre napoléonienne.

Première Division. — Guerre aquitanique.

Les Sarrazins, qui étaient maîtres de l'Espagne, étaient commandés par le calife Adhérame. Un gouverneur de la Catalogne, Munuza, jalousait la puissance du calife et étudiait les moyens de se rendre indépendant, lorsque le duc chrétien Eudes vint frapper à sa porte. Eudes descendait en ligne directe de Clovis, par les hommes. Boggis, son père, était fils de Caribert. Son esprit de révolte l'entraîna

sur la pente où glissent tous les ambitieux. Il se leva contre le roi de France, entraîna la Gaule méridionale, et s'empara de tout le pays au-delà de la Loire. Il se crut alors assez puissant pour refuser de reconnaître la suzeraineté du roi de France.

La couronne écrasait le front de Chilpéric II, et Charles, maire du Palais, esprit dominateur, le tenait en tutelle. Charles était fils de Pépin d'Heristal, maire du palais sous les rois fainéants. Les époques si tourmentées de notre histoire peuvent seules expliquer la détermination que prit Chilpéric, de faire appel à ce duc révolté, à Eudes, qui accourut des bords de la Loire. Mais Charles avait la taille d'un grand capitaine. Il défit l'armée ducale, qui se replia vers l'Aquitaine, en entraînant le monarque débile et le trésor royal. Le trône de France était libre. Charles pouvait en gravir les degrés. Il hésita. Chilpéric céda à son invitation, et revint à Paris, pendant que Charles en sortait pour se précipiter, avec la rapidité de la foudre, sur Eudes, qui se révoltait encore, et qui fut encore battu. Le révolté accepta la paix qu'on lui imposait, mais ne se soumit qu'en apparence. Il fit en secret des ouvertures à Munuza, et ces deux hommes qui avaient un esprit d'indépendance qui fait parfois les grands hommes, se comprirent.

Le duc chrétien donne en mariage au muzulman Munuza, sa fille Lampagie. Le calife Adhérame comprend la menace de cette alliance, se jette sur la Catalogne, culbute le che Munuza, offre au calife de Damas, Lampagie, sa prisonnière, qui devint la favorite du harem, et se retourne contre Eudes. Il envahit le Languedoc, s'empare de Nar-

bonne dont il fait une place forte, et descend comme un torrent vers la Saintonge. La France de 732 allait disparaître de la carte d'Europe. Le duc d'Aquitaine implore le secours du roi de France, et Charles fait taire ses justes rancunes, pour ne s'inspirer que du danger suspendu sur la chrétienté. Il se rue sur les soldats de l'Islamisme, dans les plaines de Poitiers, près de Saint-Martin le Bel. Cent mille morts arabes, d'après les historiens, trois cent mille, d'après le dictionnaire de De Feller, firent un mur sanglant entre les deux armées. Charles devint le héros de la France, et y gagna ce nom glorieux et historique de Charles *Martel*, parce qu'il avait frappé comme un marteau.

Le duc d'Aquitaine Eudes n'eut que le second rang; cependant, à la tête des milices rhétaises, il se bat avec l'énergie du lion, se précipite sur le camp du calife qu'il détruit, et contourne ensuite l'armée ennemie, qui s'enfuit devant tant d'héroïsme.

Les poètes et les historiens nous ont transmis tous ces faits mémorables.

Aux champs voisins de Tours, champs où Charles Martel
Vit bénir ses drapeaux par Saint-Martin Lebel ;
Contre les Sarrazins, c'est Eudes, dit l'histoire,
Qui du fils d'Héristal, décida la victoire,
Et c'est aux fils de Rhé, en ces champs de l'honneur,
Qu'Eudes dut son succès, et Martel son bonheur.

Le farouche Adhérame fut tué dans la bataille, et le duc Eudes revint à l'île de Ré, à la tête de ses milices victorieuses.

Le poète ajoute :

> Eudes, chez ces héros, vint fonder son asile ;
> A Saint-Martin vainqueur, il consacra leur ville.

Mais le repos pesait à cet homme de fer. Il déploie encore l'étendard de la guerre, et marche contre le roi de France. Charles Martel lui barre le passage et culbute son armée. Alors, ce grand révolté, ce soldat de sang royal, retourne dans l'île de Ré, cette île préférée, et là, comptant une à une les illusions de la lutte immense de sa vie, il attendit la mort dans son château ducal de Sainte-Marie.

Ce château a été la première construction défensive de notre île. Des douves, de hautes murailles, des boulevards devant les portes, rappellent le système de défense de cette époque, que l'esprit de Rome dominait encore. Le château forteresse avait été la première pensée de ce duc guerrier, qui voyait avec tristesse les agriculteurs de l'île harcelés par les hordes barbares et belliqueuses du Nord.

Les Normands ou Saxons descendaient sur les rivages de la Bretagne, de la Saintonge, comme une immense désolation. Aujourd'hui quand un navire suédois ou norvégien rentre dans nos ports de commerce, il reçoit le salut amical de l'officier du port. Mais alors, la Baltique cachait dans les déchirures de ses côtes rocheuses, les enfants d'Odin, de ce guerrier législateur qui n'avait laissé à ses peuples que des lois et une religion sanguinaires. Ils méprisaient l'agriculture et ils organisaient des flottes pour le vol et la destruction. Marins intrépides, sachant obéir et sachant commander, rapides dans la fuite, ardents à la poursuite, avides de richesses, ils immolaient les prisonniers avant

d'entreprendre une nouvelle expédition. Ils pillaient surtout les abbayes et les églises.

Nous les trouvons déjà dans le ve siècle, piétinant nos rivages, et dans le IXe siècle nous les voyons encore, féroces et implacables, escaladant le château ducal de Sainte-Marie, et ne laissant que des débris sous leurs pas. Cette funeste journée que l'histoire nous a conservée, et sur laquelle une charte de Charles-le-Chauve reste cependant muette, fut horrible. Les habitants furent poursuivis jusque dans les dunes, et ne revinrent que lorsque la flotte normande disparut derrière le cap d'Uliarius. Assis et pleurant sur les débris fumants de leurs chaumières, auprès du clocher et de la sacristie voûtée qui marquaient encore la place où le château forteresse s'élevait, les insulaires du Bourg-Chapon étaient tristes jusqu'à la mort. Leurs bras étaient sans force pour inhumer les victimes de ces férocités humaines.

Mais le temps sèche les douleurs. Ils se remirent à l'œuvre, et les villages de la Cave, de la Ferlandière, de la Ménardière, de la Cointardière s'élevèrent, et, en se groupant, formèrent plus tard le village de Sainte-Marie.

Sidonius Apollonius, dans le ve siècle, nous fait connaître ce peuple de pirates saxons, par une lettre touchante. Il tremble pour ses amis, mais il se rassure, parce que les marins des côtes de l'Aunis et de la Saintonge sont braves et souvent victorieux. Nantes, Bordeaux, Saintes, etc., furent longtemps sous la domination de ces hommes du Nord, qu'on ne parvint à refouler entièrement que dans le XIe

siècle. Jusqu'à cette époque, le cri de guerre du Saxon retentissait souvent sur la cime de nos dunes sauvages, et ce cri sinistre glaçait le courage de nos populations rhétaises.

Deuxième Division. — Guerre anglaise.

Nous le savons déjà : c'est une femme qui va nous ouvrir la porte des pillages, et d'une désolation de trois cents ans. Éléonore est une des grandes figures historiques du XII[e] siècle. Elle était fille de ce vaillant comte de Poitiers, Guillaume IX, duc d'Aquitaine. La nature l'avait largement dotée par la beauté du corps, par l'élévation de l'esprit, et par sa naissance qui mettait à ses pieds la Saintonge, l'Aunis, la Gascogne, le Poitou.

Son père, par un sentiment politique bien remarquable, la fit asseoir sur le trône de France, avec Louis-le-Jeune, qui l'épousa en 1137, à Bordeaux.

Croisée chevaleresque en Orient, reine répudiée en France, nous la retrouvons sur le trône d'Angleterre, avec Henri Plantagenet, à qui elle apporte son héritage de peuples. Méprisée par son royal époux, prisonnière pendant seize ans par ordre de ce roi, elle revint dans cette Aquitaine anglaise, pour mêler, sous les dalles de l'abbaye de Fontevrault, ses cendres à celles de son époux Henri et de son fils Richard. Elle fut législateur. Ses *Rôles d'Oleron* qu'elle écrivit dans cette île, et sa charte de commune donnée à la Rochelle, grandissent cette femme aux yeux de la postérité ; mais la blessure qu'elle fit à deux peuples et à deux rois dont la longue famille a toujours rajeuni les

colères et les antipathies nationales, a arrêté pour plusieurs siècles la marche envahissante de la monarchie française.

L'Aquitaine du XIIe siècle devint donc province anglaise; mais le duc anglais devait hommage au roi de France. L'histoire de ces temps est voilée de deuil, et nous allons suivre sur la terre de Ré ses vestiges sanglants. Entre la France et l'Angleterre, la lutte va se dérouler, implacable, ivre de destruction, haineuse jusque dans la réconciliation, et ne laissant l'épée au repos que pour reprendre des forces. Un dicton populaire est conservé dans notre île, comme un écho lointain de ces haines qui restent dans la chair : « Ce n'est pas un chrétien ; — c'est un Anglais! »

La Rochelle, au contraire, fut souvent anglaise par le cœur. Plus tard, des velléités d'indépendance soufflent sur cette ville commerciale, et lui donnent une physionomie à part. Ce n'est pas une ville anglaise, ce n'est pas encore une cité française. Mais en 1204, quand le roi d'Angleterre Jean rentra dans le pertuis Breton, avec une flotte formidable, le port de la Rochelle s'ouvrit devant elle, au bruit des acclamations du peuple.

Philippe-Auguste, le roi de France, ravageait le Poitou et menaçait Niort et la Rochelle ; il recula devant les forces anglaises, et une trève mit l'arme au pied des deux armées. Parmi les garants de cette trève, l'Angleterre donne à Philippe-Anguste, le seigneur de Ré, Savary de Mauléon ; on prenait toujours les tenants des trèves parmi les plus grands seigneurs du royaume.

J'ai déjà parlé de ce grand homme de guerre. Parent d'Éléonore et des rois d'Angleterre par son alliance, il

tenait un rang élevé dans l'Aunis et faisait battre monnaie, comme il appert d'une charte des Templiers. Son esprit cultivé en fit un des poètes troubadours les plus brillants de ce siècle, et un Mécène dont les mains étaient toujours ouvertes pour les littérateurs. Il tenait cour d'amour, et y récitait cette poésie mélancolique qui est parvenue jusqu'à nous :

O cor ingrat, rudé e inésourablé,
Plus dur, cen fès, a plégar qu'un gros aubré,
Cour aura fin vers my ta crudeldat, etc.

D'après une charte de 1218, ce brillant seigneur, par ses dépenses exagérées, avait donné en gage, à Geoffroy de Maillé, pour la somme de 3,027 livres tournois, ses seigneuries de l'île de Ré, Chatelaillon, Benon, etc. ; il vit deux Rois se disputer ses faveurs. Philippe-Auguste et le roi Jean connaissaient la valeur d'un homme que le vertige de l'ambition perdit, en lui faisant prêter son épée, aujourd'hui pour la France, le lendemain pour l'Angleterre ; cette épée cependant pesa lourdement sur la France, et comme Éléonore de Guienne, sa parente, de Mauléon fit reculer pour quelques siècles l'unité française.

En 1219, Savary prit la croix, et se trouva à la prise de Damiètte; de retour de cette expédition lointaine, il se reposa quelques jours dans sa campagne du Bois, qu'il affectionnait. Le territoire sur lequel est bâti le Rouland, prit à cette occasion le nom de la Judée, qu'il a conservé. Une maison de refuge reçut des lépreux, dont le nombre grossissait après chaque croisade, et le chemin qui y conduisait est connu encore sous le nom de la Maladrie.

De 1152 à 1224, les Anglais firent un champ de bataille de l'Aquitaine. Pendant 72 ans, les garnisons anglaises occupèrent les forts de cette contrée. Savary, le seigneur de Ré, est partout. En 1208, il commande les troupes anglaises comme sénéchal du Poitou et de Gascogne, pour le roi Jean. En 1218, le roi de France, par une convention royale, lui donne Cognac, Benon, la Rochelle, et lui confie le commandement d'une armée, en le déliant des serments qui l'attachent à l'Angleterre. En 1214, Savary traite encore avec le roi Jean, et lui prête son épée pour reconquérir le Poitou. En 1215, il débarque sur les bords de la Tamise, à la tête de ses Poitevins, et taille en pièces les seigneurs anglais qui s'étaient révoltés contre Jean. Il succombe dans un guet-à-pens sous les coups d'une populace ameutée contre lui, mais son corps couvert de blessures résista encore. Ce brave soldat revient en Aquitaine, et conduit les troupes anglaises contre le roi de France, Louis VIII, qui le force bientôt à venir se renfermer dans les murs de la Rochelle, avec trois cents gentilshommes et une forte garnison. La défense de Mauléon fut éclatante, mais l'attaque fut si vive, que la Rochelle ouvrit ses portes au roi de France, après vingt-un jours de siége. Savary s'embarqua pour l'Angleterre avec les débris de l'armée anglaise, dont la fureur grondait sourdement contre lui. Pendant la traversée, profitant des ombres de la nuit, il ordonne à son équipage de laisser porter sur la côte de France, et échappe à la poursuite de ses assassins. Louis VIII le reçut avec enthousiasme, parce qu'il estimait la haute valeur de cet homme de guerre, et lui rendit généreusement tous ses domaines.

L'île de Ré, pendant cette domination étrangère, sous un seigneur qui faisait cause commune avec elle, dut largement profiter de cette force d'initiative qui distingue le peuple anglais. Nous étudierons plus loin les monuments religieux de l'époque, qui sont restés sur notre sol ; mais je crois avoir trouvé la source de dispendieux travaux, dans cette alliance d'un Mauléon avec l'Angleterre. Cette famille suzeraine, qui dépensa de si grosses sommes d'argent pour élever sur la terre de Ré des monuments grandioses, y attira les capitaux anglais. Nous croyons donc pouvoir assurer que les Mauléons ont été les *bâtisseurs* des constructions séculaires de notre île.

Cette époque de notre histoire ne nous a pas tout dit, et on regrette parfois ces lacunes historiques qui nous environnent aujourd'hui. Les Anglais ont tenu garnison sur notre sol, et j'ai cherché vainement dans le passé les événements de cette vie nouvelle, de ces points de contact d'une force militaire étrangère avec les milices indigènes. Je crois que l'armée anglaise n'occupait que le bourg de Saint-Martin, et le pied des sentinelles a usé la pierre des galeries militaires de l'église qui domine le pertuis Breton. Cherchez bien dans les tours, sur ces murailles religieuses, et vous découvrirez les noms inconnus de ces fils d'Albion.

En fuyant nos pertuis, les Anglais ont-ils détruit les archives qui nous seraient aujourd'hui si précieuses ? Ont-ils enrichi la tour de Londres de ces documents ? Cette dernière croyance est généralement acceptée.

Pendant l'occupation anglaise, le sang n'avait pas coulé sur la terre de Ré, mais Savary de Mauléon, que les

Anglais regardaient comme la cause de leurs désastres, attira sur l'île cette longue traînée de misères que nous allons suivre maintenant.

En 1225, le comte de Salisberi se présenta devant la Rochelle, avec une flotte nombreuse qui fit les plus grands efforts pour s'emparer de cette ville. Après avoir guerroyé pendant une année, le comte prit la résolution de retourner en Angleterre. Une tempête horrible s'éleva, et assaillit la flotte déjà sous voile et faisant route sur l'Angleterre. Les ancres furent jetées, et purent mordre sur le fond de la Palisse. Un canot se détacha du vaisseau amiral, et vint prendre terre auprès du monastère des Châteliers; les moines accoururent et s'empressèrent de conduire deux hommes dans les appartements réservés au supérieur.

— Mon père, dit l'un d'eux, je suis l'oncle du roi d'Angleterre, l'amiral comte de Salisberi.

— Et moi, dit fièrement le plus jeune, je suis le frère du roi, comte Richard de Cornwal.

— Vous êtes mes prisonniers, fit en souriant le bon père, et je vous offre l'hospitalité de la maison de Dieu.

Aussitôt la cloche du couvent tinte; deux sergents de la garnison royale de France que Savary de Mauléon avait laissée dans le bourg de Saint-Martin, pendant que ses fonctions de lieutenant, pour le roi, le retenaient en Saintonge, se précipitent dans l'intérieur du couvent. L'abbé supérieur s'interpose. Rassurez-vous, mon père; et vous, comte de Salisberi, hâtez-vous de fuir, la garnison vous poursuit et accourt sur nos pas.

Les deux gentlemen récompensent noblement les sergents ; paient en larmes de reconnaissance l'hospitalité des Châteliers, et regagnent le vaisseau amiral. La flotte disparut trois jours après. Nous verrons comment les Anglais payèrent plus tard l'hospitalité monacale.

J'ai recueilli ce fait comme pièce à l'appui de ce que j'ai dit plus haut. Savary avait appelé la haine anglaise sur l'île de Ré, et il en avait calculé les conséquences ; pour les détourner, il avait confié à une garnison royale le bourg de Saint-Martin, lorsque les milices rhétaises étaient la force défensive qui, jusqu'à ce jour, avait protégé le sol natal. Mais ce fait isolé ne fut pas de longue durée, car, en 1227, Mauléon traitait encore avec l'Angleterre, et entraînait la noblesse du Poitou dans une révolte terrible contre Louis IX.

Les Espagnols n'ont pas souvent foulé le sol de notre île ; je vous l'ai dit ; et cependant, dans les plaintes respectueuses de nos insulaires aux rois de France, vous trouverez parfois le nom de l'Espagnol. A la suite des massacres des Vêpres siciliennes, Louis IX ordonna aux Rochelais de courir sus à la nation espagnole, et la Rochelle mit à flot plus de trente navires de guerre. Des enfants de l'île de Ré se réunirent aux équipages rochelais. Dans nos campagnes le souvenir espagnol est représenté par le jeu de Luette, ce jeu mime, qui fait encore la joie du foyer agricole, et que vous retrouvez aussi dans le Poitou. Sous Louis XIV, les milices avaient toujours le doigt sur la détente du mousquet, pour repousser les attaques espagnoles. Mais l'histoire ne nous a rien laissé sur les incidents de ces attaques, dont les souvenirs ont pâli devant les luttes plus acharnées de la nation anglaise.

1294 venait de naître. La France et l'Angleterre sentaient le besoin de se mesurer encore. Une dispute de marins normands et anglais fut l'étincelle.

Edouard Ier équipe une flotte, sous le commandement de son neveu, le duc de Bretagne. Le rendez-vous était dans les eaux de l'île de Ré. Octobre venait de mûrir les vignobles. Les agriculteurs rentraient dans les chaix les fruits du travail d'une année ; ils ne firent pas attention à ces vaisseaux qui vomissaient de leurs flancs, sur la côte des Portes, des soldats que le pillage entraînait. Ils s'élancèrent sur l'île entière, et la population surprise et éparpillée dans les vignes, fut écrasée. Les champs dépouillés, les bourgs incendiés, les habitants pillés, assassinés, donnèrent le spectacle d'une ruine immense. Les historiens disent que tout sentiment d'humanité disparut. Il n'y avait plus d'honneur sous l'uniforme, il n'y avait que la soif du crime. Ce fut horrible.

L'incendie s'est promené souvent dans notre île. — On bâtissait beaucoup en pierres, comme aujourd'hui, mais on construisait aussi en bois, parce que le bois n'était pas cher. Vous trouverez encore des types de ces maisons dans Saint-Martin. Elles avaient deux étages ; la base de chaque étage formait saillie sur la rue, et son toit s'enfuyait sur deux pentes latérales. Ces abris séculaires étaient peu corrects. Je me souviens encore d'un de ces vieux débris qui ont fait l'orgueil de nos ancêtres, que nos architectes dédaignent aujourd'hui, et que le marteau moderne n'avait pas encore renversé. Le rez-de-chaussée faisait cave et était sombre à midi. Des couches humides, jamais aérées, recevaient le soir la pauvre famille dont le teint blême s'har-

monisait avec l'ombre du logis. Avant de chercher l'oubli de la vie dans le sommeil , le père , la mère, deux garçons et la fille hâve prenaient une poignée de paille enflammée, et la procession la plus fantastique, la procession des puces, tournait autour de la chambre. Un pétillement étrange se faisait entendre; des nuages de puces venaient se brûler à la flamme. Une heure après toute la famille dormait. La misère faisait des songes d'or, au milieu des puces échappées à l'autodafé , et du grillon, du cloporte, de l'araignée, qui hantaient le toit de l'indigence paresseuse.

On trouve partout encore dans le XIXe siècle, ça et là , quelques bouges qui fuient le soleil. Mais généralement dans notre île, la propreté s'est établie dans le logis, dans le linge blanc, dans l'habit grossier. La femme de campagne ne ramène plus pudiquement son mouchoir pour voiler son sein et pour conserver à la peau la propreté hygiénique, en l'attachant avec l'épine du rosier, avec l'épine du chardon, parce que, depuis 1410 , l'industrie lui fournit l'épingle.

Le médecin de campagne, qui descend tous les jours l'escalier des souffrances obscures, a été un des piétons les plus actifs de la transformation de la vie sociale; il a rajeuni la case par un mot de science; il a fondé les bases du bonheur rural, en s'asseyant au foyer du cultivateur.

— Jacques, le sol humide de cette chambre contient les scrofules de tes enfants, le rachitisme de ton nouveau-né. Assèche ce sol avec du sable, de la cendre de chaux, élargis ta croisée, le sourire reviendra sur les joues de tes enfants rosés.

Quand il rencontrait une maison basse dont l'intérieur suintait, dont le sol disparaissait sous les ordures, sous les guenilles éparses, il ouvrait largement la porte au soleil qui purifie, à l'eau qui lave toute souillure, au balai qui approprie, à la chaux qui fait rire la muraille sombre, à l'amour-propre qui classe chaque chose à sa place, et il disait à tous : Mes enfants, la propreté est le plus beau vêtement de la misère. Le pou, la puce, l'araignée, sont les messagers qui précèdent le ganisaire dans le logis, Soignez la peau du corps et n'oubliez pas que le balai, le blanchissoir et le seau d'eau séparent l'homme civilisé de la brute, et sont les premiers drapeaux de la civilisation.

Eh bien, qu'en avez-vous fait de ces hommes de science obscure ? J'en ai vu mourir en mangeant du pain d'orge, pendant que le charlatan, sur la place publique, se gorgeait d'or ; j'en ai vu mourir à leur poste, sous l'étreinte du choléra, du typhus, en laissant une famille misérable, ignorée, qui tombait plus tard de chute en chute aux derniers échelons sociaux. Si la société n'a plus de bouts de galon pour décorer leur poitrine, ne doit-elle pas avoir assez de pain blanc pour les nourrir.

Le laboureur retournait le sillon ; la chaumière se haussait de nouveau au milieu de ses débris noircis. L'espoir renaissait, lorsque, au lever du soleil, en 1296, une voix éclate et se propage des Portes à Rivedoux : une flotte anglaise dans le pertuis ! C'est encore Edouard d'Angleterre qui a repris le chemin de l'Océan pour saccager cette terre rhétaise. Les miliciens s'avancent avec la rage du désespoir. Ils disputent le terrain en le rougissant de leur sang. Le soir, dispersés dans les dunes comme des bêtes fauves, ils as-

sistent au hideux spectacle des flammes de l'incendie qui se tordent comme des serpents sur leurs villages. Ils suivirent de loin les soldats anglais emportant sur leurs vaisseaux un butin immense. La flotte cingla ensuite vers la Gascogne et y porta les misères d'une guerre sans merci.

Ces deux faits de guerre furent suivis d'une longue désolation. Les hommes n'avaient plus dans le cœur que la soif d'une vengeance qui paralysait le travail. Les femmes s'endormaient pour se réveiller souvent, en croyant entendre dans l'ombre le pas précipité des bataillons anglais. La chaumière restait ouverte à tous les vents, parce que la crainte du lendemain attristait le foyer désert. Cependant ces hommes rudes et laborieux ne s'expatrièrent pas. La fierté et le courage rentrèrent dans le logis. Ils avaient appris que le courage en rase campagne ne donne pas toujours la victoire, et ils élevèrent des forts.

L'ordonnance de Balançon m'autorise à croire, que c'est à l'époque que nous traversons que le fort de Saint-Martin fut construit, en même temps qu'une autre redoute nommée fort Chauvet, qui défendait les plages de la Prée, et que les actes des moines de Citeaux nous font connaître.

Le fort de Saint-Martin fut, pour notre île, une construction défensive importante. Il était vaste, puisqu'il renfermait dans son sein la baronnie, les prisons, l'église paroissiale, des habitations particulières, l'église Saint-Louis, le palais de justice, etc. Ses remparts étaient élevés ; des fossés profonds en défendaient les approches ; des caponnières logeaient dans les fossés les tireurs qui s'y abritaient comme dans nos casemates modernes ; des sou-

terrains, dont la bouche s'ouvrait dans les fossés, s'entre-croisaient sous l'église paroissiale. A la hauteur de la place de la Mothe le sol est fouillé profondément, et les limites des fortifications à l'ouest devaient s'arrêter là.

Pour connaître ses limites au nord-est, Herpin nous donne de précieux renseignements. Il nous dit qu'en 1591 et en 1595, deux vimaires réunirent les mers des deux pertuis au Martrais, et que l'Océan s'éleva à la hauteur de 60 centimètres sur la porte du fort qui était sur le hâvre de Saint-Martin.

Dans une cave d'une vieille maison de la Mothe on trouverait peut-être encore une porte en fer qui conduisait dans un souterrain qu'il était difficile d'explorer par suite de son état de vétusté. Les maisons qui entourent l'église à l'ouest possèdent plusieurs caves superposées qui descendent profondément dans sa direction. L'état de délabrement de ces canaux et des flaques d'eau croupissantes, n'ont jamais permis aux explorateurs de faire quelques recherches. De vieux souvenirs prétendent qu'un vaste souterrain traverse la ville et va s'ouvrir dans la citadelle, en passant encore sous l'église. Des éboulements du sol, dans cette direction, ont donné quelque autorité à cette croyance; mais je sais que depuis quatre-vingts ans, toutes les recherches faites dans la citadelle ou dans l'église ont toujours été sans résultat.

Mais au milieu du fort de Saint-Martin se haussait le *grand fort*, représenté par une construction militaire entée sur la construction religieuse de l'église. Une tour crénelée, une plate-forme entre les clochetons qui ont survécu aux ruines, une galerie à hauteur d'homme courant

autour de l'édifice, des machicoulis sur les portes, des douves protectrices, offraient aux défenseurs de la place un point de résistance considérable.

Le bourg de Saint-Martin était fermé par cinq barrières que des corps-de-garde surveillaient. La barrière du port se trouvait à l'extrémité de la rue du Minage. C'était dans cette rue, disparue aujourd'hui, qu'on tenait le marché aux grains. La barrière du Moulin-de-bois s'ouvrait du côté de la Flotte et prenait son nom dans la présence d'un moulin détruit depuis longtemps. La barrière de la Paume faisait la tête de la rue de la Paume, voisine de la Grande-Rue. Un lieu public dans lequel les habitants allaient s'exercer à un jeu qui, jusqu'à la révolution française, fut en honneur, donnait son nom à la rue. La barrière des Forges fermait à l'ouest la rue du même nom qui existe encore, et la barrière du Mûrier regardait le sud et s'ouvrait aux habitants du Bois qui suivaient le chemin des Morts.

La moitié du siècle suivant s'écoula et les blessures des temps se cicatrisèrent. Alors la France jeta le défi à l'Angleterre.

C'est encore dans la Guienne que l'anglais Henri de Lancastre vint, en 1345, commencer une guerre qui devait durer plus de cent ans. Les insulaires restèrent l'arme au bras, et prirent part au deuil de ces journées néfastes, qui virent un roi de France prisonnier et le royaume au bord de l'abîme. Lorsque, vingt-six ans plus tard, l'amiral espagnol Bocca-Negra battit la flotte anglaise à la hauteur de Sablonceau et la détruisit, nos milices présentèrent à l'ennemi un rempart de piques menaçantes; elles permirent

aux généraux de Charles V de prendre terre, et le drapeau royal fut hissé sur la tour du grand fort. Mais les habitants refusèrent la garnison que Duguesclin leur offrait. On traita sur les bases d'un protectorat français, comme je l'ai déjà fait connaître.

Dix-sept ans s'écoulèrent dans le calme d'une paix armée, mais le guetteur du grand fort réveilla, en 1383, la population endormie par les tintements de la cloche d'alarme. Aux premières lueurs du jour, il avait aperçu un des plus imposants spectacles de la mer. De tous les bourgs, les hommes, les femmes, les enfants, accoururent sur les falaises pour voir passer cent vingt bâtiments anglais, commandés par le comte d'Arondel. Les poupes armoriées de ces navires rayonnaient splendidement sous les clartés d'un soleil d'août. Les vaisseaux défilèrent devant la population silencieuse et frémissante d'anxiété, et jetèrent l'ancre dans la rade de la Palisse.

Les femmes se retirèrent épouvantées et les milices prirent leur poste de combat. Une partie de la flotte appareilla, cingla vers la Rochelle et s'échoua sur les vases. La nuit descend, solennelle, menaçante. Chacun veille.

Mais le soleil rougit à peine l'écume de la mer du pertuis, que des chaloupes armées se détachent des flancs des vaisseaux ennemis, et jettent à terre une soldatesque impatiente de combattre. Des plages de la Flotte jusqu'à Rivedoux, les milices repoussent l'ennemi qui prend pied et qui s'avance toujours ; les insulaires font toujours face aux Anglais en se repliant vers les forts. L'ennemi ne voit bientôt plus de résistance, et rentre dans les villages aban-

donnés ; Sainte-Marie , la Flotte , Rivedoux et les maisons éparses furent le théâtre d'une razzia épouvantable. Les soldats emportaient leur butin vers les chaloupes et revenaient encore ; ils détruisaient ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Arondel, disent les historiens, pilla et saccaga l'île de Ré et fit subir le même sort à l'île d'Oleron. Il n'aurait peut-être pas laissé pierre sur pierre si des tempêtes n'étaient pas survenues, tempêtes presqu'aussi effrayantes que celle de 1357 qui renversa les falaises, et qui submergea le tiers de l'île déjà désolée par la guerre.

Cette flotte formidable fut dispersée, et ces vaisseaux superbes qui faisaient dire à l'historien Froissart que l'Océan était fier de les porter, regagnèrent avec peine les rives d'Albion dans un état de délabrement incroyable. Vingt-sept navires se réfugièrent dans la rade de la Palisse, mais les riverains se disposaient à leur donner la chasse lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils appareillaient. Ils réussirent à sortir du pertuis avec des voiles en lambeaux.

La désolation resta dans l'île avec son cortége de victimes sacrifiées inutilement, et d'actions glorieuses oubliées aujourd'hui. Mais la guerre n'avait pas dit son dernier mot. Arondel couva pendant douze ans le projet de reprendre la route des rapines et des dévastations. En 1404, on signale une flotte anglaise à la hauteur du promontoire Santon ; mais la flotte croise et ne fait aucune démonstration hostile. Le duc de Lancastre commande encore en Guienne , et est tenu en échec par Charles VI. Tout-à-coup on apprend que deux traîtres à la Rochelle vont subir la peine de mort, parce qu'ils avaient conçu le projet de livrer la ville à Arondel. La flotte disparut aussitôt.

Quelques jours s'écoulent ; les pertuis répercutent le fracas du canon. Quarante navires de commerce de la Rochelle amènent pavillon, et sont attachés aux flancs des vaisseaux anglais qui viennent de rentrer dans nos eaux. Le nom du comte d'Arondel vole de bouche en bouche sur l'aile de l'épouvante ; des chaloupes s'approchent du rivage de Sablonceau et mettent à terre des troupes de débarquement ; les décharges d'une canonnade terrible écrasent les milices ; le village de Sainte-Marie est livré au pillage.

Un détachement se présente à la porte du monastère des Chateliers ; les moines résistent et sont culbutés ; le monastère est au pouvoir des soldats anglais que des libations trop abondantes du vin des religieux excitent encore. L'église est profanée ; les ornements sont lacérés, et cette religieuse maison de Citeaux n'échappe à une destruction complète, que parce que les milices poursuivent les pillards jusque sur les embarcations qui les reçoivent.

Après la funeste journée d'Azincourt, en 1415, les plages rhétaises furent parcourues à des époques diverses par les Anglais. La torche incendiaire éclaira les nuits, et l'épée fit sa hideuse besogne sans répit et sans pitié. En ruinant l'île, l'Angleterre atteignait le commerce de la France et lui enlevait une base de ravitaillement et de sécurité.

Quand nous visitons les sentiers de notre agriculture, si paisibles aujourd'hui, nous cherchons en vain toutes ces taches d'un sang généreux que le vent a séché et qui a été versé pour nous ; nous n'avons pas la religion du souvenir. Toutes ces victimes n'ont eu pour épitaphe que cette ligne d'encre que je trouve dans les historiens : 1415. — Nouvelles

descentes des Anglais dans l'île de Ré. C'est une épitaphe qui a la pâleur de l'inconnu.

Charles VII, avec l'épée de ses grands capitaines, conquit entièrement la Guienne et prit enfin possession de Bordeaux en 1452, en abaissant ainsi le centre de la résistance anglaise. La ville de Calais resta seule entre les mains des Anglais jusque dans l'autre siècle ; mais la France eut toujours l'œil sur cet enfant qui réclamait la mère-patrie, comme aujourd'hui nous voyons Venise l'italienne, exilée de la grande famille du pays du soleil et du génie, reprenant sa place au foyer de Charles-Albert.

Mais l'île de Ré devait encore verser son sang et ses trésors en 1457. Les églises sonnaient à toute volée pour une des grandes fêtes de la chrétienté; c'était le jour de la Toussaint. Au milieu des tempêtes de tourmente guerrière l'homme recherche Dieu, parce que dans cet horizon mystérieux, il retrouve toujours l'espérance qui lui manque sur la terre. Les populations affluaient dans les temples ; les chants sacrés s'élevaient de toutes les poitrines pour demander à celui qui peut tout, d'éloigner l'ennemi de la France qui, hier encore, avait rempli les pertuis du bruit des mousquetades et du canon.

En effet, la veille de la Toussaint une flotte anglaise avait louvoyé devant l'île de Ré, et avait attaqué une flottille rochelaise ; une tempête de vent d'ouest avait séparé les combattants. Les Rochelais n'avaient pas pu résister à l'ouragan et avaient été drossés sur la côte de Laleu. Les Anglais avaient des avaries graves dans les manœuvres,

mais ils se tenaient en vue de Saint-Laurent, les chaloupes armées en guerre.

Le ministre de Dieu monte en chaire, et fait entendre à cette population accroupie et silencieuse, des paroles éloquentes qu'il va puiser dans les misères d'une époque lamentable ; sa voix est interrompue par la présence d'un milicien qui apparaît sur le seuil de la grande porte, et qui jette à la foule ces mots si connus : les Anglais dans l'île de Ré !

Les populations ont quelque chose d'effrayant lorsque la peur s'en empare. L'humanité n'a plus de grandeur et de sympathie, quand elle est aux prises avec ces désespoirs, ces cris de femmes et d'enfants, ces défaillances de vieillards. On aime le stoïcisme jusque dans la mort. La foule se précipite haletante par les portes ouvertes. Les bataillons anglais sont à cent mètres du bourg. Un parlementaire s'avance et est reçu par le syndic. Il déclare que l'amiral anglais renonce aux chances d'un pillage, mais il exige une rançon. Le syndic, dans son impuissance à résister, courbe la tête et fait appel à la population flottaise, qui ne trouve que bien difficilement la monnaie du sang.

Les Anglais obliquent à gauche pour éviter dans leur marche en avant Saint-Martin, dont le fort les intimide, et se présentent devant le Bois. Le parlementaire exige 6,200 écus d'or pour rançon de guerre. Le syndic ne peut collectionner que 2,200 écus d'or. L'amiral est pressant et menace. On parlemente encore. Le syndic propose de passer un contrat pour reconnaître la somme d'argent que

les Anglais réclament encore. Mais l'amiral exige des otages.

Le 1er novembre 1457 un contrat est donc passé pardevant Pierre Gaillart, notaire et juré de la cour du Scel. Quatre habitants se dévouent et sont livrés en otage, jusqu'à ce que la rançon que vingt-et-un des notables habitants du bourg s'engagent à garantir, soit versée en Angleterre. Les habitants promirent de payer aux otages la somme de douze écus par mois et à chacun, et trois écus encore, quitte de tous les dépens qu'ils pourront faire pendant le temps de leur captivité. Les notables s'engagent, par leurs biens et leur corps, à payer tout frais de poursuite, si la rançon n'était pas payée dans un an.

Deux religieux furent présents et firent jurer les notables sur les évangiles, frère Giraud de Villars, prieur du prieuré de la Clairaie, membre et dépendant du moustier de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herme, et messire Nicolas Febvre, prêtre.

Nous devons transmettre aux insulaires de l'avenir les noms des généreux citoyens qui se dévouèrent ainsi. Les otages furent : Guillaume Oger, Bertrand Fourner, Roger et Jean Pesché.

Les notables qui s'engagèrent pour la délivrance des otages, furent Jean Guillaudron, Jacques Niche, Colas Audebert, Pierre Mesnier, Jean Bœuf-Clerc, Pierre Benoist, Jean Brête, Guillemin de Contes, Jean Dupuy, Mathé Landais, André Tortu, Thomas Giraudeau, Pierre Gauder, Pierre Nou, Jean Moyses, Pierre Babeau, Jean

Bouhier, Bruneau Mondot, Jean Oger le jeune, Pierre Roy et Masselin Cacaraut.

Toutes ces familles ne sont pas encore éteintes.

Les engagements de ces derniers étaient solennels, et cependant, le 21 février 1459, les otages étaient encore dans les prisons d'Angleterre. Ils avaient déclaré qu'ils seraient *pleiges* et principaux payeurs ; ils avaient engagé toutes choses et leur propre corps, avec promesse de subir la détention partout où ils pourraient être appréhendés, jusqu'au plein accomplissement du contrat.

Mais les familles des pauvres prisonniers réclamaient en vain ; le notaire Gaillart était mort ; on ne trouvait plus la lettre du contrat, et les Anglais étaient si loin !

Jean Oger le père prend le bac, arrive à la Rochelle et se présente devant Langlois, assesseur du conseiller du roi, Mérichon. Il lui raconte, avec le cœur d'un père, que son enfant et ceux de ses amis sont pleiges et otages en Angleterre, a *grande pauvreté et misère*, et que les notables n'ont pas fait honneur à la lettre de leurs engagements. Il demande que la minute du contrat lui soit remise, pour poursuivre ceux qui oubliaient que les contrats du sang sont sacrés.

Michaud, notaire et juré de la cour du Scel, à l'île de Ré, fut nommé commissaire, ainsi qu'Etienne Brunet, clerc et garde Scel à la Rochelle, pour découvrir si les lettres étaient passées sous le Scel des contrats à la Rochelle où à l'île de Ré, afin qu'elles en soient extraites, grossées et mises en forme ; ce qui eut lieu. Les notables s'exécutèrent et les

prisonniers revinrent au Bois. Quatre siècles nous séparent. Cherchez la tombe de ces hommes ! Demandez leurs noms à leurs concitoyens ! Personne ne connaît ni la tombe, ni le nom !

En 1462, soixante-dix navires de guerre anglais traversent le pertuis, toutes les voiles déployées, et cinglent vers la Rochelle, qu'ils veulent surprendre ; mais le rivage est couvert de milices et les batteries de la butte Saint-Marc s'apprêtent à les foudroyer. Les Anglais hésitent, et tirant une bordée sur la côte nord de l'île de Ré, lancent encore à terre des troupes de débarquement à la hauteur de Saint-Laurent, pendant que d'autres navires plus légers s'engagent dans le canal du Fier.

Ce jour-là, le bourg d'Ars était en fête. Toute la population attendait avec une impatience bien légitime que l'heure du *Combat des Coqs* ait résonné dans la haute flèche du clocher. C'était un souvenir de la domination anglaise, qui avait transplanté sur ce sol ces combats si populaires dans la Grande-Bretagne. Ars avait accepté cette fête, parce que cette partie de l'île est plus propice à l'élève des oiseaux de basse-cour, par la culture plus étendue des céréales. On élevait alors des coqs de combat avec l'attention qu'on apporte aujourd'hui dans le choix d'un cheval de turf. Pendant plusieurs mois on nourrissait ces pauvres *Jolets* avec de la viande crue, des vers de terre, de la mie de pain imbibée de vin rouge, etc., pour augmenter leurs forces musculaires.

Donc, à l'aube de ce jour, des troupes d'enfants tout de

blanc habillés , parcourent les ruelles en chantant une de ces chansons à boire de ce vieux temps :

Monsieur le Connétable
Qui marche le devant,
Quand il se met à table,
Boit, parbleu, bien souvent.
A la santé du roi,
Buvons tous à la fois.

Le lieu de réunion est devant le tablier de l'église. L'heure du combat sonne. De toutes les chaumières , de tous les carrefours chemine une foule empressée, endimanchée, bariolée , affolée , chacun tenant un gros coq sous le bras. Jamais, de mémoire d'homme, on ne vit une plus étonnante collection du volatile qui a été l'emblème de la France. Des coqs huppés, des coqs sans huppe, des coqs pattus, des coqs nains, le coq de combat d'Angleterre portant aigrette, le coq frisé, le coq à cinq doigts. La place, les toits, les arbres étaient couverts de spectateurs ; les notables, avec le syndic en tête , prirent place gravement autour du cirque , et le signal fut donné.

Deux coqs, les aîles traînantes, le jarret tendu , la crète droite, l'œil en feu, rentrèrent en lice aux applaudissements de la foule. Je ne vous dirai pas toutes les péripéties de ces spectacles barbares qui ont passionné les Grecs, les Chinois, les Américains , les Anglais , etc. ; mais je sais que toutes les femmes d'Ars, du Julieu et des Portes , dans leurs réunions auprès du foyer, à la lueur de la résine , en filant la quenouille, ont caqueté pendant dix ans sur le combat de coqs de 1462.

Le spectacle devenait émouvant, dramatique, le sang coulait; un effroyable hurrah s'élève du sein de la foule; de toutes parts, par tous les interstices que laisse cette foule, des visages rudes, des yeux ardents apparaissent; des arquebuses brillent et résonnent sur le sol; un frémissement électrique parcourt l'assemblée : les Anglais ! Ils avaient envahi la place, en glissant dans les plis des spectateurs. Ces hommes de guerre, que l'espérance du pillage avait conduits jusque-là, venaient d'oublier leurs haines nationales, en voyant deux coqs unis dans une étreinte mortelle, le cou tendu, le bec sanglant, l'éperon dans les chairs; ils grognent, ils se passionnent, et la foule se rassure en voyant ces hôtes étranges partager la joie de tous. Tout ce qui rappelle un souvenir de la patrie a tant de racines dans le cœur de l'homme !

Le combat de coqs se termine enfin par un triomphe. Le plus vaillant est proclamé roi par les Anglais et les Français. Celui qui avait fait preuve du plus grand courage après lui, fut salué du titre de dauphin. Le syndic s'avança vers le commandant anglais, le vin fut offert et la foule entraînée par une situation extraordinaire, entonna le fameux refrain:

A la santé du roi,
Buvons tous à la fois.

Lorsque les Anglais disparurent à l'horizon, les habitants respirèrent librement; ils avaient eu froid au cœur.

Le combat des coqs s'est perpétué jusqu'à nous; il remplace la fête du mouton gras, en mars; mais il ne passionne plus le peuple et il n'a plus la mise en scène de 1462. A

cette époque le vingt-cinquième jour de mars était le premier jour de l'an d'Aquitaine. Ce n'est qu'en 1565 que Charles IX ordonne que le premier jour de l'an serait fixé au 1er janvier.

Mais les bataillons qui avaient pris pied à Saint-Laurent, se répandent dans toutes les directions, et mettent encore à contribution les communes de Sainte-Marie et de la Flotte. Ils pénètrent dans le monastère des Citeaux, que les moines avaient abandonné , pour se soustraire à la brutalité d'une soldatesque impie. La maison est fouillée de fond en comble , mais les choses précieuses, enfouies dans le secret des souterrains , échappent à leur cupidité. Ils blasphèment et allument des torches. La flamme de l'incendie monte en léchant les murailles de l'église, et s'engouffre sous ces voûtes silencieuses. Les Anglais s'éloignent en désordre, et regagnent leurs vaisseaux à la clarté lugubre du vaste brasier, qui projette ses langues de feu sur la mer et sur l'île entière. Les populations accourent de toutes parts et livrent aux flammes un combat vigoureux ; elles se rendent maîtresses de l'incendie, et le superbe monument religieux reste encore imposant au milieu de ses débris noircis et calcinés.

Les Anglais ne respectaient plus rien ; ces bâtisseurs d'église avaient de l'égoïsme jusque dans la religion; ils profanaient en France ce qu'ils vénéraient en Angleterre ; ils étaient cependant encore loin de cette Réforme qui devait peser si lourdement sur cette terre de Ré.

L'abbaye des Châteliers dépouilla vite son manteau de ruines ; elle se releva plus fière, plus riche dans ses mu-

railles sculptées, plus sainte aux yeux des populations ; elle avait la couronne du martyr.

En lisant cette histoire de feu et de sang, nous serons surpris de la facilité que rencontraient les Anglais pour envahir nos plages. Mais nous n'avons pas encore oublié que pendant leur domination, ils avaient étudié nos attérages, et que dans leurs attaques, ils disposaient d'une force matérielle considérable. Les milices, après le premier choc, venaient prendre appui sur les forts, et harcelaient l'ennemi qui ne pouvait pas séjourner longtemps dans notre île. Saint-Martin, accroupi dans son fort, a toujours été respecté.

Aussi en 1467, les gens de Sainte-Marie, que des razzias successives avaient ruinés et épouvantés, résolurent de relever l'ancien fort que les Normands avaient détruit. Une transaction eut lieu entre le prieur et les habitants.

Le 11 avril, les syndics et les membres de la Fabrique reconnaissent que, de toute antiquité, les prieurs et curés de l'église possédaient certaines maisons et appartenances, dépendantes de la seigneurie et chatellainie de ladite église, dans les lieux où se trouvent les douves du château-forteresse d'Eudes, et que les maisons en touchaient alors les fortifications.

Ils proposent donc au prieur Jacques Pinet, de démolir ces maisons et appartenances pour y creuser des fossés de ceinture, afin de se défendre plus sûrement contre les ennemis du dehors. Ils s'engagent à payer cent sols tournois de rente noble annuelle et perpétuelle, à la Toussaint, pour

cette cession, au sieur Pinet et à ses successeurs. Elle fut levée par force de capitation sur chaque habitant. Cette rente, plus tard, ayant paru trop *pondéreuse*, les habitants firent accepter par le prieur diverses petites rentes d'égale valeur dues par des propriétaires, et assises sur des propriétés voisines de la forteresse.

Le syndic Colin de la Mare fit en outre, au nom des habitants, cession au curé d'une petite place ou aisineau, proche des maisons du noble homme de la Marimnière.

Les habitants élevèrent alors à leurs frais, autour de l'église, et par conséquent sur une surface plus petite que celle que couvrait jadis la forteresse d'Eudes, puisque cette dernière enserrait tout ce qu'on appelle encore Bourg-Chapon, une construction militaire : un fossé de quatorze mètres de large sur deux mètres de profondeur, en fit la ceinture. Une levée en terre, cuirassée par des murs épais, fut construite derrière le fossé et fut hérissée de petites tours crénelées; sous cette levée ils ouvrirent des souterrains; un autre fossé de plus de sept mètres de profondeur sur cinq de largeur, dans lequel on descendait par d'autres chemins couverts, forma une seconde ceinture intérieure, dans le centre du fort ; enfin, une plate-forme de dix mètres carrés, avec des angles et des demi-lunes, fut établie.

En 1862, des travaux qui ont fouillé le sol à une profondeur de cinq à six mètres, ont mis à nu quelques parties des fondations de cette forteresse dont l'époque de destruction est inconnue, et des toises encore intactes de moëllons. Je ne connais pas un fait de guerre qui se rattache à son existence ou à sa disparition.

On doit reporter à la même époque les tentatives des habitants du Bois pour fortifier la Clairaie. Des fossés avec pont-levis , une terrasse derrière ces fossés , constituaient un point d'appui sur lequel les milices rhétaises pouvaient se retrancher devant l'ennemi. La chapelle , par ses membrures vigoureuses, ressemblait à un bloc taillé dans le roc. Cependant cette position militaire n'était pas favorable, car elle était dominée au sud par des terrains élevés.

Cette organisation, plus régulière pour la défense de l'île, imposa-t-elle aux Anglais? Je ne peux pas l'affirmer ; mais nous pouvous remarquer que, depuis cette époque , les razzias disparurent, et quand nous verrons dans les siècles suivants, un peuple ennemi jeter des soldats sur notre sol, nous reconnaîtrons que la guerre est conduite avec cette absence de cruauté qui décèle les peuples civilisés.

Un fait éclatant termine cette seconde époque militaire et appartient à l'île de Ré, qui doit revendiquer ses enfants partout où ils se trouvent.

Une ligue formidable menace la France en 1475. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne révoltés font appel au roi d'Angleterre Edouard IV , qui vient à Calais à la tête d'une armée considérable. Le génie de la France eut peur, car le résultat des batailles a toujours quelque chose d'obscur. Louis XI qui , suivant les chroniques du temps , avait une politique tout en profondeur et en voies détournées, régnait alors. Son esprit subtil savait débrouiller les fils des difficultés publiques , et il se souvient que pendant un séjour à la Rochelle, il avait remarqué le domestique du maire Mérichon , dont l'intelligence souple, entraînante,

riche dans ses moyens , l'avait longtemps captivé. Il ouvrit ses tablettes et lut : Mérindot, de l'île de Ré.

Louis XI avait pour ministre l'historien Comine. Mérindot est mandé devant le célèbre compère du roi. Comine fait appel au patriotisme de Mérindot , excite par des encouragements et des flatteries l'esprit d'un homme qui trouvait déjà un plaisir âcre dans les affaires publiques , et le reconnaît à la hauteur de sa mission. Le valet est affublé en héraut d'armes et est conduit au camp des Anglais, devant Edouard d'Angleterre , qui le reçoit au milieu de ses seigneurs. Le Rhétais domine de suite la situation et captive son brillant auditoire.

Il s'arrête avec complaisance sur le caractère pacifique de son puissant maître Louis XI qui n'a jamais cherché querelle à son bon voisin le roi d'Angleterre ; il insinue que les Anglais, en venant en France guerroyer , épousent sans avantage la haine d'un vassal, du duc de Bourgogne ; il fait le parallèle des incertitudes et des trophées d'une guerre qui commence ; il montre l'hiver talonnant l'armée anglaise et paralysant ses opérations ; il demande que le roi d'un grand royaume comme l'Angleterre accepte la main du roi du puissant royaume de France , et il espère que le traité de paix se fera au milieu des deux armées qui mettront l'épée au fourreau.

Edouard prêta l'oreille à cette logique entraînante et le traité de paix fut signé à Amiens.

La France et le roi comblèrent Mérindot d'honneurs, et le nom du Rhétais est resté dans les fastes de l'histoire.

Après ces luttes barbares et qui n'ont le plus souvent de bon sens que le bon sens du coup de sabre, quand on aperçoit dans l'histoire un de ces grands faits de la raison humaine, l'âme se recueille et se trouve satisfaite. Quand je parcours l'histoire d'un peuple, je ne m'arrête qu'avec tristesse sur ses lauriers, sur ses bulletins de victoires, et je lui demande d'abord ses codes de lois et ses traités de paix.

Agréez, Monsieur et très-honorable Rédacteur, mes remercîments empressés.

DOCTEUR KEMMERER.

11e LETTRE.

Troisième division. — Guerres religieuses.

La marche des idées est silencieuse et progressive. Leur incubation peut être séculaire; mais, bonnes ou mauvaises, le grand jour vient toujours. Alors les éclairs de la pensée sillonnent l'horizon, et quand il en sort ce qu'on appelle réforme ou révolution, le monde s'arrête et attend. Il suffit que la face sombre d'un moine s'illumine étrangement dans le silence d'un cloître, pour que l'Europe s'ébranle et se convulsionne.

Je rentre avec la Réforme dans cette Rochelle qui fut le poumon de Calvin, et que le génie commercial avait déjà conduite à une certaine indépendance politique, qui enivre les grandes cités et qui leur ouvre trop souvent un tombeau sur la route de leurs triomphes.

On fait, en parcourant les feuillets de l'histoire de cette ville, qui se lie tant à la nôtre, une étude curieuse qui a je ne sais quel parfum de grandeur et de petitesse. C'est l'abrégé de l'histoire d'un grand royaume : génies politiques, brouillons révolutionnaires, hardis novateurs, retardataires encroûtés, cerveaux passionnés, critiques admirables, âmes stoïques dans la misère, cœurs bas dans leur défaillance, époque triomphante, jours d'humiliation ; c'est une laide comédie, c'est une grande épopée.

Quand je vois la Rochelle, affamée d'ambition, enlacée dans les intrigues religieuses, acclamant ses rois jusqu'au délire, leur apportant les offrandes des plus basses flatteries en vers et en prose, et les répudiant deux jours après, en les tenant en respect à la bouche de leurs canons ; française aujourd'hui et anglaise demain, ouvrant ses portes à Edouard d'Angleterre comme au triomphe de Charles IX, je me détourne et je ne veux plus fouiller dans ces débauches religieuses et politiques.

Mais quand je vois cette héroïque cité, affamée par un long siége, expirant en détail, miette à miette, ne soulevant un corps amaigri que pour porter un mousquet ou une pique, étranglée par un cercle de fer et de terre qui se resserre sur elle sans lui faire crier grâce ; quand je la vois dans son linceul, recevant la pitié admirative des troupes

royales victorieuses, qui cherchent dans les rues désertes les hôtes silencieux qui ont survécu, je demande l'idée puissante à qui la foule sacrifie tout, le système qui fait force de résistance, et je dis en me penchant sur ce sépulcre historique : il y avait vraiment quelque chose là.

Aujourd'hui je parcours ces rues pacifiques, ces remparts silencieux, ces églises catholiques, et je comprends que les siècles ont marché. Il y a bien encore ici quelques types d'hommes et de femmes qui vivaient sans doute à cette rude époque et qui ont oublié de se coucher dans la tombe; il y a bien encore quelques vieilles maisons orgueilleuses de leur laideur historique, mais je n'entends plus dans ces bassins trop déserts la voix de ces hardis aventuriers qui écumaient la mer, pour apporter à la Rochelle les dépouilles des royalistes ; je n'entends plus la voix des Coligny, de la reine de Navarre, des Condé, des Larochefoucauld, des Henri IV, des Rohan et de toute cette vaillante noblesse qui formait l'essaim de la ruche des royautés de France ; je n'entends plus les foudres d'éloquence de ces ministres que Calvin appelait ses flèches.

Cependant le vieux sang n'est pas encore trop pâle dans la ville de Guiton. Il y a là quelques noms chers à la science, aux muses, à la peinture, à l'histoire, à la guerre ; il y a dans le caractère rochelais une certaine fierté qui est la promesse de l'avenir.

Je ne crois pas que les siècles aient tout dit sur cette terre, et qu'il ne reste plus rien dans les plis des siècles qui viennent. Les rois le savent, et les rois n'oublient pas que leurs pères connaissaient le chemin de la Rochelle. Hier

encore Napoléon III foulait le sol refroidi du calvinisme pour regarder l'Océan de nos pertuis qui avait emporté vers Sainte-Hélène Napoléon Ier. Dans ce moment, ces deux grands représentants du génie moderne se sont peut-être vus face à face : l'un, dans le brouillard du souvenir, penché sur le sabord du *Bellérophon*, se tenant encore debout sous le fardeau d'une vie rayonnante de toutes les gloires et de toutes les misères ; l'autre, sous le regard d'une population frémissante, penché sur le siècle présent, et se tenant debout sous le fardeau d'un nom qu'on croyait si grand qu'il ne pourrait plus supporter les gloires de Crimée et d'Italie.

La guerre devant laquelle le nom de Dieu marche, est une guerre impitoyable. L'idée politique tue moins que l'idée religieuse. La Réforme est une des phases de la liberté humaine, la liberté de penser, et quand François Ier crut devoir interdire la presse et fit brûler les premiers protestants, il insultait à la conscience de l'homme, qui partout et toujours est maître de sa croyance. La Réforme vint frapper à la porte de la Rochelle, parce qu'elle avait compris que la semence des idées qui devait ébranler les trônes trouverait, dans le caractère bouillant et mobile de ce peuple, un terrain meuble.

La Réforme est née de l'apothéose des idées du Christ, comme la Révolution française est née le lendemain du sacre de Clovis. Ces semences de contradiction ne bourgeonnent que sous le soleil de longs siècles, et on y attache un nom impropre, le nom d'un Luther ou d'un Mirabeau. Toutes ces contradictions morales, religieuses, politiques,

ont la même ressemblance. Lisez la Réforme du seizième siècle, vous lisez 93. La Réforme entend la cloche de la Saint-Barthélemy, la Révolution française entend la voix de Mirabeau. Aux tintements sinistres de l'une, vous voyez apparaître les Marie de Médicis, Charles IX, Henri IV, les Condé, les Rohan, les Coligny, les Guise, les Toiras, les Montmorency, etc. ; aux éclats de tonnerre du tribun, Louis XVI, Camille Desmoulins, Robespierre, Hoche, Larochejacquelein, Bonaparte, Sieyès, Charlotte Corday prennent place sur les degrés du trône ou de l'échafaud. Pendant la Réforme, les Anglais sont en France ; ils sont à Toulon et partout dans la Révolution. Sancerre et la Rochelle s'ensevelissent dans leur suaire religieux en 1573 et 1628 ; Lyon et la Vendée s'ensevelissent dans leur patriotisme du dix-huitième siècle. La France ouvre la porte de l'exil aux réformés ; elle l'ouvre plus tard aux nobles, ces réformés de la Révolution. Les deux époques ont eu de grands écrivains pour illustrer les régénérations sociales qui ont des enthousiastes et des détracteurs.

La Réforme fut la guerre insensée du pauvre contre le riche. Les populations qui se réveillaient encore du sommeil de l'imbécilité féodale du seizième siècle disaient : la propriété, c'est le vol ; et dans le dix-neuvième siècle, ce cri, qui n'est plus qu'un défi jeté au travail, soulève encore les poitrines démocrates. La Réforme s'attaqua aux femmes, aux églises, aux sciences, et elle brûla les livres, les lambris dorés et la cabane du pauvre ; la Révolution a porté la main sur les temples, sur les femmes, sur les restes des grandeurs de tous les siècles ; elle a eu des échafauds pour les savants, etc.

Vous retrouvez dans cette époque lointaine de la Réforme cette loi des suspects, qui fut le marchepied de la guillotine dans cette pauvre France de 93 ; parce que l'esprit humain ne change jamais et frétille toujours devant le malheur.

L'île de Ré vit d'abord le calvinisme rentrer dans quelques foyers aristocratiques. Ses classes bourgeoises et rurales restèrent indifférentes à ces luttes religieuses jusqu'au jour où les milices rochelaises, envahissant le sol rhétais, apportèrent l'appui de leur exemple et de leurs mousquets aux nouvelles doctrines. Saint-Martin, la Flotte et Ars eurent des ministres et des temples ouverts à la discussion ; mais le catholicisme, avec ses fortes racines monastiques, résista sans peine et domina toujours sur l'île.

Lorsque la Rochelle s'organisa pour la lutte, elle comprit que la nature avait attaché à ses flancs une île qui était la clef de son port, et qu'elle devait s'emparer de cette terre avancée, dont les produits naturels lui étaient nécessaires. Ses milices envahirent donc l'île, se cantonnèrent sur les côtes et s'emparèrent enfin du fort de Saint-Martin. Mais cette prise de possession d'une île qui ne reconnaissait que le protectorat du roi de France, ne fut pas de longue durée.

Le gascon Montluc, qui plus tard devint maréchal de France, un des soldats les plus expérimentés de cette époque religieuse, avait accepté la difficile mission de s'opposer par les armes à cette levée du parti protestant. Il savait cependant que les provinces de l'Aunis, de la Guienne, du Poitou avaient été dégarnies de troupes royales ; que les caisses des receveurs royaux étaient vides ; que les arsenaux avaient

été si négligés que dans ces provinces on ne trouva qu'un seul canon en état, à Nantes. Il prit l'offensive, et résolut d'enlever par un coup de main hardi l'île de Ré, dont il connaissait l'importance.

Depuis longtemps il avait étudié les agitations sourdes d'une lutte qui n'éclata avec force qu'en 1552. Il vit alors la France se diviser en deux camps, ayant un évangile au milieu d'eux. Les princes et les grands seigneurs se jetèrent tête baissée dans ce duel qui remonta jusqu'au trône. La cour comprit alors l'étendue du péril, et crut qu'en brûlant des protestants, en leur coupant la langue, elle paralyserait des hommes qui sentaient leurs forces. Charles IX avait la taille d'un assassin, mais il n'avait pas le génie qui sait résister, et quand en 1567 le protestantisme jeta le masque, il n'y avait plus que l'épée qui devait trouver la solution. Le lieutenant du prince de Condé, Saint-Hermine, venait d'organiser, à la Rochelle, des bandes de partisans, des coupe-jarrets religieux qui sillonnèrent l'Aunis, à la lueur des incendies des églises, et en marchant dans le sang des prêtres et des catholiques. Ces bandes ravagent le Poitou, rançonnent Marans et traversent le pertuis Breton pour évangéliser l'île de Ré, la torche et le pistolet au poing. Un fanatique, le capitaine Yvon, les commande, et, comme je l'ai dit plus haut, l'île fut occupée.

Montluc ordonne à son neveu Lebreton de s'embarquer à Brouage, à la tête de cinq cents arquebusiers. Lebreton vient reconnaître Sablonceau et vire de bord en voyant les soldats rochelais en bataille sur le rivage, pour lui disputer la descente. La flottille s'éloigne, louvoie au milieu du per-

tuis, et, présentant tout à coup toutes ses voiles dehors à la brise qui fraîchit, va s'abattre sur la côte d'Ars, près du banc du Bucheron. Les soldats royalistes s'élancent à terre et se mettent en bataille, avant que les bandes protestantes, trompées par cette ruse de guerre, ne soient arrivées sur ces plages sablonneuses. Lebreton les aborde avec résolution, les culbute et les poursuit jusqu'au milieu du bourg de Saint-Martin. Yvon vient de se retrancher dans l'église. La plate-forme supérieure, les galeries militaires se couronnent de défenseurs qui font pleuvoir sur les assaillants une pluie de feu et de fer. Le bitume enflammé coule en cascades de feu à travers les machicoulis. Cependant Lebreton lance ses hommes à l'assaut.

Ils couvrent l'église de mousquetades qui en noircissent le flanc, et qui lèguent aux siècles futurs ces nobles cicatrices et ces balles incrustées que nous retrouvons encore aujourd'hui. Les habitants, groupés sur les hauteurs, assistent, comme de modernes Romains, à ce combat terrible dont l'église est le centre. Ses portes sont enfoncées. Les royalistes atteignent les murailles par les escaliers des tours, et la lutte se poursuit dans tous les replis de cette forteresse religieuse. Des essaims de guerriers se cramponnent à toutes les saillies de l'édifice, comme des grappes de frêlons ; les gargouilles versent des flots de sang, et les cadavres, lancés par les créneaux, rebondissent sur le sol. Le compte fut juste. Chaque défenseur protestant fit un cadavre.

Les bandes protestantes, qui étaient échelonnées sur la côte, s'emparèrent de toutes les barques qu'ils trouvèrent à

Loix, à la Flotte et à Rivedoux, et vinrent annoncer aux Rochelais consternés le drame sanglant du grand fort.

Le roi et les chefs protestants transigèrent, et le royaume put respirer un instant ; mais en 1569 la Rochelle s'abandonna à toutes les extravagances révolutionnaires, parce qu'elle était devenue le point de ralliement de toutes les ambitions, de toutes les haines, de tous les mécontents. C'était la fournaise où soixante mille habitants, sortis de tous les coins de la France, s'agitaient dans une fermentation qu'on ne pouvait plus comprimer. Les biens des églises de l'Aunis et du Poitou, vendus au profit du protestantisme, donnèrent une première satisfaction à la révolte. L'épouvantable drame de la Saint-Barthélemy en 1572 en fut les royales représailles ; mais ce drame fut en même temps le baptême du calvinisme. La Rochelle arma et résolut encore d'attacher l'île de Ré à ses flancs, pour lui faire partager ses souffrances.

Quatre vaisseaux, commandés par des capitaines énergiques, furent montés par un détachement de toutes les compagnies formées à la Rochelle au nombre de seize. La colonelle, formée de tous les notables, fournit aussi son contingent. La nuit descendait alors sur les pointes de Chef-de-Bois et de Sablonceau. La flottille mit à la voile.

Mais des ingénieurs italiens, au service de la France, avaient été envoyés par le baron de la Garde qui commandait l'armée navale du roi, pour lever le plan de la Rochelle et se trouvaient à la hauteur de Chef-de-Bois, sur des galères que la chiourme conduisait à la rame. Le vent et le hasard poussent le convoi rochelais sur les galères qui n'ont

même pas le temps de lever l'ancre. Le combat s'engage aussitôt, et les haches d'abordage font leur jeu dans l'obscurité. Les royalistes succombent, mais une galère réussit à fuir jusqu'à Saint-Martin, où le bruit des mousquetades avait déjà mis toutes les milices en éveil, et les Rochelais n'osèrent pas tenter une attaque devant un ennemi qui couronnait les rivages.

Les chefs calvinistes reçurent froidement les vainqueurs de cette nuit, qui ajoutait cependant une victoire à l'histoire rochelaise, et à la pointe du jour ils firent partir d'autres détachements, commandés par le gentilhomme poitevin de la Rénolière. L'expédition reprit la route de l'île de Ré et vint reconnaître la rive douce. Aussitôt l'ordre est donné aux embarcations légères de courir sur la terre, lorsqu'un vent de nord-ouest soulève l'Océan, affale les vaisseaux sur la côte, et, sans l'énergie des équipages, menace d'engloutir la flotte entière. Les envahisseurs protestants s'éloignent une seconde fois d'une île qui préférait faire parler la poudre, plutôt que de subir une opinion qu'elle ne partageait pas. Quelques insulaires protestants avaient pris du service dans les compagnies de la Rochelle, et l'histoire a enregistré le fait de guerre d'un de ces enfants perdus.

Biron, le général royaliste, rapprochait de plus en plus ses campements, et les escarmouches devenaient plus fréquentes. Dans les premiers jours de 1593, un chaudronnier de Saint-Martiu stupéfie les deux armées par un trait d'audace incroyable. Un moulin, qui était voisin de la contrescarpe, avait été confié à sa garde pendant la nuit, parce que les chefs rochelais redoutaient les rôdeurs de l'armée

royale. Tout à coup les flancs du moulin gémissent sous la mitraille de deux couleuvrines que l'ennemi vient de mettre en batterie. La lune éclaire splendidement la scène et permet aux soldats rochelais, accourus sur les remparts, de suivre les péripéties du drame.

Dans l'intervalle des volées du canon, un tumulte effrayant se fait entendre dans l'intérieur du moulin, et les coups assurés d'une mousquetade nourrie moissonnent les soldats royalistes. Des voix nombreuses s'interrogent et s'encouragent dans cette bicoque que l'ennemi assiège en vain. L'armée rochelaise, du haut des remparts, stimule de la voix et du geste cette défense héroïque ; mais la force humaine a ses limites.

Strossy, colonel-général de l'infanterie française, qui commandait dans ce moment les royalistes, fait suspendre l'attaque, parce qu'un soldat apparaît à la lucarne du moulin et demande à parlementer. Le soldat propose de rendre le moulin, pourvu qu'on accorde la vie sauve à toute la garnison. Strossy lui donne sa parole de soldat, et les royalistes se rapprochent pour voir défiler ces vaillants soldats. La porte s'ouvre : un soldat s'avance , la mine narquoise, le jarret tendu. C'était le chaudronnier rhétais, qui composait toute la garnison.

L'étonnement de Strossy fut à la hauteur de sa colère. Le chaudronnier fut saisi et condamné à être pendu sur-le-champ ; mais le grand-maître de l'artillerie , Biron , commua sa peine en celle de rameur sur les galères du roi.

Aujourd'hui le chaudronnier serait officier de la Légion-

d'Honneur, duc de la Moulinate, etc. ; mais dans ce monde on naît toujours trop tôt ou trop tard. Cependant ce brave soldat eut encore deux grandes joies dans sa vie : il échappa à la vigilance des royalistes, et il vécut si obscur, si ignoré, que les historiens n'ont pas voulu savoir son nom, et que personne ne s'est inquiété de sa mort.

Le duc d'Anjou, le futur roi de France sous le nom de Henri III, brisa son épée sous les murs de la Rochelle, et ce premier siége attira l'attention de l'Europe entière. Une flotte royaliste fermait la mer des pertuis au commerce rochelais, et cette ville pouvait mourir d'asphyxie, si la fortune ne lui avait envoyé un de ces hommes supérieurs qui fixent la victoire. Lanoue, d'une ancienne famille de Bretagne, était doué de ces qualités supérieures qui permettent à un homme de dominer une époque. Le Gouvernement, trop faible pour abattre la rébellion calviniste par la force, cherchait à la dominer par la ruse. Lanoue dévoila ces manœuvres ténébreuses et organisa fièrement la résistance ouverte.

Des vaisseaux italiens couvraient nos mers et couraient sus aux navires rochelais, pour se réfugier ensuite dans les ports de l'île de Ré et de la Guienne.

Le capitaine rochelais équipe une flottille, en surveille tous les détails, et se dirige rapidement sur l'île de Ré. Il déloge les royalistes de toutes les positions qu'ils occupaient dans cette île ; il s'empare d'un fort que le baron de la Garde avait bâti sur la pointe de Sablonceau, pour couvrir le pertuis de ses feux et pour appuyer les flottes royalistes. Ce capitaine-général des galères du roi, après avoir écumé

toutes nos mers , se retirait ensuite dans les anses de la Gironde, pour s'élancer de nouveau sur les vaisseaux ennemis.

Lanoue laisse à son lieutenant Lanouraye des forces suffisantes pour contenir le parti catholique de l'île , et se dirige sur l'île d'Oleron qu'il occupe et qu'il rançonne.

La mort de Charles IX légua à la France l'avenir sombre des discussions religieuses. Ce monarque crut que la culture de la vigne était la cause de ce caractère remuant et agressif des populations de l'Aunis, et il eut la fantaisie royale de défendre cette culture. Cette nouvelle Saint-Barthélemy aurait été peu goûtée par la France vinicole.

Henri III avait vu les Rochelais de près , et il savait que l'épée irait plus droit au but que les négociations. Il ordonna l'envahissement de l'île de Ré , en livrant aux troupes les sels de cette terre, dont la vente devait couvrir les dépenses de l'expédition. Charles de Rouhaut de Landreau , gentilhomme poitevin , soldat expérimenté , fut chargé de cette mission délicate. Des vaisseaux doivent sortir de Bordeaux, de Bayonne, de Bretagne , pour se réunir au baron de la Garde. Mais Henri III a hâte de frapper un grand coup, et Landreau , sans attendre l'expédition , s'embarque précipitamment aux Sables-d'Olonne , en 1575 , à huit heures du soir. Quatre cents des plus valeureux soldats du régiment de Sarrieu s'embarquent avec lui ; quarante gentilshommes et des catholiques fugitifs l'accompagnent. La flottille, composée de deux vaisseaux et de vingt chaloupes , met le cap sur l'île, et les fugitifs catholiques confirment la hardiesse de Landreau en mon-

trant des lettres de leurs femmes et de leurs amis qui faisaient connaître que l'île était dépourvue de troupes protestantes. Les Rochelais avaient fait passer dans l'île de la cavalerie et de l'infanterie, mais l'indifférence calculée de Landreau avait endormi leur vigilance. Le capitaine Penaudière rejoignit la flottille avec un renfort de quatre chaloupes bien armées, et comme le vent était contraire on fut obligé de ramer toute la nuit. Pour faciliter sa descente, en arrivant à l'heure de la pleine mer devant les côtes de l'île, Landreau fut obligé de régler sa voilure. La mer monte plus vite dans nos ports que dans ceux des autres plages du pertuis. Ainsi l'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle et de la pleine lune, est à trois heures trente dans les ports rhétais, trois heures quarante-cinq à la Rochelle, etc.

La descente du corps d'armée se fit dans le plus grand ordre entre Loix et les Portes. Quelques sentinelles surprises à la vue d'une flotte que personne ne soupçonnait, vinrent tirailler avec elle. Cette fusillade, malgré la distance de douze kilomètres, fut entendue par la garnison de Saint-Martin. Les officiers montent sur le temple, et du haut de la plate-forme interrogent l'horizon. La flotte rangée en bon ordre, d'après la tactique navale de l'époque, ne porte pas de pavillons aux mâts. Cependant ils n'hésitent pas à croire qu'ils ont en face d'eux une flotte royaliste, et les navires protestants qui fuient à toutes voiles sur le pertuis, les confirment dans leur croyance. L'alarme fut donnée ; des courriers sont dépêchés à la Rochelle.

Il y eut cependant un peu d'hésitation dans les prépa-

ratifs de défense, et lorsque l'avant-garde calviniste atteignit le bourg d'Ars, les habitants, rassemblés sur la place, lui donnèrent l'assurance que les royalistes avaient déjà pris pied sur les plages. Le bourg d'Ars avait un parti protestant qui dominait le parti catholique, plus nombreux cependant. Tous ces braves s'agitent et veulent élever des barricades. Des catholiques les menacent, se retranchent dans les maisons et assurent qu'ils vont canarder les Parpaillauds. L'historien ajoute que ces catholiques étaient de vrais diables, et qu'ils en avaient la malice.

Devant cette rébellion, le petit corps rochelais, grossi de quelques protestants, reprend à la hâte la route de Saint-Martin. Landreau accourt sur leurs pas et par une marche forcée, les atteint à la hauteur des premiers moulins de ce gros bourg. J'ai consulté les actes de ces moulins, et je n'ai pas pu remonter au-delà de 1660 et de 1670. Mais enfin des moulins existaient au moment du combat de 1575.

Les Rochelais firent soutenir l'avant-garde par des miliciens rhétais de la religion protestante. Un sergent de ces milices, Pierre Eveillard est tué en reculant pied à pied devant les royalistes qui les poursuivent jusqu'à la Barrière des Forges. Les protestants s'arrêtent alors et font une vaillante résistance. Penardière, prieur des Moustiers, dont le courage fut admiré de tous, et son frère, furent tués. Les royalistes ne pouvant surmonter cette résistance, contournent le bourg et reparaissent par la rue du Minage, du côté du port. Ils sont guidés par les habitants catholiques et arrivent ainsi sur les derrières des défenseurs de la Barrière des Forges qui se retournent pour faire tête ; mais

ils sont enveloppés de toute part et reçoivent la mort en combattant. Quelques-uns réussirent à fuir. Il y eut quelques prisonniers. Benoit Diersene, Pierre Boureau, Laurent de Laveau et quelques autres rhétais furent reconnus parmi les morts. Sur les autres points les défenseurs s'enfuirent sur la route de la Flotte ou sur des embarcations qui réussirent à sortir du port au milieu d'une vive fusillade.

Saint-Martin était pris ; toute résistance cessa dans l'île. Le corps royaliste prit position pour y passer la nuit. Landreau, avec son état-major, descendit à l'hôtel du Pont-Vert, située à l'entrée du port. Les catholiques accoururent de toutes parts pour saluer le vainqueur, et la nuit, en descendant sur l'île, devait apporter le repos à tous ces hommes brisés par tant de fatigues.

Mais le courrier qui avait été dirigé sur la Rochelle, vint frapper à la porte du duc de Rohan, pour lui remettre les lettres du lieutenant politique de Saint-Martin. Ce chef du calvinisme était le frère de cette Catherine de Rohan qui fit cette réponse au galant Henri IV : Je suis trop pauvre pour être votre femme et de trop bonne maison pour être votre maîtresse.

Les Rohan étaient parents du roi de Navarre par leur mère Isabelle d'Albret. Les capitaines de la ville sont avertis et choisissent vingt soldats dans chaque compagnie. Les gentilshommes se présentent tous pour faire partie de l'expédition. Les chevaux sont embarqués à la hâte et la flottille lève l'ancre.

A la hauteur de Chef-de-Bois, elle rencontre les premiers

fuyards qui demandent à retourner dans l'île. Quelques verres de vin leur rendent cette assurance de l'homme de guerre, qui trouve souvent l'héroïsme dans un litre de vingt centimes de petit bleu. Aussi je n'ai jamais rien compris à l'édit du 5 juin 1731, qui défendait de planter la vigne dans nos provinces de France, sous peine de trois mille livres d'amende. Le roi prétendait que cette culture enlevait de bonnes terres à d'autres cultures plus intéressantes, aux forêts par exemple, dont le bois devenait rare.

L'intendant Bégon fit afficher cet édit à Saint-Martin, mais le syndic David Néraud protesta, en démontrant que la terre se lasse, après trois ans, de fournir du blé, et que cette terre ne convient qu'à la vigne. Cette remontrance, et surtout la puissance du collége Mazarin et des pères de l'Oratoire, qui étaient très-intéressés à cette affaire, eurent gain de cause.

Le corps rochelais débarque rapidement à Sablonceau, et est reçu par la garnison du fort du baron de la Garde qui ne s'était pas rendue. Les soldats brûlent les étapes et arrivent à la Flotte au moment du crépuscule. Cinquante arquebusiers se détachent et vont occuper Sainte-Marie. Les Réformés lancent en avant une compagnie d'enfants perdus qui mettent en fuite quelques paysans armés de fourches et de longs bois. Ils firent halte sur le terrain du corps-de-garde du port. Deux capitaines rochelais arrivèrent bientôt avec les renforts. L'un était Lafromentinière et l'autre Lapopelinière, ce valeureux de poil et de plume, qui fut homme de guerre et historien.

Le Conseil de guerre est réuni, et prend la résolution de

se porter vivement en avant jusqu'à Saint-Martin pour déloger les royalistes endormis dans leur triomphe.

La nuit tombait, nuit de septembre, froide et silencieuse. Les soldats, pour se reconnaître, attachent à leur bras où à leur chapeau un linge blanc. Lapopelinière dispose les enfants perdus en avant, pour faire la trouée. Sur leurs pas marchait un détachement composé de tous les officiers et des plus hardis soldats. L'ordre fut donné de ne pas tirer d'arquebusades, mais de s'avancer tête baissée, l'épée nue au poing, en criant tous à la fois : Tue, tue, victoire ! victoire ! On ne permit le pillage au soldat qu'après la victoire.

Alors un ministre se place sur le front des troupes, et sa voix grave laisse tomber au milieu du plus profond silence la prière qui invoque le Dieu des armées. Cette coutume des armées protestantes avait une solennité qui rehaussait l'ardeur du soldat, et quand l'armée catholique, à la fatale bataille de Coutras, vit les Réformés se mettre à genoux pour prier, elle comprit qu'elle était vaincue.

L'armée s'ébranle à l'heure de minuit, près du moulin de maître Huguet. Lapopelinière s'arrête ; il confie la moitié des enfants perdus à Corbillac, gentilhomme Breton, et se met à la tête des autres. Corbillac a l'ordre de contourner le bourg, de pénétrer dans les maisons de la Taupinerie et d'attendre que les protestants soient arrivés sur le quai gauche du port, avant de s'embarquer sur la rive droite.

Les troupes sont impatientes. La Popelinière se précipite

par le moulin de Bois, près du cimetière, culbutant les barrières que les soldats de Landreau avaient élevées, et envahissant la rue Neuve. Les hurlements de : victoire ! victoire ! tue ! tue ! se mêlent aux roulements des tambours et aux sons criards des fifres. Les uns s'avancent vers la barrière du port qu'ils abattent, en enlevant les hommes de garde ; les autres se précipitent par la rue de la Paume, se dirigent sur le corps-de-garde de la Grande-Rue, et attaquent le moulin à eau pour donner la main aux enfants perdus qui occupaient la Taupinerie.

Les soldats de Landreau résistaient cependant avec courage. On se battait par pelotons dans les rues, et sans faire de quartier. Les catholiques, retranchés au premier étage des maisons, tiraient sur les réformés que la mèche allumée de leur arquebuse faisait découvrir. Le combat fut rude sur le petit pont et près du moulin. Beaucoup de catholiques y furent tués ou faits prisonniers, et les autres se noyèrent en se jetant dans des embarcations qui sombrèrent sous le poids. Sur l'autre rive du port, les maisons furent fouillées de fond en comble, et les catholiques qui étaient cachés ou plongés dans le sommeil furent impitoyablement massacrés.

Le commandant en chef Landreau s'était endormi, bercé par des rêves de victoire. Réveillé par le bruit des mousquetades, il se lève et se précipite sur le port, la tête nue, les pieds nus, suivi de quelques officiers. Une embarcation est là, et ces hommes que le devoir devait retenir, que la responsabilité de ceux qui mouraient en ce moment devait guider dans le plus fort de la mêlée, ces hommes se hâtent de fuir et vont débarquer sur la côte du Poitou avant le lever du soleil. Ceux qui restèrent à l'hôtel du Pont-Vert se ren-

dirent aussitôt aux protestants. Le lendemain et les jours suivants, on poursuivit les soldats catholiques au milieu des vignes où ils s'étaient réfugiés. On conduisit les prisonniers à la Rochelle.

La mer rejeta beaucoup d'épaves humaines sur les rivages. Trois cents cadavres catholiques furent rassemblés, parmi lesquels il y avait quarante-deux gentilshommes. Quelques marchands, qui avaient suivi l'expédition pour acheter les produits du pillage, ou le vin et le sel de l'île, furent trouvés parmi les morts. Les dépouilles des cadavres avaient une grande valeur ; 32 rondaches, 42 corps de cuirasses, une grande quantité de beaux épieux bien dorés, morions, arquebuses, dagues et épées dorées, etc. ; car tous les soldats royalistes étaient l'élite des compagnies de l'armée du roi. L'ivresse du succès avait endormi Landreau et avait tout compromis.

Mais les protestants eurent à regretter la mort de Jacques Baraut, seigneur de Pomerou, pair de la Maison-de-Ville, Pierre Hugueteau, seigneur de Troiseux, maistre Anthoine Cornon de Rhé, etc. L'enseigne du capitaine Gargouillaud, Pierre Savy, fut dangereusement blessé.

La Popelinière fit ses dispositions pour mettre l'île à l'abri d'un coup de main et y laissa une forte garnison. Ce succès enfla l'orgueil des Rochelais, mais un homme seul osa formuler un blâme au milieu de ce triomphe. Ce fut Lanoue. Ce grand homme était absent lorsque l'expédition fut décidée : il fit comprendre qu'en laissant ainsi la ville sans défense, pour lancer les soldats dans une entreprise douteuse, on compromettait le succès d'une cause. Il se rendit

de suite à Saint-Martin, dirigea les travaux de défense de l'île, et la mit en état de servir de boulevard et de sentinelle avancée à la ville rebelle.

Le parti catholique de l'île courba la tête.

Deux ans plus tard, en 1575, l'avant-garde de la flotte royale parut dans le pertuis d'Antioche et vint mouiller dans la rade de la Palisse. Son commandant, Guy de Lansac, côtoya l'île et s'approcha des rivages, en sommant les insulaires de se rendre à l'autorité du roi de France. Les insulaires auraient tendu la main aux royalistes, mais les Rochelais avaient mis à terre un renfort des compagnies de Chartres et de Navarre, commandées par Jean de Dreux de Morainville, et ils comprirent qu'ils devaient s'abstenir. Les calvinistes reçurent la sommation par des mousquetades, et Guy de Saint-Gelais de Lansac se retira.

L'assemblée des notables rochelais décréta alors des impôts de guerre, que l'île paya en murmurant et en gardant pour l'avenir le besoin de sanglantes représailles. Cette mesure fut impolitique, et le contact des garnisons rochelaises pendant trente-sept ans, ne put jamais entamer les convictions religieuses de nos populations.

Ces trente-sept ans de luttes du calvinisme, pendant lesquelles la France fut déchirée, affaiblie, livrée à toutes les turpitudes des partis, à tous les mensonges du drapeau des passions humaines, à toutes les théories humanitaires ou politiques qui font le verbiage éternel des siècles passés et présents, à toutes les fourberies du langage des conducteurs des populations *moutonnières*, ces trente-sept ans sortent du domaine historique de l'île de Ré.

La tombe de Henri IV, ouverte par l'assassinat, a été couverte des fleurs de l'immortalité et des prières de toute une nation ; mais le poignard et la haine ne sont pas tombés des mains et du cœur des partis. Sur le bord de cette tombe du 18 mai 1610, une figure pensive, souffreteuse, regardait cette France qu'on lui laissait en héritage. Les nuées sombres des discordes nationales s'amoncelaient partout. Les assemblées calvinistes bravaient les édits, discutaient les chances de la guerre. Rohan, d'Aubigné, Condé, Duplessis-Mornay, s'emparaient des places fortes et prêchaient la guerre sainte.

C'est une étrange histoire que celle qui a été l'aurore du XVIIe siècle et qui a voulu fouetter la face du christianisme. Dieu, en attachant le protestantisme aux flancs de la religion-mère, a voulu tenir en haleine celle qui a besoin de toujours s'affirmer. La poussière des monastères ne va pas à cette religion qui a pris naissance au milieu des disputes de Jérusalem. Le protestantisme a été le ver rongeur qui s'est assis sur la pourpre du trône, avec Louis XIII, avec Louis XIV. C'est vrai. Mais ce n'est pas l'idée religieuse du protestantisme qui a rongé les trônes, c'est l'idée politique qui s'y est associée, et qui en a fait la puissance.

Je ne veux pas examiner si ces époques sont des pas en avant. Ce sont des conceptions douloureuses dont il faut toujours tenir un compte exact. L'île de Ré a partagé avec l'Aunis et le Poitou ces souffrances morales et matérielles. Les champs sont restés stériles ; les populations rurales se sont enfuies épouvantées dans les villes, parce que les bataillons en passant semaient la misère et le meurtre ; la

noblesse, écrasée par les charges publiques, levait d'énormes impôts sur le commerce et sur les denrées que la bourgeoisie payait en faisant des remontrances. Un historien ne doit pas voir seulement l'éclat et la puissance de la foudre, il doit en étudier les ravages.

La religion protestante avait dans l'île de Ré des représentants distingués. Dans une diète protestante, composée de ceux des trois états d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis qui avaient droit de séance au temple, il fallut élire des députés à l'assemblée générale de Châtellerault ; le tiers-état choisit Coutant, de Saint-Martin.

Parmi les épisodes de cette guerre religieuse si féconde en événements dramatiques, un de ceux qui intéressent certainement notre histoire est la destruction de cette fameuse abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, qui étendait sa domination sur les Portes, sur Ars et sur Loix. Cette maison abbatiale, bâtie par les célèbres abbés de Saint-Benoît, ressemblait à une citadelle, et fut assiégée par les bandes rochelaises en 1569. Tout ce qui vivait fut passé au fil de l'épée : femmes, enfants, vieillards; il y eut plus de quatre cents victimes. Chateaupers, moine guerrier, fut pris et fut tué plus tard à la Rochelle pour ses opinions religieuses. L'abbaye fut rasée. Plus tard, les moines rentrèrent en la possession de leurs biens, mais Mazarin les absorba ensuite. Leurs vastes possessions dans l'île de Ré ne payaient que difficilement les dîmes au milieu de tous ces troubles, et nous avons vu que ces difficultés avaient amené les intendants à céder la *royauté* du Fier à la famille Masseau.

Aujourd'hui, la réforme est en face du christianisme en-

core. Elle a traversé les âges, en se purifiant de cette âcreté première, parce que les idées, comme l'air, se purifient dans la liberté. Elle a été le vent des discordes, et la discorde aujourd'hui lui déchire les entrailles. On sent qu'elle n'est qu'une page de cette grande religion du Christ. Lorsque le divin réformateur, sans précédents et sans successeurs, pleura sur l'humanité, avant de mourir, il s'attristait sur les défaillances humaines qu'il apercevait dans l'avenir. Il savait que l'éternité dans les idées, dans les institutions, ne réside que dans le sein de Dieu, et que le jour viendrait où les Athéniens religieux se lèveraient pour exiler son nom, parce qu'il représente la justice et la beauté céleste. Dix-neuf siècles ne trouvent plus grâce devant la critique, et le représentant de Jésus va tout-à-l'heure, comme Bélizaire, prendre son bâton de pélerin, pour trouver le foyer domestique qu'on lui dispute à Rome. Qu'importe ! Pour loger le livre des clartés célestes que le pionnier sublime des rives du Jourdain nous a légué, le monde est une ville éternelle, et Rome n'est que la bourgade de la chrétienté. Toi qui es le représentant du chimiste géant qui a dégagé l'unité de Dieu des impuretés païennes, Saint-Père, va par le sentier de l'exil chercher la solitude qui convient à cette haute mission terrestre. Là, grandi par le recueillement, tu verras les rois et les puissants de la terre tourner toujours leurs regards vers celui qui représente la force dans la faiblesse matérielle. Les peuples connaissent cette vérité : il y a des rois, il n'y a qu'un Dieu.

De temps à autre, dépouillant le mystère de ta contemplation, tu viendras, par la grande route du monde, visiter tes peuples enfants, donner la main à toutes les religions

qui, comme toi, parlent la langue céleste, et tu renouvelleras les grandes pages du christianisme, où le fils de celui qui est, venait camper au milieu des peuplades à genoux.

Louis XIII enfin a brisé la tutelle de sa mère. En 1621, il prélude aux grands faits de guerre du XVII[e] siècle par la prise de Saumur.

La poudre va parler sur le pertuis Breton et sur la terre de Ré. La France et l'Angleterre vont encore se mesurer sur cette terre, en laissant au XVII[e] siècle un éclat singulier. La flotte rochelaise, commandée par le célèbre Guiton, ayant pour vice-amiral Jacques Foran, de l'île de Ré, vient de paraître à Chef-de-Bois, et l'escadre royale, commandée par le chevalier de Malte Razelli, jette l'ancre auprès de Saint-Martin. Arrêtons-nous donc un instant pour mieux regarder le drame imposant qui se prépare.

Agréez, Monsieur, et très-honorable Rédacteur, mes remercîments empressés.

DOCTEUR KEMMERER.

12[e] LETTRE.

Les temps ont des traits historiques divers; les grandes figures qui se meuvent sur la scène politique ont des saillies nouvelles qui frappent par leur originalité. Louis XIII, le roi souffreteux, passe au milieu de ce XVII[e] siècle tourmenté que nous traversons maintenant, obscurci par l'ombre de

trois hommes qui enveloppent sa gloire personnelle : Henri IV, Richelieu, Louis XIV. Son royal souvenir en est écrasé. La France ne se souvient plus de sa vie que pour en faire saillir les faiblesses, les dévotions naïves, les amusements puérils avec ses oiseaux, etc. On affecte d'oublier qu'il a porté des coups terribles à la féodalité, à l'Angleterre, au calvinisme ; qu'il était le premier tireur de son royaume, et qu'il a su faire taire sa passion pour guider une armée dans un combat ou dans les opérations d'un siége, en s'effaçant devant ses hommes de guerre, Schomberg, Toiras, etc.

En grandissant, la Réforme était devenue la question de vie ou de mort pour la royauté. Montpellier attire d'abord sur elle la foudre catholique, et ces fiers seigneurs qui ne parlaient du calvinisme qu'en tenant la main sur le pommeau de leur épée, se traînent aux genoux de Louis XIII pour écarter l'orage de leur tête. Mais ce n'était pas là que le cœur de Calvin battait ; c'était à la Rochelle, et l'œil d'aigle de Richelieu en vit les pulsations. Toutes les forces du royaume convergèrent aussitôt vers cette cité révolutionnaire. En 1621, le vent de nos pertuis déploya le drapeau fleurdelysé au grand mât du vaisseau-amiral de Razelli, dont la flotte portait le guidon avec soleil rouge barré d'une croix jaune, orangée et verte, pendant que le pavillon blanc et bleu de Guiton, l'amiral rochelais, flottait aux grands mâts de l'escadre calviniste. Jacques Foran, de Saint-Martin de Ré, contre-amiral de cette flotte, commandait un navire de 200 tonneaux, armé de 12 canons. Son père, Job Foran, vint offrir à Guiton un vaisseau de 200 tonneaux, armé de 4 canons. Cette famille réformiste avait accepté la nouvelle

religion avec ses aspirations pour l'avenir et ses persécutions présentes, et elle propageait en plein soleil cette foi religieuse qui honore dans tous les cultes. Mais le plus jeune de ses enfants, Job Foran, officier dans l'armée protestante de Soubise, devait jeter l'éclat des actions antiques sur cette famille héroïque.

Le duc de la Rochefoucault avait fait douze cents prisonniers à la Chaume, après la défaite de Soubise dans les marais du Poitou. Le duc, s'apercevant que la flotte rochelaise, pour recueillir les débris de l'armée protestante, s'approchait des plages, conçut le projet de l'attirer encore et de s'en emparer. Il dispose ses soldats dans les déchirures des dunes et il chasse vers la mer quelques prisonniers dont les cris attirent les vaisseaux rochelais. Mais un de ces prisonniers Job Foran, s'élance sur le point le plus élevé de la grève, et dans un transport que le patriotisme passionne, debout entre les deux armées, il s'écrie d'une voix tonnante : Trahison ! trahison ! Les balles sifflent autour de lui ; il se retourne pour jeter un dernier regard de défi et d'orgueil à ses ennemis, et se précipite dans l'abîme.

Des matelots rochelais avaient déjà pris terre et relevèrent le corps ensanglanté de ce moderne Curtius. Le vaisseau qui le reçut fit voile pour Saint-Martin et rentra dans ce port, le pavillon en berne, au milieu d'une population attristée. Quelques jours après, la foule suivait le convoi d'un homme dont la jeunesse était riche de gloire et d'avenir, cette jeunesse qui est trop souvent la moisson des révolutions.

Son frère, le contre-amiral Jacques Foran, dit un su-

prême adieu à cette tombe, et dans le terrible combat naval qui fut livré par le duc de Guise à Guiton en octobre 1623, en rade de Saint-Martin, et dans lequel quatorze mille coups de canon furent tirés de part et d'autre, il prouva que noblesse oblige. Il éleva la voix pour repousser la paix qui fut imposée au calvinisme, avec cette condition honteuse qui fit raser toutes les fortifications de l'île de Ré. Cela nous explique pourquoi nous ne trouvons plus de vestiges des anciens forts de l'île, avant et pendant les guerres religieuses. Jacques n'abandonne la France qu'en 1626, devient amiral de la République vénitienne, passe ensuite dix années au service de l'Angleterre, et reprend enfin son rang dans la marine royale française. Il eut quatre enfants : Job, Jean, Jacques et Etienne Foran, qui devinrent tous capitaines de vaisseaux royaux. Les neveux de Jacques Foran l'amiral possèdent deux couleuvrines fondues en 1648 et qui portent ses armes.

La vie politique ou religieuse a besoin d'agitation. Le célèbre duc de Rohan, qui s'était humilié devant Louis XIII, se relève pour organiser la lutte encore. Comme tous les agitateurs, il met un masque sur son ambition qui le pousse à aspirer à la domination du parti réformé. Soubise Benjamin, le frère bien aimé, dont le caractère chevaleresque, doublé d'un mépris philosophique éprouvé par de grands revers, fait oublier les fautes, Soubise est à ses côtés. Les Rohan ne veulent pas que la Rochelle s'engourdisse dans la paix, et ils cherchent à la compromettre devant la royauté.

Soubise pénètre dans l'île de Ré, et attire autour de lui toutes ces bandes de pillards que les guerres enfantent, ces

traîneurs de vieux sabres avec des moustaches de croquemitaine. Il en sort de temps en temps pour aller guerroyer dans le Médoc, à Blaye, etc., et il revient toujours dans cette île dont il fait un nid de pirates.

Mais un homme surveillait cette guerre et étudiait les coups mortels qu'il devait porter à l'ennemi de son roi. C'était Toiras. Ce soldat tient une si grande place dans l'histoire rhétaise que nous devons en enregistrer les principaux traits.

Jean de Saint-Bonnet de Toiras naquit en 1585, à Gardonnenques, en Languedoc, de messire Aymar de Saint-Bonnet, chevalier, seigneur de Toiras, de Montferrier, de Restenclaires, etc. Toiras prouve seize quartiers de noblesse. A treize ans, il fut page du premier prince de sang royal, le prince de Condé. Henri IV estima son habileté pour la chasse, et nous savons déjà qu'un léger défaut dans la prononciation des mots fut le point de départ des faveurs de Louis XIII, qui le nomma capitaine de sa volière. Cette faiblesse royale se retrouve encore dans Louis XIV. Ce monarque eut une fistule à l'anus, qu'un célèbre médecin guérit par une opération. Tous les jours, le cabinet de l'opérateur était le rendez-vous de tous les courtisans qui prétendaient avoir la fistule royale. Dans les salons, en face de Louis XIV, la fistule était à l'ordre du jour. Elle aurait provoqué quelque crise ministérielle sous le régime parlementaire. Le roi s'apitoyait sur des courtisans si fistuleux, et les consolait avec de l'or et des honneurs.

La charge de capitaine de la volière royale, en l'introduisant dans l'intimité des plaisirs du roi, lui préparait

l'avenir Au siége de Montpellier, Toiras devient l'élève et l'ami du fameux ingénieur toscan Gamourrini, ce visage à mousquetades, suivant les historiens, et il apprend avec lui l'art des siéges. Une balle, en traversant le chapeau de Toiras, tue roide Gamourrini qui était derrière lui. Après le siége, Toiras fut nommé gouverneur du Fort-Louis, construit pour menacer la Rochelle, et qui plus tard la soumit. Il le fortifia encore, malgré les protestations des Rochelais, et le confia aux soins de Monferrier, son frère, Il revint à la cour, et dans un conseil secret développa les plans d'attaque qui devaient désagréger le parti calviniste et relever l'unité de la France.

A la suite de ce conseil, Laforest, frère de Toiras, reçoit la mission d'aller en Hollande, pour acheter douze vaisseaux. Laforest revint en France, et le hasard, cette force inexpliquée et mystérieuse, le fit tomber entre les mains des chevau-légers de Soubise, près de Surgères. Il fut aussitôt conduit dans les pri ons d'un fortin, élevé par ce duc sur le côté droit du port de Saint-Martin. Les croisées de la prison furent grillées, et la porte fut gardée par six hommes de garde aux frais du prisonnier. Toiras fit demander la liberté de son frère, par rançon, par échange, ou par courtoisie. Soubise refusa, et précipita ainsi les résolutions arrêtées dans le conseil secret.

Louis XIII envoie le baron de Saint-Géry vers Toiras, pour fixer les dispositions d'une descente de troupes royalistes dans l'île de Ré. Ces dernières conventions ayant été acceptées, les vaisseaux hollandais rallièrent l'escadre royale sur laquelle l'amiral Montmorency devait mettre son pa-

villon. En juillet 1625, cette flotte se rapprocha de l'île de Ré. Le duc de Soubise, qui voyait grossir l'orage, endort la vigilance de l'amiral Dorp, tombe aussitôt sur lui, l'étreint dans une ceinture de brûlots, et embrase son vaisseau-amiral où trois cents hommes trouvent une mort affreuse. Le combat devint général alors, et trois mille coups de canon furent répercutés par les échos des rades de Saint-Martin. Soubise revint en triomphateur dans le port de cette ville. L'histoire a flétri ce triomphe, et le calvinisme l'a couronné.

A cette nouvelle, le duc de Montmorency laisse Paris aussitôt, et prend le commandement de la flotte royale qui était encore ancrée à Olonne. Il donne avis à Saint-Luc, au duc de Larochefoucault et à Toiras, qui venait de recevoir ses lettres de provision comme maréchal-de-camp, de se tenir prêts à opérer leur descente dans l'île de Ré. Le commandeur de Riz vint rejoindre Montmorency avec dix vaisseaux anglais, montés par des équipages français. Les matelots anglais avaient déserté pour ne pas combattre leurs frères protestants, et le roi Jacques n'avait envoyé à son royal allié le roi de France que des coques de vaisseaux. Le 14 septembre 1625, à onze heures de la nuit, la flotte met à la voile, favorisée par un vent de nord, et pénètre dans le pertuis Breton aux premières clartés du matin. Elle reconnut la flotte de Soubise qui était à l'ancre dans la Fosse de Loix ; quelques bâtiments légers en avaient été distraits pour transporter mille hommes d'infanterie et soixante chevaux dont la Rochelle réclamait le secours, au détriment de la défense de l'île. A midi, les deux flottes engagent la bataille et se canonnent vivement jusqu'au soir. Les vais-

seaux soubisois reculent enfin, et vont s'échouer à mer basse sur les vases de la Fosse, à la pointe du Grouin. Montmorency fait jeter l'ancre en face d'eux, à l'entrée de la baie.

Les trois généraux français chargés du commandement des troupes de débarquement, avaient pris trois des vieilles compagnies du régiment de Champagne, vingt compagnies de recrues du régiment de la Bergerie, et la compagnie des chevau-légers de Toiras. Cette armée part des Sables et arrive devant Grosjonc, près des Portes.

Le duc de Montmorency détache aussitôt six vaisseaux de sa flotte, et enveloppe les dunes de la fumée d une canonnade terrible. Cent cinquante hommes des enfants perdus du régiment de Champagne s'élancent à terre, conduits par Comminge et La Baune. Deux cents hommes les soutiennent, sur les pas de Toiras qui, l'épée à la main, s'est élancé à l'eau le premier. Ils viennent se heurter contre douze cents hommes de l'armée de Soubise, qui ont pris position sur les dunes, et qui sont protégés par l'artillerie

Les royalistes pénètrent au milieu de cette masse d'hommes, qui recule en laissant quatre pièces de canon de fonte au pouvoir de Toiras. Toute l'armée descend alors, et déploie ses tentes pour passer la nuit à terre. Elle lève le camp le lendemain et elle marche en ordre de bataille. Les enfants perdus sont à l'avant-garde, commandés par Boissonnière. Deux pelotons de mousquetaires les flanquent, et deux bataillons, de deux cents hommes chacun, marchent derrière, sous la conduite des capitaines Thibaud et Réals.

Le corps de bataille est commandé par les sieurs de Boulogne et de Pigeollet. Le régiment de la Bergerie fait l'arrière-garde. Un vaisseau de Soubise s'était échoué sur Grosjonc, et de Boissonnière l'avait pris d'assaut, ce qui avait enrichi le corps expéditionnaire de trente-six canons de fer et de quatre pierriers.

Cette armée royaliste, composée de deux mille combattants, s'avance jusqu'au bourg d'Ars sans rencontrer l'ennemi. Les habitants vont au-devant d'elle en lui souhaitant la bienvenue, et élèvent des barricades avec des sarments et de la terre pour arrêter la marche de l'armée de Soubise dont on signale l'approche. Toiras fait rompre les barricades, en disant qu'un soldat ne doit trouver de salut que dans ses armes. L'armée s'arrête sur le front sud du bourg.

Les réformés apparaissent bientôt au nombre de trois mille fantassins, avec quarante chevaux et quarante mousquetaires à cheval, conduits par Saint-Michel Roche-Allez, et s'approchent jusqu'à la distance de dix pas du bourg d'Ars. Les généraux royalistes défèrent le commandement de l'armée à Saint-Luc. On repousse les premiers assaillants par une vive mousquetade, et trois compagnies du régiment de Champagne, avec six bataillons de recrues et quatre bataillons du régiment de la Bergerie, se disposent sur deux lignes en forme d'échiquier. Vingt-cinq mousquetaires couvrent chaque bataillon. L'armée s'appuie à gauche sur le moulin à vent qu'on a fortifié de quatre pièces de canon, et à droite sur la cavalerie du baron des Francs. Les trois généraux, à cheval, conduisent les troupes avec

entrain et aux cris de Vive le Roi! Saint-Luc est au centre, le duc de la Rochefoucault à gauche et Toiras à droite.

Soubise avait déployé ses colonnes depuis la mer jusqu'aux marais salants, et ce vaste déploiement fut une cause de faiblesse. L'artillerie laboure le sol et fait des trouées meurtrières. Mais l'ardeur des réformistes est si grande, à gauche, qu'ils tombent à coups de piques et d'épées sur les royalistes. Le choc est si rude que les premières lignes royalistes sont rompues, et sont aussitôt remplacées par le régiment de la Bergerie qui voit deux de ses plus vaillants capitaines tués sur-le-champ. Les soldats fuient découragés, mais Larochefoucault accourt et les ramène au combat.

A l'aile droite, Soubise est en face de Toiras, et à la tête de sa cavalerie, il cherche à tourner les royalistes. Il traverse rapidement les vignobles qui l'en séparent , mais il s'arrête devant une batterie que Toiras vient de démasquer, et qui le foudroie. Alors les royalistes reprennent l'offensive et mettent promptement l'ennemi dans une déroute complète. Pendant une heure on combat corps à corps, et Saint-Luc met fin à cette lutte affreuse en lançant sa cavalerie en avant.

Les réformés fuient dans toutes les directions. Quatre cents sont précipités dans les marais, et huit cents mordent la poussière sur le champ du combat qui depuis porta le nom de *pays conquis*. Saint-Luc s'empare de quatre canons et de deux drapeaux. On ramassa sur le terrain le chapeau et l'épée du duc de Soubise, qui se déroba aux recherches de la cavalerie en s'embarquant à Sainte-

Marie sur des vaisseaux qui le transportèrent à l'île d'Oleron, avec son fidèle compagnon le capitaine Trélieboys. Urbaine, capitaine de ses gardes, et d'autres gentilshommes furent faits prisonniers, et furent arrachés des mains des soldats royalistes dont l'exaspération n'avait plus de bornes.

Des historiens accusèrent Soubise de lâcheté; mais ses adversaires, comme Saint-Luc, par exemple, lui ont rendu justice. Son armée éparpillée se replia sur Saint-Martin, et les royalistes campèrent sur le champ de bataille. Les morts furent inhumés dans le cimetière d'Ars, et l'église ouvrit ses dalles humides aux plus nobles , au baron de Causé par exemple , qui reçut trente coups d'épée ou de pique, d'où sortait, disent ses contemporains, plus de gloire que de sang ; et au sieur Du Verger Malaquest, maréchal-de-camp Les capitaines Réals, de la Boissonnière, les sieurs de Lamarque, de Ville-Vielle, du Puys, de Trouville, les capitaines Bechemore et Pontiel, etc., furent trouvés parmi les morts ; parmi les hommes distingués qui furent blessés, on trouve le sieur Cominges, l'enseigne La Baune, Hargonne, le chevalier de la Rivière.

Quand les troupes de Soubise rentrèrent à Saint-Martin, quelques soldats portaient sur un brancard le cadavre du vieux Foran. Le farouche et illustre protestant avait voulu venger son fils et avait trouvé cette mort qui vient toujours trop tôt pour des âmes si bien trempées.

Pendant ce temps-là, Montmorency l'amiral ne resta pas inactif. Toujours en communication avec la terre, il suivit les mouvements des deux armées, et fit garder les passes de Chef-de-Bois par quelques vaisseaux , qui donnèrent la

chasse à un convoi que le comte de Laval cherchait à faire pénétrer dans l'île. Il revint ensuite jeter l'ancre en face de Guiton qu'on croyait acculé dans la fosse de Loix. Il fit rapidement ses dispositions et livra à la flotte calviniste cette bataille fameuse dans l'histoire du dix-septième siècle, et dont les épisodes les plus héroïques appartiennent à l'histoire de l'île de Ré.

Le duc de Montmorency a sa place marquée dans notre histoire locale. Quelques restes de sa maison seigneuriale existent encore à Saint-Martin, où il posséda plusieurs propriétés bâties. Il porta plus tard sur l'échafaud, à Toulouse, cette tête fière, couronnée du surnom de : *la gloire des braves.*

Dans cette bataille navale, cet amiral et maréchal de France avait en ligne soixante-dix vaisseaux, dix Anglais, dix-huit Hollandais et quarante-deux Français. Des pataches et des brûlots accompagnaient cette flotte dans ses moyens d'attaque.

Guiton ne pouvait opposer à son ennemi que quarante vaisseaux d'un tonnage plus faible, et ayant moins de bouches à feu. Un seul vaisseau, *la Vierge*, avait huit cents tonneaux et portait quarante canons. Soubise l'avait enlevé aux royalistes, à Blavet, dans une expédition audacieuse, et l'amiral calviniste avait planté son pavillon dessus. Le *Saint-Michel* avait une artillerie aussi puissante, et était commandé par le contre-amiral Foran. Ces deux vaisseaux, par leur brillante défense, attirèrent sur eux l'attention et l'admiration des deux flottes.

L'amiral Montmorency donne ordre au *Saint-Julien*, commandé par le comte de Vauvert, d'attaquer l'escadre calviniste. Le combat devient général, mais la nuit qui survient permet aux Rochelais de fuir pour regagner la Rochelle. Les royalistes les poursuivent, et au point du jour s'emparent de neuf vaisseaux. Le *Saint-Michel* et la *Vierge* s'échouent sur des hauts-fonds. Le contre-amiral Foran juge que sa position est désespérée, et il expédie un de ses officiers à Saint-Martin pour en avertir Laforest, frère de Toiras. Il y avait entre ces deux hommes une amitié réciproque, et que la différence de religion ne pouvait pas altérer. Laforest charge aussitôt un cordelier d'une mission secrète, et le cordelier s'embarque dans un canot à la recherche de l'amiral. Pendant ce temps-là, le *Saint-Julien* s'approche du *Saint-Michel*, et le commandant de Bouteville ouvre le feu en le prenant par enfilade. Foran résiste et voit tomber autour de lui ses compagnons d'armes. Il repousse cependant le *Saint-Julien* qui vient à l'abordage. De Bouteville s'éloigne pour retourner encore, mais un canot l'aborde aussitôt, et un cordelier se précipite sur le pont pour remettre au commandant un pli cacheté. Montmorency acceptait la soumission du dernier des Foran, et accordait la vie sauve à l'équipage. Foran amena son pavillon et remit son épée au sieur de Soudeilles, capitaine des gardes de l'amiral, qui le traita avec tous les ménagements dus au souvenir de cette noble famille.

L'ardeur belliqueuse des royalistes se tourne alors sur *la Vierge*, dont j'ai raconté déjà la résistance héroïque. Quatre vaisseaux l'attaquent avec fureur : le *Harlem*, commandé par le chevalier Villeneuve, le *Saint-Louis* par le

chevalier de Razilli, l'*Olonnois* par le capitaine Veillon, des Sables, et le *Saint-François* par Kerguesen, baron de Jussé. En un instant, le pont de *la Vierge* fut balayé par la mitraille. Deux hommes seuls rampent sur le pont et y sèment la poudre à pleines mains. L'un se nommait Bernicard, né dans le bourg d'Ars, et l'autre Durand, du village de Loix.

Le chevalier de Villeneuve et Veillon, des Sables, sautent sur le tillac, suivis par les plus intrépides parmi les équipages. Le pont vole aussitôt en éclats, et disperse au loin les cadavres mutilés de ces deux vaillants capitaines et de leurs soldats. Le chevalier de Razilli et le baron de Jussé se précipitent aussitôt au milieu des débris fumants du premier pont, et envahissent le second pont que Durand vient encore de sabler avec de la poudre. Ils laissent à la tête de la colonne d'attaque le comte de Vauvert, neveu du duc amiral, et se retirent au moment où le second pont saute et entraîne encore ses victimes. Jussé retourne alors sur *la Vierge* avec cinquante hommes d'équipage et une partie des compagnies de Jouvigny et de Chastelier Barlot. Durand et Bernicard sont retranchés derrière deux cent trente-trois barils de poudre. Ils y jettent froidement un brandon; les cinq vaisseaux, liés entre eux par les grappins, craquent, se tordent, s'embrasent, et leurs canons chargés éclatent de toutes parts. Le bruit qui sortait de cet embrasement, dit un historien, semblait annoncer la fin du monde. Le baron de Jussé fut lancé dans la mer et eut la force de gagner une chaloupe à la nage. Il était noir comme un Ethiopien. Il retourna vers son vaisseau dont la carcasse flambait, et put sauver d'une mort épouvantable son lieu-

tenant, six officiers et cinquante soldats. Le baron de Jussé était Breton. La marine française doit s'enorgueillir d'avoir eu dans son sein un si brave officier, et l'île de Ré doit être fière, en pensant que ses enfants ont accompli un des plus beaux faits conservés dans les annales de la mer. Nous connaissons les résultats de cette journée sanglante.

Un fort avait été élevé par Soubise à Saint-Martin, et Duparc d'Archiac en avait le commandement. Il charge deux habitants du bourg d'aller à la rencontre des royalistes qui s'avançaient par la route de la Couarde et de remettre une lettre au général duc de la Rochefoucault.

Cette lettre était laconique : « Je suis résolu, général, à ne rien accepter d'humiliant, et je vous demande à laisser sortir la garnison de M. de Soubise et les habitants qui sont avec nous, avec tous les honneurs de la guerre. Je désire un sauf-conduit pour traiter. »

Il députa en même temps quelques habitants vers le duc amiral, qui les accueillit avec bienveillance. On convint de part et d'autre de traiter, mais alors la division se mit entre les chefs de terre et de mer. Les amiraux Montmorency et Haustain prétendaient que les conventions devaient être signées par eux seuls. Larochefoucault, Toiras, Saint-Luc avaient les mêmes prétentions.

Laforest, qui était prisonnier de guerre dans le fort, avait entretenu des rapports secrets avec son frère Toiras, et il avait corrompu ses gardiens avec l'argent que ce dernier lui faisait passer. Il apprit par eux la fuite de Soubise, la prochaine arrivée de l'armée royale, et les propositions

du commandant Duparc. Il enivre ses gardiens et les garrotte ; il ouvre la porte de sa prison aux habitants catholiques qui viennent se grouper autour de lui. De Crès, ministre du bourg, qui craignait les représailles des vainqueurs, se mit sous sa protection. Ils se barricadent, car les soldats de Soubise pouvaient avoir l'idée de venger la mort de leurs chefs sur les catholiques, et ils attendent les événements.

Comminges, officier royaliste, se présenta aux avant-postes, porteur de la réponse du duc de Larochefoucault. Il fut reçu avec déférence, et il obtint de pouvoir communiquer avec Laforest. Dans le même temps, le canot de l'amiral fut admis dans le port, et le sieur d'Ambleville prit terre, avec la mission d'aplanir les difficultés qui s'étaient si intempestivement élevées entre les chefs de l'expédition. Duparc d'Archiac pria Laforest d'intervenir et de mettre l'autorité de son nom et de celui de son frère au service de la paix. Comminges, d'Ambleville et Laforest se rendirent aussitôt à bord de l'amiral français où se trouvait déjà l'amiral hollandais, et on convint que la capitulation serait réglée dans le vaisseau-amiral, et signée par les amiraux et par les généraux de l'armée de terre.

Cette capitulation accorda la vie sauve à toutes les troupes qui se trouvaient encore dans l'île. Il fut permis aux officiers d'en sortir avec chevaux, armes et bagages. Les soldats pouvaient se retirer en tout lieu, excepté dans l'île d'Oleron, et ils promirent de ne pas porter les armes contre le roi de France pendant six mois. On mit à la disposition des soldats calvinistes des passeports et des navires de transport ; et , ce qui dévoile bien l'adoucissement des

mœurs guerrières de cette époque, c'est qu'il fut arrêté qu'on rendrait à Soubise tous les équipages attachés à sa personne.

Les chefs militaires firent leur entrée dans Saint-Martin, au milieu de la foule des catholiques de l'île qui se pressait sur leurs pas. Laforest reçut l'ordre de désarmer la garnison et de porter à la signature du roi la capitulation. Il partit. Le monarque l'accueillit avec joie, et lui fit cette singulière réponse dans la bouche d'un père du peuple :

« Je voulais donner la paix à mes ennemis, mais il semble que Dieu, en me donnant un succès si brillant, veut que nous leur fassions la guerre. »

Les lézards courtisans, cette race de claqueurs du parterre des rois, donnèrent alors carrière à leurs railleries mordantes. « Pardieu, Sire, M. de Soubise a fui votre présence dans le Poitou ; il vient encore de fuir celle de votre amiral en l'île de Ré. S'il continue, il sera bientôt le plus alerte coureur et le plus vieux des capitaines de votre royaume. »

Des *Te Deum* furent chantés dans toutes les villes de France, et à Paris la cour et le corps-de-ville se rendirent en grande pompe dans l'église des Augustins, où l'archevêque officia. Le roi, à Fontainebleau, honora le *Te Deum* de sa présence. Il écrivit à tous ses généraux pour les remercier, et le cardinal de Richelieu fit savoir à Toiras qu'il l'avait en haute estime, parce qu'il avait conçu le projet qui avait été si hardiment exécuté.

Certes, la prise de l'île de Ré ne constituait pas un de

ces hauts faits d'armes qui exaltent l'admiration des hommes, mais elle fut comprise par l'Europe entière comme le coup de grâce du calvinisme. Cette question religieuse remuait tous les esprits dans le vieux monde, et on comprenait que le triomphe de cette révolution dans les croyances devait avoir sa solution dans ce petit coin de terre, la Rochelle et l'île de Ré. En mettant à la tête de cette expédition trois maréchaux-de-camp, Louis XIII fit savoir qu'il était à la hauteur des événements, et il sut les récompenser en roi. Saint-Luc et Toiras devinrent maréchaux de France, le premier en 1628 et le second en 1630.

Louis XIII avait trouvé dans le cardinal de Richelien l'homme des exécutions grandioses. On ne peut s'empêcher d'admirer le bras fort et le cerveau profond, qui fauchent les têtes rebelles et les idées qui font obstacle. On oublie que ces hommes se sont appelés Tarquin, Cromwell, Sylla, Robespierre, Louis XIII, et c'est dur comme le destin, c'est implacable comme la tempête qui broie tout, c'est inexplicable comme la fatalité imbécile des Orientaux, mais cela a sa raison d'être.

Louis XIII ordonne à Toiras de fortifier l'île de Ré. Deux ingénieurs célèbres, Lecamus et d'Argencour, sont mis à sa disposition. D'Argencour était de Montpellier. Il avait défendu cette ville dans le siége mémorable qu'elle soutint en 1622, et y avait acquis une très-juste réputation. Il était huguenot alors, mais il abjura et devint catholique. Il fut homme d'épée et de science.

Ces deux hommes, qui devaient être plus tard effacés par Vauban, étudièrent les approches de l'île et s'arrêtèrent à

l'idée qu'il fallait élever une citadelle à Saint-Martin et un fort à la Prée. Toiras, qui connaissait l'art des fortifications, fit prévaloir son opinion. Il fut décidé qu'on élèverait d'abord le fort, qui n'inquièterait que faiblement la susceptibilité du parti protestant, et qui deviendrait cependant plus tard un point de respect, si les Rochelais tentaient de s'opposer par la force à la construction de la citadelle. L'opinion de Toiras a été consacrée par l'expérience, mais aujourd'hui la tactique moderne a bouleversé ces idées. Le fort Sablonceau, fortifié par la science moderne, a pris la place du fortin que le baron de Lagarde avait élevé dans le seizième siècle ; et la citadelle de Louis XIV, le génie en pierre de Vauban, va crouler demain sous les décharges du canon rayé. Mais la France a besoin de cette cuirasse, et elle blindera l'île de Ré. L'Angleterre un jour doit mourir, si elle ne passe pas sur le ventre de la Franee, et soyez certain qu'elle veut vivre, et qu'elle enverra de nouveaux Buckingham dans l'île de Ré.

La citadelle recevra donc tous les perfectionnements de la science du génie des temps modernes, mais les murailles de la ville deviendront un jouet inutile. Cette longue ligne de remparts crénelés tombera sans doute, et Saint-Martin prendra sa liberté vers les champs comme avant Louis XIV.

Le 2 décembre 1625, le roi arrête les provisions scellées du grand sceau pour la nomination du premier gouverneur de l'île de Ré. « Nous avons jeté les yeux sur la personne de notre cher et bien aimé, le sieur de Toiras Jean de Saint-Bonnet, mareschal de nos camps et armées, tant pour son zèle, fidélité et dévotions à notre personne, que pour les si-

gnalés et recommandables services qu'il nous a rendus dans la prise de l'île de Ré. »

Il offre au nouveau gouverneur l'armement naval de quelques pataches et galiotes, et il attache à son service personnel une patache royalement aménagée. Il lui donne l'ordre d'acheter en Hollande un des plus beaux types des vaisseaux de guerre de cette nation ; mais les Anglais s'emparèrent de ce vaisseau dans les eaux de la Hollande.

Le grand amiral de France, duc de Montmorenci, signe la nomination de Toiras au grade de vice-amiral pour l'île de Ré, îles adjacentes, Poitou et Aunis.

Le roi écrit encore à Toiras en avril 1626 : « Considérant de quelle importance est la sûreté et la conservation de l'île de Ré, vous ferez venir de Hollande jusques à vingt canons pour augmenter le nombre de ceux que vous possédez. Vous avancerez les sommes qui seront dues, et qui vous seront payées sur un état de dépenses, etc. »

Le gouverneur, Jean de Saint-Bonnet de Toiras, répandit par son faste et ses habitudes de la cour un éclat inaccoutumé sur nos plages. La plus haute noblesse du royaume venait lui rendre hommage, et il lui faisait toujours un accueil splendide. Entouré d'un brillant état-major, dominant toutes les côtes du Poitou et de l'Aunis , tenant en main les clefs de la France, puissant de l'amitié de son roi, il éclipsa toutes les dominations seigneuriales qui brillaient dans notre île. L'autorité civile fléchit devant lui , et nos syndics, comme les assemblées populaires, eurent besoin de son approbation. Cependant la mission des gouverneurs de

l'île, qui se continua jusqu'à la révolution française, fut surtout une mission militaire. Tous furent hommes de guerre. Les noms de ces gouverneurs doivent être conservés dans cette histoire.

1627 à 1629. — Jean de Saint-Bonnet de Toiras, maréchal-de-camp, vice-amiral de France, maréchal de France en 1630.

1629. — Richelieu. Ce grand ministre eut peur de l'ascendant que Toiras avait sur le roi Louis XIII, et il exigea sa démission de gouverneur de l'île et de commandant du fort Louis près la Rochelle. Richelieu devint alors gouverneur de l'Aunis, du Poitou et des îles par la retraite de Toiras. La destruction de la citadelle, ordonnée par le roi, m'explique pourquoi de 1630 à 1653 l'île n'a pas eu de gouverneurs.

1653 à 1660. — Aubarède, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur, avec double état-major, l'un pour l'île et la ville, l'autre pour la citadelle.

1660 à 1670. — Messire Daniel Dermy, chevalier, seigneur de Courcelles, lieutenant-général des armées du roi. Acte d'assemblée en 1664.

1670 à 1680. — Messire Robert, marquis de Pierre de Pont, lieutenant des gardes du corps du roi, brigadier dans la cavalerie, gouverneur de l'île et lieux adjacents, comme il appert d'un acte d'assemblée populaire de 1677.

1680 à 1704. — Louis de Vallon, seigneur de Rigauville. La généralité de la Rochelle fut créée en 1694 et adminis-

trée par des intendants. L'île de Ré ne fut plus qu'une subdélégation de cette généralité. Le gouverneur de l'île n'eut plus un rayon d'influence aussi étendu. Louis de Vallon est mort à Saint-Martin en 1704, et son épitaphe disait que le chevalier de Vallon, mort à soixante-cinq ans, avait servi le roi pendant cinquante ans dans les gardes et dans les mousquetaires à cheval.

1704 à 1720. — Pompée de Ganivel, marquis de Manevilette, brigadier des armées du roi. Ce gouverneur est mort à Saint-Martin, et a été enterré au pied du pilier à droite du chœur de l'église, le plus près de l'autel. Une table de marbre indique le pilier. Deux princes, neveux du roi de Pologne, qui voyageaient avec leurs gouverneurs et leurs pages, visitent le marquis de Manevilette, dînent chez lui et repartent le 17 septembre 1720.

1721 à 1736. — Charles Houel, marquis de la Guadelupe, seigneur de Saint-Martin, maréchal-de-camp, mort à Saint-Martin et enterré au pied du pilier à gauche du chœur, près de l'autel.

1736 à 1759. — Messire Groult de Princé, capitaine aux gardes du roi, brigadier, mort à Saint-Martin, et enterré au pied du second pilier droit du chœur. La table de son épitaphe porte ses armes.

1760 à 1775. — Henri de Suarès d'Aulan, grand'croix, chevalier de Malte, bailli. Le comte de Broglie, dans ses Lettres, dit que d'Aulan est l'heureux roi de l'île de Ré, le plus heureux pays de France. C'était un homme d'une figure imposante, d'une stature de six pieds. Son épitaphe

dit qu'il était commandeur du temple d'Agen, maréchal-de-camp des armées du roi, et qu'il a fait les délices de l'île. Il est enterré au pied du second pilier du chœur, à gauche. Son frère, évêque d'Ax, vint bénir la chapelle des Charitains en 1766. Le bailli d'Aulan rendit un arrêté pour détruire les moineaux dont les cultivateurs se plaignaient vivement. Le gouverneur paya un liard toute tête de moineau qu'on lui apportait. On en fit des Vêpres siciliennes. Ce pauvre bailli d'Aulan serait aujourd'hui écartelé tout vif par nos philanthropes, dont la tendresse pour les mangeurs de mouches désopile la rate des cultivateurs qui prétendent, les ignorants ! que si l'oiseau mange des mouches, il ne mangera pas leurs grains.

Le moineau pendant dix ans déserta nos rivages; cependant les mouches eurent la naïveté de ne pas pulluler dans un pays si mouchophile. Le docteur Jouneau, médecin de Saint-Martin, plaida la cause des moineaux et présenta au gouverneur d'Aulan un placet en vers. Les moineaux piaillaient :

Nous sommes de l'amour le plus parfait ouvrage,
Sans nos yeux, chez d'Aulan, nous serions son image.
Sans cesse, à chaque instant, empressés à lui plaire,
La propagation fait notre unique affaire.
Tu nous accorderas dans ce charmant asile,
Comme à tes citoyens, un sort doux et tranquille,
Et nos derniers neveux, consacrant tes vertus,
Te placeront au rang des Louis, des Titus.

L'hôpital Saint-Honoré possède le portrait du bailli d'Aulan, de l'évêque d'Ax et de deux nièces dont le peintre a fait ressortir la distinction physique.

1775 à 1791. — Le bailli des Ecotais, grand-prieur d'Aquitaine. Ce fut le dernier gouverneur de l'île. La révolution abolit cette haute position. Le noble vieillard se retira dans son grand-prieuré à Poitiers, mais la révolution vint encore l'arracher de cette retraite paisible, en abolissant l'ordre de Malte en France. Usé par les infirmités, dépouillé des grandeurs terrestres, le bailli des Ecotais salua la mort qui vint le chercher, avant qu'il ne mourût de faim.

Les gouverneurs résidaient dans la citadelle, mais le marquis Houel pose en 1730 la première pierre d'une vaste résidence qui porte encore le nom de Gouvernement. C'est l'ingénieur Prédeseuil qui en dressa les plans. Une maison de maître, des écuries pour douze chevaux, un jardin orné d'un magnifique bois de chênes bien tracé, une glacière que j'ai fait combler en 1850, offraient un confortable digne du puissant maître qui commandait l'île de Ré. Les armes du marquis de la Guadelupe surmontent encore la grande porte de la maison du gouvernement.

Cette maison a été vendue comme bien national.

En 1811, le gouvernement impérial donna le commandement supérieur de l'île au général baron Jarry, dont l'énergie sut contenir les troupes indisciplinées qui couvraient l'île. Ce général partit en 1813 pour la campagne de Russie. Le général de brigade Ordonneau le remplaça dans les moments difficiles de 1814. Ces généraux furent remplacés dans le commandement de l'île, sous le nom de lieutenants du roi ou commandants de place, par des colonels ou des chefs de bataillon. Dans cette liste, assez longue déjà, nous avons remarqué :

Le colonel Dubreton, adjudant-général, frère du célèbre défenseur de Burgos, mort à Saint-Martin en 1823.

Le colonel Zimmer, qui, en 1830, à la tête de son régiment, s'est rendu maître de l'Hôtel-de-Ville, dans les trois journées de révolution de Paris. Il est mort à Saint-Martin en 1840. Zimmer était l'ami de Lafayette. Napoléon Ier lui avait donné un majorat en Prusse ; mais les désastres de nos gloires militaires lui enlevèrent ce noble témoignage de sa valeur. Le roi de Prusse reprit son royal patrimoine et ne reconnut pas la dette de l'Empire.

Le 13 juin 1626, toute la population se répandait sur les quais et sur les grèves ouvertes du bourg de Saint-Martin, pour admirer deux pataches couvertes de banderolles en taffetas de couleurs éclatantes. Les soldats et les marins de ces navires étaient vêtus de casaques riches et brillantes. Le gouverneur Toiras, avec son état-major, fut reçu sur une des pataches, au bruit d'une mousquetade et des hourrahs des marins grimpés sur les vergues. Les deux pataches firent route pour le château de Nantes, et signalèrent leur arrivée par plusieurs bordées de leur artillerie.

Le roi et la reine-mère accoururent sur les bords de la rivière pour recevoir leur fidèle gouverneur. Louis XIII habitait alors le château de Nantes, pendant les noces de son frère le duc d'Orléans avec mademoiselle de Montpensier, princesse de sang royal. Le roi trouva ces pataches si coquettes, qu'il s'en servit pour toutes les promenades de sa famille sur les eaux de la rivière. Le soldat courtisan connaissait le cœur de son roi, et le 8 août 1626 Louis XIII

remit à Toiras les provisions qui lui donnèrent le gouvernement du pays d'Aunis et de la Rochelle.

Cependant, au milieu de ces splendeurs et de ces fêtes brillantes, Toiras n'oublie pas les travaux utiles. Il revient à Saint-Martin, et donne les ordres nécessaires à l'achèvement du fort la Prée. On y employait des soldats, et l'argent manquait pour les payer. Les soldats refusent de travailler et se révoltent ; mais Toiras les domine et les ramène à l'obéissance.

Le ciel politique s'assombrissait tous les jours, et Toiras qui avait la responsabilité des travaux du fort Louis près de la Rochelle et des fortifications de l'île de Ré, multipliait ses efforts pour être prêt à tous les événements. Le 14 octobre 1626, Louis XIII lui donne avis qu'une flotte anglaise est sortie des ports d'Angleterre et qu'elle doit se diriger sur la Rochelle. Toiras couvre l'île de gens de guerre et approvisionne ses magasins de munitions. Mais la flotte anglaise s'éparpilla pour courir sur les navires de commerce, et n'osa rien entreprendre contre les forts. Les bastions de la Prée furent terminés, et les fortifications de la citadelle s'élevèrent sans relâche. La paix boiteuse que Louis XIII avait imposée à la Rochelle en novembre 1625, avait rendu les biens ecclésiastiques aux catholiques et avait diminué les armements de cette place forte, qui ne pouvait plus armer de vaisseaux de guerre. L'Angleterre était liée à la France par le mariage de son roi Charles avec la sœur de Louis XIII, madame Henriette Marie de France. Mais la politique ne sait rien des délicatesses de l'amour. Des motifs qui ne seront jamais bien connus furent la source d'une guerre nouvelle.

Charles d'Angleterre avait pour ministre un homme remarquable par ses hautes qualités : c'était Buckingham. Il était beau de visage, distingué par la noblesse de son corps, habitué à tous les exercices d'un homme du monde, ayant un langage insinuant et recherché, le cœur chevaleresque, l'intelligence toujours dirigée vers les grandes choses humaines.

Les femmes le distinguaient partout, parce que ces délicates et douces créatures du bon Dieu regardent toujours les hommes avec leur cœur. L'histoire, cette bavarde indiscrète, prétend que le noble duc anglais avait singulièrement occupé l'esprit d'Anne d'Autriche. Dans un ballet qui fut donné à la cour de France, Buckingham portait un manteau de velours gris, brodé de perles fines qui se détachaient à chaque pas, et que le maître somptueux dédaignait de ramasser sous les pieds des assistants. La reine Anne portait sur son manteau de cour douze ferrets d'aiguillettes de diamants que son époux lui avait donnés. Après le ballet, ces ferrets furent remis à Buckingham par une main discrète, et ce don d'un amour royal fit peut-être moins tressaillir de bonheur l'âme du duc, que la simple fleur des champs qui fait pleurer l'âme des plus sages.

La comtesse de Clarick, maîtresse de Buckingham, en fut informée par le duc de Richelieu qui voulait perdre Anne d'Autriche pour faire place nette à son ambition. Au milieu des tourbillons d'un bal de Windsor, lorsque Buckingham, revêtu d'un pourpoint de velours noir, brodé d'or et rehaussé par un nœud de rubans blancs soutenant les douze ferrets sur l'épaule, entraînait la comtesse et lui chantait

les spirituelles bêtises de l'amour, un des ferrets fut adroitement coupé par une main jalouse. La comtesse crut tenir sa vengeance. Quelques heures après, Buckingham savait tout. Il donne aussitôt l'ordre de fermer les ports d'Angleterre, et la flotte anglaise qui devait porter du secours aux Rochelais ne put pas partir.

Pendant ce temps-là, Richelieu fut averti. Il excite la jalousie du roi, qui ordonne à la reine Anne de figurer dans le ballet du lendemain avec les ferrets en diamants. Richelieu triomphait, et le lendemain, quand l'huissier annonça la reine, les yeux du ministre s'arrêtèrent stupéfaits. Anne d'Autriche, fière et dédaigneuse, passa devant lui, parée de ses douze ferrets. Un joaillier anglais avait contrefait le ferret volé, et l'amour avait triomphé des distances et des obstacles. Mais la jalousie avait frappé Louis XIII au cœur, et entre ces deux hommes il y eut une soif de vengeance qui devait se désaltérer dans le sang. La guerre fut décidée, et le siége de la citadelle de Saint-Martin devait en être une des plus glorieuses étapes.

En février 1627, M. de Toiras reçut une lettre du roi : « Sur un avis de mon cousin le duc d'Epernon, je vous préviens que des vaisseaux anglais sont partis de Plimouth pour Bordeaux et pour l'île de Ré. Si vous avez trop de gens en Ré, faites passer quelques compagnies pour couvrir l'île d'Oleron, etc. »

Soubise avait conduit quelques navires protestants en Angleterre, et avait conspiré pour exciter la guerre que le gouvernement anglais, après des hésitations d'une politique mal définie, avait enfin acceptée. Buckingham avait pris

la direction d'une expédition formidable, avec l'espoir que ses hauts faits iraient jusque dans le boudoir de la reine de France. Les peuples ont payé trop souvent la haine ou l'amour des grands, avec leur chair sanglante.

Depuis treize mois, Toiras avait donné une vive impulsion aux travaux de la citadelle, mais ces travaux considérables étaient encore imparfaits. La place était ouverte; les logements des troupes étaient à peine ébauchés. L'argent manquait. On accusa Toiras d'avoir dépensé des sommes considérables en folles représentations. L'histoire a conservé le souvenir de la magnificence de ce brave soldat. Il recevait ses nobles visiteurs avec cette courtoisie et ce luxe qui enveloppent les grands d'un prestige enivrant. Comme tous les gouverneurs, il avait le droit de chasse sur toute l'île, et ses garde-chasses préparaient le terrain la veille. Ces expéditions joyeuses réunissaient toute la société de l'île que le gouverneur traitait royalement. Les habitants ne pouvaient pas chasser sans une permission écrite du gouverneur, qui indiquait le lieu de la chasse.

Ces permis étaient ainsi conçus : « On laissera sortir M. Vaurelaud avec son fusil pour chasser dans la partie au levant de Sainte-Marie. Signé : Le bailli des Escotais. 1779. »

Toiras était de son temps, car le dix-septième siècle a vu le luxe scandaleux des classes privilégiées, qui force le parlement de Paris à faire des remontrances à Louis XIII pour retenir sa famille sur la pente de la ruine. On employait l'or pour les ustensiles de ménage ; les habits étaient brodés d'or et d'argent ; les parquets des salons et les carrosses étaient éblouissants de dorures. Ce qui est très-ordinaire

dans le dix-neuvième siècle était incroyable dans le dix-septième. Louis XIII fut donc obligé de défendre les broderies d'or sur les vêtements des seigneurs. Dans les maisons de ces maîtres si dorés, les plus simples choses de la vie usuelle faisaient défaut. Une maréchale d'Ancre n'avait pas de bas, et des filles d'honneur ne trouvaient pas de siége pour s'asseoir à la table royale, et mangeaient debout. Il faut le reconnaître : le luxe est une délicieuse satisfaction des yeux, et sous une casaque brodée la sottise et le vice, comme l'honnêteté, font toujours bonne figure. J'ai besoin de redire souvent à mon esprit ces paroles profondes de Montesquieu mourant : « Chers disciples, les nations sont nourries du luxe des richesses et du luxe de l'esprit, et les hommes manquent souvent de pain, de sens commun. » Je dirai après le grand maître « et de moralité. »

Eclairez donc les gouvernements et les peuples !

Toiras avait une taille élevée. Ses qualités et ses défauts étaient dirigés par un tempérament sanguin prédominant. Son visage, maigre et ridé, portait l'empreinte d'une intelligence ardente. Il avait la main libérale, et une éloquence qui s'emparait de suite de l'esprit du soldat. Son penchant pour la chasse et la guerre lui firent négliger les sciences et les lettres, et comme beaucoup de grands hommes, il dut à la nature ces qualités qui l'ont toujours tenu à la hauteur de ses fonctions élevées.

La guerre était déclarée. Deux hommes allaient se rencontrer sur la terre de Ré , comme les deux champions de deux nations vaillantes. L'éclat de cette personnalité devait rehausser cette lutte mémorable. La noblesse de France

accourut près de Toiras pour y prendre part. Ses frères, les sieurs de Montferrier et de Restencleires, furent les premiers arrivés. Les barons de Chantal, de Navailles, d'Ambleville, de Soubran, de Bussac, de Saint-Surin, de Mareines, de Causès, de Baransac, de Thibaudières, de Bousantault, etc., etc., vinrent retremper leurs blasons dans les combats.

Quatre ingénieurs furent appelés dans la citadelle : Lecamus, Castellan, Beausoleil et Lessar.

Le 30 juillet 1627, aux premiers rayons d'un soleil resplendissant, les insulaires, attirés sur les plages par le spectacle toujours imposant d'une flotte de guerre, virent la flotte anglaise, poussée par un vent de nord-ouest, donner dans le pertuis Breton et jeter l'ancre dans la rade de Saint-Martin. La flotte se composait de cent navires et portait vingt mille hommes. Des pataches ou péniches, des bateaux plats, des bateaux-magasins étaient attachés à la flotte. Des navires hollandais, ancrés sur rade, restèrent spectateurs silencieux au milieu des navires anglais qui ne se rallièrent entièrement que le soir. Le lendemain, huit grands vaisseaux prirent position vis-à-vis le chenal du Fier. Les autres vaisseaux mirent à la voile, et pendant deux jours, en passant et repassant devant le fort la Prée, ils lâchèrent leurs bordées sur les fortifications. Buckingham ne voulait pas se décider à une attaque sérieuse avant de connaître les intentions de la Rochelle. Il avait donc envoyé Soubise, accompagné de son propre secrétaire, pour pénétrer dans cette ville, mais la porte de Saint-Nicolas leur fut refusée. La mère du duc de Soubise, la fière duchesse de Rohan,

apprend sa présence en ces lieux ; elle accourt, écarte la foule des curieux réunis à la porte de ville, passe la tête haute devant le maire Godefroi qui s'oppose à l'entrée de son fils et arrive jusqu'à lui. Elle l'attire sur son sein : « Viens, mon fils, tous les gens de bien sont joyeux de ton arrivée. La maison de Rohan voudra toujours le bonheur de la Rochelle et le procurera de tout son possible. »

La foule bat des mains, et Soubise rentre dans la Rochelle, à la grande stupéfaction du maire qui voulait éviter de compromettre si ouvertement la ville aux yeux de Louis XIII. Le duc put alors négocier, haranguer le corps-de-ville, conspirer à son aise, et entraîner enfin à certaines démarches qui montrèrent l'irrésolution des Rochelais.

Buckingham avait promis à Soubise de ne tenter aucune attaque sérieuse pendant son absence, mais il voulut couper court à toutes les lenteurs, et fit converger ses vaisseaux vers la pointe de Sablonceau. Il les disposa de manière qu'ils formèrent un croissant à portée de pistolet. La sizygie de juillet, par la masse d'eau qu'elle poussait vers les terres, favorisait beaucoup une tentative de débarquement. L'Océan était calme. La pointe de Sablonceau, qui se prolonge sous les eaux dans une longueur de douze cents pas sur une largeur de trois cents, pouvait être facilement battue par l'artillerie des vaisseaux.

Toiras suivait les mouvements de l'ennemi. Il laisse cinq compagnies dans la citadelle, en dirige une sur Loix et quatre sur Ars, avec la moitié de ses chevau-légers, parce que les Anglais faisaient une fausse démonstration vers ces plages. Toutes les troupes disponibles d'une armée qui

comptait à peine trois mille défenseurs, firent route vers Sablonceau. Il disposa ses colonnes d'attaque qu'il mit à couvert dans les replis des dunes de sable, et qui pendant six heures supportèrent avec patience le feu de deux mille pièces d'artillerie qui mitraillèrent la pointe. La mer commençait déjà son mouvement de reflux, lorsque Buckingham se décida enfin à opérer sa descente. Des bateaux plats, chargés de six cents hommes, abordèrent le rivage. Toiras comprit que le duc voulait le forcer à démasquer ses troupes pour les mitrailler à l'aise. Son hésitation enhardit Buckingham, qui fit rapidement arriver à terre deux mille hommes. Toiras ne disposait que de trois cents chevaux et de sept cents hommes d'infanterie. La cavalerie fut divisée en petits escadrons. Les nobles volontaires, braves et solides cavaliers, formèrent quatre escadrons, commandés par le baron de Chantal, le sieur de la Rabatelière, par Montferrier et par Saint-Aunay, neveu de Toiras. La cavalerie régulière forma quatre escadrons encore, ayant à leur tête le sieur des Roches Baritaut, le comte de Grasset, de Montendre et de Cusaguès. L'infanterie anglaise s'était formée en deux corps de quatre cents hommes, soutenus par l'arrière-garde forte de douze cents hommes. Toiras donne le signal de l'attaque en agitant son mouchoir, et le premier escadron se précipite sur les Anglais. Il se met alors à la tête des autres escadrons qui partent avec cette fougue irrésistible des enfants de la France. Alors une grêle de boulets et de mousquetades, vomie par les vaisseaux, enveloppe cette pointe de sable d'un épais brouillard de fumée, et fait une large trouée dans les escadrons. Les chevaux, enfoncés dans le sable, n'arrivent qu'avec peine jusqu'à

l'ennemi. Mais enfin les pistolets touchent les poitrines humaines, les épées se brisent sur les épées. La mêlée est affreuse. Les Anglais reculent et sont rejetés dans la mer. Mais la fumée se dissipe, et les Anglais s'aperçoivent que la cavalerie française est décimée. Ils reviennent à la charge et sont encore culbutés par l'infanterie française qui piétinait lentement et péniblement dans un sable mouvant. Malheureusement l'artillerie des vaisseaux la foudroyait et la força de reculer à son tour. On remarqua surtout l'énergie du capitaine Thibaud, du premier bataillon, qui combattait dans l'eau jusqu'à moitié du corps. Le bataillon de la Boissonnière en vient encore aux mains et aux coups d'épée, au milieu de l'eau; mais les soldats sont effrayés du vide qui se fait dans leurs rangs. Les canons des vaisseaux tiraient à cartouche et les atteignaient sûrement. Toiras comprit enfin qu'il luttait avec désavantage et qu'il était sage de se retirer. Il fit sonner la retraite.

Nous avons déjà raconté dans cet ouvrage l'épisode de l'héroïsme du baron de Chantal. Mais à la guerre l'héroïsme ne donne pas toujours le succès; la victoire appartient souvent aux gros bataillons.

Le duc de Buckingham fut très-remarqué pour son ardeur chevaleresque. Il descendit un des premiers à terre, sans pourpoint, l'épée à la main, et toujours calme au plus fort de la mêlée. Il campa sur le champ de bataille, fit poser des clôtures et rassembla dans un parc qu'il fortifia toutes ses provisions de bouche et de guerre, sous la garde d'un de ses régiments.

Le lendemain le sieur d'Ambleville, précédé d'un trom-

pette, se présenta aux avant-postes, et fut conduit à Buckingham qui le reçut avec courtoisie. Il réclama les corps du frère de Toiras, Restencleires, et des nobles seigneurs tombés à ses côtés. Sur deux cent cinquante nobles volontaires, soixante seulement s'étaient retirés du champ de bataille. L'infanterie laissa cinquante morts sur le terrain et put ramener cent blessés dans la citadelle. Le duc avait fait rassembler tous les corps que le flot n'avait pas emportés. Les cadavres mutilés de Restencleires, de Chantal, de Navailles, de Causès, de la Lande, Verreries du Tablier, de Montagne, de Bussac le fils, de Nueil, de Savigny, d'Ortobie et de gentilshommes très-connus, de Condamines, de Boissonnières, La Baune, etc., reposaient sur le sable.

Dans un autre groupe, on avait réuni tous les fils d'Albion morts sur cette terre étrangère, comme on le dit toujours, glorieusement, pour voiler parfois avec des feuilles de laurier les taches des passions et les sottises des grands politiques. On dit que les abattoirs de l'espèce humaine sont les théâtres des actions éclatantes et les plus dignes d'aller à la postérité. Je veux bien le croire, mais je n'y conçois rien. Le grand-maître de l'artillerie anglaise était là, à côté d'un gentilhomme français, de Saint-Blancard, qui avait été la cheville-ouvrière de cette guerre ; il avait suivi Soubise en Angleterre pour attirer sur la terre de France ceux qui devaient égorger ses frères, et il avait combattu vaillamment, en pourpoint. Un coup d'épée dans les reins l'avait étendu raide mort.

Cinq cents soldats anglais furent tués, mais plusieurs d'entre eux se noyèrent, parce que, pour arriver à terre,

ils se précipitaient dans l'eau, armés de corselets et de bourguignotes. La côte de la Vendée, le lendemain, reçut ces tristes épaves.

Le duc de Buckingham et le sieur d'Ambleville cheminèrent silencieusement sur les grèves de Sablonceau. La nuit était claire ; la mer jasait ; on respirait les parfums subtils des plantes de nos sables. Un groupe d'officiers anglais suivait à distance ces deux hommes, qui s'arrêtèrent devant les cadavres des nobles français. Tous se découvrirent. D'Ambleville fut saisi d'une tristesse profonde, et des larmes sillonnèrent ses joues pâles. Il se retourna du côté des Anglais : « Pardonnez-moi, Messieurs. Je pleure, parce que je reconnais ici la fleur des hommes du royaume de France, et mes plus intimes amis. »

Il prit la main froide de ses chers morts, et les considéra doucement. Ces hommes, si fiers et si vaillants tout-à-l'heure encore dans leur grandeur terrestre, avaient conservé cette distinction jusque dans l'immobilité du néant.

Il rejoignit le duc qui s'était éloigné avec respect, et lui demanda un sauf-conduit pour les sieurs de Mareines, de Saint-Surin, de Saugeon fils, afin qu'ils pussent sortir de l'île avec leurs gentilshommes et leur suite, pour trouver dans le repos la guérison de leurs blessures. Le duc lui répondit qu'il ne savait pas refuser une demande faite par un si gentil cavalier, mais qu'il ne devait pas oublier cependant la sûreté de son armée, ce qui le forçait à ajourner cette permission, et à consulter son conseil pour savoir s'il devait laisser partir des hommes qui connaissaient sa position militaire.

D'Ambleville s'inclina devant cette résolution d'un ennemi si digne, et, saluant avec courtoisie les officiers anglais, il s'éloigna, s'élança sur son cheval, et reprit le chemin de la citadelle de Saint-Martin.

Le lendemain qui suivit la demande du sieur d'Ambleville, tous les corps des nobles français tués à Sablonceau furent rendus à Toiras, et la garnison sous les armes rendit les honneurs à cette longue file de cercueils qui furent inhumés sur les glacis de la forteresse. Les cadavres de Restencleires et du baron de Chantal furent embaumés et placés dans des cercueils de bois de Riga. Restencleires fut inhumé au pied du pilier gauche de la porte d'entrée de l'église paroissiale, et de Chantal au pied du pilier à droite. Les deux piliers étaient alors près du grand autel qui se haussait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le clocher. Des épitaphes en latin et en vieux caractères furent placées au-dessus de chaque tombe. Le cœur du baron de Chantal fut envoyé à Paris et conservé dans l'église des Minimes, place Royale. Madame de Sévigné, alors âgée d'un an à peine, n'a jamais été bercée avec le nom de son père, qui n'a pas eu un souvenir dans les lettres de cette femme célèbre. Pauvre père ! tes os brisés, ton héroïsme qui appartient à la France, n'ont pas trouvé grâce devant une épouse et devant celle qui te devait la vie ; leurs larmes n'ont jamais mouillé la pierre froide de ta tombe. Le voyageur qui foulera les dalles de l'église de Saint-Martin, en lisant ton épitaphe, pensera à celle qui n'a jamais pensé à toi.

Nous avons vu que Soubise n'avait pas pris part au combat de Sablonceau, et le duc d'Orléans, qui apprit tous

les détails de son séjour à la Rochelle, le poursuivit par ce trait d'ironie sanglante : « Soubise observe les commandements de l'Eglise : Père et mère honoreras pour vivre longuement. » Il s'embarqua le lendemain avec trente gentilshommes et les commissaires rochelais, et il vint à Sablonceau. Le duc de Buckingham se promenait alors sur la grève au milieu d'un groupe de seigneurs, et il reconnut aussitôt quelques Rochelais qui avaient été députés en Angleterre. Il leur fit un accueil empressé, et sut contenir l'amertume de son cœur, en entendant les hésitations et les réticences de ces hommes qui lui parlaient d'amitié. Il les régala de confitures et voulut, par une revue générale de son corps d'armée, leur faire comprendre la valeur de son alliance.

Après quatre longs jours de réflexions dont les motifs ne sont pas bien certains, il se décida enfin à marcher en avant. Il reconnut plus tard que cette lenteur à poursuivre un ennemi qui reculait, lui avait enlevé la possibilité d'occuper la citadelle par un assaut brusque ; il avait été mal renseigné sur l'état de cette forteresse dont les ouvrages étaient incomplets. Ainsi, le plan des ingénieurs exigeait quatre grands bastions avec trois demi-lunes au-devant des courtines ; quatre grandes pièces à corne au-devant des bastions ; de grands fossés à fonds de cuve taillés dans le roc ; des fossés creusés dans tous les corps, et un chemin couvert bien flanqué servant de contrescarpe tout autour.

Les quatre bastions n'avaient pas encore l'élévation voulue, et les demi-lunes étaient inachevées. Les fossés, en plusieurs endroits, n'avaient que six pieds de largeur, et la

porte de la citadelle était si ouverte que douze hommes de front pouvaient y passer.

Avant de lever le camp, Buckingham, malgré l'opposition de Soubise, permit aux blessés de l'armée de Toiras de regagner la Rochelle. Il mit à la disposition de trois gentilshommes sa chaloupe meublée et garnie d'écarlate, avec sa musique militaire qui, pendant la traversée, endormit leurs douleurs sous le charme de mélodies plaintives. Boussin, valet de Toiras, qui avait été donné en ôtage à Buckingham, reçut de ce dernier quarante pistoles, et Toiras renvoya sans conditions des prisonniers anglais qu'il gratifia largement. La guerre entre ces deux grands hommes devenait un tournoi chevaleresque.

L'armée anglaise s'ébranle enfin. Les soldats marchent en bataille, précédés par l'artillerie. Elle traverse le village de Sainte-Marie, et vient camper auprès du bourg de la Flotte. Les soldats avaient ordre de ne pas y rentrer, et le syndic vint offrir à Buckingham et à Soubise des logements qu'ils n'acceptèrent pas.

Le sieur de Chantre, pasteur de ce bourg, harangua Buckingham en faveur des catholiques de l'île. Le duc lui fit cette noble réponse : « Le roi mon maître ne m'a pas envoyé ici pour opprimer une religion, mais pour sauver ceux qui professent la religion protestante, et je saurai respecter également tous les cultes. »

Le lendemain, avant le lever du soleil, l'armée décampe et par une marche rapide s'approche à portée de canon de la citadelle.

Toiras s'était enfermé dans la forteresse, parce qu'il avait trop peu de défenseurs pour tenir la campagne, et pour s'opposer par la force à une armée de neuf mille hommes reposés et aguerris. Pendant quatre jours il fait rentrer nuit et jour des provisions dans la citadelle. Deux cents maçons avaient été appelés dans l'île pour les travaux, et il les employa sans relâche pour mettre les bastions en état de défense. Il abandonna les barricades du bourg qui ne pouvaient pas être défendues, et il brûla les maisons voisines qui masquaient le tir des artilleurs, ainsi que les greniers à fourrage, et tous les bâtiments anglais, hollandais et olonnois qui se trouvaient dans le port. Les catholiques furent invités à rentrer dans la citadelle, pour coopérer à sa défense.

Toiras avait en magasin cent tonneaux de blé, trente tonneaux de farine, vingt tonneaux de biscuit, cent barils de beurre, quarante tonneaux de vin et une grande quantité de viande salée. Les vivres frais furent apportés en abondance par les insulaires. En munitions de guerre, les défenseurs trouvèrent cent mille mèches, soixante milliers de plomb, quatre-vingt milliers de poudre, quinze mille boulets, un grand nombre de canons et d'armes achetés en Hollande, des pics, des pelles, etc.

Le mercredi 28 juillet 1627, l'armée anglaise, par un mouvement tournant, pénètre dans le bourg de Saint-Martin, du côté de la Couarde. Défense est faite aux soldats de rentrer dans les maisons, et les chefs font publier que l'armée paiera le pain et le vin aux fournisseurs d'après

une taxe fixe. Ils engagent les habitants à continuer leur commerce qui ne sera pas inquiété par les Anglais.

Les soldats campent dans les rues. Les ducs de Buckingham et de Soubise sont reçus dans la maison du marquis de Clerjotte, et le parc d'artillerie y est établi. Mais la persistance d'une canonnade terrible dirigée contre cette maison pendant les heures où les chefs s'assemblaient pour les repas ou pour les conseils, prouva à Buckingham que Toiras avait des intelligences dans le bourg. Il fit publier aussitôt la proclamation suivante : « Moi, Buckingham, grand amiral d'Angleterre, je suis venu vers vous pour vous remettre en liberté, et pour vous ôter les grands impôts qu'on veut faire peser sur vous, tels que la taille et la gabelle. Restez neutres, et reposez-vous sur le courage de mon armée. »

Le siége de la citadelle de Saint-Martin va recevoir son premier coup de pioche. Le siége va se dérouler pendant trois mois et six jours, et l'Europe attentive écoutera ces bruits de gloire et de bataille.

Callot, le peintre lorrain qui a illustré avec son pinceau le règne de Louis XIII, a écrit ces mots à l'adresse de la postérité :

« Callot, à tous les potentats de la terre et à tous ceux qui possèdent le domaine des mers, pour la gloire perpétuelle du roi très-chrétien Louis-le-Juste. Empereurs, roys, princes et toutes sortes de souverains, c'est l'île de Ré que Callot le Lorrain vous représente, l'une des moindres de celles qui sont habitées, mais la plus grande en renommée

de toutes les îles du monde pour les merveilles qu'on y a vu faire en l'année 1627. »

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes sentiments respectueux.

Docteur KEMMERER.

13e LETTRE.

LE SIÉGE DE LA CITADELLE DE SAINT-MARTIN.

La France guerrière va s'affirmer. Richelieu va prouver à l'Europe que l'Angleterre a perdu son droit de cité sur le sol français, et son génie n'abandonnera plus ce coin de terre rhétais dont l'heure de gloire vient de sonner.

Buckingham l'avait compris, et les historiens catholiques ou calvinistes qui ont relaté le siége de Saint-Martin, n'ont pas assez mis en lumière la prudence de ce brillant et habile général. Il devait, d'après ces écrivains, s'emparer d'abord du fort la Prée, et s'élancer de suite sur les fortifications inachevées de la citadelle. Ses lenteurs ont tout perdu.

L'étude plus intime des actions accomplies par Buckingham nous prouve que le ministre de Charles d'Angleterre,

qui avait longtemps vécu à la cour de France, connaissait la valeur de ses adversaires, et avait pesé les chances d'un fait d'armes trop précipité. Il n'ignorait pas que la citadelle était commandée par un grand homme de guerre, secondé par des ingénieurs éprouvés, et entouré de l'élite de la noblesse française et des meilleurs soldats de l'armée. La citadelle ne pouvait donc pas être le prix d'un coup de main, mais d'une lutte géante.

Le premier coup de pioche qui entr'ouvrit le sol rhétais, le 28 juillet 1627, à demi-portée de pistolet du bastion sud de la citadelle, fit converger les regards de toute l'Europe sur notre île. Huit mille hommes entourèrent la forteresse. Louis XIII, Richelieu, Toiras, Buckingham comprirent que l'histoire s'ouvrait pour eux, et ils voulurent y rentrer glorieusement.

Les récits des coureurs et des prisonniers se rencontraient sur un point : la citadelle était dépourvue de vivres, et ne pouvait tenir plus d'un mois. La flotte anglaise était maîtresse de nos rades et fermait l'entrée à tout ravitaillement qu'on voudrait opérer. Le conseil de guerre fut donc unanime pour accepter le plan de Buckingham, de prendre la citadelle par la faim, en l'entourant de circonvallations.

L'artillerie n'avait pas alors la longue portée des canons modernes, qui peuvent lancer des boulets à une distance de quatre mille mètres. Un coup de canon coûte parfois trois mille francs. Mais pour tuer un homme, vraiment, cela n'est pas trop cher. Les ingénieurs anglais établirent leur première tranchée à demi-portée de mousquet des fortifica-

tions, entre le chemin de la Flotte et la citadelle, parce que les secours pouvaient venir du fort la Prée. Ce travail se fit sans perte d'hommes, mais avec beaucoup de lenteur. Le sol calcaire offrit une grande résistance aux efforts des milliers de travailleurs qui furent employés. Les pics et les pelles apportées d'Angleterre étaient trop faibles et firent une pauvre besogne. Il fallut que la Rochelle fit confectionner trois cents pics à bout carré, et les tranchées et les redoutes ne purent être complètement établies qu'après un mois de courageuse ténacité de nuit et de jour.

Buckingham établit cinq batteries de quatre à cinq canons chaque, pour battre les bastions sud et ouest de la forteresse. Deux autres batteries furent placées à l'entrée du port, pour atteindre les moulins des assiégés. L'une était sur la rive droite et l'autre sur la rive gauche.

Il fit construire trois grandes redoutes, l'une à l'est, l'autre au sud et la troisième à l'ouest.

Mais du côté de la mer les Anglais disposaient de moyens d'attaque formidables. Huit grands vaisseaux, reliés entre eux par des poutres, furent placés en face du bastion nord de la citadelle. Un de ces vaisseaux avait ses batteries toujours ouvertes sur les ouvrages qui protégeaient le petit port des assiégés. Les autres vaisseaux de l'escadre balayaient l'Océan de nos pertuis, mais dans les grands jours de colère britannique ils revenaient s'embosser devant la forteresse, et alors deux mille pièces tonnaient sans relâche sur le fort de Toiras.

Les Anglais campèrent sous des baraques en toile, der-

rière les tranchées, à l'est et au sud, de manière à couvrir tout le front du bourg et de la forteresse. Des marchands de la Rochelle abordèrent dans l'île, et apportèrent aux Anglais des vivres frais, des rafraîchissements, etc. Le soldat payait en beaux jacobus, bien luisants, bien allé-chants. Les insulaires avaient été invités, et nous savons la portée de ce mot en temps de guerre, à livrer aux troupes du pain et du vin, que les chefs payaient d'après une taxe établie dès le premier jour de siége.

Toiras, avec son armée de maçons, perfectionnait ses ouvrages défensifs, malgré des pluies extraordinaires qui lui permirent cependant de rafraîchir ses troupes, en recueillant l'eau sur des toiles. Les puits manquaient dans la citadelle. Les pluies furent si abondantes pendant le siége, qu'elles rendirent bien pénible la position du soldat sous la tente, et que des maladies épidémiques se déclarèrent dans les deux armées. Le baraquement des assiégés était très-incomplet, car nous ne devons pas oublier que les finances de l'État ne pouvaient pas suffire aux dépenses du royaume, et que le Roi sur son trésor particulier, Richelieu en faisant flèche de tout bois, Toiras en s'endettant, parvinrent difficilement à combler le vide des dépenses exigées par la construction d'une citadelle qui devait sauver la France de la domination étrangère.

L'investissement de la place décelait la pensée de Buckingham. Il fallait donc à tout prix conserver les abords du port de la forteresse, en élevant en face de l'ennemi et sous une pluie de boulets, des remparts avancés sur ses côtés. Les ingénieurs en exécutèrent rapidement les ouvrages,

malgré la résistance de l'ennemi. Alors le brave défenseur de l'île de Ré planta son drapeau sur les quatre points cardinaux de la place, et malgré les épreuves et les souffrances d'un long siége, au milieu de l'isolement, des maladies, des angoisses de la faim et de la soif, en face de la rébellion, il sut toujours maîtriser les événements. Je voudrais avoir les fleurs du beau langage, d'où découlent l'intérêt du récit et la majesté des faits ; je voudrais posséder les secrets d'un Tacite, le sévère historien de l'antiquité, parce que je ferais rayonner cette vie de soldat qui appartient à notre île ; je voudrais avoir ces pensées vastes, ces éclairs d'intuition qui illuminent l'obscurité des âges et la nuit de la tombe des siècles ; je voudrais être homme par la force, le charme et la richesse des idées, parce que je serais à la hauteur du sujet qui va se dérouler ici comme un récit de l'Orient.

Le 30 juillet, cinquante cavaliers sortent de la citadelle et se dirigent vers la Flotte, en s'ouvrant un chemin le pistolet au poing. Ils veulent tenter de communiquer avec le fort Laprée ; mais, craignant d'être coupés par les Anglais, ils retournent sur leurs pas, en tuant quelques goujats.

Le 31, un escadron se jette encore sur la droite des Anglais, et s'élance au galop sur la route de la Flotte. Mais il tombe dans une embuscade et se trouve en face de la cavalerie anglaise rangée en bataille derrière des masures. La mêlée devient très-vive. Dix morts restent sur le terrain, et les cavaliers royalistes se hâtent de rentrer au fort, sous la protection des batteries du bastion d'Antioche.

Le sieur de Londrière, sénéchal de la Rochelle, arrive au camp des Anglais à la tête de six cents Rochelais qui se

placent sous le commandement du duc. Londrière était un homme d'énergie, et Buckingham exigea qu'il fût présent au conseil de guerre, avec Soubise et les chefs anglais. La discussion fut très-brûlante, et le duc de Rohan-Soubise, s'y fit remarquer par son langage passionné. Buckingham en fit connaître les résolutions dans une proclamation adressée aux habitants de l'île.

« Le duc de Buckingham, grand-amiral d'Angleterre, général en chef de l'armée d'opérations de Sa Majesté Britannique, sur terre comme sur mer, avait permis aux catholiques de Ré de commercer en liberté, avec promesse de respecter leurs vies et leurs biens en échange de leur obéissance et de leur neutralité. Mais ils ont entretenu des relations coupables avec les assiégés, et leur ont fourni des vivres; ils ont exigé des sommes excessives pour les fournitures de l'armée, et ils ont même refusé de vendre à prix d'argent. Ils ont donc assumé sur leurs têtes des représailles que le duc veut leur éviter, en facilitant leur exil sur le continent.

» Il ordonne à toute personne de la religion catholique, manants, bourgeois et nobles, sous peine de confiscation de biens et d'être poursuivie comme ennemie de l'État, de se retirer en terre ferme avant six jours révolus; il met généreusement ses vaisseaux à leur disposition. Leurs maisons seront respectées, et leurs biens pourront être placés entre les mains amies des habitants de la religion réformée.

» Il excepte de cette mesure rigoureuse les capucins du bourg de Saint-Martin, parce qu'il respecte leur caractère évangélique. Il pourvoira à leurs besoins pendant le siége. »

Ce fut une grande désolation dans le bourg, qui était le centre du catholicisme. Les chefs de famille, les larmes aux yeux ou la haine dans le cœur, le lendemain et les jours suivants, s'embarquèrent pour la terre étrangère, pour la France, qui n'était pas encore leur patrie. Les femmes et les enfants accompagnèrent ces pauvres exilés d'adieux déchirants, et s'éparpillèrent dans la campagne, sans pouvoir maudire cependant le généreux adversaire qui les épargnait encore.

L'armée du Roi, qui surveillait l'attitude douteuse des Rochelais, se tenait à une distance qui ne blessait pas encore la ville rebelle. Dans la nuit, le duc d'Angoulême, qui commandait les royalistes, fit partir du port du Plomb une chaloupe, montée par vingt gentilshommes déterminés, pour porter aux assiégés deux cents sacs de farine, de la poudre et cinquante saumons de plomb. Le pilote reçut cinquante écus d'or, et réussit à se jeter dans le port de la citadelle.

Le 1er et le 2 août, les vaisseaux bombardent le fort pendant le jour et pendant la nuit. La mitraille déchire les airs et se mêle aux gémissements des flots qui battent les falaises. La garnison eut plusieurs hommes tués ou blessés. Des femmes furent gravement atteintes par les projectiles. Le 3, à la pointe du jour, les batteries du port sont pointées sur les moulins de la citadelle qu'elles endommagent fortement, mais les batteries du bastion Toiras leur répondent vigoureusement et parviennent à les démonter. Les ingénieurs construisirent un épaulement en terre qui abrita les moulins contre les dangers du canon.

Dans la soirée, les Anglais attaquent quelques masures voisines de la citadelle, et qu'on avait respectées, pour en faire des défenses extérieures. Après une vive canonnade, les Anglais abordent les Français avec l'épée. Ils s'emparent de ces maisons et s'y maintiennent. Ils occupent en même temps un puits d'eau douce qui était très-utile à la garnison.

A la suite de ce bombardement qui fut le baptême de feu de cette citadelle, les sieurs de la Rabatelière et de Bussac, qui furent blessés, se présentent aux avant-postes anglais et pénètrent dans les appartements de Buckingham, pour obtenir un passeport pour la Rochelle. Le duc refuse, et Soubise, qui était présent à l'entrevue, apostrophe vivement de Bussac, lui reprochant d'avoir renié sa religion et d'avoir oublié les rapports intimes qu'il avait eus avec la maison des Rohan. Tous ces gentilshommes se heurtaient ainsi et oubliaient leurs vieilles amitiés dans les rancunes religieuses.

Buckingham apprit que Toiras ne voulait pas faire de quartier aux Français que le sort ferait tomber entre ses mains. Le duc, s'écartant de ses habitudes de générosité aristocratique, déclara qu'il userait de représailles. Mais cette guerre sauvage ne pouvait pas être acceptée longtemps par ces hommes d'élite, et la courtoisie la plus exquise, les délicatesses les plus raffinées s'établirent entre eux de nouveau.

Dans la nuit du 2 août, des soldats du régiment de Champagne furent chargés de défendre un moulin du côté de la route de la Flotte, parce que la présence d'un puits d'eau douce rendait la possession de ce lieu très-importante pour les royalistes. Les Anglais, qui voulaient altérer les

assiégés, y envoyèrent des forces imposantes, et le sergent Choisival, qui commandait le poste, capitula en obtenant la vie sauve.

Les passions politiques ou religieuses polluent souvent l'histoire, en y inscrivant leurs passions et leurs flétrissures. Le front rougit parfois en lisant les lâches insinuations qu'ils lancent à leurs adversaires, cette boue de paroles et d'écrits qui macule même ceux qui en font usage. Les calvinistes voulaient perdre Toiras dans l'esprit du duc, et ils préparèrent dans l'ombre un complot qui devait altérer l'âme sereine de Buckingham.

Le 9 août, les sentinelles anglaises arrêtent un petit gentilhomme du pays de Blaye, déserteur de la citadelle, et qui demande à s'enrôler sous le drapeau de la Réforme. Soubise soupçonne la sincérité de ce nouvel adepte, et découvre dans ses vêtements un couteau musqué, tranchant des deux côtés, et affilé comme une baïonnette. Buckingham interroge ce misérable, et fait avertir par un message le comte de Grassais, de Saint-Surin et d'Ambleville. Ces gentilshommes sortent de la citadelle et sont conduits dans le cabinet du duc. Le déserteur déclare en leur présence, que le sieur de Toiras et un certain Casterac l'ont largement payé pour s'introduire dans le camp des Anglais, et pour y tuer Buckingham avec un couteau empoisonné.

Les gentilshommes français protestèrent dignement contre l'infamie de cette accusation, qui ne pouvait pas atteindre celui qui avait l'honneur de commander à des nobles et à des soldats, et le duc répara ce moment d'hésitation en faisant justice de l'assassin. Il témoigna à Saint-Surin

la haute estime qu'il réchauffait dans son cœur pour son loyal adversaire, et il le prouva jusqu'au dernier pas qu'il fit dans l'île.

Le jour comme la nuit, les batteries de terre et de mer cherchaient à entamer les murailles de la forteresse, et les canons des assiégés labouraient les tranchées, ou répondaient chaleureusement aux vaisseaux ennemis. La garnison de Toiras était toujours tenue en haleine, harcelée par des attaques imprévues qui entretiennent la vigilance du soldat. Le soir, au bivouac, les récits sablés de gros rires, les actes de courage, les bons coups reçus ou donnés, les épitaphes pour les morts étaient à l'ordre du jour. Les gentilhommes se distinguaient comme toujours par cette simplicité de mœurs qu'ils apportaient dans les camps qui ont été les pourvoyeurs de la démocratie française.

C'est dans un de ces moments où les bouffées d'une gaîté toute gauloise montaient au cerveau de tous, que l'ordre fut donné de tuer tous les chevaux que les cavaliers ne pouvaient plus nourrir. L'idée de manger de la viande fraîche fut accueillie par des lazzis, sur la saveur ou la délicatesse des malheureuses victimes de cette boucherie nécessaire, et les philanthropes du jour n'ont rien inventé sur un sujet qui fut traité largement sous la tente des assiégés de la citadelle de Saint-Martin.

Toiras ne fit grâce qu'à son barbet blanc et à un bidet qu'il avait en grande affection. Il permit aux sieurs de Grandfief, au gentilhomme de Lusinet et à quelques nobles volontaires blessés dans les journées précédentes, de demander un passeport à Soubise pour passer à la Rochelle.

Il fallait à tout prix diminuer les bouches inutiles qui affamaient la garnison.

Le 16 août, les députés rochelais viennent dans le camp anglais pour réclamer les compagnies de Londrières, parce que leur présence pouvait devenir utile, depuis que le duc d'Angoulême se rapprochait de leur ville et menaçait les calvinistes. Ils visitent les circonvallations, et Buckingham leur promet le spectacle d'une attaque de nuit contre les assiégés. Vous trouverez des sectateurs de la paix universelle qui taxeront l'invitation de Buckingham de bizarrerie et d'inhumanité. Nous connaissons un adage : Chacun prend son plaisir où il le trouve. Le célèbre Magendie invitait ses élèves et ses savants confrères à partager les jouissances d'une vivisection de chats, de chiens et de lapins, à un désossement de ces pauvres victimes qui regimbaient contre cette mort à petits coups de scalpel. Un avocat invite le peuple au tournoi d'éloquence dans lequel il va rendre à la société un gredin qui a encore les mains rouges du sang de vingt personnes. Un Néron invitait le monde entier à l'incendie de Rome qui va dévorer la vie et les biens de tous, etc., etc. C'était le bon temps. La philanthropie ne comprend rien à ces délicatesses de l'esprit humain.

Donc, il y avait à la pointe du bastion d'Antioche un puits d'eau douce qui était très-important pour la garnison. Toiras avait fait construire une demi-lune pour le protéger, et avait donné à cette demi-lune le nom de Saint-Surin. Les Anglais prolongèrent une tranchée dans cette direction, avec une intention qui ne devait pas échapper à Toiras. Dans la nuit du 15 avril, les Anglais et le corps de Lon-

drières, soutenus par une réserve de mille hommes, sortent des tranchées et s'avancent vers la demi-lune. Ils formaient cinq bataillons. Le sieur de Savignac en a le commandement. Les Français de Londrières escaladent la demi-lune, mais de Montaut, capitaine du régiment de Champagne, accourt à la tête de ses soldats, se précipite sur les assiégeants, les culbute à coups de hallebardes et de mousquetades, et les force à abandonner le dessein qu'ils avaient d'empoisonner le puits. Cent cinquante morts restent en son pouvoir. Savignac fut blessé d'un coup de pistolet dans l'aîne. Les piquiers avaient presque toutes les piques coupées par le milieu. Du côté des royalistes, le sieur de Beaulieu et quelques autres furent blessés. Londrières avoua que le spectacle donné aux députés n'était pas très-attrayant.

Dans cette même nuit, une barque se glissait dans l'ombre des murailles du port de la citadelle. Des marins déterminés voulaient traverser l'escadre anglaise, mais ils furent reconnus et poursuivis. Une remberge anglaise les accoste. Une pluie de feu couvre la frêle embarcation. Huit matelots sont tués. Les sieurs d'Artignac, cornette des mousquetaires du roi, Du Clos, lieutenant de Contamine, la Tournette, gentilhomme de M. de Bellegarde, trouvent la mort au milieu des flots. Le baron de Reniez, le gentilhomme Grand-ry, Pont-breton, enseigne-colonelle, Joüy, fils du gouverneur de Brest, réussirent à s'échapper, et débarquèrent au Plomb, tous grièvement blessés.

Le lendemain 18, une pluie de balles à feu, de grenades du poids de 45 à 60 livres, de mitraille vomie par des mor-

tiers, inonde la citadelle. L'énergie des assiégés empêcha l'incendie de gagner les magasins à vivres. Des pierres énormes lancées en l'air retombaient en écrasant tout sous leur poids. Des flèches sifflaient et couraient dans toutes les directions, apportant la mort de loin. Ces scènes de désolation et de carnage enflammaient le soldat, mais des craintes plus sérieuses venaient l'ébranler. On s'apercevait que les moulins de la citadelle, qui broyaient le grain jour et nuit, se dérangeaient souvent et pouvaient s'arrêter tout-à-fait. Les éléments conspiraient aussi contre les assiégés. Des pluies abondantes pénétraient dans les tentes, et les soldats de garde sur les bastions, trempés jusqu'aux os, succombaient à cette double fatigue.

Ils devaient subir des épreuves plus menaçantes encore.

Le soleil venait de poindre sur l'Océan. Le cri des sentinelles attira la garnison sur les remparts. Toiras accourt avec les officiers. Un spectacle, dont le sens leur échappe d'abord, attire vivement leur attention. Des vaisseaux anglais traînent à la remorque trois navires rasés jusqu'en face du port de la citadelle. Ces navires sont attachés solidement les uns aux autres par des grappins de fer, et des ancres les fixent dans leur position. Une batterie de dix canons est établie sur chaque ponton, pour tirer à fleur d'eau, et couler toutes les embarcations qui tenteraient de s'introduire dans le port qui est le dernier espoir des royalistes. Les officiers, réunis autour de Toiras, respectent le silence du chef. Tous dissimulent leurs craintes. L'horizon s'assombrit autour de ces vaillants défenseurs de l'île de Ré. La terre et la mer se ferment devant leurs pas. Mais au

milieu des rangs pressés des soldats qui garnissent les remparts, une voix railleuse s'élève : « Je connais ça, disait un vieux matelot du port de Saint-Martin, et aussi vrai que saint Pierre est mon patron, le vent de nord-ouest va faire danser toutes ces carcasses-là comme des coquilles de noix. Nous en ramasserons les débris sur les rivages. Allons, vieux grognards, préparez les balais. — Ah ! le vent de nord-ouest rhétais, c'est un fier gars quand il crache. »

L'éclat de rire qui accompagne cette boutade trouve de l'écho sur toutes ces faces sombres, et Toiras va serrer la main calleuse de l'homme de mer. Le vent de nord-ouest fut mis à l'ordre du jour, et quarante-huit heures après, pendant une nuit orageuse, des rafales d'un vent terrible éclatent sur l'Océan. Les flots en furie couvrent les pontons anglais qui roulent, cassent les chaînes des ancres et sont affalés sur les falaises, où ils se brisent. Le matelot rhétais, coiffé du fameux surouest que nous connaissons tous, dominait la tempête de sa joie expansive.

Le lendemain, Buckingham ne riait pas, mais il accepta la lutte contre l'Océan. Il fait avancer des navires chargés de pierres et les saborde. Il fait en petit une digue que Richelieu fera plus tard en grand pour s'emparer de la Rochelle. Mais la tempête les roule comme des galets, et les déchire sur les bancs de roches qui hérissent cette partie de la plage. Dans les derniers jours du mois d'août, le grand-amiral fait alors une estacade avec de grosses poutres reliées par des chaînes en fer, et tenues par des ancres puissantes. L'estacade fut encore brisée.

Buckingham céda, mais il crut avoir trouvé un moyen

plus rapide encore d'affamer son adversaire. Depuis quelques jours des soldats escaladaient la citadelle, et se présentaient aux avant-postes anglais, pour échapper aux souffrances et aux privations qu'amènent la faim et la soif. Dans la nuit du 21 août, plusieurs déserteurs sont amenés devant le duc, et le confirment dans l'idée que la garnison sera contrainte par la disette des vivres de se rendre à discrétion, mais qu'il sera bien difficile de l'emporter par la force.

Le lendemain des patrouilles fouillent l'île, et rassemblent toutes les femmes des catholiques qu'il avait exilés de Saint-Martin, ou qui s'étaient renfermés dans la citadelle. Les Anglais trompent ces malheureuses créatures en leur faisant croire qu'elles vont être réunies à leurs époux. Conduites dans les tranchées, elles sont menacées par la soldatesque et s'enfuient vers la citadelle. Mais les portes du fort restent fermées. Elles implorent les assiégés qui les regardent du haut des remparts. Mais l'honneur du soldat, les devoirs d'un général doivent passer avant la sensibilité du cœur dans l'âme de Toiras. Il ne peut pas recevoir ces bouches inutiles qui affameraient de suite la garnison si éprouvée déjà. Une scène désolante succède à cette hésitation. Toutes ces femmes épouvantées, folles de douleur, se précipitent vers les tranchées, mais les Anglais, oubliant que l'histoire les jugera un jour, les repoussent à coup de pics. Elles remplissent l'air de leurs voix suppliantes; les soldats prennent leurs mousquets et tirent sur ces êtres sans défense. La mort fait quelques victimes, et leurs compagnes, traînant ces cadavres sanglants, retournent vers la citadelle. Toiras ordonne d'ouvrir les portes, et les premiers rangs

sont reçus dans le fort. Les pauvres femmes qui n'arrivent pas assez vite s'affaissent sur le sol, et sont recueillies par Buckingham qui les reçoit sur ses vaisseaux, et les transporte sur le continent.

Un douloureux épisode devait assombrir cette scène de meurtre et de désespoirs. Une femme était étendue, blessée à mort par une mousquetade. Elle était accouchée avant de rendre le dernier soupir ; elle avait découvert sa poitrine, et son nouveau-né, suspendu à sa mamelle flétrie, cherchait encore la vie dans un corps qui n'existait plus.

Les langues n'ont plus de mots pour exprimer ces barbaries de la guerre. Le 24 août, des déserteurs royalistes informent Buckingham que les blés et les farines manquent aux assiégés, et qu'ils sont réduits au biscuit et à la chair de cheval. Ils ajoutent que les soldats parlent sourdement de rébellion. La citadelle était encombrée de volontaires, de valets, de boulangers, de charpentiers, de forgerons, de maçons, de catholiques réfugiés, et tous ces hommes, presque inutiles à la défense, avaient dévoré dans l'espace d'un mois toutes les provisions amassées par Toiras.

Le valeureux soldat n'avait plus de repos. Le sommeil fuyait le cerveau toujours fixe, toujours tendu vers cette idée d'honneur et de défense à outrance. Il voyait cependant sa solitude, il comprenait qu'il serait bientôt abandonné de ses soldats, et il ne savait rien de son Roi, de son maître chéri qui pouvait lui donner la force de résister. Où donc était le Roi ? Tous les jours, ses yeux plongeaient dans l'horizon qui restait muet, et tous les jours la faim planait sur cette malheureuse citadelle. Le cerveau ne peut pas toujours

être tenaillé ainsi sans que le corps ne ploie. La fièvre vint, et Toiras s'affaissa sur son lit. Mais le lion n'était qu'engourdi.

La présence de Toiras enivrait le soldat, et quand il ne vit plus auprès de lui son général, son père, il s'abandonna à ses instincts de révolte.

Toiras était cloué sur son grabat. Un bruit sourd et qui grandit toujours monte jusqu'à lui. Il se soulève et écoute. Des officiers se précipitent dans sa chambre et lui apprennent que la garnison est agitée, qu'elle n'écoute plus leur voix, et qu'elle veut ouvrir les portes de la citadelle.

Une ondée de sang chaud monte au cœur de Jean de Saint-Bonnet de Toiras. Chancelant, à demi vêtu, il se traîne jusqu'au centre de la place, et il convoque autour de lui les officiers et les gentilshommes. Sa voix retrouve sa fermeté et devient éloquente.

« Lorsque vous êtes accourus à la défense de cette île, vous n'avez recherché que cette récompense due aux hommes d'épée, la gloire qui vous rendra l'honneur de votre siècle et l'admiration de la postérité. Si vous désirez une récompense plus matérielle, vous pouvez tout espérer de la justice et de la liberalité d'un roi. Remercions tous, Messieurs, Sa Majesté qui nous a confié la défense de ce poste avancé, car nous sommes ici les barrières de la France et le bouclier de l'Etat. Si le poste doit tomber au pouvoir des Anglais, sauvons-nous en mourant de la douleur de voir le rempart de la nation devenir un boulevard redoutable contre notre patrie. »

Tous les bras se lèvent ; tous s'écrient : « Nous saurons mourir. »

Alors Toiras s'avance vers les soldats groupés et menaçants :

« Soldats, mes compagnons, je ne vous ai pas assemblés ici pour vous exhorter à bien faire. Je vous connais tous par vos noms et par votre courage. Il n'y a pas un d'entre vous qui voudrait céder un pouce de terrain aux plus vaillants des soldats anglais. Nos ennemis reprendront bientôt, n'en doutez pas, le chemin des mers ; mais d'autres récompenses vous attendent. Votre Roi vous donnera les grades qui conviennent à votre valeur, et vous arriverez à la noblesse qui se perpétuera dans vos familles. Vous aurez le nom et les armes des gentilshommes, je vous en donne ma parole de soldat. Des brevets de capitaine, de lieutenant, vous sont réservés dans les vieux régiments.

» Mais si parmi vous quelqu'un est assez lâche pour reculer, les portes lui sont ouvertes. Il peut mettre sa vie en sûreté, il ne sera pas traité en déserteur, mais il vivra en infâme. »

Un seul cri sortit de toutes les poitrines : Mort aux Anglais ! Les soldats reconduisent leur général jusqu'à ses appartements, au milieu des témoignages d'un dévouement enthousiaste. Les remparts se couvrent de feu et de fumée, et tous, gentilhommes, manants, ouvriers, soldats, se confondent dans cette insouciance de la mort qui les enveloppe de toutes parts.

Toiras veut rester seul. Sa poitrine est oppressée. Son

front est brumeux devant cet horizon tumultueux qui l'environne. Sa vie est est enfermée entre ces murailles crénelées qui lui voilent la vue du dehors. Il ne sait rien, rien de cette vie extérieure qui pourrait éclaircir ses doutes. Son Roi, son maître puissant, pourrait-il abandonner son bon serviteur? Pourquoi ce silence? Pourquoi va-t-il manquer de pain? Et personne ne peut répondre à ce pourquoi. Il retombe sur sa couche solitaire et appelle en vain l'oubli du sommeil.

Le 23 août, Montferrier, son frère bien-aimé, son ami, son conseil, lui présente trois soldats qui ont formé le projet insensé de traverser le pertuis à la nage, pour instruire le Roi de la position désespérée de la citadelle. L'un est Pierre Lanier, d'Agen, et les deux autres, de l'île de Ré, n'ont pas laissé de nom à leur dévouement. Pierre Lanier, portant au cou son paquet de lettres cachées dans une charge de mousquet entourée de cire, part avec ses héroïques compagnons aussitôt que la nuit enveloppe l'île de son linceul. Ils sont nus. Ils marchent le long de la côte, et quand ils approchent d'un corps-de-garde anglais, ils s'élancent dans l'Océan et prennent terre un peu plus loin. Ils arrivent ainsi au fort de Laprée où le commandant de Barrière les reçoit cordialement, et leur attache au cou de nouvelles lettres. Un détroit de six kilomètres doit encore être passé à la nage. La garnison entière veut serrer la main à ces trois braves soldats qui s'élancent résolument au milieu des flots.

La lune filtre de temps à autre à travers l'obscurité, et les regarde doucement. Ils nagent quelque temps de concert, mais le courant est rapide et les entraîne. La lutte est puis-

sante entre l'homme et le flot. Le premier, qui tient la tête, comprend qu'il faiblit et appelle ses compagnons; mais le vent disperse ses derniers râles, et son cadavre plonge dans l'abîme. Le mouvement des flots le jette sur la plage du Plomb, et les lettres qu'il avait encore au cou sont portées au sieur de Beaumont, premier maître d'hôtel du Roi.

Le second nageur lutte toujours, pour échapper à la poursuite d'une remberge anglaise, mais il va mourir aussi quand il est saisi et hissé sur le pont. Ses lettres furent portées à Buckingham qui connut ainsi les secrets de Toiras.

Pierre Lanier voit disparaître ses deux compagnons, et son âme se retrempe dans le péril commun. Les remberges le pourchassent. Il plonge, il reparaît pour respirer, il rentre dans l'abîme pour en ressortir encore, dans une direction opposée. Il se rassure en entendant l'officier du bord qui ordonne de cesser la chasse, parce qu'un marsouin peut seul nager ainsi. Le soldat royaliste fend les eaux, et se débat contre un nouvel ennemi. Les poissons mordent ses chairs, l'attaquent avec rage et le fatiguent par un combat où l'agilité n'était pas toujours à l'avantage de l'homme. Il entend enfin le bruit régulier et monotone des vagues qui déferlent sur les rivages, et, faisant un effort suprême, il aborde au moulin de Laleu et s'affaisse sur lui-même. Il se relève et se couvre de sa chemise mouillée qu'il avait enroulée autour de sa tête. Ne pouvant se tenir debout, il rampe, il se traîne sur ses genoux et rencontre un paysan qui le conduit au fort Louis. Laforest reçut ses lettres avec une note en chiffre de la main de son frère, et

les adressa au duc d'Angoulême qui les fit passer à la cour. Pierre Lanier reçut des gratifications du Roi, qui le dota d'une pension viagère sur la gabelle. Les poètes ont célébré le dévouement de ce brave Agenois, et les historiens ont dit qu'un Etat ne pouvait pas périr, quand les hommes deviennent lions au combat et poissons à la nage.

La position des assiégés était enfin dévoilée au grand-amiral anglais. Il écrivit aussitôt à Toiras :

« J'ai le désir de témoigner en toute circonstance l'estime que je porte à votre personne. Je vous l'ai toujours montrée, autant que les exigences de la guerre me l'ont permis. Avant que je ne sois dans l'obligation d'user de rigueur, je veux que vous n'ignoriez pas que l'armée anglaise, qui assiste à vos douloureuses épreuves, croit que vous avez assez fait pour la satisfaction de votre honneur, et que vous pouvez cesser une lutte désormais sans espoir. Je regretterais de vous causer un plus grand déplaisir, et je vous engage à accepter une capitulation avec les conditions les plus larges et les plus honorables. Vous ne devez plus les espérer, si je suis obligé de vous y contraindre. »

Toiras lui répondit par le même courrier :

« Vos courtoisies sont connues de tous ; mais le meilleur emploi que je puisse faire de ma vie, c'est de la donner au service de mon roi. Je suis ici pour cela, avec tous ces braves gens, et nous ne serions pas satisfaits de nous-mêmes, si nous ne surmontions pas les difficultés de ce siége. Rien ne peut diminuer nos résolutions, et je serais indigne de vos faveurs, si j'avais négligé un seul moyen de vous résister

dans une lutte dont l'issue ne peut être que fort honorable pour moi. Plus vous contribuerez à cette gloire, plus je serai votre obligé. »

Ces lettres furent suivies de civilités, d'entrevues entre les nobles gentilhommes, et de riches cadeaux échangés. Un neveu du duc, sir Hasbournes, qui avait été en ôtage près de Toiras, sut qu'il désirait manger un melon. Buckingham lui dépêche aussitôt un gentilhomme, suivi d'un domestique portant douze cantaloux. Toiras fait donner vingt écus d'or à ce valet. Le lendemain il fait offrir au duc six bouteilles de fleurs d'oranger et douze vases de poudre de Chypre. Buckingham renvoie le messager avec vingt jacobus.

Les assiégeants faisaient parler la poudre tous les jours, et n'obtenaient cependant aucun progrès. Les Flamands leur apportaient des vivres en abondance. Deux mille Irlandais étaient arrivés pour combler les vides faits par le combat de Sablonceau et par le siége, et douze cents Anglais étaient encore à bord des navires qui faisaient les dispositions nécessaires pour les débarquer. Les forces de l'armée expéditionnaire de Buckingham présentaient donc un effectif toujours menaçant, et il était difficile de prévoir la fin de ce duel.

La Rochelle avait pris une attitude peu digne. Elle avait des câlineries pour les deux partis. Elle caressait le duc d'Angoulême qui commandait l'armée du Roi, et elle envoyait des députés dans le camp de Buckingham. Elle cherchait à s'appuyer sur l'Angleterre par un traité, et elle se méfiait de l'Angleterre. Cette attitude, qui n'avait pas passé inaperçue aux yeux des diplomates anglais, pesa plus

tard lourdement sur l'avenir de cette ville. Elle obtint cependant du ministre de Charles Ier la liberté de commerce des pertuis, et la promesse, suivant les expressions du temps, que la Rochelle serait la seule étape et le seul magasin de toutes les marchandises de la France, parce que dans quelque temps les flottes anglaises devaient bloquer toutes les rivières. Cet avenir était alléchant, et la rébellion calviniste y trouvait un piédestal, sans avoir souci des compensations que la diplomatie anglaise laissait encore dans l'ombre. L'histoire doit flétrir, toujours et en tout temps, cette vente à l'encan, par la diplomatie, de lambeaux de la patrie commune. L'orgueil et l'ambition des novateurs politiques ont toujours marché sur la honte et sur les devoirs les plus saints, pour hisser sur le pavois leur drapeau de guenilles révolutionnaires.

La politique, comme la justice, n'est trop souvent que la pratique de la fable du loup et de l'agneau.

Louis XIII avait enfin retrouvé la santé et était retourné à Versailles. Richelieu était près de lui, et lui faisait accepter ses grandes idées qui devaient abattre l'hydre à cent têtes de l'aristocratie nobiliaire. Il insistait sur l'impérieuse nécessité qui pousse les rois à chasser l'étranger du territoire que les peuples leur confient, et son enthousiasme exaltait Louis XIII. Mais un spectre hideux glaçait aussitôt l'âme fière de ces deux hommes. Le coffre de l'Etat est vide ! Les finances sont épuisées ! Il faut des armes, il faut des flottes, il faut de l'or. Ces deux hommes retombaient alors dans ces poignantes rêveries qui vieillissent un homme d'Etat. Pendant que[illegible]s, e[illegible]as accusait dans le silence de son cabinet

le Roi et son ministre de l'abandonner, de le laisser mourir de faim, le ministre et le Roi se débattaient contre l'impuissance qui atteint les trônes aussi, contre une guerre intestine qui ruinait les finances, qui désorganisait l'armée nationale, et qui forçait la France à abandonner aux vaisseaux anglais cette vaste ceinture d'eau que Dieu nous a donnée pour frontière. Le 24 août, Louis XIII écrivait à son lieutenant cette lettre qu'il ne connut que plus tard :

« Sachant la vertu et le courage de tous les défenseurs de la citadelle de Saint-Martin, je veux vous en témoigner toute ma satisfaction. Nous préparons les moyens qui mettront fin à ce siége. Je saurai alors reconnaître les services que vous rendez à ma personne et à l'Etat, par des récompenses qui vous suivront jusqu'au dernier jour de la vie. conservez soigneusement le nom de tous mes braves enfants, afin que tous, gentilhommes, officiers et soldats, reçoivent les marques de ma faveur royale. Sur ce, monsieur de Toiras, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Le cardinal de Richelieu voulait écraser la puissance anglaise, et il le voulait avec l'idée fixe du génie. Il ne devait reculer devant aucun sacrifice. Il n'avait pas d'argent. La cassette du Roi était vide. Il emprunta, il mit ses meubles en gage, il fit le sacrifice de sa propre fortune. J'en trouve la preuve dans une lettre qu'un huguenot écrivait à un de ses coreligionnaires : « Vous saurez que le cardinal de Richelieu est bien heureux de ne pas être évêque Il a engagé tant de bagues épiscopales, qu'il ne saurait plus donner sa bénédiction. La mer a englouti ses biens, prions Dieu qu'elle l'engloutisse aussi. »

Mais ces railleries qui couraient les ruelles n'arrêtaient pas Richelieu. Il fallait ravitailler la citadelle. L'entreprise était difficile, car le pertuis était couvert de vaisseaux anglais. Le ministre demande au comte de Grammont, gouverneur du Béarn, seize pinasses. Ces bâtiments légers, construits en bois de pin, portaient une voile devant et pouvaient contenir quinze hommes d'équipage qui ramaient quand le calme les surprenait. Un toit à double pente couvrait les rameurs. Ces pinasses pouvaient porter douze tonneaux. On mit à la tête de cette escadrille un homme d'expérience et d'énergie, le capitaine Valin. Les pinasses arrivent aux Sables-d'Olonne, où elles prennent un chargement de vivres, de munitions et de médicaments. Mais un spectacle étrange vint glacer l'ardeur des matelots. Tous les jours, la mer, en se retirant, laissait à sec des cadavres ayant un bras lié à une jambe. C'était un témoignage irrécusable du sort que la flotte anglaise leur réservait. Les huguenots, qui recherchaient tous les moyens de détourner les coups qui menaçaient leurs projets, attisèrent la frayeur ds ces hommes de mer, en amplifiant les dangers de leur mission. Tous les marins désertèrent. Mais Valin ne se découragea pas. Le soir, avec une troupe fidèle, il fouille tous les cabarets et empoigne tous ceux qui ont la *touche* du matelot, qui embaument de goudron ou qui marchent en roulant et en écarquillant les jambes. Cette presse fut fructueuse. Mais l'intrépide commandant n'avait que soixante-dix soldats pour les maintenir dans l'obéissance. Il reçut l'ordre d'embarquer cent vingt hommes du régiment de Champagne et autant de gentilshommes volontaires. Les sieurs de Crussol, de Terrasches, de Saugeon, de Ferrières, de Villiers, etc.

Le 5 septembre, l'escadrille met à la voile. Un vent de nord-ouest soufflait en tourmente depuis trois jours. Les Anglais avaient été obligés de rompre les chaînes qui liaient les vaisseaux entre eux pour former un cordon impénétrable autour de la citadelle. La nuit était obscure. Le bruit de l'ouragan assourdissait tous les bruits du dehors. Les pinasses passent à travers ce labyrinthe de vaisseaux, de pataches, de chaloupes, sans éveiller l'attention des hommes de quart. Elles viennent s'échouer au pied de la forteresse, mais douze seulement se trouvent au rendez-vous. Quatre pinasses se sont égarées sur les côtes, et ont été abandonnées par leurs équipages.

D'après une convention écrite en chiffres, entre Toiras et son frère Laforest qui commandait le fort Louis, douze feux furent allumés sur les remparts. Laforest fit aussitôt partir Jausserant, prévôt de Montpellier, pour annoncer au Roi le succès d'une expédition qui ne donnait cependant aux assiégés que dix jours de vivres. Sept autres pinasses partirent de la rivière Saint-Benoît, sous le commandement du sieur de Maupas. Mais une seule parvint à la citadelle, conduite par le chevalier du Mesnil, et y apporta vingt-cinq tonneaux de vivres et vingt-cinq soldats du régiment de Chapes.

A l'aube naissante, les Anglais aperçurent les pinasses, et crurent que ce ravitaillement était très-important. La stupéfaction de Buckingham fut grande. Au flux de la mer, il fait avancer des vaisseaux, et des embarcations légères se rapprochent du rivage pour brûler le convoi. Mais le chevalier Dumesnil, à la tête de son détachement, fait une ré-

sistance brillante. Aidé des feux croisés de la citadelle, il culbute l'ennemi, tue deux capitaines, deux lieutenants, un enseigne et un grand nombre de soldats.

Cet insuccès irrite les Anglais. Ils n'ont jamais douté que le point de résistance est dans l'existence du port de la citadelle, et jusqu'à ce jour tous les efforts de la flotte ont échoué devant l'habileté des ingénieurs français, qui ont flanqué le port par une redoute qui domine les falaises. Un des officiers généraux les plus expérimentés de l'armée fait accepter au duc l'idée d'attaquer de force cette redoute, et lorsque la mer, en se retirant, permit aux troupes de descendre sur les rivages, Buckingham confie à cet officier-général la direction de cette expédition. Bourroux sort des tranchées et envahit les plages qui forment la ceinture nord de la citadelle. Mais les ouvrages avancés de la forteresse se couronnent de défenseurs. Un linceul de feu enveloppe les assiégés qui répondent au cri mille fois répété de : Vive le Roi ! Tout-à-coup le feu cesse. Les Anglais reculent en désordre et regagnent précipitamment les tranchées. La Grande-Bretagne venait de perdre un de ses meilleurs officiers, et Buckingham pleurait son ami et son conseil. Bourroux avait été atteint par une mousquetade, et était mort sur le coup.

Le lendemain, quand le soleil parut sur le pertuis Breton, tous les vaisseaux de la flotte, immobiles sur les ancres, les vergues brassées, amenèrent leur pavillon en signe de deuil national. Le canon retentit lugubrement sur l'Océan comme une plainte de la patrie absente, et l'armée de terre, conduite par ses généraux, accompagna le cercueil de ce brave

guerrier jusqu'à la fosse creusée dans le sol rhétais. Plusieurs gentilshommes français assistèrent au convoi funèbre, et la citadelle se recueillit dans un silence qu'on doit toujours à un noble adversaire.

En regardant les cartes du siége de la citadelle, en voyant cette forêt de vaisseaux pressés autour de la forteresse et s'étranglant de toutes parts, on comprend le courage et l'abnégation des marins qui tentèrent de forcer le blocus. Cependant ces tentatives audacieuses se renouvelèrent souvent, et elles furent un tournoi où les plus braves de la noblesse se distinguèrent. Quelques jours après ces graves événements, une barque de pêcheurs vint encore s'échouer au pied de la citadelle, pour transmettre à Toiras des lettres de la cour. Le Roi écrivait de Saint-Germain, le 16 septembre :

« Monsieur de Toiras, ma satisfaction est extrême, en apprenant la courageuse défense des assiégés. Vous êtes tous guidés par la dévotion que vous portez à ma personne et à l'État qui y est si grandement intéressé. La France et l'Europe vous regardent, et, en dehors de la gloire et de l'honneur que vous y acquérerez, la récompense que je vous réserve égalera, s'il est possible, la grandeur de vos services. Souvenez-vous que vous combattez pour votre Roi, pour la couronne et pour la nation, et que tous les Français attendent de votre valeur l'humiliation de vos ennemis. J'ai donné des ordres partout pour qu'on vous donne de prompts secours en hommes, en vivres et en munitions de guerre. Mon armée navale va bientôt forcer les Anglais à la défensive. Ma santé me permet aujourd'hui de monter à cheval, et je veux aujourd'hui me mettre à la tête de mon armée. »

Dans la nuit du 8 septembre, le capitaine Valin reçut à bord de ses pinasses des malades, des blessés et des femmes. Il réussit encore à passer à travers la flotte anglaise. Le duc fut très-péniblement affecté de ce départ qui diminuait les misères des assiégés, et le 18 il ordonne un branle-bas de combat à bord de tous les vaisseaux.

Ils se rapprochent de la citadelle, et deux mille pièces de canon vomissent des boulets et de la mitraille. Ces explosions, mille fois répercutées par les échos du pertuis, portent la terreur dans l'île. Dans tous les hameaux, sous tous les toits, une prière s'élève vers Dieu pour les pauvres assiégés. Un voile de fumée épaisse, déchiré par les éclairs des mousquetades et par les projectiles rouges et fumants, couvre la forteresse. Elle ressemble à une fournaise d'où s'échappent, par bouffées, des clameurs, des cris de rage et des chants de triomphe. Le soleil disparaît dans la brume des combats, et toutes les formes terrestres se confondent. Dans le moment le plus vif de l'attaque, un boulet frappe Montferrier. Une confusion étrange s'empare de ceux qui entourent ce brave guerrier. Son frère se précipite sur son corps et le soulève dans ses bras. Mais celui qui avait été le conseil et le consolateur de ses longs jours d'épreuves, n'était plus qu'un cadavre.

Les Anglais se retirèrent enfin, et ne surent que plus tard la perte immense que l'armée du Roi venait de faire.

Toiras fit demander à Buckingham une suspension d'armes et la liberté de faire rendre les derniers devoirs à son frère, dans l'église paroissiale du bourg de Saint-Martin. La citadelle mit un crêpe aux quatre drapeaux de

ses bastions et resta morne, lugubre , sans voix et sans sanglots. Le deuil était dans les cœurs.

Le lendemain, le cercueil fut conduit au milieu de la pompe militaire et religieuse jusqu'au grand autel de l'église mutilée. Une tombe avait été rouverte auprès du premier pilier à gauche. C'était la tombe de Restencleires. Après les prières de l'église, le cercueil fut descendu au bruit du canon des forts et des batteries anglaises. Les murailles en ruine de la vieille église tremblaient dans leurs fondements. Les mousquets frappaient comme une menace sourde les pavés du sanctuaire. Le prêtre jeta l'eau bénite, et, se tournant vers la foule, dit :

« Deux fils du puissant Aymar de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, de Montferrier et de Restencleires, dont les armes étaient de gueule à trois perles d'argent, et de puissante dame de Claret de Saint-Félix de l'illustre maison des Pelet, appartiennent pour toujours à la terre rhétaise. Rolin de Saint-Bonnet de Toiras, seigneur de Restencleires, capitaine aux gardes du Roi, mort à la descente de Sablonceau, et Paul de Saint-Bonnet de Toiras, seigneur de Montferrier, lieutenant pour le Roi des gouvernements d'Amboise, Fort-Louis et l'île de Ré, tué dans la citadelle de Saint-Martin, reposez en paix. »

En prolongeant les fouilles de la tombe du marquis de Chantal, en 1862, j'ai retrouvé des ossements et une tête qui appartiennent à la sépulture des Toiras.

Le 14 septembre, les députés rochelais vinrent au camp des Anglais, pour réclamer au duc le secours de deux mille

Anglais, dont la présence à la Rochelle devenait urgente depuis que l'armée du Roi resserrait la ville. Buckingham ne put leur accorder que sept cents soldats, parce que les difficultés du siége exigeaient toutes ses forces.

Le même jour, deux barques chargées de vivres sont prises par la flotte, et une remberge, poursuivie jusqu'à l'Aiguillon, réussit à échapper aux Anglais.

A la marée du soir, on vit sortir du port de Saint-Martin une barque avec pavillon anglais, qui n'hésita pas à passer devant les canons de la citadelle. Les canons restèrent silencieux. On sut que le sieur Hotshorn et le sieur de Saint-Surin, députés par Buckingham et par Toiras vers le Roi, étaient à bord. Ce fait prit les proportions d'un événement. La nouvelle courut de bouche en bouche, et le bruit se répandit que les députés avaient eu audience de Sa Majesté, qui avait fièrement refusé de traiter de la paix, et qui n'avait même pas voulu accorder un passeport pour l'Angleterre au député Hotsborn.

La Rochelle, qui connaissait toutes les souplesses et les ingénieux tours de la politique, soupçonna la loyauté de son magnanime allié, le duc de Buckingham. Elle lui insinua dans un sourire diplomatique, qu'il aurait bien pu se laisser piper par de Saint-Surin. On travailla en sourdine le conseil privé du ministre d'Angleterre, qui exigea que Saint-Surin serait retenu à bord de l'amiral anglais, et que tout rapport serait désormais rompu entre les deux camps.

Quelques jours après, les Anglais revinrent attaquer à midi une masure voisine des fortifications qui battaient la

falaise du côté de Saint-Martin. On avait crénelé cette maison. Ils s'avancent en force, escaladent le parapet et se maintiennent dans cette position. Des deux côtés on se bat avec fureur, et les assiégés luttent corps à corps, ou se battent à coups de pierres. Les Français reprennent enfin l'avantage et font reculer les Anglais, qui ne purent même pas ramasser leurs morts. Le sieur de Renié, enseigne colonelle, fut mis à l'ordre du jour pour l'énergie qu'il déploya dans cette lutte acharnée, mais une fièvre inflammatoire l'emporta dans son triomphe.

Le 12 septembre, les Anglais se rapprochent encore de cette masure et se livrent à un travail souterrain. Beausoleil fait exécuter une contre-mine qui arrêta les efforts de l'ennemi. Ce dernier tenta cependant de faire sauter la maison, mais il n'employa pas une charge explosible assez forte, et ne réussit même pas à en ébranler les fondements.

Le 14 septembre, Buckingham délivre des lettres au capitaine Lapierre de Saint-Jean d'Angély, et à sept autres capitaines de navire pour tenter un coup de main sur le hâvre de Coup-de-Vache. Le duc de Richelieu y avait fait rassembler des bâtiments de transport, des vivres et des munitions, et il était important d'enlever ce dépôt aux royalistes. Le maire de la Rochelle en avait informé Buckingham, en lui conseillant de se servir de matelots français et de se tenir sur ses gardes, parce que des vaisseaux royalistes, équipés à Bordeaux, étaient descendus à Royan avec des brûlots.

Le vent contraria la marche de la flottille de Lapierre, et la garnison qui surveillait Coup-de-Vache ayant été avertie,

ce capitaine revint à Saint-Martin et remit ses lettres au duc.

Les nuits de septembre étaient froides. Les Anglais en supportaient difficilement les atteintes sous les tentes, et les fièvres, les dyssenteries firent de nombreuses victimes. Le duc de Soubise, affaibli par la goutte et par une fièvre tierce, fut obligé d'abandonner le camp et de se retirer à la Rochelle.

Du 17 au 19 septembre, des barques chargées de vivres tentent encore de traverser l'escadre anglaise ; mais plusieurs furent coulées par les boulets, et le fils du baron de Saugeon ne dut son salut qu'à la détermination qu'il prit de sauter à bord d'un navire anglais, et de se constituer prisonnier.

La position des assiégés s'aggravait de jour en jour. Il n'y avait plus qu'un boisseau d'orge dans les magasins. Les maladies s'emparaient de ces corps affamés dont la maigreur était extrême. Tous les hommes de guerre ne pourront plus bientôt supporter le poids de leurs armes, et ils murmurent hautement. Ils prennent la résolution d'ouvrir les portes de la citadelle aux Anglais, si le Roi ne vient pas à leur secours avant la Saint-Michel. La rougeur leur monte au front cependant : ils voudraient mourir les armes à la main, dans la mêlée sanglante, en menaçant leurs adversaires. Mais cette mort par la maladie, par la faim, cette décomposition miette à miette, goutte à goutte, leur fait peur. Cet avenir est un désespoir de l'enfer, qui effraie les plus forts.

Toiras connaissait cette rébellion sourde, et quand il apprenait que l'effervescence bouillonnait trop fort, il descendait dans les cours, appuyé sur le bras de Saint-Aunès. En voyant cet homme hâve, maigre, au sourire triste et souffreteux, se redressant fièrement, le soldat s'écartait avec respect. Cette souffrance commune ouvrait le cœur à cette sympathique résignation qui arrête le murmure. La rébellion faisait silence, mais la désertion était considérable. Retiré dans le déshabillé de l'homme public, Toiras retrouvait ses tortures morales. Il sentait le poids de la responsabilité qu'il avait acceptée, mais il n'en était pas écrasé. Il avait toujours de nobles aspirations vers Dieu et vers son Roi, et il acceptait avec confiance la leçon du malheur.

Dans la nuit du 22, une barque, conduite par le fils du sieur de la Richardière, du Poitou, pénètre dans le port de la citadelle. Elle apporte vingt-cinq pipes de vin, des fèves et des munitions. Les remberges l'avaient poursuivie, mais elle était déjà dans les eaux de la forteresse, et les assiégés faisaient un feu terrible pour protéger celle qui contenait dans ses flancs quelques jours de vie encore.

Dans la nuit du 29, vingt-cinq chaloupes et galiotes, chargées de soldats, de vivres et de munitions, lèvent silencieusement l'ancre sur l'ordre du duc d'Orléans, frère du Roi. Les Anglais aperçoivent le convoi qui part des côtes rochelaises. Buckingham recommande de laisser arriver jusque dans les parages du bourg de la Flotte. Alors la garde de la mer, composée de chaloupes montées par des calvinistes de la Rochelle et de l'île de Ré, sous le commandement de Jacques Foran l'amiral, ouvre le feu. Les roya-

listes vont hardiment au-devant de leurs adversaires, avec cette haine religieuse qui n'a plus de patrie. Quatre chaloupes sont prises par les Anglais, mais l'équipage et les soldats gisent tous morts sur le pont. Trois galiotes s'échouent sur le rivage, mais Foran les poursuit, et tout ce qui vit est tué. Quelques barques reculent et font route vers le Poitou. La garde de la mer les atteint, les brûle ou les coule. Le désastre fut complet.

Toiras suivit du haut des remparts les péripéties de cette action meurtrière, et quand le dernier coup de mousquet retentit, il se retira en passant au milieu des flots de soldats mornes et désespérés. Il sentait ces regards glacés, coupants comme une lame de rasoir, et qui menacent. Le prestige de son énergie et de son autorité, maîtrisait à peine cette marée montante de passions et de désespoirs. Il ne fallait plus attaquer en face cette rébellion, il fallait la tromper.

Le 30 septembre, le sieur de Montault, frère du baron de Navailles tué à Sablonceau, se présente aux avant-postes anglais sous pavillon parlementaire. Buckingham refuse de le recevoir. Le lendemain Toiras fait partir un trompette, qui est reçu par les Anglais à coups de mousquet.

Le même jour, Buckingham accepte six milliers de poudre que la Rochelle lui offre. Il donne aussitôt l'ordre d'échouer devant la citadelle un vaisseau de quatre cents tonneaux, armé de dix-huit pièces de canon et de deux cents mousquetaires. Cette canonnière lança sur les assiégés une pluie de projectiles. L'air fut continuellement déchiré par les décharges des mousquetaires, et les boulets labouraient

les fortifications qui s'écroulèrent dans plusieurs endroits. Mais les soldats royalistes, alléchés par l'odeur de la poudre, oublient leurs misères et les tortures d'un estomac affamé pour riposter au feu de l'ennemi.

Le 1er octobre, le sieur Becher vient mouiller près de l'amiral avec trois remberges qu'il amenait d'Angleterre, et dix grands vaisseaux qui avaient à bord des vivres et un corps de mille hommes. Leur commandant reçut l'ordre aussitôt d'aller attaquer le fort Laprée, mais les vaisseaux firent une démonstration qui se termina par quelques volées de coups de canon, et l'amiral donna le signal de rallier l'escadre.

Les Rochelais, qui suspectaient tous les gestes de Buckingham, en conçurent quelque appréhension.

Toiras avait réuni quelques gentilshommes auprès de lui, dans la soirée qui suivit le fait de guerre que je viens de raconter. Saint-Aunès faisait part de ses espérances, qu'il appuyait d'excellentes raisons, sur un secours prochain ; mais Toiras paraissait étranger à ce qui se disait. L'homme qui a des milliers d'existences à protéger, et qui demain aura un compte sévère à rendre à sa patrie, a toujours des moments d'amères réflexions. Il se lève et s'arrête en face de ses conseillers :

« Comme vous, Saint-Aunès, j'espère. Du reste, vous le savez, les Toiras combattent, succombent, mais ne se rendent jamais. J'espère en Dieu, j'espère en mon Roi. Du 18 au 20 de ce mois la grande sizygie va venir, et favorisera le ravitaillement de la citadelle. Si je ne suis pas secouru,

j'ouvrirai largement les portes, et à la tête de mes soldats rangés en bataille, de jour ou de nuit, je passerai sur le ventre de mes ennemis, je gagnerai le fort Laprée et j'y attendrai que Louis XIII me tende la main. Mais ce jour est encore bien loin et la faim est bien près. Il faut endormir cette rébellion qui hurle à ma porte. Il le faut, et j'y réussirai. »

Le lendemain, le sieur de Montault se présente encore aux avant-postes anglais. Buckingham ne put le recevoir, mais lui promit audience pour le lendemain. Le 3 octobre, les sieurs des Etangs , capitaine au régiment de Champagne, et de Soubran sont introduits chez le noble duc. L'entrevue fut très-cordiale. Les envoyés de Toiras font des propositions de paix, pour mettre fin à une lutte qui est désastreuse pour les deux partis. Ils avouent que leur position est difficile, mais ils ont l'espoir que les secours que prépare le Roi leur permettront de prendre une attitude plus redoutable. Pendant toute la journée, un échange de notes se fit entre la citadelle et le camp. Enfin des propositions furent acceptées et signées. On convint que, si le 8 octobre la citadelle n'était pas secourue, Toiras remettrait la forteresse et le fort Laprée entre les mains des Anglais, et se retirerait avec les honneurs de la guerre. Cette nouvelle fut répandue parmi les assiégés qui l'accueillirent avec joie. Mais Toiras et Buckingham savaient que ces négociations seraient des lettres mortes, car une scène plus palpitante encore se passait le lendemain dans un des appartements de l'artillerie. Les sieurs David de Fos et Jean Guiton, députés rochelais, se trouvaient en présence du duc et de l'Anglais Becher, secrétaire du conseil d'Etat. Le duc prit la parole :

« Vous connaissez, Messieurs, mes dévotions à la cause que j'ai embrassée. Je vous fais aujourd'hui mes confidences qui vous surprendront, je le crois. J'ai pris la résolution de lever le siége de Saint-Martin, d'abandonner l'île et de me retirer en Angleterre. Tous les colonels et les capitaines de mon armée se sont réunis, pour m'engager à prendre cette détermination. Ils la justifient, en m'apprenant que l'armée anglaise est affaiblie par les maladies qui se multiplient, sous l'influence d'une saison dont les nuits froides et humides poursuivent le soldat sous la tente, et par la rareté des vivres qui nous manqueront bientôt. J'ai fait appel à leur courage, j'ai voulu les arrêter sur la pente de leur démoralisation, en exigeant une déposition signée. Ils y ont apposé leurs noms sans hésitation, et je partirai.

» Mais avant, Messieurs les députés, je veux vous faire trois propositions :

» Faites la paix avec le Roi, avant que mon départ ne le rende plus exigeant et plus impérieux ;

» Ou bien, ouvrez-moi les portes de la Rochelle ;

» Et enfin, si vous le préférez, donnez à mon armée le pain qui lui manque et les farines pour en faire. »

Les députés rochelais restèrent stupéfaits et silencieux. Ils ne pouvaient pas répondre à ce langage qui cachait des reproches amers contre une ville, qui reçoit son allié en suspectant sa droiture et en lui fermant ses portes. Ils comprenaient cette situation qui cotoyait l'abîme. La Rochelle ne pouvait désormais se sauver qu'en se jetant dans les bras de l'étranger, ou aux pieds d'un maître justement

irrité. Dans le jeu des révolutions, il y a toujours un moment qui se dégage de l'effervescence populaire, et qui nous laisse en face de la laideur des passions d'un parti ou d'une personnalité. C'est le fameux quart-d'heure de Rabelais. A son arrivée, Buckingham avait supporté cette politique glacée qui ne se livre pas encore, mais qui vous sourit, qui vous donne un doigt pour vous faire espérer la main. Mais quand la Rochelle passa le Rubicon, le duc comprit que cette ville lui appartenait, et, proclamons-le, parce que c'est la gloire de cette république calviniste, il se trompa. La Rochelle pouvait sauver son existence politique en ouvrant l'Aunis et la Saintonge aux armées anglaises ; elle pouvait jeter dans le cœur de la France un brandon qui brûlerait encore peut-être; elle préféra l'humiliation et la mort. Sa décadence la relève à mes yeux.

Le langage du duc était en opposition avec tout ce qui s'était fait et dit jusqu'à ce moment, c'était un contre-sens avec cette convention qui devait livrer la citadelle dans cinq jours. Il insista pour connaître la pensée de David Dufos, qui répondit enfin :

« Vous nous abandonnez, lorsque vous êtes venu, dans la plénitude de votre volonté, pour nous secourir. Notre ruine est certaine, et vous sera reprochée par la partie la plus honorable de la population. »

Le duc l'interrompit : « J'ai prévu votre réponse, mais il faut autre chose que des discours à ceux qui meurent de maladie et de faim. »

Le député reprit :

« Vous avez des malades, organisez des hôpitaux ; vous avez faim, faites tourner tous les moulins de l'île, qui moudront tout le blé que contiennent vos magasins, et vous aurez du pain. Les habitants de Saint-Martin se chargeront de cette tâche, qui est certes moins épineuse que celle de traiter avec les ministres de France, qui sont très-habiles et très-bien avertis. »

La position était tendue. Les députés se séparèrent.

Un grand amiral d'Angleterre, un ministre d'un roi puissant ne pouvait pas prolonger son séjour, et briser son épée sur les murailles d'une citadelle incomplètement fortifiée et mal ravitaillée. Tous les hommes d'Etat de l'Europe et les gens de guerre ne comprenaient pas qu'une île géographiquement si petite résistait à l'armée d'élite de l'Angleterre. Les tempêtes approchaient, et l'armée navale craignait d'hiverner sur des rades déjà battues par les équinoxes d'automne. L'inquiétude gagnait la cour de Charles Ier, qui pressait l'armement d'une flotte de quatre-vingts voiles pour transporter cinq mille hommes à l'île de Ré. C'était maintenant une question de l'honneur du drapeau.

Le 6 octobre, le duc reçoit encore les députés rochelais.

« Je me suis engagé, Messieurs, envers les officiers de mon armée à partir dans dix ou douze jours, si le comte de Holland n'arrive pas avec des renforts. Je n'ai plus de provisions de bouche, pour retarder mon départ. Mais, rassurez-vous, je vous servirai puissamment encore. Au printemps vingt mille Anglais mettront le pied sur vos rivages.

Je vous donne la permission d'emporter les sels, les vins et les fruits de l'île.

Les députés avaient hâte de retourner à la Rochelle, mais les tempêtes régnaient sur l'Océan, et ils ne purent y arriver que le 7. Le conseil fut convoqué aussitôt, et la gravité des nouvelles apportées par David Dufos souleva l'indignation générale. Le fantôme de la grandeur à venir de la Rochelle s'évanouissait comme un rêve. L'illusion était grande, et nous pouvons suivre les larges conceptions des hommes qui soutenaient le poids de cette rébellion, en étudiant le traité qu'ils firent avec la Grande-Bretagne.

1° Le gouvernement de la Rochelle entend faire tous actes de puissance souveraine.

2° La liberté des pertuis sera entière pour toute navigation, et pour tout navigateur ayant un passeport du maire, et sans distinction de nationalité.

3° Le gouvernement pourra construire des vaisseaux de guerre ayant armes et couleurs de la Rochelle, et commandés par un amiral.

4° L'île de Ré sera remise au gouvernement de la Rochelle.

5° Depuis Bordeaux jusqu'à Nantes, l'Angleterre retirera ses vaisseaux, la paix étant faite, pour ne pas entraver la liberté du commerce.

6° La Rochelle aura droit de battre monnaie, etc.

L'historien qui pénètre les vieux âges a le pouvoir de les

déshabiller. La Rochelle s'empare de la carte de nos pertuis et s'isole de la France dans sa souveraineté maritime. Elle proclame la liberté commerciale , et pour l'établir elle s'adresse à une puissance qui dans deux siècles fera de cette liberté commerciale un marchepied pour agrandir sa domination sur les mers. La religion est le levier qui doit remuer le sol et aider la Rochelle à progresser vers l'avenir.

Dans cette époque si mouvementée, tous font cause commune avec une foi politique diverse. Buckingham, Soubise et la Rochelle ont un drapeau différent. Buckingham est le légataire des souvenirs historiques. Il descend sur nos rivages pour reconquérir les étapes perdues, et il veut retrouver la trace de ses ancêtres. La Rochelle est un pygmée qu'il écrasera à son heure; et si la cour de Charles d'Angleterre méprise hautement les presbytériens, le grand amiral de Charles méprise les calvinistes. Il feint de se laisser guider par Soubise, le chef du calvinisme, et il sait agir sans lui et malgré lui.

Soubise est l'apôtre chevaleresque de la croisade huguenote. Il s'abrite sous le drapeau de l'Angleterre pour sauver sa foi. Il sait bien que l'Angleterre le renie et que la Rochelle le reniera demain, mais il veut que la religion réformiste domine la France catholique, et il se sert des voies détournées et tortueuses qui s'ouvrent à lui.

Le drapeau de la Rochelle n'était pas celui de Soubise et de Buckingham. La cité ne se livrait à personne, elle voulait être souveraine.

En étudiant ainsi le rôle des acteurs de ce grand drâme

social, on comprend que la chute devait être immense et qu'elle était imminente. Au milieu de ces ambitions mal contenues, Louis XIII, doublé de Richelieu, eut une politique sage et ferme. Il repousse de toutes ses forces l'idée d'une guerre religieuse, il ne voit qu'une guerre étrangère et il se dresse devant elle. Le 13 septembre 1627, il écrivait au sieur de Marillac, maréchal-de-camp dans l'armée d'opération devant la Rochelle :

« Veillez à ce que les huguenots qui sont dans notre armée ne puissent pas être un danger par leur trop grand nombre, mais je ne veux pas que vous leur en interdisiez l'entrée. Ils sont Français, et, à ce titre, ils repoussent la nation anglaise du sol national. Faites bien voir, par *effet* et par *démonstration*, que cette guerre est un fait d'Etat et non pas un fait de religion. »

Je sais bien que Richelieu était pour les réformés un ministre trop accentué. Son caractère religieux pouvait dominer l'homme politique ; mais il n'appartenait pas à un culte, qui avait une base reconnue par les traités, de tirer l'épée contre la mère-patrie, surtout quand cette épée est dans des mains étrangères. Il fournissait ainsi à ce ministre l'occasion d'écraser du même coup la foi qui ensanglantait la France, et l'étranger qui en était l'instrument. Séparée de l'étranger, la réforme eût pu crier à la persécution qui soulève des sympathies ; alliée à l'Angleterre, elle a subi l'effet d'une politique nationale qui attire des admirations.

Siége bizarre ! Si l'œil de ces deux hommes de guerre qui commandaient les deux armées, avait pu pénétrer le secret

de la tente de son adversaire, il aurait vu la faim assise au milieu et forçant l'assiégé et l'assiégeant à subir sa loi impérieuse.

Les esprits n'étaient plus surexcités dans la citadelle. On attendait. On savait que de graves événements étaient prochains, et la révolte sommeillait.

En arrivant à Orléans, au château de Mompipeau, le Roi apprit que les assiégés avaient parlé de se rendre. Il écrivit une lettre, datée du 28 septembre, et qui honore la royauté :

« Monsieur de Toiras, je ne veux pas croire qu'il y ait dans la citadelle des gens assez lâches pour vouloir se rendre, tant qu'ils auront des vivres et une épée. J'honorerai ceux qui auront fait leur devoir jusqu'à la fin, mais je châtierai celui qui flétrira mon règne en laissant prendre à ma vue une place approvisionnée et qui peut être défendue. Il n'existe pas un gentilhomme ou un brave soldat qui ne voudrait endurer les plus vives souffrances pour acquérir une si grande gloire. Monsieur de Toiras, faites justice des autres. Votre Roi est là pour veiller sur vous et pour vous pourvoir de tout ce qui vous est nécessaire. »

L'héroïque défenseur de la citadelle pouvait soutenir les regards de son maître. En politique habile, il avait écrit à son frère Laforest, qui commandait le Fort-Louis, d'attiser le feu de sédition qui grondait dans les rues de la Rochelle, mais qui n'éclatait pas assez vite. Il pensait que le Roi en appellerait de suite au sort des combats, et que le siége de la citadelle en recevrait le contre-coup. Laforest profita du conseil et lança quelques boulets à feu sur la ville.

L'embrasement de sept ou huit maisons fut le signal d'une effervescence populaire qui domina la prudence calculée de la municipalité, et la Rochelle entra en lutte ouverte avec l'autorité royale.

Le soleil qui se coucha dans la mer de nos pertuis le 7 octobre fut couronné de nuages de tempêtes qui s'harmonisaient avec la pensée de ces milliers de soldats qui foulaient les plages de notre île. On savait que le 8 au matin Toiras devait rendre la citadelle s'il n'était pas secouru. Cette nuit qui s'avançait sur les flots était solennelle ; tous les regards des assiégés étaient tendus vers la haute mer, mais la solitude planait à l'horizon. Pas une voile sur les flots déserts ! Rien devant les yeux que l'armée navale d'Angleterre qui attendait sa proie. Ce fut un jour d'angoisse et de stupeur pour un homme de la valeur de Jean de Saint-Bonnet de Toiras. Il allait cependant sortir honorablement de cette citadelle, et, en déposant son épée aux pieds de Louis XIII, il pourrait lui dire : « Vous m'avez abandonné, Sire. »

Mais le Roi n'avait pas oublié son digne serviteur. Richelieu avait mis toutes ses forces intelligentes à la construction d'une flottille, pour transporter toutes les choses nécessaires à un ravitaillement. Il y avait tout dépensé, ses soins, son crédit, sa bourse et ses veilles. La France n'avait pas encore trouvé dans ses entrailles quatorze armées pour repousser l'Europe. Elle était en enfantement, elle s'organisait, elle cherchait sa route, elle comblait l'abîme de la féodalité, elle préparait Louis XIV. Au milieu des trésors de ses enfants, elle était pauvre, elle gaspillait ses sueurs.

Le marquis de Brezé, beau-frère de Richelieu, avait par

son ordre fait équiper à Brouage et à Oleron un grand vaisseau, deux galiotes, treize traversiers, vingt chaloupes. L'évêque de Mande, de la maison d'Odancourt, l'abbé de Marsillac, maître de chambre du cardinal, et d'autres encore s'étaient dévoués pour réaliser les désirs du grand ministre. Le sieur Andonyns, gentilhomme bayonnais, capitaine d'expérience et de valeur, conduisit dix pinasses à Olonne. D'autres gentilshommes équipèrent des barques qu'ils offrirent à Richelieu.

Ce convoi, sur lequel la France plaçait toutes ses espérances, se réunit aux Sables, monté par quatre cents matelots et quatre-vingts hommes du régiment de Chastelier Barbot. Les bâtiments étaient commandés par des nobles volontaires: de Launay Razilli, de Beaulieu Persac, de Cahusac, Lespinay, Roquemont, de la Rivière, de Brouilly, de Gribannal, de la Roque, de Jonquières, etc.

Les navires sont chargés d'eau douce, de deux cents tonneaux de farine, de riz, de linge, de vêtements, de viande, de morue, de vinaigre, de jambons, de poudre, de projectiles, etc. Seize canonniers et deux chirurgiens prennent passage sur la flotte.

Le 6 et le 7 octobre, le vent était au sud-ouest, ce qui avait fortement inquiété les assiégés, parce que ce vent contrariait les arrivages dans le port de la citadelle. Mais au déclin du jour la tempête monte dans le nord-ouest. De grands nuages noirs, comme d'immenses draperies célestes, se déploient sur l'Océan. La grande voix de l'ouragan couvre nos pertuis de ces murmures de désolation qui font

prier la femme du pêcheur. La nuit est sombre. Dieu n'abandonne pas la France.

Sous le commandement de Launay Razilly, la flottille lève l'ancre, fait vent arrière et dévore l'espace. Elle a le cap sur la citadelle. Après quelques heures d'une navigation rapide, les matelots, habitués à voir dans la nuit, distinguent la silhouette des vaisseaux anglais qui leur barrent le passage. Encore quelques instants, et le convoi va donner tête baissée dans cette flotte formidable. Tous se préparent, lorsque tout-à-coup le vent s'apaise, la voile retombe sur les mâts. Un calme plat succède à la tempête, et tous ces hommes, qui n'avaient jamais connu la peur, ont froid maintenant. Ils sont perdus, à la merci des Anglais, et leur perte entraîne celle de la citadelle. Tous retiennent leur souffle, car le moindre bruit va réveiller les Anglais. Mais ce moment d'angoisse est court. Des rafales de vent s'élèvent. L'air gémit avec le flot qui gronde. Tout ce qui vit à bord de la flottille est à son poste, l'œil tendu, la poitrine haletante, la hache à la main. Le mot d'ordre est : Vive le Roi, passer ou mourir.

L'escadre anglaise était ancrée sur deux lignes qu'il fallait traverser. Le convoi passe rapidement à travers la première ligne, sans éveiller l'attention des sentinelles, mais les premiers navires qui tenaient la tête vinrent se heurter contre la seconde ligne, composée des grandes remberges et des plus grands vaisseaux. Tous ces navires avaient les haussières et les câbles tendus, ce qui fermait complètement le passage pour arriver jusqu'à la citadelle. Devant le danger, les forces humaines font des prodiges Avec la scie

et la hache, les royalistes rompent les haussières et coupent les pièces de bois qui forment estacade. Tous s'encouragent, s'entr'aident et se multiplient. On frappe au hasard, on coupe dans l'ombre, on se hâte, il faut passer. Les Anglais accourent. Des chaloupes et des galiotes armées se précipitent sur le convoi, et ouvrent un feu bien nourri. La voix de l'ouragan se mêle à la voix du canon, aux cris des combattants, aux sifflements des balles. Un vaisseau français, le *Philebot*, met toutes voiles dehors et laisse arriver sur le point que les haches ont déjà labouré. Il y fait une large trouée. Un cri de triomphe s'élève et signale le succès du *Philebot*. Les pinasses s'élancent sur ses traces, mais elles sont arrêtées par des feux croisés de mousqueterie. La confusion qui succède peut tout compromettre. Launay Razilly et Beaulieu Persac, qui dirigent le convoi, se dévouent. Ils manœuvrent pour se jeter en travers, et forcent les Anglais à diriger leur feu sur eux. C'est un combat de lions. L'héroïque traversier est entouré de vaisseaux qui lâchent leurs bordées sur lui, sans pouvoir le couler. Il avance, il fuit, il fait tête et échappe toujours à leur rage. Ses mâts tombent, son pont est percé par la mitraille, ses canons sont démontés, il résiste toujours. Launay Razilly sait que les Anglais ne font pas de quartier, et il veut que sa mort soit utile à sa patrie. Quatre-vingts barils de poudre sont dans les flancs de son navire. Il voit la mer couverte de bateaux qui forcent de rames pour s'emparer de lui. Il allume la mèche d'un mousqnet et éventre un baril de poudre... mais un cri formidable l'arrête. Les Anglais ont compris le mouvement de ce brave gentilhomme et lui offrent la vie sauve. Launay, et Beaulieu Persac qui avait partagé son dévouement, acceptent.

Ce fait d'armes n'avait pas été stérile. Vingt-neuf bâtiments avaient traversé les lignes anglaises et étaient échoués au pied de la citadelle. Le reste du convoi, n'ayant pas pu suivre les premiers, avait réussi à se réfugier dans la rivière Saint-Benoît et au Plomb.

Pendant que la flottille royaliste faisait voile vers Saint-Martin, une scène imposante se déroulait dans la citadelle. Toiras, entouré de son état-major et des gentilshommes volontaires, réglait les dernières dispositions qui devaient présider à l'évacuation de la citadelle. Ses ordres étaient brefs et troublaient seuls le silence morne qui planait autour de lui. Ses traits sévères avaient une teinte de tristesse et de découragement qui effrayait ses amis. On comprenait l'anxiété et les douleurs de ce cœur fier qui avait fait des rêves de gloire et qui les voyait brisés, flétris par l'inexorable besoin de tout ce qui vit, par la faim. Ses longs travaux, ses veilles, ses dangers, le sang de ses frères, tout sera jeté dans l'oubli, bafoué par le jugement populaire toujours injuste pour les vaincus, et répudié peut-être par son Roi.

Tout-à-coup la grande voix du canon monte sur l'aile de l'ouragan. Toiras se redresse, l'œil étincelant, le bras tendu vers la mer. Il s'élance vers les bastions ; toute la garnison se presse sur ses pas. Le bruit des mousquetades trouve un écho dans tous les cœurs. Les soldats contiennent avec peine leurs cris et leurs transports. Cette lutte dans les ombres de la nuit est pleine d'angoisses pour des hommes qui flottent entre l'espoir du triomphe ou la certitude de subir demain le sort des vaincus. Mais le feu du canon et du

mousquet éclaire l'Océan et le sillage des navires qui font route vers la citadelle. Les hourrahs de victoire des matelots royalistes arrivent enfin jusqu'aux assiégés qui y répondent par les éclats d'une joie délirante. Bientôt tous se pressent les mains et s'embrassent comme des frères qui se retrouvent.

Il était quatre heures d u matin. Toutes les batteries de la forteresse ouvrent le feu. Toiras déchire ainsi les conventions qui ne sont plus pour lui qu'un poignant souvenir. Il a du pain maintenant, et il a de la poudre aussi. Malheur aux Anglais, car la garnison a retrouvé l'enthousiasme de ses premiers jours.

Buckingham voulut encore faire parler la poudre. L'Océan s'était retiré du rivage, et les bâtiments du convoi étaient à sec sur leur flanc, pendant que les équipages prenaient leurs dispositions pour les décharger. Les sentinelles signalent deux bataillons ennemis qui sortent des circonvallations et qui descendent sur la falaise du côté du port de Saint-Martin , avec l'intention bien marquée de s'emparer du convoi et de le détruire. Les bataillons sont flanqnés de tirailleurs, et le pavillon d'Angleterre flotte au centre. Les batteries du port balaient la falaise. Mais le convoi est rapidement couvert par les assiégés, qui opposent aux Anglais deux bataillons avec des tirailleurs sur les flancs. Les batteries des bastions foudroient les assiégeants qui reculent en laissant une traînée de morts et de blessés. Le combat fut vif, mais rapide, et les Anglais rentrèrent dans leurs retranchements. Mais ils reviennent avec le flot. Des bâtiments légers remorquent un brûlot rempli d'artifice, que

six matelots dévoués doivent diriger au milieu du convoi. Buckingham leur a promis six cents jacobus (neuf mille francs à peu près). Mais Toiras surveillait leurs mouvements, et couronne de mousquetaires la courtine et la contrescarpe du côté de la mer. Ils ont ordre de faire un feu plongeant et continuel. Le capitaine Maupas s'embarque sur une pinasse, et, suivi de quelques bâtiments légers, s'avance hardiment vers le brûlot. Les matelots qui le guident, menacés par les hallebardes de Maupas, reculent et retournent vers la flotte. Le convoi put alors poursuivre son déchargement sans être inquiété, mais les assiégés eurent encore à déplorer la perte d'un gentilhomme, le sieur de Brouilly, tué d'une mousquetade, lorsqu'il se félicitait d'avoir échappé aux dangers de l'expédition nocturne de Launay Razilly.

Le grand amiral anglais fut pris d'un découragement profond. Le 11 octobre il fait démonter plusieurs batteries et embarque une partie de son matériel. Le convoi était arrivé la veille de la Saint-Denis, ce qui fut remarqué d'un poète railleur de ces temps. Buckingham connut l'épigramme de ce poète et la supporta en homme courtois. L'armée royaliste la répétait au bivouac :

Buckingham, vous avez juré
De prendre Saint-Martin de Ré.
Si saint Denis seul et sans tête
A renversé tous vos desseins,
Jugez que feront tous les saints,
S'ils vous rencontrent à leur fête.

Les réformés du bourg de Saint-Martin jetèrent des cris de désespoir et d'indignation, accusant les Anglais de les

avoir compromis. Les députés Dufos et de Londrières accoururent et vinrent supplier Buckingham de renoncer à ses projets de départ. Ils mirent à sa disposition tout ce qui pouvait être nécessaire à l'entretien de son armée. Ils firent vibrer les sentiments de sa loyauté, en lui montrant cette Rochelle menacée par les royalistes, parce qu'elle avait été docile à sa voix ; ils lui parlent de ces fosses ouvertes et de ces chers morts qu'il va laisser dans une terre étrangère, à la garde des ennemis de leur religion. Ils en appellent à sa gloire de soldat, à sa réputation qui déteindra dans l'histoire, si la citadelle n'est pas emportée par un brillant fait d'armes. Mais le duc riposte à tous leurs arguments, et les députés vont se retirer, lorsque le sieur d'Albières, qu'il avait envoyé en Angleterre, se présente devant lui. Ce gentilhomme lui annonce l'arrivée prochaine d'un corps de six mille Anglais commandé par le comte de Holland.

Buckingham modifie ses résolutions et ordonne à ses officiers de faire une enquête pour connaître exactement les vivres qu'il avait encore en magasin. Il apprit avec satisfaction qu'il pouvait nourrir son armée pendant trois mois. Un fait d'une haute gravité fortifia ses nouvelles espérances. Le duc de Rohan était à Nîmes et avait promené le brandon des discordes religieuses dans tout le Midi. C'était un rude joûteur. Il fit accepter par les réformés du Languedoc un traité d'alliance entre les réformés de la Rochelle et les Anglais. Buckingham mit sa signature au bas d'un traité qui élargissait le rayon de son influence en France.

Le 15 octobre, il reçoit quinze tonneaux de farine que la

municipalité rochelaise lui offre. Son armée est renforcée par vingt bâtiments, barques, flins et pataches, qui reçoivent le nom de *Gardes de la citadelle*, parce que la Rochelle les a fait construire légers et rapides, pour surveiller efficacement les mouvements du port de la forteresse.

Le siége rentrait donc dans une phase nouvelle. La Rochelle était aux pieds de Buckingham. L'Angleterre persévérait dans cette lutte qui lui dévorait des hommes, mais qui lui donnait un titre sur l'avenir de la France. La Réforme était par derrière, épuisant, comme le joueur malheureux, les derniers revenus de sa puissance. On parlait vaguement d'une diversion que le duc de Savoie et le duc de Lorraine devaient faire, mais on savait dans les hautes sphères de la politique que le cardinal de Richelieu était capable de maîtriser les événements.

Le grand amiral d'Angleterre multiplie ses caresses pour son alliée. Le 18 octobre, il fait présent à la Rochelle de deux navires chargés de poisson sec, de vin et de fruits. Le 21, il dirige sur cette ville un corps de cinq cents Anglais qui sont logés chez les habitants. Le 25, des barques chargées de vin sont adressées à la municipalité, et un vaisseau arrive d'Angleterre avec cent cinquante tonneaux de blé que le roi Charles Ier offre à la ville rebelle.

La Rochelle répond à ces câlineries diplomatiques, en envoyant les députés David et Dehinsse à Saint-Martin, pour se réunir au sieur Salbert, pasteur, et se rendre à la cour d'Angleterre dans le but d'offrir les remercîments empressés de la ville à l'occasion du traité d'alliance ; mais Buckingham suspendit leur départ jusqu'à l'arrivée du

comte de Holland. Le 28, neuf barques et pataches équipées en guerre sortent encore de la Rochelle et mettent à terre trois compagnies d'infanterie et des volontaires qui sont reçus dans le camp des Anglais. On trouvait dans ces échanges de soldats l'avantage de rendre honneur à son allié et de le surveiller de plus près.

Dans la citadelle, l'enthousiasme avait toujours grandi. Toiras savait que le 11 octobre le Roi et son ministre étaient arrivés au camp devant la Rochelle. Le 17 octobre, sept barques chargées de vivres, de munitions et de quelques compagnies de soldats, arrivent au fort Laprée qu'elles ravitaillent ainsi pour six mois. Mais le même jour une pinasse tente de sortir du port de la citadelle. La garde de mer l'entoure et ne veut pas faire grâce à l'équipage. Tout fut tué, avec le commandant qui était fils du sieur de la Richardière. Les Anglais trouvèrent dans la pinasse la vaisselle de Toiras et ses meubles les plus précieux, que ce général envoyait à son frère, pour les mettre en sûreté dans le Fort-Louis.

Ce fait fut expliqué bien diversement, mais le brave défenseur de la citadelle ne désespérait pas de l'avenir. Cependant il avait appris que la position des assiégeants s'était améliorée, et il n'ignorait pas que dans le jeu de la guerre les revers touchent parfois à la victoire. Il avait reçu l'avis que le Roi préparait un grand armement pour chasser les Anglais de l'île de Ré, et cette idée illuminait toutes ses nuits. Jusqu'à ce moment il n'avait eu que l'ambition de tenir son ennemi en échec, mais aujourd'hui il entrevoyait la possibilité de l'écraser. Il fait appel à ses volontaires pour

faire passer des lettres au Roi. Trois gentilshommes se dévouent : Saint-Breuil, Ruvigny et Langalerie. De Villechantre, de l'île de Ré, se joint à eux pour les guider. Les mousquetaires, placés sur les remparts, font une décharge au moment où les volontaires sortent à cheval de la citadelle en criant : Tue, tue. Ils se dirigent vers le chemin qui cotoyait le rivage avec tant d'intrépidité que les balles passent en sifflant sans les atteindre. Mais le cheval de Langalerie fait un faux pas et tombe, entraînant son cavalier dans sa chute. Les Anglais se précipitent sur le gentilhomme et le font prisonnier.

Saint-Breuil et ses compagnons atteignent le fort Laprée et s'embarquent dans une yole que les ombres de la nuit protègent. Ils prennent terre à la pointe des Minimes et se rendent à pied jusqu'au village d'Aitré. Ils se présentent devant le Roi qui les reçoit avec empressement, et qui veut tout savoir. Après avoir bien saisi la véritable position des assiégés, il leur donne sa parole royale que le siége sera levé par la force de ses armes; il veut que Saint-Breuil retourne de suite dans l'île pour instruire son cher Toiras de ses intentions et le préparer à recevoir de nouvelles forces dans la citadelle.

Cependant Louis XIII veut avoir l'avis de son conseil de guerre qu'il convoque aussitôt. Le sentiment général des chefs fut qu'il était très-difficile de secourir puissamment l'île de Ré et d'assiéger la Rochelle en même temps. Michel de Marillac, qui de conseiller au parlement s'était élevé à la haute dignité de garde des sceaux de France, soutint brillamment cette opinion qui pouvait décider du sort de

l'île, et son discours fit une profonde impression sur Louis XIII.

« Sire, les conseils qui portent les Rois à des entreprises périlleuses sont des vents impétueux qui poussent un vaisseau sur les écueils. Avec la liberté de langage que Votre Majesté me permet, je lui dirai qu'en divisant ses forces pour assiéger la Rochelle et pour secourir Saint-Martin de Ré, dont la résistance est aujourd'hui désespérée, c'est poursuivre deux victoires sans en acquérir une, c'est porter un remède à un corps qui n'a plus de vie. Ce dessein, cependant, a quelque chose de grand et de magnanime. Mais nous n'ignorons pas que les Anglais ont une armée puissante dans l'île de Ré ; que pour les aborder, l'armée expéditionnaire de Votre Majesté doit surmonter l'inclémence des vents et de la mer, et trouver ensuite une résistance contre laquelle vos plus vaillants soldats peuvent succomber. Les assiégés de Saint-Martin, pour une lutte longue et invincible, ne vous demandent que des vivres.

» J'admets, Sire, que les Anglais pourront prendre la citadelle et rester maîtres de l'île, mais je cherche ce qu'ils pourront alors faire pour contrarier le siége de la Rochelle dont le port sera bloqué. Le jour où la Rochelle sera subjuguée au contraire, les Anglais ne pourront plus se maintenir dans une île voisine d'une place si importante, et alors la délivrance de l'île de Ré, la liberté de la mer, et l'intégrité des provinces riveraines en seront la conséquence.

» Hâtez-vous donc, Sire, d'étouffer, en prenant la Rochelle, tous les germes de discorde de votre royaume, et

vous aurez ainsi mérité le nom d'Hercule chrétien et de dompteur des monstres. »

En laissant ces qualifications étranges de côté, le discours de Marillac avait l'éloquence de la prudence, et Louis XIII regarda Richelieu dont il appréciait les vues brillantes et profondes. Le grand ministre se lève et prononce d'une voix ferme et convaincue ces paroles empreintes d'une politique vraiment nationale :

« Sire, le plus grand défaut des hommes est de ne pas se connaître, et celui des Rois est d'ignorer la puissance de leur royaume. Je loue Dieu, parce que Votre Majesté est au-dessus de ces faiblesses humaines, et connaît bien le pouvoir de ses armes et le nombre redoutable de ses armées. Vous porterez secours à l'île de Ré, parce que c'est une exigence de la gloire de votre nom, et de l'intérêt de Dieu dont les réformés ébranlent l'édifice. Certes, le siége et la prise de la Rochelle, en abattant le nid de la rébellion et en détruisant l'asile des révoltes, doivent être le premier but de vos hautes conceptions; mais en secourant l'île de Ré et en assiégeant la Rochelle, vous accomplirez une entreprise dont la grandeur mesurera la grandeur du triomphe. L'importance de la place de Saint-Martin, Sire, vous est connue. La prise de cette forteresse entraîne inévitablement la perte de l'île d'Oleron. Ces deux sentinelles océaniques sont la sauvegarde de vos provinces de l'ouest et de la liberté de nos mers. Si les Anglais font la conquête de ces deux îles, ils en feront leurs places d'armes et un refuge pour leurs corsaires qui descendront en Saintonge, en Poitou, en Guienne, pour convertir en mines d'or nos blés,

nos vins et nos sels. Ils tariront les sources des trésors de la France, en empêchant le transport des sels de Brouage et des riches produits de la Gascogne. Quand un ennemi puissant a la main sur des places de guerre et sur les tributs d'un pays, il fait toujours des conquêtes en avant. La perte de cette île de l'Océan entraînera ces pernicieuses conséquences pour la France. Un pied d'un ennemi dans un royaume est toujours trop grand pour son avenir. Les Rois doivent attendre la victoire de la justice de leur cause. Dieu n'abandonnera pas cette France qu'il a si souvent protégée, lorsque nous avons à demander vengeance de la foi violée et d'une rupture injuste de la paix. Quand une injure est publique, les Rois doivent tirer l'épée. L'Europe vous regarde, et personne ne doute que vous ne fassiez tous vos efforts pour chasser les Anglais du sol de l'île de Ré. Ils paralysent de cette position importante, le siége d'une ville qui doit faire de Votre Majesté le plus généreux et le plus vaillant Roi du monde. »

Cette politique hardie et réfléchie entraîna l'auditoire, et le Roi remercia chaleureusement son éminent homme d'Etat. L'expédition de l'île de Ré fut résolue, et l'Angleterre eut un frisson de peur. J'ai lu souvent et relu les éloquentes paroles du ministre-cardinal; j'ai souvent rapproché les époques, les hommes, les idées, et je me suis demandé si ces deux siècles qui nous séparent étaient bien morts, si Buckingham ne serait pas demain encore sous les murs de notre citadelle, avec les pensées toujours jeunes de morceler la France. La carte de l'Europe a changé, je le sais; le courant des besoins, des passions et des ambitions politiques a pris une route plus lointaine; mais quand je

vois le léopard d'Angleterre flotter sur notre Océan, au grand mât de ces vaisseaux de feu qui effacent les distances, je cherche toujours les signes des temps pour savoir si la France sera la banlieue de l'Angleterre, ou si l'Angleterre sera la moderne Carthage de la France.

Les ordres furent donnés pour rassembler l'armée expéditionnaire. Le brave maréchal de France de Thémines brigua l'honneur de la commander, mais il mourut subitement. Le Roi voulut tout diriger. Il fit concentrer au bord de la mer tous les vivres nécessaires à une armée en campagne. Les mulets et les chariots appartenant à Sa Majesté furent employés à ce transport, avec toutes les voitures qui furent mises en réquisition. Il rédigea par écrit tous les détails de l'expédition, et désigna les corps qui devaient en faire partie.

Schomberg, maréchal de France, fut nommé commandant en chef.

Louis de Marillac, créé maréchal de France en 1629, est appelé aux fonctions de maréchal de camp de cette armée.

La Courbe, aide de camp. — Le Plessis Boissonnière, sergent de bataille.

Les corps suivants fournirent leur contingent :

Infanterie.

1° Régiment des gardes.............. 860 hommes.

Ils étaient commandés par Charles, sire de Créqui et de Canaple , maître de camp. Il était fils du maréchal de France Charles de Créqui , et il fut père du maréchal de France de Créqui.

2° Régiment de Piedmont...........	300 hommes.
3° Régiment de Rambure...........	300 hommes.
4° Régiment de Chappes............	200 hommes.
5° Régiment de Ribérac.............	300 hommes.
6° Régiment de Vaubecour...........	300 hommes.
7° Les régiments de Navarre, de Duplessis-Praslin, de la Milleraye, de Beaumont, de Fresne, de l'Uibelière........	Entiers.

Cavalerie.

1° Gens d'armes royaux..................	50.
2° Chevau-légers........................	50.
3° Gens d'armes de la Reine-Mère..........	50.
4° Gens d'armes de Monsieur.	50.
5° Compagnie de Bussi Lamet.............	Entière.
6° Mousquetaires du Roi.	
7° Chevau-légers de Laborde-Velay.	

La nation française est une nation guerrière qui se nourrit d'honneur et de gloire. Quand Louis XIII forma la liste des nobles volontaires qui devaient faire partie de l'expédition, il se vit forcé de repousser les hommes les plus considérables de son royaume. Ce fut une faveur pour la noblesse française d'aller se faire tuer dans l'île de Ré. Les plus grands noms de France eurent leurs représentants : le comte d'Harcourt, prince de la maison de Lorraine ; — le prince de Guéméné, de la maison de Rohan ; — le duc de Rais, de la maison de Gondi ; — son cousin, général des galères ; — de Mouï ; — le marquis de Tavannes ; — le marquis d'Uxel ; — le marquis de Paloiseau ; — de Bezancour ; — de Fimarcon ; — les comtes Carses, de Charruaux

et de Tonnerre ; — de Crosille ; — le vicomte de Melun ; — les commandeurs de Valençay et de Souvray ; — les sieurs de Navaille, père et fils ; — les de Bourdeilles frères ; — de Barraut ; — de Cipierre ; — de Rhodes ; — de Massez ; — de Cussigny ; — d'Esgully ; — d'Annonay ; — de Villequiers ; — Montmartin ; — Cahusac ; — L'Isle Cerillac ; Drouet ; — de Fouquière ; — d'Ars, père et fils ; — de Belinghen et de Soupitre, premiers valets de chambre du Roi, et La Chaisnée, premier valet de la garde-robe, etc., etc.

Louis XIII ne mangeait plus et ne dormait pas. L'idée de chasser l'étranger du sol national l'enfiévrait. Il avait fait faire une petite boussole de poche qu'il consultait sans cesse ; il avait fait dresser une carte marine de nos pertuis, pour connaître la position des ports et les vents qui favoriseraient le départ des convois ; il se levait au milieu de la nuit, demandait des flambeaux, et courait à la croisée pour consulter une girouette qui était élevée en face.

Richelieu écrivait, chevauchait et était partout. Les régiments cantonnés à l'île d'Oleron ne se préparaient pas assez vite, il descend à l'île d'Oleron, il visite Brouage, il revient à Aytré et il ne s'endort nulle part C'était l'homme d'un génie transcendant dont l'historien Mézerai dit : « que les merveilles du gouvernement de ce grand homme ont élevé la nation française. »

L'armée auxiliaire devait partir de points différents, de Brouage, des Sables-d'Olonne, du Plomb, d'Oleron, etc. Tous les convois devaient converger vers l'île de Ré en même temps, mais les caprices de l'Océan en décidèrent autrement. L'embarquement des troupes au Plomb fut le

plus émouvant. La cour y assista. Le Roi, une liste à la main, surveillait tout. L'armée campée autour de la Rochelle accourut, et se précipita vers les embarcations. La présence de Sa Majesté eut peine à contenir cette *furia* française. Officiers et soldats criaient : « Sire, laissez-nous partir. » — « Voulez-vous donc me laisser seul ici, » répondait le Roi. Laforest, frère de Toiras, se jette aux pieds de Louis XIII qui le relève et le serre dans ses bras. « J'ai perdu tes deux frères sur ce sol, dit le Roi, et je ne veux pas qu'il engloutisse toute une race d'hommes qui m'est si dévouée. »

Il se retourne vers les chefs de corps qui l'entourent, et, les attirant sur sa poitrine, il les embrasse tristement. Au milieu de l'enthousiasme des voix qui le saluent, dominant tous ces cris de guerre, il étend le bras sur son armée et lui donne sa bénédiction royale. C'était pour beaucoup de ces braves un dernier adieu.

Le 30 octobre, l'armée auxiliaire s'embarque dans les ports que nous avons fait connaître, et un vent de nord-est violent favorise les vaisseaux qui partent de l'anse du Plomb. Ils arrivent en vue du fort Laprée et prennent rapidement leurs dispositions pour mettre les troupes à terre. La garde de mer des Anglais les canonne vivement, mais les batteries du fort la tiennent en respect. Sept cents hommes sont déposés sur la grève, et leur commandant de Canaples ordonne au capitaine Fourilles de s'avancer, avec quatre-vingts hommes, à la distance de cent mètres. Le capitaine Tilladet, à la tête de sa compagnie, se jette sur la droite, pendant que le capitaine Porcheux s'élance à gauche.

Buckingham avait été averti. Il monte à cheval et donne l'ordre à deux régiments de le suivre au pas gymnastique. Il entre dans le bourg de la Flotte où les compagnies rochelaises étaient campées; il les dirige aussitôt sur Laprée. Les capitaines Lapierre et Lamarque, tous deux de l'île de Ré, arrivent les premiers à la tête des enfants perdus. Ils culbutent les royalistes, qui reculent vers le rivage, au moment où Buckingham se présente avec douze cents fantassins et cent vingt cavaliers.

Fourille, qui a reconnu l'ordre de bataille des Anglais à la lueur des mousquetades, crie à ses soldats qui s'enfuient : Donne, donne ; mais Lapierre les poursuit jusque dans l'eau, où beaucoup trouvent la mort. Lamarque refoule tout devant lui, et parvient jusqu'à la porte du fort, où le cadet de Saint-Siphorien fut blessé. Les Anglais ne donnèrent pas; ils se tinrent à distance de mousquet des contrescarpes du fort. Grâce à cette abstention incompréhensible, les royalistes se reformèrent à la voix de Canaples, et, poussant une charge avec entrain, vinrent se masser sous les murs du fort. Avec un peu plus de décision de l'infanterie anglaise, cette partie de l'armée du Roi était taillée en pièces. La plupart des soldats royalistes avaient eu le mal de mer, et ils furent saisis d'épouvante en croyant avoir sur les bras l'armée entière des Anglais. Ils perdirent soixante hommes, et eurent un assez grand nombre de blessés, le lieutenant Palissi , le capitaine Maubuisson , le gentilhomme Busanval, etc.

Les Anglais s'éloignèrent et la nuit s'écoula, troublée

seulement par le feu des tirailleurs, qui ne cessèrent de tirer qu'aux premières lueurs du jour.

Le fort Laprée avait peu de logements, et le corps de Canaples ne put pas trouver d'abri dans les casernes. Il fallut camper au dehors. Un courrier pénétra dans la citadelle de Saint-Martin pour avertir Toiras de la prochaine arrivée de l'armée auxiliaire, et pour qu'il prît ses dispositions, afin que cette armée puisse camper en descendant à terre. Toiras fait partir Castellan à pied, accompagné du gentilhomme Cadaniel. Ils échappèrent aux patrouilles anglaises et s'introduisirent dans le fort Laprée.

Pendant la nuit, les troupes anglaises qui étaient de tranchée, croyaient toujours que les royalistes arrivaient pour les enlever. Une panique s'empare d'elles, et la moitié des retranchements sont abandonnés. Toiras fit une sortie et détruisit un corps-de-garde, mais à l'aube du jour les Anglais revinrent dans leurs retranchements.

Les compagnies rochelaises, que nous avons vues abordant le régiment des gardes avec l'aplomb de vieux soldats, avaient été offertes à Buckingham pour donner plus d'activité à ce siége qui languissait, et pour surveiller les allures suspectes du duc. Ce corps était composé des hommes les plus avancés dans les idées réformistes, et ils avaient été placés sous le commandement de deux insulaires dont l'intrépidité était connue. Ces officiers avaient reçu la mission secrète de peser sur les délibérations du conseil anglais, dans le sens d'une résistance sans merci. Le 1er novembre, ils veulent entraîner le duc à livrer bataille aux troupes

débarquées à Laprée, mais ils éprouvèrent un refus énergique. Le duc comprenait que la Rochelle n'avait plus que l'idée d'engager la politique anglaise, pour détourner les misères qu'elle avait accumulées sur sa tête.

« Si je suis forcé de lever le siége, Messieurs, je laisserai dans l'île de Loix trois mille hommes de mes meilleures troupes. Cette île est facile à défendre, quand les vaisseaux de ma nation dominent ces mers. Je me retrancherai dans ce camp coupé de canaux et fortifié par la nature. Vingt vaisseaux passeront l'hiver dans la baie, sous le commandement de votre compatriote Londrières. Mon loyal allié, le duc de Soubise, ira me représenter auprès de votre gouvernement, et je retournerai en Angleterre, afin de préparer une formidable expédition pour le printemps. Mais je ne céderai jamais à des conseils, qui sont en opposition avec la responsabilité qui pèse sur moi. »

Le 4 novembre, Buckingham fait partir quelques barques à l'heure de la pleine mer, avec des vins et des fruits pour la municipalité rochelaise. Mais à ces présents savoureux, le duc avait ajouté une centaine d'Anglais, si mal vêtus, si malades, qu'en les voyant débarquer sur les quais, la population fut épouvantée. Ces malheureux étaient embarqués depuis deux jours, et furent logés dans une caserne isolée, parce que les autorités crurent que la peste s'introduisait dans leur ville. Mais ils apprirent avec consternation que quatre cents Anglais, aussi étiques que les premiers, étaient déjà embarqués et n'attendaient qu'un petit vent favorable, pour venir offrir aux Rochelais des fruits et le bonheur de les posséder. Il devint évident que Buckingham cherchait à

se débarrasser de ses malades qui pouvaient contrarier ses mouvements, et le maire écrivit de suite aux députés qui se trouvaient au camp des Anglais, pour détourner le duc de leur faire de si terribles largesses.

Le 5 novembre, à minuit, un soldat se glisse jusqu'à la porte de la citadelle, et demande à parler à Toiras de la part du sieur de Canaples. Le commandant, la nuit et le jour, était toujours accessible. Le soldat lui annonce qu'à l'aube du jour il sera attaqué, parce que Buckingham a déjà pris toutes ses dispositions pour tenter un assaut général. Des gendarmes royalistes, qui battaient l'estrade, avaient fait des prisonniers, parmi lesquels se trouvait le capitaine Lamarque. Cet officier apprit au sieur de Créqui que le général anglais avait cédé aux puissantes sollicitations de ses alliés, et qu'il voulait faire un dernier effort.

Cette déclaration était vraie. Le grand amiral d'Angleterre avait bien saisi que Louis XIII ne s'était pas décidé à faire passer de nouvelles troupes dans l'île de Ré sans avoir le dessein bien arrêté de le chasser de cette terre. Il voulut alors, avant de partir, détruire cette citadelle dont la résistance avait entaché le blason d'un homme qui était la fleur de la noblesse anglaise. Cet orgueil blessé le réveilla. Il ne dormit plus, et il caressa l'idée de laisser sur le sol rhétais des traces indélébiles de son passage. Les déserteurs lui donnaient l'assurance qu'il ne restait pas huit cents hommes dans la citadelle, et que ces hommes étaient tous malades. Il savait que la courtine du côté de la mer était sans fossés et sans remparts, et il comptait sur l'entrain et

la fougue de ses alliés. Il oublia sa prudence habituelle, et passa le Rubicon.

Il convoqua les officiers supérieurs de l'armée anglaise et du corps rochelais, et leur fit part de sa décision; ce qui fut mal accepté par les Anglais.

La nuit s'enfuyait sur les pertuis. Toiras n'a pas dormi. Il est entouré de son état-major, à qui il donne des ordres brefs, clairs, énergiques. La garnison est largement repue. Il se lève et se dirige silencieusement sur les remparts pour faire une visite minutieuse de toutes les batteries. Il veut tout voir. Toutes ses paroles sont accentuées. Son visage est calme, plein d'assurance. Il parle à tous les soldats, il leur dit que le Roi les regarde, et qu'ils n'ont plus qu'un effort à faire pour sortir glorieusement de cette citadelle.

Le 6 novembre, sept heures sonnent à l'horloge du bourg de Saint-Martin. Les premières clartés du jour éclairent cette terre rhétaise qui allait boire du sang pour de longs siècles. Novembre a dans ces parages de beaux soleils qui dorent les feuilles jaunes et qui ont des adieux à la nature d'une sérénité admirable. C'est une élégie céleste.

Dans les tranchées anglaises, six mille hommes prennent leurs armes de guerre et prient Dieu avant d'aller à la mort.

Dans la citadelle, le plus imposant silence règne. Mille hommes assez valides encore étaient prêts à repousser le choc de six mille. Dans les attaques journalières, Toiras ne portait pas d'arme défensive, mais pour ce moment décisif le brave soldat avait revêtu sa cuirasse. L'attente de tous ces hommes de guerre était solennelle, car un des grands

faits d'armes du dix-septième siècle allait fournir à l'histoire le triomphe d'une royauté qui organisait l'avenir.

La citadelle avait quatre bastions : le bastion de Toiras qui regardait le bourg ; il n'était pas assez exhaussé et n'était pas même revêtu, ce qui le rendait très-praticable pour l'attaque ; le bastion d'Antioche qui regardait le sud ; ce bastion était fortifié déjà par la nature du sol, mais il avait un fossé très-peu profond ; le bastion de la Reine qui regardait la Flotte, et le bastion du Roi qui dominait la mer. Ces ouvrages présentaient plus de résistance à l'ennemi.

Le capitaine des Etangs commande le bastion d'Antioche, le capitaine Montault le bastion de Toiras, Laclédic le bastion du Roi, Saint-Aunès le bastion de la Reine.

Il est huit heures. Les batteries anglaises tonnent, et cette voix sinistre est répercutée par les échos de nos plages. C'est le signal de l'assaut. Six mille Anglais sortent des tranchées en chantant des psaumes. Ils se déploient en contournant la citadelle. Toiras croit que tous les bastions vont être attaqués à la fois, et il dégarnit tous les ouvrages extérieurs pour concentrer ses forces sur les remparts du corps de la place. Mais l'ennemi se forme en cinq colonnes pour l'attaque.

Deux mille hommes se portent sur le bastion de Toiras, et deux mille sur celui d'Antioche. Un corps de mille hommes, formé par les Français et les Anglais, font une fausse attaque sur le bastion de la Reine. Mille hommes constituent la réserve.

Les deux mille hommes qui s'avancent vers le bastion de

Toiras sont pleins d'ardeur et négligent d'attaquer deux demi-lunes dont les feux croisés compromettent leurs mouvements. Ils veulent emporter le bastion d'emblée, et le célèbre capitaine duc de Rohan dans ses écrits blâme énergiquement l'incapacité des chefs anglais. Ils arrivent sans obstacle jusqu'au bord du fossé, le traversent et posent les échelles pour escalader le bastion. Ils lancent sur les mousquetaires qui gravissent les remparts, des artifices et des mousquetades. Ils se cramponnent aux échelles et s'aperçoivent alors que ces échelles sont trop courtes. Les balles sifflent de toutes parts et les boulets des demi-lunes prennent les assaillants en écharpe. Ceux qui parviennent au haut des échelles sont tués à coups d'épée et de hallebarde et précipités dans le fossé. La fumée enveloppe cette scène horrible, semée de cris, de hurlements et de blasphèmes. La lutte prend des proportions de splendeur où brillent les vertus militaires.

Il y a de l'abnégation, de la bravoure, du dévouement, de la verve et de l'intelligence dans l'attaque comme dans la défense. Du côté des assiégés surtout, l'entente est admirable entre les chefs et les soldats. Les bras obéissent à la tête. Dans ces moments suprêmes, l'homme n'entend plus bondir son cœur dans la poitrine, et il étouffe dans les emportements de la bataille cet instinct de la conservation qui n'abandonne jamais l'humanité. Tous les visages, qui ont le cachet de grandeur originel, sont maintenant empourprés, grimaçants, contractés par un sourire infernal. Cette ardeur martiale a des rayonnements sombres qui font l'orgueil d'un général. Les soldats se baissent pour atteindre, se pelotonnent pour s'élancer comme des panthères, roulent

sur eux-mêmes et frappent toujours. Les assiégés se glissent dans le fossé pour engager une lutte corps à corps, parce que la fusillade qui crépite du haut du rempart fait trop lentement son horrible besogne. Les combattants courent sous une tempête de feu. Ils se ruent à l'arme blanche les uns sur les autres, et la mêlée trépigne sur les cadavres. Ils tombent pour se relever, ils se relèvent pour se venger, et les murailles portent l'empreinte sanglante des mains désespérées qui s'y cramponnent. On tue, on tue en riant et en maudissant. Pendant deux heures, dans un espace rétréci, au fond de ce fossé maudit, la lutte se poursuit sans merci et sans quartier. Les uns sont fous, les autres sont ivres, les plus malheureux, et c'est le petit nombre, sont de sangfroid. L'imagination dans ses rêveries photographiques ne peut rien concevoir de plus affreux.

Au bastion d'Antioche, la foudroyante rapidité de l'attaque conduit les assiégeants jusqu'au bord du fossé dans lequel ils s'engouffrent, en bordant la contrescarpe de mousquetaires. Mais ils ne purent pas arriver jusqu'aux murailles. Les assiégés étaient descendus dans la fausse braie ou basse enceinte du bastion, et avec le mousquet, avec des piques, avec l'épée, tuaient ou chassaient tout ce qui se présentait. Les Anglais étaient forcés de remonter le fossé, mais ils s'y précipitaient de nouveau à la voix de leurs chefs. Pied contre pied, poitrine contre poitrine, se défiant du geste, du regard et de la voix, ces malheureux se terrassaient, s'étouffaient et ne criaient jamais merci. La guerre a des lois sanguinaires et impérieuses.

Toiras, au milieu de ce tumulte, de ces flots de fumée, de

ces bruits sinistres, suit avidement tous les épisodes de cette lutte. A l'intonation des voix, au murmure qui monte jusqu'à lui, il comprend le succès de la lutte. Des officiers reçoivent ses ordres et les transmettent aux chefs qui conduisent l'attaque des bastions. Des batteries bien dirigées sèment par intervalles une pluie de mitraille dans les rangs pressés des assaillants. Toiras est enivré par l'odeur de la poudre. Il oublie parfois la prudence que sa position lui impose, se découvre, et reste exposé aux balles qui sifflent en passant près de lui. Le feu et le plomb inondent la place, et dans un moment où la lutte s'épanouit dans sa plus grande fureur, une balle traverse son chapeau et étend par terre le gentilhomme Sardaigne qui était derrière lui. Le noble volontaire était mort.

Il était dix heures. L'assaut durait depuis deux heures déjà. Les soldats étaient exténués ; les poitrines étaient haletantes, et le découragement se mettait parmi les troupes anglaises. Buckingham donnait encore des ordres pour faire avancer des colonnes de réserve, lorsque ses coureurs lui apprirent que la garnison du fort Laprée accourait au secours de la citadelle. Aussitôt il fait sonner la retraite, et rentre dans ses retranchements au moment où les têtes des bataillons royalistes apparaissaient.

Buckingham abandonna sur le terrain, pour trophée de victoire, neuf cents hommes tués, un grand nombre de blessés, cinquante prisonniers, des armes, ses échelles, etc. Le corps rochelais fut très-maltraité. De Guire, qui conduisait leurs enfants perdus, fut tué, ainsi que le cadet d'Artiganoüe. Leurs corps furent inhumés à la Rochelle. Le

capitaine Bazan, Méchinet et l'aîné d'Artiganoüe furent blessés grièvement.

Les royalistes eurent une vingtaine d'hommes tués, et un assez grand nombre de blessés. Quatre calvinistes, qui faisaient partie de la garnison, furent tués; le sieur de Grandval mourut de ses blessures. Le lieutenant Nargonne et le capitaine Thibaud furent mis à l'ordre du jour, pour avoir les premiers abordé l'ennemi.

Les drapeaux flottaient mutilés sur les quatre bastions. Les assiégés parcouraient les remparts dans une agitation fébrile, pour satisfaire cette orgueilleuse satisfaction qui s'empare du vainqueur après la bataille. Un gentilhomme anglais se présente en parlementaire et réclame l'échange des prisonniers. Toiras s'empresse de le lui accorder, et lui donne l'assurance que les morts vont être remis à l'armée anglaise.

Une scène de deuil termina cette funeste journée. Les Français chargèrent les cadavres sur des civières et les apportèrent sur le bord des tranchées anglaises. Les soldats de Buckingham recevaient les corps mutilés de leurs camarades, en prenaient froidement les noms, et les faisaient rouler dans la tranchée. Ils les entassèrent ainsi dans ce pêle-mêle funèbre qui est l'égalité de tout ce qui a vécu, et les recouvrirent de terre. Ils firent ainsi une ceinture de morts à la vieille citadelle, pour laisser sur la terre de Ré des témoins muets et éternels de la valeur française.

En comblant les tranchées, Buckingham dévoilait ses pensées secrètes. M. de Canaples avait fait demander au

duc un passeport pour trois gentilshommes blessés à la descente du fort Laprée, et qui désiraient rejoindre l'armée du Roi. Buckingham répondit que la mer serait bientôt libre pour tous, parce qu'il avait pris la résolution de partir.

La fin de ce grand drame approchait. Le 7, les Rochelais font sortir à destination de l'île dix-neuf pataches et voiles. Le maire reçut de son député Desherbiers, l'avis de faire les dispositions les plus promptes pour prendre les vins, les grains et autres provisions qui étaient accumulés dans le bourg de Saint-Martin, parce que le duc devait lever le siége le 8. Le conseil nomme de suite les députés Tessereau et Salbert pour se rendre auprès de Buckingham et tirer parti de cette grave situation. Mais la fuite de l'armée anglaise ne permit pas aux Rochelais de profiter de ces réserves, qui furent brûlées et dispersées par l'ordre du duc.

Le sieur Jacques David, député rochelais, le supplia de ne pas abandonner cette ville au bord de l'abîme, de lui tendre la main quand la France lui fermait la sienne, de soutenir de son nom et de sa puissance les hommes qui s'étaient compromis pour lui. Le duc fut inflexible et refusa tout.

Le maréchal Schomberg, à la tête du gros de l'armée auxiliaire, avait tenté de passer dans l'île de Ré le même jour où Canaples était descendu à Laprée. Forcé de rentrer dans le port de Brouage, il reprend la mer et est encore repoussé par les vents contraires qui le portent dans la Charente. Enfin dans la nuit du dimanche au lundi, le 8 novembre, le corps auxiliaire prend terre dans l'anse de Chauveau, vis-à-vis du bourg de Sainte-Marie. Les Anglais

ne s'y opposèrent pas, parce qu'ils n'avaient pas cru que la mer sauvage permît la descente dans ces parages dangereux, et surtout parce que le ministre anglais se hâtait de rassembler ses troupes pour le départ.

Quand le jour parut, Schomberg donne l'ordre à Marillac d'aller à la découverte avec la cavalerie, et se met en marche vers le bourg de la Flotte. A son approche, les Anglais s'étaient repliés sur Saint-Martin, et le maréchal apprit que Buckingham avait abandonné les tranchées et levé le siége.

L'armée s'engage sur le chemin qui conduit vers la citadelle, et des gentilshommes volontaires veulent devancer Schomberg, pour serrer la main de Toiras, dont le nom était alors le sujet de tous les entretiens de la cour et des soldats. Tous voulaient se rapprocher les premiers du soleil levant. Mais l'ordre fut donné à chacun de rester à son rang, et il ne fut permis qu'aux sieurs de Beaumont et de Belinghen, les deux plus fidèles amis de Toiras, de prendre les devants.

En voyant les colonnes anglaises disparaître derrière les maisons à l'ouest du bourg, Toiras monte sur son barbe blanc et s'élance au grand trot sur la route de la Flotte. Le barbe caracole et respire bruyamment. Le noble animal a des fiertés qui attirent les caresses de son maître. Les capitaines qui entourent le vaillant chef admirent son aisance à manier le rude enfant de l'Afrique. Ils aperçoivent de Beaumont et Belinghen qui mettent pied à terre et qui se précipitent dans les bras de Toiras. Leur vieille amitié se réchauffait dans le souvenir des actions éclatantes du glo-

rieux soldat, qui les embrasse en disant : « Messieurs, comme se porte le Roi ? »

Ils l'assurent de la santé de Louis XIII et retournent tous ensemble vers l'armée auxiliaire qu'on découvrait déjà. Toiras descend de son barbe et s'avance vers le maréchal Schomberg. Le général en chef l'embrasse en face de toute l'armée, en la félicitant sur l'héroïque défense qui avait rempli l'Europe de son nom. Tous les gentilshommes et les officiers vinrent le saluer tour à tour, et les soldats l'acclamèrent. Le conseil de guerre s'assembla aussitôt, et la parole lui fut donnée, parce que son expérience du pays dans lequel il avait si vaillamment combattu déjà, avait une grande autorité.

« Messieurs, vous ne permettrez pas aux armes du Roi de perdre l'avantage qui se présente aujourd'hui, d'écraser ses ennemis et de leur ôter le désir de revenir dans ce royaume. L'honneur de la France nous en fait une loi. Leur défaite est certaine, car l'ennemi qui opère sa retraite doit fuir ou doit se retourner, ce qu'il ne peut faire sans désordre. Vengeons donc l'injure qu'ils ont faite à notre Roi, et si j'ai su résister à leurs efforts, il me reste encore assez de sang pour les poursuivre. »

Le maréchal Marillac se lève et combat l'opinion de Toiras :

« Messieurs, le désespoir est souvent le salut de ceux qui s'y jettent. Il peut, comme la valeur et la prudence, donner la victoire à l'ennemi. Si nous poursuivons les Anglais qui se retirent, nous exposons l'élite de l'armée française et

l'honneur des armes de Sa Majesté. Souvenez-vous de l'histoire. Il y eut un jour néfaste dans les destinées de la France. Une poignée des soldats de l'Angleterre qui foulaient notre sol, fut attaquée par quarante mille Français. Cette poignée d'hommes, forcée de combattre, puisa dans cette situation une résistance qui leur permit de batire notre armée et d'emmener un de nos Rois prisonnier en Angleterre.

» Lorsque Henri-le-Grand, le premier capitaine de son siècle, voulut prendre Amiens, il bloqua cette place et ne s'inquiéta pas des Espagnols qu'il pouvait écraser par une bataille dont le succès était à peu près certain.

» Les capitaines de l'antiquité nous ont laissé cette haute maxime : « Faites toujours un pont d'or à l'ennemi qui se retire. Nous avons la mission de chasser l'ennemi de l'île de Ré. Il vient de lever ses tentes et regagne l'Océan. Que désirez-vous donc encore ? Vous voulez vous venger. Vous n'en avez plus besoin. L'Europe, qui a vu l'orgueil et les desseins de Buckingham, assiste aujourd'hui à sa lâcheté et à sa fuite honteuse. »

Le maréchal Schomberg, qui était le fils d'un gentilhomme allemand, était plus homme d'action qu'orateur. Il parlait peu, mais il agissait. Il accueillit favorablement ces deux opinions, et formula la sienne en quelques paroles :

« Messieurs, je vais marcher sur les traces de l'ennemi. Je m'en approcherai d'assez près pour reconnaître ses forces, et, si l'occasion me paraît favorable, je le combattrai. »

L'ordre fut aussitôt donné à l'armée de s'ébranler et de marcher à l'ennemi.

Il était dix heures du matin. Toiras s'éloigna pour retourner à la citadelle, et, avant d'y entrer, il céda son barbe blanc au sieur de Belinghen qui voulait suivre la cavalerie de Marillac, afin de pouvoir un des premiers charger l'ennemi.

Schomberg disposa son armée en six gros bataillons. Les gardes étaient à la tête, et avaient à leur droite un bataillon formé des détachements des régiments de Navarre et de Champagne, et à la gauche un bataillon de Piedmont. Le centre était formé par quatre bataillons, deux de Champagne, un de Rambur et un de Beaumont. Ces bataillons étaient à deux cents pas de l'avant-garde. L'arrière-garde était formée par deux bataillons de Plessis-Praslain et deux de la Meilleraie. Les gentilshommes volontaires, armés de cuirasses et de hallebardes, venaient après, ayant l'ordre d'attaquer les flancs de l'ennemi. Enfin, le corps d'armée, fort de quatre mille fantassins, était flanqué sur les ailes de deux escadrons.

L'armée expéditionnaire se tint toujours, jusqu'à la Couarde, à distance de deux kilomètres de l'armée anglaise qui s'était ébranlée à onze heures du matin.

C'était pendant un de ces beaux jours de l'*été de la Saint-Martin*. Dans notre île, ces étés sont les adieux en pleurs de la nature. Le bleu des cieux étincelle des feux du soleil, qui tremble dans un voile de nuées rapides, transparentes, et qui se replient à l'heure de midi en deux longues

bandes colorées, au nord et au sud. Le soir, ces bandes remontent et versent sur la terre une rosée abondante. Ces jours ont des bruits de feuilles sèches qui sont les plaintes de la nature expirante. C'est le moment des semailles, et les agriculteurs, les bras nus, creusent les sillons.

Les Anglais et les Français se poursuivent, insouciants de ces grands spectacles. Ils ont hâte, comme les feuilles d'automne, de se détacher de l'arbre de la vie.

Lorsque Schomberg fut à la hauteur de Saint-Martin, les drapeaux s'inclinèrent devant la glorieuse citadelle, et Toiras en sortit à la tête de quatre cents hommes qu'il plaça sous le commandement du général en chef. Mais celui-ci força Toiras à accepter un commandement important à côté de lui. Deux cents hommes aguerris du régiment de Champagne eurent la mission de garder la citadelle. Ils étaient les derniers débris de cette héroïque garnison, et ils nous fournissent la preuve que pendant l'assaut Toiras perdit plus de trois cents hommes. Le sieur Duplessis, qui était le sergent de bataille, mit un escadron en tête de l'armée. L'artillerie ne put pas suivre l'armée, parce que les chevaux manquaient et qu'il aurait été difficile aux canonniers de traîner leurs pièces à force de bras dans un chemin tracé dans du sable mouvant.

Buckingham avait formé neuf bataillons avec des tirailleurs sur les flancs. Sa cavalerie comptait cent cinquante chevaux à peu près et marchait en arrière. Son artillerie suivait la cavalerie, prête à foudroyer les Français en se retournant. Cette armée de quatre mille fantassins, affaiblie par les maladies et démoralisée, devait suivre une route

semée de marais, de fossés inextricables, avant d'atteindre les vaisseaux qui les attendaient dans la baie de Loix. Il avait été impossible d'embarquer ce corps d'armée dans le port de Saint-Martin, sous les feux de la citadelle. Le duc anglais avait le dessein de laisser une partie de ses troupes hiverner dans l'île de Loix, et il se hâtait de rejoindre le pont qui liait cette terre à l'île de Ré. Lorsque les Anglais atteignirent le bourg de la Couarde, ils aperçurent les têtes des colonnes françaises qui les suivaient pas à pas. Buckingham fait faire volte-face à son arrière-garde. Quelques bataillons français, massés derrière un fossé plein d'eau, mettent trois pièces de canon de fonte en batterie sur leur front, et attendent que les Anglais viennent les aborder. Tous les drapeaux étaient déployés derrière les bataillons anglais, et un petit bois couvrait leur aile droite.

Buckingham, voyant que les Français ne venaient pas à lui, fait filer ses fantassins à travers le bourg, dont la rue étroite ralentissait beaucoup sa marche en avant, et quand il les vit sur la route d'Ars, il fait lestement enlever les enseignes, et ordonne à la cavalerie de suivre au trot.

Les Français s'ébranlèrent aussitôt, et la cavalerie voulait s'élancer au galop, mais le moderne Fabius les contient. Il craint une embuscade et fait partir Marillac pour reconnaître l'ennemi. Cet officier revient, et assure que l'ennemi fuit précipitamment vers Loix.

Une mousquetade dont nous allons connaître l'origine se fait alors entendre derrière le bourg de la Couarde, mais avant je dois éclairer les incertitudes de l'histoire et réclamer contre l'ingratitude des historiens envers les habitants de

cette île. Tous gardent le plus profond silence sur la part que les insulaires ont pu prendre dans cet épisode de nos guerres nationales, et cependant leur participation a été positive et très-glorieuse. Je m'élève hautement contre l'injustice des siècles qui ont semé des couronnes sur les pas des troupes régulières, et qui n'ont pas trouvé un seul mot pour les milices rhétaises. L'historien Isnard, dans sa carte de la fuite des Anglais, les signale sous le nom de *Campani.*

Cependant les documents qui nous ont transmis ces droits qui nous sont chers, ont la fierté de langage des hommes de guerre. Dans une supplique que les habitants adressent à Louis XV, en 1750, ils rappellent leur fidélité et leur attitude dans la dernière guerre, et ils ajoutent que les Anglais n'ont jamais osé se mesurer avec eux.

En 1755, le syndic Verdon fait une requête à l'intendant de province. Il se plaint de ces attaques toujours renouvelées contre leurs priviléges, lorsque les services rendus à l'Etat par les insulaires devaient les faire respecter. Pendant l'expédition de Buckingham, ils ont massacré des corps entiers de cette armée, et le souvenir s'en est perpétué par le nom de Fosse aux Anglais qui est resté à la baie de Loix.

En 1733, dans une remontrance de l'énergique défenseur des droits de l'île, David Néraud, le syndic général, appuie ses réclamations sur les faits de guerre de ses concitoyens, faits de guerre qui ont tellement terrifié les Anglais qu'ils ont, sur leurs cartes géographiques, marqué le passage du port de Loix et les plages de Sablonceau par ces noms significatifs : *Les passages du sang.*

Il est impossible de ne pas accepter les témoignages qui

surgissent de la poussière des vieux âges, et de ne pas réveiller les échos de la tombe qui nous montrent, dans une vieille rue du bourg d'Ars portant le nom de Rue d'Angleterre, les femmes acharnées à la poursuite d'un détachement anglais, et le précipitant dans les puits.

La mousquetade que le maréchal Schomberg entendit provenait d'un engagement entre des milices rhétaises et l'arrière-garde de Buckingham. Elles étaient retranchées dans une douve et fusillaient les Anglais qui laissèrent une traînée de morts sur le terrain. Ces milices étaient composées de petits hommes, et ce fossé a été connu depuis sous le nom de *Douve des Courtauds*.

En creusant les fondements de la nouvelle église de la Couarde en 1865, une couche mortuaire a été mise à nu. Sous le pavé d'une chapelle, dans un lit profond de chaux presque aussi vive que lorsqu'elle avait été employée, des ossements dont la structure était fortement attaquée, furent recueillis. Une croix de chevalier du Saint-Esprit fut aussi trouvée dans les fouilles. Ces tombes sont probablement contemporaines du combat des Courtauds, et les morts de ces milices ont dû recevoir une fosse en commun sous le pavé d'une église, comme une marque d'honneur due à leur valeur commune. Les sépultures dans la chaux étaient assez usitées après les grands massacres humains.

La présence de cette croix du Saint-Esprit dans ce cimetière m'a surpris, et le gentilhomme qui était honoré de cette haute distinction restera probablement toujours inconnu.

L'ordre du Cordon bleu avait été institué en 1578 par Henri III. Il fallait être noble, chevalier de Saint-Michel, être catholique et avoir trente-cinq ans au moins. Il n'y avait que cent chevaliers qui recevaient une pension de trente mille francs. L'ordre ne pouvait se porter qu'en France. Toiras fut créé chevalier au milieu de ses campagnes d'Italie, mais il n'en reçut jamais les insignes. Cette distinction appartenait aux Rois et aux gentilshommes les plus distingués du royaume.

Le maréchal Schomberg traverse le bourg de la Couarde à la hâte; il aperçoit les Anglais qui suivaient le chemin tortueux des dunes, et dont la tête de colonne prenait la direction du chemin de Loix, ouvert entre la passe et la Davière. La chaussée de Loix, dit le père Arcère, très-exact dans sa description, avait une longueur de six mètres. Quatre hommes pouvaient y marcher de front. Elle allait en droite ligne sur une longueur de quatre cents pas, au milieu de marais et de canaux, jusqu'au petit pont de bois (le pont de Lauzun, probablement) qui était jeté sur un étroit cours d'eau ; elle s'enfuyait alors à droite sur une longueur de quatre-vingts pas pour se replier encore à gauche. Elle s'inclinait de nouveau à droite, à deux cents pas de là, pour arriver au pont de Loix.

La tête de la chaussée se trouvait au milieu d'un vaste terrain, dont le côté gauche formait une aire entourée d'eau, qui servait de clôture à la Davière, et dont le côté droit longeait des prairies.

Le pont de Loix était en bois, à cheval sur le chenal du Feneau. Quelques historiens, dont la rédaction mal digérée

manque souvent d'exactitude, ont prétendu que ce pont qui était indispensable pour la communication des deux îles, avait été jeté sur le chenal par Buckingham pour le passage de son armée. Il est facile de se convaincre par les cartes anciennes, anglaises et françaises, par des documents scrupuleux, par les cartons de Callot, par les historiens de Louis XIII, le gentilhomme Baudier par exemple, etc., que ce pont occupait le point où nous le retrouvons encore en 1850, et que sa construction rustique n'avait gagné ni en solidité ni en élégance, lorsque les ouvriers du dix-huitième et du dix-neuvième siècle l'avaient remaniée. Le duc avait fortifié ce pont par un retranchement, avec demi-lune, défendu par quatre pièces de canon.

Nous connaissons maintenant le terrain qui va servir de théâtre au drame du dix-septième siècle. A droite et à gauche, aussi loin que l'œil peut pénétrer, des marais, des canaux, des chenaux forment un labyrinthe dans lequel une armée serait inévitablement perdue.

Deux bataillons anglais avaient déjà passé le premier pont. Deux autres étaient engagés sur la chaussée, et les autres attendaient à la tête de la chaussée que cette masse d'hommes pût s'écouler. La cavalerie couvrait le corps d'armée. Toiras fit observer au maréchal qu'il ne serait pas juste de faire repasser la mer à tant de braves gens, sans leur donner la satisfaction de montrer leur valeur dans une occasion si favorable ; il dit que les Français ont hâte de profiter d'une position si avantageuse pour leurs armes. Schomberg l'approuve et ordonne aux enfants perdus d'escarmoucher l'ennemi. Deux bataillons anglais reculent

aussitôt et se réfugient sur le terrain qui servait de clôture à la Davière. Les gardes françaises s'avancent à travers les marais, suivis du régiment de Piedmont. Le régiment de Champagne les devance de vitesse et se rue sur les Anglais. La cavalerie, enlevée par Bussi Lamet, tire les épées qui lancent des éclairs, et se précipite sur la cavalerie anglaise qui est culbutée par ce choc terrible, et renversée sur l'infanterie. La pointe des épées traverse les poitrines, les chevaux hennissent et se cabrent, et les cavaliers français, plus solides sur les étriers, font mordre la poussière à leurs adversaires.

Les combats dans lesquels les chevaux partagent cette mort hideuse de l'homme par l'homme sont horribles. Des monceaux de cadavres s'élèvent vite, avec des soldats mutilés, expirants, étouffés, et des chevaux éventrés, labourant de leurs sabots leurs cavaliers couchés sur le sol. Le cheval est enivré de fièvre guerrière, et quand son œil est en feu, quand sa crinière se dresse, quand ses naseaux s'élargissent et fument, il bondit sans peur sur les escadrons ennemis.

La cavalerie porte le désordre dans les rangs de l'infanterie, qui fait une décharge sur les assaillants et prend la fuite aussitôt. Marillac, l'épée haute, rentre dans ces flots de fuyards. C'est une course affolée, et dans le pêle-mêle d'hommes qui hurlent, qui menacent, qui tombent, la fureur des combattants est à son paroxysme. La chaussée se couvre de morts, les marais se remplissent de blessés qu'on assomme dans la boue. Des soldats anglais, un chapelet à la main, demandent grâce. Mais ce signe catholique entre les mains d'un antipapiste ne les sauve pas, et ils sont tués sans pitié.

Tous fuient, tous courent vers ce pont de Loix qu'il faut traverser. C'est le salut. On dirait un steeple-chase de la mort. Pour y arriver, on tuerait son ami. Mais la terrible épée des Français est toujours dans les reins des fuyards, qui n'ont pas le temps de se retourner. La foule pressée, étouffée, les bras tendus, le cri rauque, fait des efforts de géants pour s'écouler sur le pont étroit. Marillac, toujours en avant, se fraie un chemin dans cette masse de chair, comme la faulx dans les champs de blé. Les flots de cette mer humaine, ne trouvant pas d'issue, ondulent et refluent sur les côtés. Ce n'est plus une lutte, c'est un massacre. Mais Buckingham, qui avait passé le pont, retourne sur ses pas, le traverse de nouveau, et vient à trente pas de la cavalerie française, l'épée haute, le regard provoquant. Il veut arrêter les fuyards, il les menace, et est entraîné malgré lui dans cette course folle et désordonnée. Les cavaliers français renversent les fuyards du poitrail de leurs chevaux ; les soldats de la garde et du Piedmont rentrent dans les multitudes et les culbutent dans les fossés. Tous, Français et Anglais, pêle-mêle, passent le pont ensemble. Marillac, oubliant la prudence d'un général, galope toujours au milieu de ce tourbillon, entouré des nobles volontaires dont l'intrépidité fascine l'ennemi : le duc de Ventadour, de Villequier, le chevalier de Chappes, le baron de Valençay, le comte de Charrauy, de la maison de Béthune, qui devint plus tard gouverneur de Calais, Gaspart II du nom, comte de Saligni, Drouet, L'ile Cérillac, Castellan, des Gaiets, etc.

L'armée veut se précipiter sur leurs pas, mais la voix de Schomberg est écoutée. Marillac s'arrête devant un régiment irlandais qui, la pique baissée, fait un retour offensif.

Les soldats français reculent et regardent derrière eux, parce qu'ils sont isolés et séparés du gros de l'armée. Le moment était décisif, et tous ces braves gens pouvaient être taillés en pièces. Gaspart de Saligni, à la tête d'une compagnie de mousquetaires, se dévoue. Il bondit sur ses adversaires avec cet entrain qui est presque de la témérité, et force l'ennemi à arrêter son mouvement en avant. Marillac en profite pour rallier sa troupe, et il donne l'ordre à Saligni de se porter sur un des bastions de la redoute du pont, et de s'y maintenir. Il prend aussitôt position entre cette redoute et la tête du pont et attend les renforts.

Mais les Anglais font volte-face et reprennent leur marche désordonnée vers Loix. Ils se répandent de tous les côtés, dans les marais, sur les sentiers des fossés, dans les vignobles, sous le feu meurtrier des troupes françaises qui les poursuivent. L'air, disent les historiens, était en feu et en fumée. La nuit seule put mettre fin à cette lutte sanglante. Les Anglais traversent le bourg de Loix qui est abandonné, et atteignent la rive gauche de la baie, parce que leurs vaisseaux sont ancrés à la Pointe Blanche (le Grouin). Les cris des blessés, les jurements des matelots, les mousquetades, les blasphèmes remplissent la baie d'une sinistre épouvante.

Tous ces malheureux jettent leurs armes pour courir, pour s'élancer dans l'eau, et prendre pied dans les embarcations anglaises. Le sauve qui peut est le mot suprême. Cette armée si belle, si disciplinée à sa descente de Sablonceaux, est aujourd'hui fondue.

Le petit corps auxiliaire français au service de Buckingham fit une retraite en bon ordre. Sur la pointe du Grouin, il fit tête aux troupes royalistes. Les matelots anglais montrèrent une grande aversion à son égard, et ne voulurent pas le recueillir dans leurs embarcations. Il fut obligé de se retrancher dans un moulin, décidé à mourir et à ne pas se rendre. Mais le député rochelais Bragneau, en ayant été averti, obtint des officiers anglais que des chaloupes seraient envoyées à terre, et que les Rochelais prendraient passage sur les vaisseaux.

La lutte était terminée, et Schomberg concentra ses troupes autour du pont. De fortes patrouilles circulèrent sur le champ de bataille, guidées par les sillons des morts et des mourants. Elles recueillirent les prisonniers, et assistèrent à ces épisodes des luttes humaines après une action meurtrière. La nuit se passa au bivouac dans une vive allégresse. Les cieux étaient traversés par les longues traînées lumineuses de ces étoiles filantes si nombreuses dans cette saison, et qui sont les voyageurs mystérieux de ces mondes inconnus. Il semblait que le triomphe de la France était célébré par les fêtes de l'air. L'homme de guerre est religieux, et les Français et les Anglais échappés à ce grand désastre prièrent Dieu.

Le pertuis s'illumine sous les premiers rayons de l'astre du jour. Les royalistes sont sur pied, et le maréchal Schomberg, accompagné de tous les officiers-généraux, parcourt les lieux où le combat a été le plus vif. A la Davière, les morts sont assez pressés, mais la scène la plus hideuse se déroule dans toute son horreur autour du pont. Un mon-

ceau d'hommes, de chevaux et d'armures, comble les fossés et nivelle les marais environnants. Dans tous les canaux on voyait une mer de sang. Tous les cadavres, dans la posture où la mort les surprit, avaient le langage des derniers moments. Ces poses lugubres excitent la curiosité des vivants, qui cherchent le mystère de la pensée dernière sur ces fronts pâles. On veut savoir si ces débris humains ont connu la souffrance et si la vie s'est échappée dans un cri de terreur ou la face tournée vers l'ennemi. Les vieux soldats sont de grands écoliers, que l'enseignement du lendemain d'une bataille n'émeut plus, mais les hommes jeunes ont encore de la pitié qui les fait rêver. Toutes les nations mettent sur ces champs de bataille une épitaphe : Ils sont glorieux, car ils sont morts pour la patrie ! Mahomet leur promet les houris du paradis !... J'aimerais mieux moins de gloire dans la mort et moins de larmes dans la vie humaine.

On fit le dénombrement de toutes les victimes. Les historiens ont encore porté leur vaniteux amour-propre national dans cet inventaire de la bataille. Ils ont cependant généralement admis que Buckingham avait perdu dix-huit cents à deux mille hommes, huit cents prisonniers, ses canons, quarante drapeaux et un très-grand nombre de blessés. Parmi les cadavres amoncelés près de la Davière, on trouva les corps de beaucoup de gentilshommes anglais, le sieur de Coninghaut, lieutenant de la cavalerie, le colonel Richié, le colonel Halé, etc.

La France eut à déplorer la perte d'un assez grand nombre de ses enfants. Ce nombre nous est inconnu. Les

généraux victorieux ont toujours des bulletins de victoire renouvelés de don Quichotte. Ils pourfendent leurs ennemis, sans en recevoir une égratignure.

Schomberg a dû laisser sur le terrain quelques centaines d'hommes, car le témoignage des royalistes démontre que l'armée ennemie dans sa retraite, avait un air de fierté qui les déconcertait. C'est donc une vieille histoire toujours nouvelle, et tous les narrateurs de ces temps déjà éloignés, le duc de Rohan, le comte de Cherbury, Baudier, Marillac, Isnard, Chaban, Bassompierre, Merruau, Bussières, de la Magdeleine, etc., se laissent emporter par les aberrations du patriotisme.

Ainsi le surveillant de Charenton dit à Buckingham : « La Grande-Bretagne vous dresse des statues et des arcs de triomphe. Les imprimeurs travaillent fort à l'impression de votre histoire en beau papier blanc. Les veuves vous apporteront des remercîments pour la mort de leurs maris. Vous avez fait voir à vos gens la terre de l'île de Ré comme une seconde terre de Canaan, et les dames de la cour vous attendent pour vous couronner le chef de chapeaux d'orties et de houx, au lieu de palmes et de lauriers. »

Le comte de Cherbury exalte l'armée anglaise et accuse les royalistes de lâcheté parce qu'ils avaient refusé le combat dans la plaine de la Couarde.

Il est difficile d'écrire l'histoire et de découvrir dans les ombres des époques lointaines la lumière des faits passés. Chaque siècle devrait faire l'inventaire de son histoire, pour épurer les cendres à peine refroidies de ses hommes histo-

riques, et pour accepter froidement et sans passion les fautes de nos pères et leurs grandeurs terrestres. L'histoire des peuples ne serait peut-être plus alors la comédie des nationalités.

Le maréchal Schomberg fit occuper fortement la position du pont de Loix, parce qu'il menaçait ainsi l'armée anglaise qui ne pourrait pas hiverner dans l'île. Toiras, dont l'attitude pendant la bataille avait été admirable, reprit la route de Saint-Martin avec un gros d'infanterie et rentra dans la citadelle pour surveiller les mouvements de la flotte anglo-rochelaise. Tous les prisonniers y furent internés. Louis XIII se montra généreux à leur égard. Il chargea le sieur de Meaux, gentilhomme français, de se rendre auprès de sa sœur, la reine de la Grande-Bretagne, accompagné de cent prisonniers, dont il avait payé la rançon sur sa cassette aux soldats qui les avaient pris. Il rendit ainsi à l'Angleterre cinquante capitaines, cinq colonels, un grand nombre d'officiers; milord Montjoie, frère du comte de Holland, colonel de cavalerie; milord Grey, grand-maître de l'artillerie; milord Montaigue; les sieurs Jaissigny, de Saint-Siphorien, et de Clérac, Français, etc.

Le sieur de Meaux était porteur d'une lettre ainsi conçue :

« Madame ma sœur, Dieu a voulu bénir mes armes, et je témoigne à toute la chrétienté l'estime que je fais de votre personne, en vous renvoyant ces prisonniers. Je ne saurais faire chose plus agréable à la Reine, notre mère, que vous aimez, ce que je ne voudrais faire pour aucun autre. Ma santé est excellente; prenez soin de la vôtre qui

m'est très-chère, et croyez qu'il n'y a frère au monde qui fasse le plus d'état d'une sœur, que votre Louis. »

Les drapeaux furent portés à Paris, et appendus aux voûtes de Notre-Dame. Saint-Aunès, neveu de Toiras, en avait pris un, et le sieur de Belinghen, monté sur le fameux barbe blanc que nous connaissons, en prit un autre. Le combat fut rude entre Belinghen et le porte-drapeau, qui blessa le pauvre barbe de la pointe de son étendard. Il fallut que le sieur de Moüy de la Meilleraye vînt à son secours, et tuât l'Anglais d'un grand coup d'épée pour que Belinghen s'emparât du trophée.

Les royalistes eurent des blessés de distinction : le général des galères, de la maison de Gondy ; Villequier ; Porcheux ; La Jaille, écuyer du maréchal ; Chevalerie, gentilhomme poitevin, qui expira peu après, etc.

Schomberg vint prendre quelques jours de repos dans la citadelle, pour ne pas s'éloigner de l'île avant d'avoir reconnu les desseins de Buckingham. Tous les grands seigneurs de l'armée du Roi devant la Rochelle, vinrent en foule dans l'île de Ré pour visiter les lieux témoins de tous ces exploits, comparables à ceux qui ont été chantés par les poètes du moyen-âge. Sablonceau, la citadelle, le pont de Loix, devinrent les étapes glorieuses où les visiteurs s'arrêtaient avec respect. On voulait tout voir, et le soldat qu'on interrogeait avec avidité répondait fièrement : J'étais là.

Le garde-des-sceaux Marillac s'embarque sur une chaloupe de pêcheur, pour étudier sur les lieux même des faits que la renommée semblait grossir. Mais une tempête sur-

vint à la hauteur de Sablonceau et l'obligea de fuir jusque dans le port du Plomb.

Buckingham recueillit deux mille hommes sur ses vaisseaux, tristes débris d'une armée de plus de dix mille hommes qui foula le sol rhétais. A l'abri derrière les canons de sa flotte, il réfléchit longtemps sur les résolutions qu'il avait à prendre. Ce désastre modifiait tous ses plans. Il ne pouvait plus, avec des hommes abattus par la défaite, rester sur l'île de Loix. Un dernier épisode de cette guerre décida son départ.

Deux mille cadavres humains et deux cents chevaux étaient étendus sur le sol. Au milieu des marais salants, il était difficile d'entr'ouvrir un charnier assez vaste pour cette sépulture. Il était plus facile de charger l'Océan d'ensevelir ces débris sanglants et de les dévorer. A mer haute, tous les cadavres furent jetés dans le chenal du Feneau, et le flot descendant les emporta dans la baie de Loix. La flotte anglaise vit avec stupeur tous ces cadavres flottants qui, comme dans une revue mortuaire, passaient devant eux pour gagner les abîmes. Cette baie était donc bien la fosse aux Anglais, et Buckingham comprit, au désespoir qui suivit ce triste épisode, qu'il n'avait plus qu'à hâter son départ. Il laissa du repos à ses troupes jusqu'au 17 novembre. Il partit, et lorsque la flotte doublait la pointe du Grouin, il se promenait sur le pont, la tête penchée sous le poids des souvenirs. Il avait dépensé trois mois et six jours de sa vie brillante et fortunée, pour arriver à un désastre qui avait tout englouti. Lui qui avait gouverné son pays comme ministre du roi Jacques, lui qui était encore le mi-

nistre et l'ami de son fils Charles Ier, lui qui l'avait entraîné à faire des guerres, ruineuses pour ses finances, à la France et à l'Espagne ; lui le grand-amiral, l'hôte préféré de la cour de France, il était venu, sans déclaration de guerre, chercher une tache à son blason. Il s'arrête sous l'étreinte de cette pensée, et aperçoit un officier adossé aux bastingages, et qui le dévorait de son regard audacieux. Aussitôt le regard de cet homme devint respectueux et voilé.

Buckingham se détourna et rentra dans sa cabine. Il ne sut jamais que cet homme, tour à tour libertin, dévot, laboureur, député du peuple, soldat, humble, audacieux, hypocrite, avait ce qu'il faut pour subjuguer les hommes. Il ne sut jamais qu'en le regardant, il pensait à ces folles dépenses qui entraînaient la royauté dans l'abîme, et qu'il entrevoyait déjà la possibilité d'escompter ces royales folies. Ce protecteur futur de l'Angleterre, ce régicide qui devait faire rouler la tête de son roi sur l'échafaud, c'était Cromwell.

La Rochelle, en apprenant la défaite de son allié, eut un éblouissement de stupeur. L'armée du Roi s'était chargée de le lui apprendre, en allumant des feux de joie à Aytré, Coureilles, Bongrenne, Folie-Baudet, Rompsay, Fort-Louis, et en tirant des salves avec des cris de : Vive le Roi. Le conseil assemblé reçut une lettre de Buckingham, qui lui disait de demander la protection du Roi de la Grande-Bretagne. Cet avis fut accepté, et les députés porteurs de cette soumission partirent dans un fluitot pour l'île de Loix. En y arrivant, ils apprirent que la flotte avait levé l'ancre, et ils firent route pour l'Angleterre.

Le maréchal Schomberg ravitailla les forts en troupes et en munitions, et s'embarqua avec les volontaires, au milieu des hourrahs de la population catholique de l'île. Ceux qui avaient été expulsés étaient revenus et se faisaient remarquer par cette exaltation qui suit toujours le souvenir des misères. Toiras partit aussi pour aller saluer le Roi à Laleu. Sa Majesté était à table lorsque ce soldat, illustre par ses triomphes, se présenta dans les appartements particuliers. Louis XIII se lève aussitôt et l'embrasse avec effusion. Richelieu et tous les grands officiers de la cour lui font une de ces ovations qui parfument la vie des grands hommes. Le garde-des-sceaux Marillac, qui jalousait toutes les supériorités, lui fit un accueil froid. Au lendemain de ses exploits, Jean de Saint-Bonnet de Toiras crut qu'il pouvait recommander un vieil officier, qui avait usé sa santé dans le siége de Saint-Martin. Mais le garde-des-sceaux le reprit sévèrement :

« Vous entreprenez bien vite, Monsieur, de recommander les défenseurs de l'île. Je reconnais les services que vous avez rendus à la France, mais je sais que dans le royaume il y a des centaines de gentilshommes qui en auraient fait autant. »

Ce mépris entra dans le cœur de Toiras comme la lame froide d'une épée.

« Monsieur, lui dit-il, la France a deux mille serviteurs qui sauraient faire mieux que moi. Ils ne l'ont pas encore fait, et mes actions sont connues aujourd'hui. Mais le Roi trouverait quarante mille hommes qui sauraient tenir les sceaux aussi bien que vous. »

Il y a toujours dans le calice de nos jours une lie qui rend bien amers nos triomphes terrestres.

Urbain VIII, qui occupait la chaire de saint Pierre, écrivit à son cher fils en Notre-Seigneur, Monsieur de Toiras. Il exalte ses hauts faits ; il pleure sur la mort de ses deux frères ; il dit que l'Eglise applaudit à ses triomphes, et il lui envoie sa bénédiction papale.

Les chaires d'éloquence de Bordeaux et de Paris prirent pour texte le siége de l'île de Ré, et exaltèrent la vaillance de son défenseur. Stephanius Bétiot, de la Compagnie de Jésus, s'écriait : *Sed præfectus Rece insulæ Thoratius, vir singulari animi magnitudine et fortitudine vere gallica, etc.*

L'Europe mêla sa voix à toutes ces voix triomphantes, et plus tard les grands Etats briguèrent l'épée de l'illustre défenseur de Ré.

En janvier 1628, le Roi donne à son cher Toiras tous les biens de Soubise, que la rébellion de ce chef avait mis hors la loi. Les lettres-patentes qui prouvent cette magnifique donation sont du 10 janvier.

Toiras était gouverneur et lieutenant-général pour le Roi des pays d'Aunis, ville et gouvernement de la Rochelle et île de Ré. En 1628, il servit comme maréchal-de-camp au siége de la Rochelle. Richelieu avait un esprit inquiet, et il exigea, après la prise de la cité rochelaise, que Toiras abandonnât le Fort-Louis et la citadelle de Saint-Martin. Il les céda sans murmures , et resta gouverneur de l'île de Ré. Il reçut en récompense trois cent mille francs. Saint-Chaumont, à la tête de quatre compagnies, débarqua dans l'île

et vint le 18 novembre 1628 mettre à exécution l'ordonnance royale qui portait que les forts de l'île de Ré seraient rasés.

Ce fut la dernière phase de cette guerre religieuse. La citadelle reposait dans sa gloire, trouée par les boulets, sentant encore l'odeur de la poudre et du sang. Elle était l'orgueil de Toiras qui lui avait donné un nom. Les insulaires s'étaient habitués déjà à dormir dans sa pénombre. La mine éclata et fit sauter dans les airs ces bastions qui avaient été les témoins de l'héroïsme aux prises avec la faim et avec le canon. Il fallait qu'elle fût rasée rezpied rezterre, que ses fondements fussent arrachés, que ses fossés fussent comblés, pour que la charrue pût y passer comme sur une terre de labour. Glorieuse, elle avait vécu l'espace d'un matin. Le fort Laprée, qui devait être détruit aussi, fut épargné. Des historiens ont cru que Louis XIII avait craint de voir tomber les citadelles de l'Aunis entre les mains des Espagnols et des Anglais, et qu'il avait préféré les voir renversées. Ce fait se rattache à la politique inquiète et soupçonneuse de Richelieu. Il voulait ôter aux partis et à la noblesse l'appui de ces forteresses, parce qu'il croyait qu'en politique le paganisme doit s'effacer comme devant l'unité de Dieu. Il fit rouler la tête de Louis de Marillac, le héros du pont de Loix, le maréchal de France, sur l'échafaud de Toulouse, pour continuer cette idée qui fait les grandes choses, l'idée de l'absolutisme.

Le siége de la citadelle de Saint-Martin a été chanté en prose et en vers, en français, en anglais et en italien. Callot en a immortalisé les gloires dans ses célèbres cartons qui,

avec les bandes et banderolles pour les discours et les notes explicatives en quatre langues, formèrent un ensemble de seize morceaux. Bossuet, l'aigle chrétien, dans l'oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, rappelle la mémorable action de l'île de Ré, et pleure sur cette Reine qui réunit les deux grands royaumes de France et d'Angleterre par un traité de paix qui fut l'assommoir du calvinisme.

Les aventures dans lesquelles la France fut entraînée en Italie, enlevèrent Toiras au gouvernement de l'île de Ré. Nous ne le suivrons pas dans ses campagnes contre Spinola, le premier capitaine de l'Europe, qui, à son lit de mort, voulut lui serrer la main. Depuis 1630, Toiras était maréchal de France. Il fut tué en 1636, à Fontanette, au service du duc de Savoie dont il était le lieutenant-général. Il fut emporté par un boulet. Son corps, transporté à Turin, y reçut des honneurs princiers. Il fut enterré sur un mont, en dehors de Turin, dans une maison religieuse des Capucins. Il poursuivait l'idée d'une fédération entre tous les princes de l'Italie. Il échoua devant l'antagonisme de ces roitelets superbes, et il a fallu deux siècles, l'épée de la France, la vaillance de la maison de Savoie, pour faire un Roi d'Italie en 1865.

Buckingham revit l'Angleterre. Il avait promis de revenir sur la terre de Ré, et il obtint de son Roi d'équiper une nouvelle flotte. Le 3 février 1628, Toiras fit arrêter plusieurs protestants qui voulaient agiter l'île, et fit préparer des navires à feu, parce qu'il s'attendait toujours à voir paraître cette flotte qui devait ravager l'île et la dévaster entièrement avant de l'abandonner. Un grand nombre de familles ca-

tholiques émigrèrent. Le 21 février, Richelieu fit passer des troupes nombreuses dans l'île, car il avait appris par ses espions que le comte de Holland avait pris trois fois la mer avec son escadre, et avait été obligé de rentrer trois fois à Portsmouth par cause de vents contraires. Les députés rochelais avaient été reçus par Buckingham, par Soubise, par le Roi, et tous leur promettaient des blés, des munitions, des soldats et une flotte.

Le capitaine Bourguis, de l'île de Ré, revint d'Angleterre à la Rochelle et confirma ces faits. Le 16 septembre 1628, une lettre d'un sieur Arnault fit savoir aux Rochelais que le duc de Buckingham avait été assassiné. Les députés confirmèrent cette nouvelle.

Les communes d'Angleterre avaient fait des remontrances solennelles au Roi Charles, accusant Buckingham d'être la source des malheurs de sa patrie et d'être le protecteur des papistes. Mais le Roi ne voulut pas céder et prorogea le parlement. Le lendemain la populace irritée tue Lemb, médecin du duc.

Le 2 septembre, le duc était à Portsmouth, en compagnie de Soubise, des députés rochelais et d'un grand nombre d'officiers généraux. La ville était animée par de nombreuses troupes de mer et de terre, qui formaient l'armement d'une expédition formidable n'attendant plus qu'un ordre pour partir. Buckingham, l'âme de cette nouvelle entreprise contre l'île de Ré, et contre le siége de la Rochelle, après avoir surmonté des forces inconnues qui paralysaient le bon vouloir du Roi pleurant d'impuissance devant les députés rochelais, des ministres qui étaient d'accord pour continuer

la guerre, des amiraux Holland, Embey, qui s'efforçaient toujours en vain de lever l'ancre, Buckingham voyait enfin la flotte prête à s'élancer sur nos pertuis.

Le duc était à table et s'entretenait avec les députés et avec Soubise. Un capitaine anglais lui présentait un plan. Les députés prennent congé du ministre qui se lève pour leur faire honneur, en les accompagnant jusqu'à la porte. Un homme se dresse aussitôt en face de lui, et lui porte au-dessous du cœur un coup de couteau qui pénètre jusqu'à la garde. Buckingham a encore la force de tirer son épée, en disant : « Chien, tu m'as tué. » Il tombe. Il était mort, en retirant lui-même le couteau de la plaie.

Les officiers anglais et les serviteurs du duc mettent l'épée hors du fourreau, et se précipitent sur les Français qu'ils osent accuser de ce meurtre. Les épées se croisent, mais l'assassin les écarte. C'est un Écossais, Jean Fulton, qui avait fait partie de l'expédition de l'île de Ré comme officier, et qui avait conçu une haine profonde contre le duc, parce qu'il lui avait refusé la place de son capitaine tué dans la déroute.

« J'ai tué cet homme, dit-il froidement, parce qu'un vote du parlement l'a déclaré ennemi de l'Etat, et qu'il m'a méprisé pour ses mignons. J'ai fait acte de bon citoyen. Vous pouvez m'arrêter maintenant. »

Le cadavre du duc fut jeté dans un coin de la salle, sur une natte, à la garde d'un valet de chambre. L'homme brillant, le brave soldat, le grand amiral et le ministre d'un Roi puissant n'était plus rien. La foule dorée qui se pressait

dans son antichambre sortit riante et le nez au vent, pour consulter la girouette politique. Le Roi fut peut-être le seul homme de cœur de son royaume. Il s'enferma pendant trois jours dans ses appartements et pleura son ministre. Le 17 septembre, dans la nuit, il fit secrètement porter le cadavre à l'abbaye de Westminster. Le lendemain il voulut honorer publiquement la dépouille de celui qui avait été son ami. Un cercueil vide, richement décoré, était porté par deux serviteurs que des hommes armés jusqu'aux dents entouraient. Les tambours exécutaient des roulements sinistres, pour étouffer la voix de la populace qui suivait en hurlant et en maudissant. Dure leçon, souvent injuste, et que n'écoutent jamais ceux qui laissent la vie du taillis obscur pour celle du papillon de l'air. Il était dix heures du soir. Le Roi fit porter à la veuve une lettre de sa main, dans laquelle Charles Ier lui faisait la promesse de réserver pour le fils les charges du père. Cette grande dame éleva un tombeau à son époux dans une église de Portsmouth, et la maison où ce grand citoyen a été assassiné est encore visitée par les touristes qui fréquentent cette ville.

Le peuple bénit Fulton comme un libérateur et offrit une somme énorme pour le sauver. Mais le Roi fit pendre l'assassin, et son cadavre chargé de chaînes fut exposé à Portsmouth. Charles Ier accepta l'héritage de son ministre. Il ordonna à la flotte de partir, et cent cinquante voiles vinrent mouiller devant le Fier d'Ars. Cette flotte ne fit aucune tentative sérieuse contre l'île et contre la digue de Richelieu et le duc de Soubise qui était à bord assista à la capitulation de la Rochelle ; pendant que sa mère et sa sœur sortaient en proscrites de cette ville, on élevait sur la place du Château

une croix, sur le piédestal de laquelle furent gravés les articles de cette capitulation.

Le noble proscrit salua pour la dernière fois ces rives de la France, qu'il avait meurtries pour le triomphe de ses idées, et retourna en Angleterre avec la flotte. Il mourut à Londres quatorze ans après, en 1642, et fut inhumé dans l'abbaye de Westminster, parce que sa famille était alliée à la famille royale d'Angleterre.

Pauvre humanité qui commence toujours par la jeunesse, par un triomphe, par un sourire, par l'espérance, et qui se termine par les larmes, par les regrets, par une tombe, quand le peuple ne hurle pas pour vous la disputer !

Louis XIII, victorieux sur nos plages, s'éloigne et pense au maître des Rois et des nations. Il fait un vœu, et la religion catholique consacre par une procession le 15 août 1628. L'île de Ré a toujours fêté ce lugubre anniversaire de nos luttes religieuses par des manifestations publiques. Mais l'idée religieuse a fait place à l'idée nationale, parce que dans notre siècle il y a dans le cœur de tous les hommes une admirable pensée : Paix à toutes les religions. Je pesais les vanités de la vie glorieuse, en regardant naguère passer cette multitude docile aux chants sacrés de la procession de 1866. Il n'y avait pas dans cette foule qui s'écoulait un homme peut-être qui, remontant le courant des souvenirs, ait eu l'orgueil de cette grande page historique.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Docteur KEMMERER.

FIN DU PREMIER VOLUME.


BIBLIOTHÈQUE DE LA ROCHELLE

